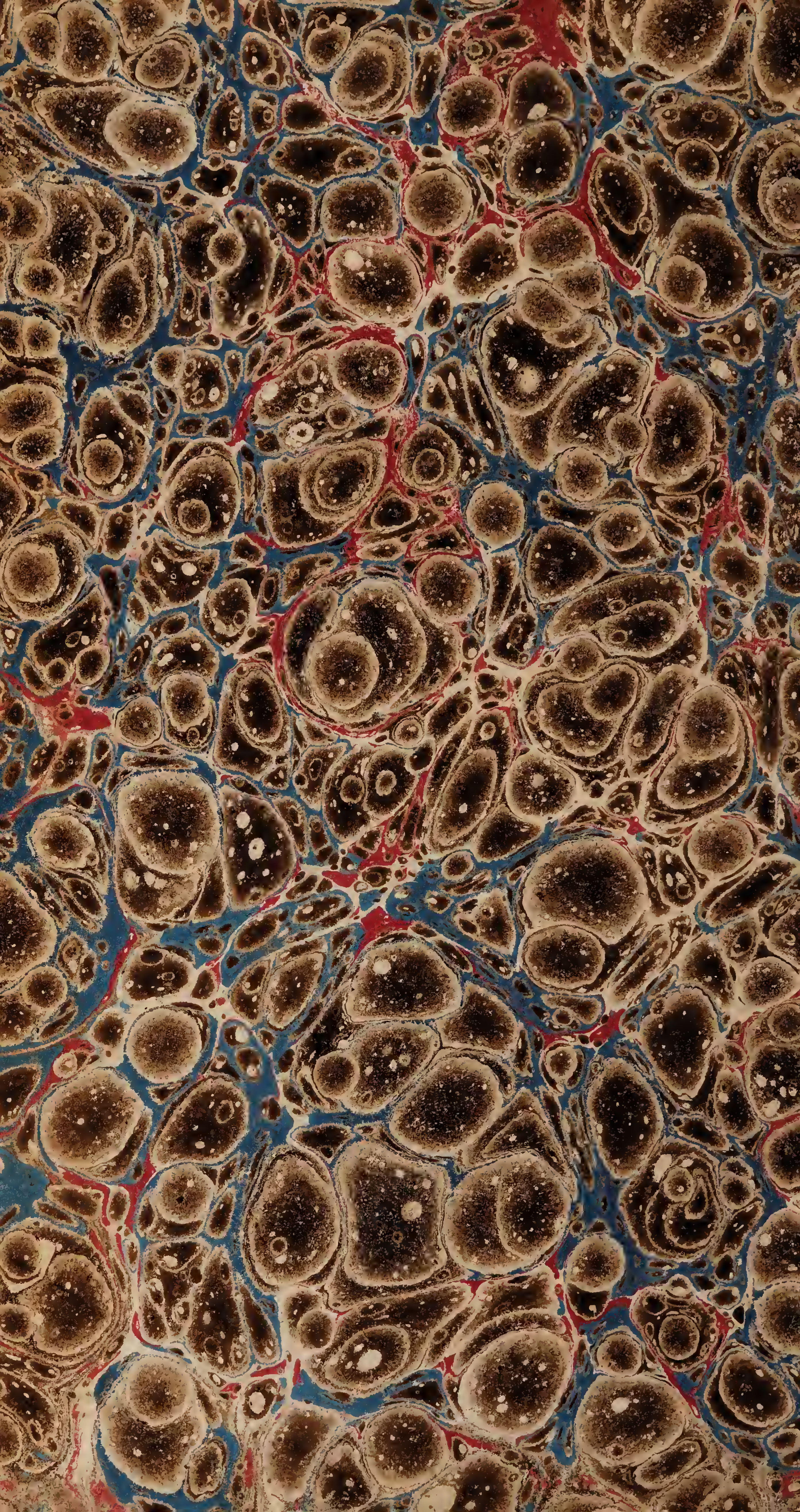
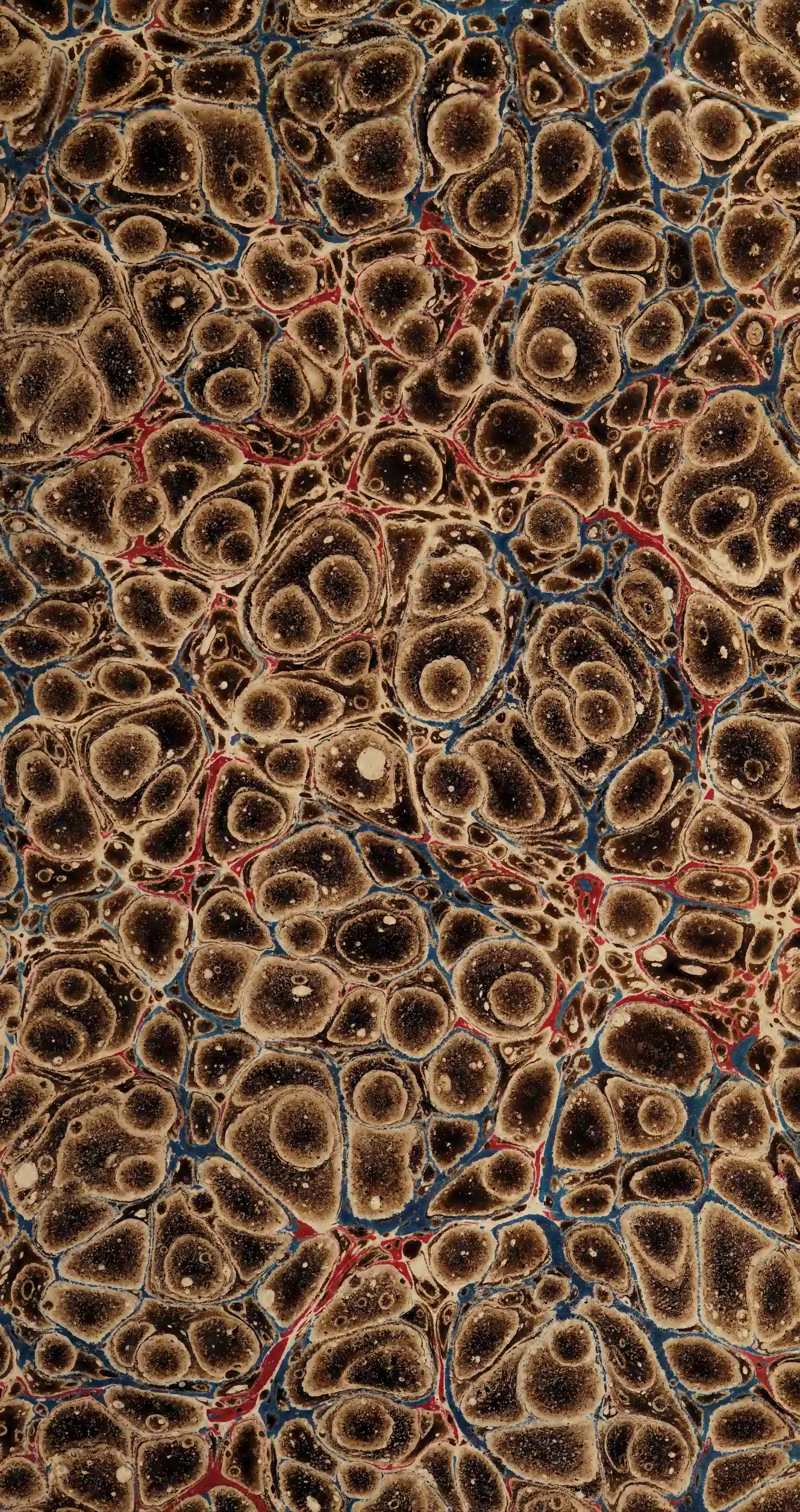






E. Egrolles Dr en médecine

PHARMACOPOEIAS: France

FRANCE. Dépt de la guerre.

FORMULAIRE

PHARMACEUTIQUE

A L'USAGE

DES HOPITAUX MILITAIRES DE LA FRANCE.

Imprimerie de COSSE et G.-LAGUIONIE, rue Christine, 2.

FORMULAIRE

PHARMACEUTIQUE

A L'USAGE

DES HOPITAUX MILITAIRES DE LA FRANCE;

RÉDIGÉ PAR LE CONSEIL DE SANTÉ DES ARMÉES,

Et approuvé par le Ministre Secrétaire d'Etat au Département de la Guerre.



PARIS,

GAULTIER-LAGUIONIE, LIBRAIRE,

Rue Dauphine, n° 36, dans le Passage Dauphine.

1839.

PRÉFACE.

Les découvertes multipliées, opérées depuis une vingtaine d'années dans toutes les branches des sciences médicales, particulièrement en chimie, et les applications heureuses qu'on en a faites au traitement des maladies, constatées par les Académies de médecine, ont fait vieillir en peu de temps les pharmacopées de tous les pays. En France, le *Codex* de 1748 avait suffi jusqu'en 1816, à régler les manipulations pharmaceutiques, et déjà en 1835, le *Codex* suranné de 1816 témoignait assez de la nécessité d'en rédiger un nouveau ! A cet effet, M. Guizot, Ministre de l'instruction publique, nomma, le 19 septembre 1835, sous l'approbation du Roi, une commission spéciale composée de trois professeurs de la Faculté de médecine de Paris, de cinq professeurs de l'École de pharmacie, et du chef de la division compétente de son ministère. Le travail de cette commission a paru; les pharmacies civiles du royaume sont maintenant dirigées d'après un Code pharmaceutique uniforme, en rapport avec les connaissances médicales et chimiques.

Les mêmes motifs existant dans le service de santé des armées, le Ministre de la guerre a chargé le Conseil de santé de présenter à son approbation un nouveau Formulaire à l'usage des hôpitaux militaires.

(1) « Le Conseil de santé n'a point hésité à doter ce For-

(1) Les lignes guillemetées sont la preuve de la part active que, nonobstant d'atroces douleurs, notre collègue Broussais a prise jusqu'à la fin de sa vie aux travaux du conseil de santé. Il les écrivait de Vitry, à la veille de sa mort, pour la préface du Formulaire. Expression de sa persistance caractéristique dans la foi de sa doctrine, et, pour ainsi dire, son testament médical, nous ne nous sommes permis d'y rien changer, par respect pour les dernières paroles de l'homme célèbre, que le service de santé des armées se fera toujours gloire d'avoir produit dans son sein, pour l'illustration de la médecine universelle.

« mulaire des principales richesses qui sont dues aux
« travaux des modernes. En vain les malveillants, en vain
« les ennemis du progrès avaient-ils proclamé que la méde-
« cine militaire ne connaissait d'autres moyens que les dé-
« plétions sanguines et les débilitants. Les travaux de nos
« collaborateurs, qui n'ont négligé de suivre les effets
« d'aucun remède nouveau, l'approbation qu'ils ont reçue
« du Conseil de santé, les efforts qu'il a faits pour les se-
« conder et suppléer à la disette de l'ancien Formulaire,
« enfin celui qui paraît aujourd'hui, répondent suffisam-
« ment à ce reproche irréfléchi. On ajoutait avec perfidie
« que cette médecine pouvait être excusée de sa préoccu-
« pation, puisque la pratique ne lui offrait que des maladies
« inflammatoires sur des sujets jeunes et robustes, dont la
« vie était en excès. Jamais mauvaise foi plus flagrante, ou
« jamais ignorance plus grossière ! que les aristarques choi-
« sissent. N'avons-nous pas à combattre incessamment
« l'extrême susceptibilité de l'adolescence? La faiblesse ré-
« sultant des fatigues et des privations? Les constitutions
« vicieuses qui échappent à la surveillance des conseils de
« révision? Et partant une foule de maladies héréditaires;
« l'influence des poisons miasmatiques dans nos hôpitaux,
« où l'urgence du service ne permet pas toujours de prendre,
« dès le premier abord, toutes les précautions hygiéniques
« que les officiers de santé militaires ne cessent de réclamer?
« L'empoisonnement des marécages, dont les médecins
« militaires peuvent comparer les degrés de nocuité suivant
« les températures et les localités si variées? D'autre part,
« l'impossibilité d'apporter constamment des soins oppor-
« tuns aux maladies de nos soldats, ne nous expose-t-elle
« pas plus tard à en donner de longs et difficiles à d'innom-
« brables maladies chroniques, où la débilité et la déprava-
« tion des fluides jouent un rôle prédominant? Tous les
« âges ne sont-ils pas soumis à notre observation depuis
« l'enfant de troupe jusqu'au vétéran, jusqu'à l'invalide
exposé à tous les maux qu'entraîne une vie passée dans

« les conditions les plus défavorables à la santé? Croit-on « que la confiance ne vienne jamais nous chercher dans nos « hôpitaux, et nous rendre témoins des maladies des diffé-« rents sexes et des différents âges, des climats où les « besoins du service nous fixent pour un certain temps?

« Nulle expérience, au contraire, n'est plus propre que « celle du médecin militaire, à élargir les vues pathologi-« ques et physiologiques. Aussi la belle doctrine qui est « sortie de son sein se prête-t-elle admirablement à tous les « progrès de la physiologie et de l'art de guérir proprement « dit. Cette jeunesse déjà célèbre, qui s'est formée depuis « plus de vingt ans dans nos hôpitaux d'instruction, n'a « jamais perdu de vue le précepte fondamental dont ses « maîtres ont fait le premier article de leur enseignement : « *étudier l'homme en tant que soumis, au milieu de la na-« ture, à tous les modificateurs qui ont sur lui de l'action.* « Fidèles à cette maxime, nos médecins se sont montrés « étrangers à la morgue de l'esprit de corps, aux doctrines « partielles et rétrécies des écoles et des coteries de tout « genre; ils ont moissonné partout des faits, et se sont « constamment distingués par le talent de les expliquer, en « les ralliant aux principes de la médecine physiologique. « Ils ont su s'en rendre maîtres, se les approprier, et le « Conseil de santé n'a cessé de les approuver et de les en-« courager, ainsi que le témoignent sa correspondance et « les nombreux volumes de mémoires de médecine, chi-« rurgie et pharmacie militaires, qui ont vu le jour depuis « cette féconde révolution, dont le bienfait a rejailli sur « toutes les parties de la médecine civile.

« Les modificateurs de la vie humaine sont partout; « aucune partie du corps, saine ou malade, ne peut leur « échapper. Quelle mine pour la chirurgie militaire!... « Déjà conduite par l'urgence de circonstances imprévues « à simplifier ses appareils, à perfectionner ses opérations, « que d'occasions n'a-t-elle pas trouvées d'apprécier les « influences des diverses conditions atmosphériques sur

« les plaies, et d'essayer les moyens de neutralisation que « l'expérience déjà faite ou le hasard lui procurèrent! Nos « injustes censeurs ont-ils pu croire un seul instant, comme « ils l'ont fait entendre, que, placés au milieu des circon- « stances les plus propres à produire les altérations des « humeurs, nous les négligerions pour ne penser qu'aux « solides? Les liquides ne font-ils donc pas partie de l'or- « ganisme vivant, et les modificateurs peuvent-ils nous « affecter sans leur porter une atteinte plus ou moins pro- « fonde? Nos préceptes, si positifs à cet égard, et les écrits « publiés par les Officiers de santé militaires ont victo- « rieusement répondu à ce reproche maladroit.

« Placé au centre de toutes les recherches auxquelles il « avait participé, et participé encore de tout son pouvoir, « le Conseil de santé ne pouvait perdre de vue aucun des « nombreux agents dont les travaux de toutes les écoles, « de tous les corps savants n'ont cessé d'enrichir l'art de « guérir depuis 1818. Toutefois, avant d'entreprendre la « tâche qui lui est imposée par le Ministre, il a cru devoir « faire un appel aux lumières et à l'expérience des Officiers « de santé en chef des hôpitaux d'instruction et de perfec- « tionnement, de la Pharmacie centrale et des hôpitaux « militaires; il a mis à profit, en traçant ces formules, les « avis qu'il en a reçus. »

Suivant la marche rationnelle de ses prédécesseurs, il maintient la division du Formulaire en trois chapitres :

I. MATIÈRE MÉDICALE,

II. PRÉPARATIONS OFFICINALES,

III. PRESCRIPTIONS JOURNALIÈRES.

I.

De même que Desgenettes, Gallée et Laubert, d'honorable mémoire, dans la rédaction du Formulaire de 1821, le Conseil de Santé fait précéder son travail du catalogue des médicaments simples qui entrent dans les formules, ou composés qui sont procurés par voie d'achat; indiquant

leur origine végétale, animale ou minérale, les familles naturelles des premiers, les caractères physiques et chimiques des uns et des autres, que le commerce fournit souvent altérés, et dont les Pharmaciens ne doivent pas moins constater les propriétés pour l'usage médical que s'ils étaient le produit de récoltes locales, ou du laboratoire d'un hôpital. On les a désignées sous les dénominations familières aux droguistes.

On a ajouté à la liste des plantes le plus communément employées en pharmacie un bon nombre de succédanées: ainsi, à défaut d'une plante principale, il sera toujours facile de la remplacer. Cette addition, au lieu de compliquer les prescriptions, aura l'avantage de mettre les Officiers de santé en mesure de satisfaire aux besoins du service d'une manière plus facile et moins dispendieuse.

II.

Quoiqu'une Pharmacopée ou série de formules ne doive point être assimilée à un ouvrage didactique élémentaire, en considérant que, pendant les campagnes de guerre, le Formulaire est à peu près le seul livre de Pharmacie qui soit sous les yeux des Officiers de santé militaires, il nous a paru utile d'y rappeler quelques principes de l'art, la définition consacrée d'expressions désignant les corps divers, simples et composés, tels que les métaux, les acides, les alcalis, les sels, etc., employés directement comme médicaments, ou qui n'y jouent qu'un rôle caché, tels que l'oxigène, l'hydrogène, l'azote, etc. Ces expressions reviennent souvent dans les conférences pour le service, et le sens précis n'en est pas toujours présent à la mémoire des jeunes gens. On n'a eu d'autre intention que de leur rendre service en le leur remémorant. Nous avons pris pour guides les savants ouvrages de MM. le baron Thénard, Dumas et Berzélius. On n'est entré dans aucun détail à l'égard des corps dont la nomenclature est la définition.

Le nombre des médicaments actifs a été considérable-

ment augmenté. Des alcalis végétaux, ceux dont l'expérience a constaté l'efficacité, la Quinine, la Morphine, la Strychnine, la Vératrine; les préparations iodurées et cyanurées se trouvent dans le nouvau Formulaire, sous formes variées, afin que les médecins et chirurgiens chargés du traitement puissent au besoin donner la latitude convenable à leurs prescriptions. Les formules en sont rédigées d'après les bases adoptées pour le *Codex*. A l'exemple de la commission, nous avons souvent mis à profit les judicieuses observations répandues dans les traités spéciaux de MM. Henry et Guibourt, Magendie et Soubeiran.

« Toutefois, il est plusieurs substances énergiques telles « que la Strychnine, la Vératrine, les préparations cyanu« rées, sur l'administration desquelles le Conseil désire « être consulté par MM. les chefs de service, car l'oppor« tunité et les doses de ces médicaments ne sont pas bien « arrêtées dans la pratique vulgaire. Ce n'est qu'à ces con« ditions qu'il a cru pouvoir leur donner place dans le For« mulaire.

« Mais, il a hésité pour mettre à la discrétion des Officiers « de santé indistinctement, d'autres substances dont l'acti« vité est souvent perfide, ou disproportionnée à des condi« tions de l'organisme qui ne sont point encore bien con« nues.

« Tels sont l'oxide arsénieux, les préparations aurifères, « et l'acide prussique.

« En effet, les succès de l'arsenic pris à l'intérieur ne « sont pas assez soutenus, assez bien constatés pour qu'il « nous inspire une confiance entière. Les effets consécutifs « du métal, alors même qu'il a paru utile dans son admi« nistration, sont souvent un délabrement incurable de la « santé; et plus souvent encore de graves accidents arrêtent « le praticien dès qu'il entreprend de l'administrer; il y a « quelque chose d'important à découvrir sur l'opportunité « et la tolérance de ce médicament. Ce motif a porté le « conseil à différer son introduction dans le Formulaire.

« Les préparations dont l'or fait la base, ont eu, nous le « savons, de bons résultats; mais c'était dans des mains « accoutumées à manier cet agent perturbateur. Il n'est « pas également vanté par tous les médecins, et il ne s'est « point introduit dans la pratique journalière de ceux qui « dirigent les hôpitaux. Nous ne savons pas bien ce qu'il « a pu en coûter aux malades, pour que certains praticiens « arrivassent à s'en servir avec sécurité; et cette incerti- « tude nous a retenus, d'autant plus que l'on possède des « moyens analogues; nous avons répugné à grossir une « Pharmacopée portative sans une nécessité bien démon- « trée.

« L'acide prussique (cyanhydrique) a le grave inconvé- « nient de se conserver difficilement au même degré d'acti- « vité; il ne jouit de toute sa force que lorsqu'il est récem- « ment obtenu; il la perd par le laps du temps suivant des « proportions qui dépendent de circonstances difficiles à ap- « précier, et qui, si elles le sont mal, peuvent occasionner « les plus grands malheurs; l'expérience n'est, hélas! que « trop positive sur ce point. Rien n'est plus difficile dans « l'état actuel de la science que de déterminer la dose pré- « cise de ce poison, le plus redoutable de tous. Sa place ne « pouvait être dans une pharmacie militaire, sujette à des « déplacements, à des transports, à des accidents, à mille « influences des météores, dont l'énumération ici serait « superflue.

« Quoique ces médicaments suractifs et incertains soient « exclus du Formulaire, il n'entre point dans l'intention « du Conseil d'en interdire absolument l'usage; des essais « peuvent être tentés dans les hôpitaux d'instruction et « autres établissements fixes, au moyen de précautions ca- « pables d'inspirer toute sécurité. Les Officiers de santé en « chef qui ont eu l'occasion de recueillir ailleurs quelques « faits sur leur emploi, peuvent, dans des conférences, se « communiquer leurs espérances, leurs doutes, et en appe- « ler au Conseil de santé; il s'empressera au besoin de fixer

« leur incertitude sur l'opportunité et les doses. Ces tenta-
« tives peuvent sortir des règles fixes et positives sur l'em-
« ploi, non-seulement de ces trois substances dont l'exclu-
« sion dans notre Code pharmaceutique pourra un jour
« cesser, mais de bien d'autres encore dont nous n'avons
« pas fait mention. Nous désirons que l'accord et la bien-
« veillance qui doivent régner dans nos hôpitaux militaires,
« témoignent de l'application de tous à agrandir le do-
« maine de la thérapeutique, que les chefs des différents
« services n'hésitent pas à mettre leurs lumières et leur
« expérience en commun dans des consultations et des
« conférences, aussi multipliées que les circonstances pour-
« ront l'exiger; les discussions auxquelles ces réunions don-
« nent lieu, éclairent toujours quelques points litigieux de
« la science, et le Conseil de santé est tout disposé à s'y
« prêter, et même à y participer dans les cas urgents et
« graves.

« S'il résultait de ces délibérations la nécessité d'em-
« ployer un médicament dont ce Formulaire n'est pas
« pourvu, le Conseil demanderait au Ministre l'autorisation
« de s'en procurer. La sollicitude de ce digne chef de l'ar-
« mée pour tout ce qui peut contribuer au bien-être du
« soldat, ne nous permet pas de douter qu'il ne secondât
« les vues philanthropiques des Officiers de santé. On pren-
« drait alors des mesures pour obtenir les médicaments
« actifs tels que l'acide cyanhydrique et quelques autres
« d'une composition peu fixe, dans les conditions les plus
« propres à en assurer les effets : ces expériences seraient
« fructueuses, et la médecine militaire acquerrait de nou-
« veaux titres à la reconnaissance de l'humanité. »

On a décrit tous les procédés relatifs aux manipulations pour la commodité du service et pour l'uniformité des produits, en ayant soin de prendre pour guide les méthodes les plus conformes aux progrès de la chimie. Les rapports des substances entre elles sont exprimés en chiffres et en toutes lettres aux poids et mesures décimaux, et les résul-

tats des compositions ont été désignés d'abord d'après la nomenclature adoptée par les chimistes, et aussi d'après les noms consacrés par l'usage en médecine, afin de prévenir toute erreur dans leur administration.

La confection des médicaments officinaux, exclusivement réservée autrefois à la Pharmacie centrale, est autorisée pour les hôpitaux d'instruction et de perfectionnement : cette disposition rendue indispensable dans ces établissements à raison des démonstrations qui s'y font, a été appliquée aux hôpitaux ordinaires, mais seulement pour celles de ces préparations qui n'exigent point des appareils compliqués ou qui n'admettent pas un trop grand nombre de substances. La faculté de se livrer à ces préparations, en donnant une occupation utile aux Officiers de santé, leur offre aussi l'avantage d'acquérir un complément de connaissances pharmacologiques, par l'étude des changements qui s'opèrent dans les substances sous l'influence de la manipulation; il est inutile de démontrer l'avantage que l'administration doit retirer aussi de cette disposition; il suffit de l'énoncer pour en faire sentir l'utilité et l'économie.

Les eaux distillées ne figuraient pas dans les Formulaires des hôpitaux militaires, qui se sont succédé depuis 1789. Cependant les succès incontestés que l'on obtient journellement de leur emploi dans la pratique et les hôpitaux civils, nous invitaient à en proposer l'introduction dans le service des hôpitaux militaires. Le Ministre de la guerre y a adhéré avec un paternel empressement. Les hôpitaux d'instruction sont déjà pourvus d'appareils distillatoires, il ne s'agira que d'en pourvoir les autres hôpitaux, de capacité graduée, selon l'importance de chacun. Ainsi l'on sera désormais approvisionné sur tous les points d'eau distillée simple, si nécessaire à la purification des corps salins, au dédoublement de l'alcool, et aux expériences de vérification et d'essai de matières, pour lesquels l'autorité administrative a souvent recours aux Pharmaciens en chef. Mais

nous recommandons expressément à ces derniers de ne procéder qu'avec une sage réserve aux distillations annuelles, et en tant qu'ils pourront se procurer les plantes sur les lieux, par récolte ou par voie d'achat à des prix très modérés; hors cette circonstance de rigueur, on continuera à suppléer les eaux distillées de plantes par les eaux aromatiques. Les Médecins et Chirurgiens sont priés d'avoir égard, dans leurs prescriptions, aux représentations qui leur seraient faites à ce sujet par les Pharmaciens en chef et par les Officiers comptables.

On a laissé subsister les formules relatives aux eaux minérales, et spécialement à celles qui sont administrées aux militaires dans les hôpitaux de Bourbonne et de Barèges : quoique l'on ne soit pas encore parvenu à simplifier suffisamment les appareils pour l'introduction dans l'eau du gaz acide carbonique, on est autorisé à espérer, d'après les progrès incessants de l'industrie, qu'elle deviendra un jour une opération courante de laboratoire, et que la production artificielle des eaux minérales, rendue facile, en permettra l'usage comme des autres boissons journalières. Jusques-là, on continuera, lorsque leur emploi sera jugé indispensable, à s'en approvisionner par voie d'achat sur les lieux dans les établissements spéciaux.

III.

Les formules qui composent la troisième partie de ce travail comprennent les prescriptions les plus usitées dans le traitement des maladies les plus ordinaires. On y a joint quelques généralités sur les différentes formes sous lesquelles les médicaments doivent être administrés. Les doses de chacun ont été déterminées; toutefois, on laisse aux Officiers de santé la faculté de les modifier selon l'indication à remplir, comme aussi les substances et les excipients, lorsqu'ils le jugeront nécessaire; il leur est néanmoins recommandé de n'en point introduire dont le nom ne figure

point dans le catalogue de la matière médicale qui est au commencement du Formulaire.

Enfin, on a terminé par quelques observations sur la récolte des plantes, sur la manière de conserver les différentes substances, et par quelques considérations générales sur le service.

On a indiqué, dans des tableaux particuliers, les rapports du poids métrique avec l'ancien; les divers degrés de température qui conviennent spécialement dans quelques opérations pharmaceutiques, pour les bains et dans les salles des malades, ainsi que l'estimation de certaines quantités qu'on désigne sous des dénominations vagues, il est vrai, mais consacrées par l'usage.

Un autre tableau, le plus étendu de tous, et qui intéresse particulièrement la partie administrative du service, comprend la nomenclature des médicaments simples et composés; on y indique la manière dont les chefs d'un établissement doivent procéder afin de se procurer ceux des médicaments nécessaires au service, soit dans les hôpitaux, soit dans les dépôts de pharmacie temporaires qui peuvent être formés à la portée des armées, pour éviter des retards dans les expéditions. Les médicaments qui doivent composer les divisions et les différentes subdivisions destinées au service de campagne, sont aussi désignés dans ce tableau. On y trouve encore une estimation approximative des augmentations et des pertes qui ont lieu dans les compositions pharmaceutiques, par suite des manipulations. Cet état pourra être rendu complet par la suite par la comparaison des états des compositions, que les Pharmaciens en chef de tous les hôpitaux mettent à l'appui des comptes de gestion, qu'ils rendent annuellement à l'administration. Les résultats partiels obtenus sur tous les points pendant un certain laps de temps, comparés entre eux, permettraient d'établir un produit moyen de chaque opération, et de l'exiger à l'avenir des pharmaciens chargés de service.

Les divisions de pharmacie, telles qu'elles sont indiquées

sur ce tableau, ne peuvent suffire au service des places de guerre, en cas de siége; on se trouve alors dans l'obligation de dresser des états particuliers pour chaque place, d'après la nature des maladies qui peuvent s'y déclarer pendant la durée du blocus ou du siége, soit à cause des localités, soit à raison des circonstances. Pour faciliter la confection de ces états on a désigné, dans le tableau général, par un astérisque, les médicaments qui, devant faire partie des divisions de pharmacie, peuvent être augmentés, et ceux qu'on pourrait ajouter à ces divisions d'après l'avis du Conseil de santé, ou celui des Officiers de santé en chef de l'armée ou des corps d'armée.

On n'a pas suivi, dans le Formulaire nouveau, l'ordre alphabétique observé dans l'ancien pour l'inscription des formules : on a pensé qu'il est plus rationnel de partager les matières par groupes d'analogie de composition; mais, afin de rendre les recherches faciles, on a joint à la fin une table générale des noms des médicaments, d'après les anciennes et les nouvelles nomenclatures.

Il est du devoir des Officiers de santé militaires, de se conformer strictement à ce qui est prescrit dans ce Formulaire. Ceux qui y remarqueront des défauts, et nous sommes loin de prétendre qu'il en soit exempt, voudront bien les signaler au Conseil de santé : leurs observations seront bien accueillies et discutées; c'est ainsi que la Pharmacopée militaire pourra être portée au degré de perfection dont elle est susceptible.

FORMULAIRE

PHARMACEUTIQUE.

A L'USAGE

DES HOPITAUX MILITAIRES DE LA FRANCE.

I.

MATIÈRE MÉDICALE.

A.

ABSINTHE (grande). — *Artemisia absinthium*, Syng. Polyg. superfl., L.—Corymbifères, Juss.— *Absinthium officinale*, Synanthérées, Rich., Bot. méd. —Feuilles et sommités fleuries.

Odeur forte, nidoreuse, se communiquant au lait des animaux. Contient une huile essentielle d'un vert foncé, de l'albumine, une matière résineuse très amère, de l'azotate de potasse, une matière animalisée peu sapide, et une matière animalisée amère, de l'eau formant un peu moins des 5/6 de la plante, et quelques autres substances moins importantes, telles que la fibre ligneuse, etc.— On peut remplacer la grande absinthe, suivant les localités, par l'Armoise pontique, *Artemisia pontica*, L.; par l'Aurone ou Armoise citronelle, *Artemisia abrotanum*, L.; par l'Armoise maritime, *Artemisia maritima*, L., qui est fort amère et répand une odeur de camphre.

Les Chinois préparent leur moxa, sorte de duvet fort combustible, avec les feuilles desséchées et contuses de l'Armoise de Chine, *Artemisia chinensis*, L.—On s'est servi avec succès, au Val-de-Grâce, des feuilles ainsi préparées de l'Armoise vulgaire, *Artemisia vulgaris*, L.

Poudre vermif.— Alcoolé.—Extrait.—Espèces amères.

Ache des marais. — *Apium graveolens*. — Pentand. digynie, L. — Ombellifères, Rich. — Bisannuelle. — Racine.

Dans l'état sauvage c'est l'Ache, ou Ache des marais. Saveur forte. Transportée dans les jardins et cultivée c'est le Céleri. Saveur douce.

Espèces apéritives.

Acide acétique concentré à 10° — *Acidum aceticum concentratum* vel *Acetum radicale*. — Vinaigre radical, Ph.

Liquide, incolore, transparent, volatil; saveur fortement acide; odeur piquante, mais empyreumatique lorsqu'il contient de l'huile qui se forme pendant la distillation; attire l'humidité de l'air; s'unit à l'eau en toutes proportions, s'enflamme lorsqu'on le chauffe à l'air; se décompose à une très forte chaleur; sans action sur le mercure; forme les acétates avec les bases salifiables. — Le plus concentré cristallise ou se congèle à 12° C.; pèse spécifiquement 1,048 à 1,065, et plus; exige pour sa saturation deux fois et demie son poids de sous-carbonate de soude cristallisé; sa pesanteur spécifique ne change pas lorsqu'on mêle 100 parties d'acide à 112,2 d'eau, et augmente à mesure que l'on diminue l'eau, jusqu'à ce qu'elle forme le tiers de l'acide, et dans ce cas elle est de 1,079. — Celui du commerce marque ordinairement 10° à l'aréomètre de Baumé, et pèse spécifiquement 1,075. On en fabrique à Choisy, qui pèse 1,057 et sature les 3/10 de sous-carbonate de soude sec. — S'obtient par la distillation du bois, par la concentration du vinaigre, et on l'extrait aussi de quelques acétates.

Acétates liquides. — Remplace le vinaigre dans quelques occasions.

Acide muriatique. — Acide hydrochlorique liquide. — Esprit de sel, *Spiritus salis*, Ph. — Acide chlorhydrique, N.N. (Nouvelle nomenclature.)

Liquide, incolore lorsqu'il est pur, jaune pâle lorsqu'il tient un peu de fer en dissolution; caustique et d'une odeur forte et piquante; répand des vapeurs suffocantes qui deviennent sensibles par l'humidité, et surtout par l'expansion du gaz ammoniacal. — S'obtient en décomposant le chlorure de sodium (sel marin) par une quantité égale en poids d'acide sulfurique étendu du tiers de son poids d'eau, et en faisant absorber par l'eau, dans un appareil convenable, le gaz chlorhydrique qui se dégage,

et qui augmente d'un tiers environ le volume de l'eau qu'il sature.— L'acide muriatique du commerce pèse ordinairement 1,18 à 1,21, et marque 23-25° à l'aréomètre B. L'eau, à la température de 20° et à la pression de 0m,76, est susceptible d'en dissoudre 464 fois son volume ou les 13/20 de son propre poids; avec les différentes bases il forme les muriates ou hydrochlorates ou chlorhydrates, et les chlorures. *Voy.* Acide chlorhydrique pur, aux Préparations officinales.

Collutoires.

Acide nitrique. — *Acidum nitricum, Spiritus nitri*, Ph.— Acide azotique, N. N.

Liquide, incolore, transparent, odorant, très sapide et corrosif; exhale des vapeurs blanches et âcres. Tache en jaune la peau; décompose promptement les matières organiques; cède facilement une portion de son oxygène à tous les corps simples; mêlé avec un peu d'acide sulfurique il enflamme les huiles; attire l'humidité de l'air; se combine avec l'eau en toutes proportions et avec dégagement de calorique, et n'existe qu'à l'état de combinaison avec ce liquide; exposé à la lumière il laisse dégager de l'oxygène et il prend une couleur jaune; l'acide sulfurique le décompose en s'emparant de son eau.—On le prépare ordinairement en décomposant, à une température élevée, une partie et demie en poids de nitrate de potasse, par une partie d'acide sulfurique.—Contient 26 parties d'azote et 74 d'oxygène; pesanteur spécifique de l'acide nitrique du commerce 1,321 ou 35° B.; plus concentré 1,384 à 1,454, ou 40-45° B. — On reconnaît par les nitrates d'argent et de baryte s'il contient de l'acide hydrochlorique ou de l'acide sulfurique; forme les nitrates ou azotates avec les différentes bases.

Azotate d'argent fondu ou *Pierre infernale.* — *Alcool nitrique.* — *Pommade oxygénée.* — *Pommade citrine.*

Voyez Acide azotique pur, aux Préparations officinales.

Acide sulfhydrique. — Hydrogène sulfuré. — *Voyez* aux Préparations officinales.

Acide sulfurique. — *Acidum sulfuricum* vel *Oleum vitrioli.* Ph.

Liquide et d'une consistance oléagineuse; blanc, inodore, très caustique et désorganisant promptement les matières végétales et animales; susceptible d'être distillé, mais décomposable par une très forte chaleur,

qui le réduit en gaz acide sulfureux et en gaz oxygène; se congèle ou cristallise à 10-12° — 0; attire fortement l'humidité de l'air, se combine avec violence avec l'eau, et il se dégage par cette combinaison une quantité considérable de calorique; formé, abstraction faite de l'eau sans laquelle il paraît ne pas pouvoir exister, de soufre 40, oxygène 60.—L'acide sulfurique du commerce pèse 1,714 à 1,847, ou 60 à 66° B. — Tient en dissolution des sulfates de plomb, de potasse et de soude, dont on le sépare par la distillation (*Voy.* Acide sulfurique pur, aux Préparations officinales), au moyen de laquelle l'on reconnaît aussi s'il contient de l'acide nitrique.—Il est décomposé par un grand nombre de corps combustibles, et forme les sulfates avec les différentes bases.

Fumigations.—Lotions hydrosulfurées.—Boissons et gargarismes acidulés. — Quelques préparations officinales.

ACIDE TARTRIQUE. *Voyez* aux Préparations officinales.

ACONIT NAPEL. — *Aconitum napellus*, Polyand. trigynie. L. — Renonculacées, Rich.

Belle plante de montagne, introduite dans les jardins comme ornement pour son port et ses superbes fleurs bleues. — Vivace. — Toutes ses parties extrêmement âcres et vénéneuses.

L'*herbe fraîche* pour l'*extrait* que l'on prépare avec son suc exprimé. *Dose* de l'extrait 0,25 (1/2 grain) une ou deux fois par jour, qu'on peut augmenter progressivement jusqu'à 0,3 décigrammes (six grains). Cette préparation ne doit être faite que dans des cas extraordinaires, sur la demande spéciale du médecin ou du chirurgien en chef, et lorsqu'on pourra se procurer la plante sur les lieux.—M. Pallas, médecin militaire, a découvert dans une congenère, l'*Aconitum lycoctonum*, un alcali végétal, l'Aconitine, dont l'existence avait été pressentie par M. Brande.

ACORE ODORANT. — *Acorus calamus*, Hexand. monogyn., L.—Aroïdées, J.—*Calamus aromaticus* des pharmacies.

Plante vivace, à feuilles semblables à celles des Iris. Croissant dans les marais, en Europe et dans les deux Indes. Sa *racine* de la grosseur du doigt, longue, cylindrique, noueuse, genouillée, spongieuse, garnie de fibres, jaune clair à l'extérieur, d'un blanc rosé à l'intérieur, amère, âcre et poivrée, d'une odeur suave; cédant son principe amer à l'eau, son principe aromatique à l'alcool. Entre dans la *Thériaque*.

AGARIC BLANC. — *Boletus laricis*, Bull., Champignons.

Plante cryptogame, croissant sur le tronc du mélèze sous la forme d'un sabot de cheval, dans le Dauphiné, en Carinthie, en Asie, etc. Celui du commerce est blanc, léger, poreux, dépouillé de sa pellicule extérieure, friable, d'une saveur d'abord douceâtre, ensuite amère et âcre, d'une odeur qui a quelque analogie avec celle de la farine fraîche. On a trouvé dans ce bolet une matière résineuse particulière 72, une matière fongueuse 26, et de l'extrait amer 2. Braconnot.

Thériaque. — Pilules mercurielles.

AGARIC DE CHÊNE. — *Boletus igniarius*, Bull. Rich., Champignons.

La même forme que le précédent, de couleur roussâtre. On en prépare en le coupant par tranches et le battant sur un billot l'agaric des chirurgiens, et en le plongeant en cet état dans une solution de nitre ou de chlorate de potasse l'amadou ordinaire à briquet.

Le premier est employé pour arrêter les hémorragies. On lui avait attribué une propriété astringente particulière; mais on a reconnu qu'il n'agit que mécaniquement.

ALCOOL. — Esprit de vin.

Depuis 18° à 30° B. = Eau de vie, *Aqua vitæ*.

S'il surpasse 30° = Esprit de vin, Alcool, *Spiritus vini*.

Liquide très volatil, inflammable, qu'on obtient par la distillation des sucs et solutions sucrés qui ont subi la fermentation vineuse; en France, pour l'usage pharmaceutique, du vin de raisin spécialement; transparent, incolore, d'une odeur pénétrante et agréable, d'une saveur chaude. Pris avec modération, il fortifie et excite à l'hilarité; à forte dose il enivre; miscible à l'eau en toute proportion : les rapports approximatifs de l'alcool à l'eau dans les degrés auxquels il est le plus ordinairement employé, sont comme ci-après, le thermomètre centigrade marquant 17°,5, et le baromètre 0,76 centimètres :

à 42° B. pesanteur spéc.	Alcool	91	Eau	9
40°		88		12
36°		80		20
33°		73		27 1/2, 3/6 du comm.
22°		47		53
20°		41		59 vulgairement appelé eau-de-vie.

Le 3/6 du commerce est le seul qui doive être reçu dans les pharmacies militaires. On le porte à 36° à la Pharmacie centrale et aux hôpitaux d'in-

struction, pour les préparations qui exigent ce degré de spirituosité ; dans tous les autres hôpitaux on le réduit au degré fixé pour les préparations qui leur sont assignées.

On reconnaît l'alcool qui proviendrait de céréales, de pommes de terre, etc., soit par l'acide sulfurique concentré qui y forme un précipité charbonneux, soit en l'étendant d'eau et le frottant entre les mains ; l'odeur désagréable qui se manifeste, décèle son origine, tandis que celle de l'esprit de vin est franche, pure et agréable de même que sa saveur.

On prouve par les curieuses expériences ci-après, de M. Gay Lussac, que l'alcool existe dans le vin :

Prenez du vin; mettez en contact avec de la litharge porphyrisée, qui le décolorera; filtrez. Projettez peu à peu du sous-carbonate de potasse sec et chaud jusqu'à ce qu'il ne se dissolve plus de ce sel. Vous apercevrez deux couches bien distinctes ; la couche supérieure est de l'alcool, que vous pouvez séparer à l'aide d'une pipette pour en déterminer la quantité.

On remédie à l'ivresse causée par l'alcool par 6 à 12 gouttes d'ammoniaque dans un verre d'eau sucrée, et plus convenablement par 24 à 48 gouttes jusqu'à un gros d'acétate d'ammoniaque liquide dans un verre d'eau.

L'alcool sert d'excipient à un ordre de médicaments assez nombreux, les *Alcoolats*, les *Alcoolés* ou *Teintures*. *Voyez* ces mots.

ALOÈS. — Suc gommo-résineux, provenant de plusieurs espèces d'Aloès, plantes vivaces, de l'Hexandrie monogynie, L.

De la famille des Liliacées d'Adanson, des Asphodèles de J.; très amer, d'une odeur peu ou point désagréable et d'une couleur verdâtre, ou d'une odeur nauséabonde et d'une couleur brune rougeâtre ; son aspect est plus ou moins résineux. — Trois espèces : 1° Lucide, *A. Lucida* : en masses lucides, d'un vert brunâtre, fragile, se réduisant facilement en petites lames minces, d'une transparence rougeâtre, et une poudre jaune d'or ; odeur aromatique point désagréable ; du cap de Bonne-Espérance où on le retire, dit-on, de l'*A. Arborescens* et de l'*A. Mitræformis;* très rare et ne se rencontrant guère que dans les cabinets d'histoire naturelle. L'A. Soccotrin est plus commun et jouit des mêmes propriétés ; on l'attribue à l'*A. Soccotorina*, L.; contient 68 parties d'extrait gommeux sur 32 de résine ; il est le seul dont l'emploi soit admis dans les pharmacies militaires; 2° Hépatique, de sa couleur semblable à celle du foie, odeur désagréable ; saveur amère, nauséabonde ; sa poudre jaune rougeâtre ; attribué à l'*A. Vulgaris*, C. Bauhin. Contient extractif 52, résine 42, al-

bumine 6 ; 3° Caballin. Toujours impur, couleur sombre, odeur désagréable. Destiné mal à propos, ainsi que le rebut des deux autres, pour la médecine vétérinaire. On sophistique quelquefois l'A. Soccotrin avec de la colophane.

Alcoolat de térébenthine comp. — *Pil. de savon aloét.* — *Pil. mercurielles.* — *Pil. stomachiques.* — *Teinture.* — *Solution cupro-arséniée.*

Alun. — Sulfate acide d'Alumine. — *Alumen, Sulfas acidus Aluminæ Potassæque*, Ph. — Bisulfate d'oxydes d'Aluminium et de Potassium, N. N.

En octaèdres réguliers, formés de deux pyramides tétraèdres appliquées base à base ; saveur acide très astringente ; légèrement efflorescent ; soluble dans 15 à 20 fois son poids d'eau à 16° C., et dans 0,75 d'eau bouillante ; se fond dans son eau de cristallisation, et perd par une forte chaleur 0,44 de son poids ; pesanteur spécifique 1,7109. L'Alun de Rome était autrefois le plus estimé ; il contient un peu d'oxyde de fer qui lui donne une teinte rougeâtre ; celui que l'on fabrique en France est aussi bon ; on y rencontre souvent un peu de sulfate d'ammoniaque.

Collyres. — *Gargarismes.* — *Fomentations.* — *Alun desséché* ou *calciné. Voyez* Préparat. officin.

Amandes douces. — Semences *de l'Amygdalus sativa*, Icosand. monogynie, L. — Rosacées, J.

— amères. — Semences de la variété *Amara*, du même arbre.

Les amandes douces contiennent sur cent parties : huile fixe 54, albumine 24, sucre liquide 6, gomme 3, pellicule et partie fibreuse 9, eau 3,50, perte et acide acétique 0,50.

Les amandes amères : huile fixe 28, matière caséeuse 30, sucre 6,5, pellicule et fibre végétale 1,35, gomme 3.

MM. Robiquet et Boutron-Charlard ont obtenu par la réaction jusqu'ici mal expliquée de la chaleur et de la vapeur d'eau sur le tourteau d'amande amère, une huile essentielle qui n'y préexistait point, d'une saveur âcre, brûlante, d'une odeur pénétrante, agréable, qui ressemble à celle de l'acide cyanhydrique.

Huile d'amande. — *Boissons émulsionnées.* — *Looch blanc.*

Amidon (Fécule amylacée) — *Amylum*, Ph.

Poudre blanche, cristalline, sans odeur ni saveur, crépitant sous les

doigts, insoluble dans l'eau froide, l'alcool, l'éther ; existant dans presque tous les végétaux, surtout les phanérogames et plus abondamment dans les céréales ; en grains variant de dimension et de forme suivant le végétal qui les fournit (miscroscope), et servant de principale nourriture aux animaux ; composée de deux substances, l'une tégumentaire insoluble, qui éclate à 50° de chaleur et laisse échapper la seconde, soluble dans l'eau et formant avec elle l'empois ; se convertit en sucre par l'action de l'acide sulfurique étendu, en acide oxalique dans l'acide azotique bouillant ; colorée en beau bleu par l'iode ; ramenée à son état primitif par la potasse. Composée de hydrogène 6,77, carbone 43,55, oxygène 49,68. Thénard. On retire la fécule de la pomme de terre, pour aliment ; et pour les usages pharmaceutiques de l'orge, *Hordeum vulgare*, L., et du froment, *Triticum hibernum*, L., etc.

Injections intestinales.

ANGÉLIQUE. — *Angelica archangelica*, Pentand. digynie, L. — Ombellifères, J. — Bisannuelle.

Tige cylindrique, épaisse, à grandes feuilles décomposées ; racines allongée, grosse, garnie de beaucoup de fibres, brune et grisâtre à l'extérieur, blanchâtre intérieurement ; odeur agréable, musquée ; saveur aromatique, âcre, amère. Laponie, Bohême, le midi de la France. L'angélique cultivée au Jardin des plantes de Paris a paru préférable à celle de Bohême. La plante entière.

Alcoolat de mélisse composé.

ANIS VERT. — *Pimpinella anisum*, Pentandrie digynie, L. — Ombellifères, J. — Plante annuelle. — Cultivée en Italie, en Égypte, en France. — Semences.

Convexes, cannelées ; d'un vert assez foncé ; d'une odeur et d'une saveur aromatique, d'abord un peu piquante, ensuite douce et agréable ; contenant une huile essentielle qui existe dans le péricarpe et qui s'obtient par la distillation, plus légère que l'eau et se figeant à 12° 50 C.

Alcoolat de mélisse composé. — *Sirop de salsepareille*, etc.

ANTIMOINE. — *Stibium* (Régule d'antimoine des droguistes).

Solide, blanc bleuâtre, très brillant ; très cassant et facile à réduire en poudre, fusible au-dessous de la chaleur rouge (425° C.) ; peu ou point volatil ; d'une odeur et d'un goût assez sensibles ; perd un peu de son brillant à l'air libre, et absorbe facilement l'oxygène à une haute température ; décompose avec détonation la vapeur de l'eau lorsqu'il est incan-

descent; texture lamelleuse, et on peut l'obtenir cristallisé en cubes. — Forme trois oxides : le protoxide qui est gris, le deutoxide qui est blanc et le peroxide ou acide antimonique qui est jaune-paille. On le trouve natif à Andreasberg et ailleurs ; on l'extrait ordinairement du sulfure d'antimoine.

Chlorure d'antimoine. — *Sous-antimoniate de potasse* ou *Antimoine diaphorétique*, Ph. — *Voyez* aux Préparations officinales.

Antimoine (Protosulfure d'). — *Protosulfuretum stibii.* — Antimoine cru des droguistes.

En masses, formées de petites aiguilles parallèles, d'un gris bleuâtre et avec éclat métallique, de pesanteur spécifique 4,133 à 4,516, se réduisant en poudre noire, laquelle, projetée sur les charbons ardents, répand une odeur d'acide sulfureux ; se fond au feu sans s'y décomposer. En Saxe, en Hongrie, et commun en France. Composition : antimoine 1,0, soufre 0,356.

Bol antimonial. — *Kermès.*

Argent de coupelle. — *Argentum purum.*

Blanc, très brillant ; pesanteur spécifique 10,475 ; fortement écroui 10,510 ; forme avec l'acide nitrique un sel en lames minces très larges, incolore, caustique, inaltérable à l'air, soluble à peu près dans son poids d'eau à 15° C. et dans une moindre quantité d'eau bouillante ; à une chaleur peu intense, le sel se boursoufle, perd son eau de cristallisation, se fond et se prend par refroidissement en une masse grisâtre remplie d'aiguilles (nitrate d'argent fondu). La dissolution nitrique de l'argent donne, par l'acide hydrochlorique, un précipité blanc, caillebotté, lourd, insoluble dans un excès d'acide nitrique, et très soluble dans l'ammoniaque.

Nitrate d'argent fondu (Pierre infernale). — *Voyez* Azotate d'argent fondu, aux Préparat. offic.

Arnica. — *Arnica montana*, Syngénésie polyg. superfl. L. — Corymbifères, J. — Plante vivace. — Les Fleurs.

D'un beau jaune, larges de 6 1/2 à 7 centimètres.

Analyse chimique par MM. Lassaigne et Chevallier, qui ont attribué à la cytisine que l'on trouve dans l'arnica sa propriété de déterminer le vomissement.

Infusion.

Arrête-Boeuf. — *Ononis spinosa*, Diadelph. décand. L. — Légumineuses, J. — Bugrane, Ph. — Plante vivace.

Extrêmement commun dans les champs incultes et les lieux stériles.

Sa racine. — *Espèces apéritives.* 2

Assafétida. — *Assafœtida*, Ph. — *Ferula assafœtida*, Pentand. digyn. L. — Ombellifères, J.

Suc gommo-résineux obtenu par incision du collet de la racine.

En masses de différentes grandeurs et d'une couleur fauve et brune; parsemées de parties blanches qui passent au violet par le contact de l'air; d'une odeur forte, alliacée, diffusible; de saveur amère, âcre, nauséabonde; se ramollit au feu sans se fondre; l'alcool en dissout environ 0,75, et l'eau 0,25 si on se sert de ce liquide avant d'employer l'alcool. Cent parties ont fourni à l'analyse: résine particulière 65, huile volatile 3,60, gomme 19,44, bassorine 11,66, malate acide de chaux et perte 0,30. Pesanteur spécifique 1,327.

Pilules.

Aunée. — *Enula campana*, Ph. — *Inula helenium*, Syngénésie polyg. superflue, L. — Corymbifères, J. — Plante vivace.

Belle plante qui croît dans les prés et dans les bois humides.

Sa racine. Tubéreuse, épaisse, allongée, de la grosseur du poing, d'un brun rougeâtre à l'extérieur, blanche à l'intérieur; de saveur âcre, amère, aromatique; contient une huile volatile cristallisable, une matière résiniforme; une substance particulière, l'*Inuline*, ayant beaucoup d'analogie avec la fécule ou amidon, différant essentiellement en ce qu'elle n'est pas colorée en bleu par l'iode, mais en jaune comme tous les tissus organisés; de l'albumine, de l'acide acétique libre, du carbonate de chaux, du carbonate de magnésie, de la silice, et quelques traces de fer.

Axonge. — Graisse de porc, *Adeps suilla*. — *Sus scropha*. — Mammifères pachydermes, Cuv.

Voyez le mot aux Préparations officinales.

B.

Bardane — *Arctium lappa*, Syngénésie polyg. égale, L. — Cinarocéphales, J.

Plante bisannuelle, vulgairement nommée *Glouteron*, herbe aux teigneux, croissant sur les bords des chemins et dans les décombres.

Sa racine. Longue, cylindrique et rameuse, pivotante, grosse comme le doigt et plus, brune noirâtre à l'extérieur, blanche à l'intérieur, spon-

gieuse ; odeur herbacée ; saveur douceâtre un peu amère, mucilagineuse. Contient une petite quantité de matière amylacée.

Sa Racine pour décoction.

BAUME DU PÉROU (noir). — *Myroxylum peruiferum*, Décandrie monogyn. L.—Légumineuses, J.

Baume liquide, de la consistance d'un sirop très cuit ; de couleur brune rougeâtre très foncée ; odeur forte de vanille, très agréable ; saveur âcre, chaude, aromatique et amère ; s'enflammant et brûlant quand on le projette sur les charbons ardents ; se dissolvant en totalité dans l'alcool, et formant émulsion à l'aide du jaune d'œuf dans un liquide aqueux.

Analysé par Stoltz : résine brune peu soluble 24, résine brune soluble 207, huile de baume du Pérou, *sui generis*, ni volatile, ni grasse, 690, acide benzoïque 64, matière extractive 6, humidité et perte 9 = 1000.

Thériaque.—Teinture de B. du P.

BELLADONE. —*Atropa belladona*, Pentand. monogyn. L.—Solanées ; J. — Plante vivace des régions tempérées d'Europe ; les bois et les lieux incultes. — Toute la plante.

Racine longue, épaisse, charnue, blanchâtre, rameuse ; tige haute d'un mètre, un peu moins ou un peu plus, cylindrique et rameuse ; feuilles grandes, portées sur de courts pétioles, ovales, aiguës, quelquefois géminées, plus souvent alternes, d'un vert sombre, presque entières ; fleurs solitaires, axillaires aux feuilles et aux divisions caulinaires, campaniformes, d'un pourpre brunâtre ; fruits bacciformes d'abord verts, rouges ensuite et noirs à la maturité, de la grosseur d'une cerise, à deux loges renfermant des graines réniformes logées dans la pulpe.

Vénéneuse. Son suc donne à l'analyse une substance animale, une substance amère et nauséabonde, soluble dans l'alcool ; de l'azotate, du chlorhydrate, du sulfate, de l'acétate, du suroxalate de potasse, de l'acide acétique. Un de ses effets remarquables sur l'économie vivante, est de produire la dilatation de la pupille et de la rendre immobile. Ses antidotes sont l'émétique à forte dose, les boissons acidulées avec les acides végétaux, les mucilagineux ensuite. Ses propriétés vénéneuses s'affaiblissent par la dessiccation.

Poudre.—Extrait.—Onguent de peuplier.

BEURRE.—*Butyrum.*

Substance grasse plus ou moins consistante, en suspension dans le le lait des animaux, récemment trait, se réunissant à sa surface par le repos de ce liquide ; variant à l'infini en odeur, en saveur, en couleur, suivant les aliments digérés par les animaux. Fusible à la température de

36° C.; rancissant à l'air d'autant plus vite qu'il a été mal lavé, et qu'il conserve plus de lait de beurre. Donne à l'analyse les produits des corps gras : stéarine, oléine, matière colorante; de plus butyrine et acide butyrique. (Chevreul, Bussy et Lecanu.) Se conserve assez longtemps par la salaison.

Beurre de Cacao.—Huile fixe concrète, extraite de la semence du Cacao. — *Theobroma cacao*, L. — *Theobroma bicolor*, Humb.—Malvacées, J.—Byttnériacées, R. Brown.

Bistorte.— *Polygonum bistorta.*— Octandrie trigynie, L.—Polygonées, J.—Racine.

Plante vivace, croissant dans les prés humides, même dans l'eau, ses feuilles lancéolées étalées, et ses épis floraux agréablement colorés en rose, dépassant de quelques pouces la superficie des étangs.—La racine noueuse, rugueuse à sa surface, formant plusieurs replis ou courbures très rapprochées, brune à l'extérieur, rose à l'intérieur, de saveur acerbe et astringente. Aussi contient-elle du tannin, de l'acide gallique, de l'acide oxalique et une matière amylacée.

Diascordium.—Espèces astringentes.

Bleu de prusse.—Cyanure double de fer hydraté.—Fourni par le commerce.—*Voyez* aux Préparations officinales.

Bol d'arménie.—Silicate d'alumine ferrugineux.—Bol oriental.

Petites masses onctueuses, happant à la langue, difficiles à se mêler à l'eau, formant pâte avec ce liquide; tissu fin, cassure conchoïde, couleur rouge. Contient beaucoup d'alumine, de la silice et du fer; pesanteur spécifique 1,4 à 2,0.—On le tirait autrefois d'Arménie; on l'a trouvée en Toscane, en Silésie, en France dans les environs de Blois et de Saumur, etc.

Diascordium—Topique.

Borax.—Sous-borate de soude.—*Sub-boras sodicus.*—Vient des Indes et de la Chine sous les noms de *Tinkal*, *Chrysocolle*.—Purifié en Europe d'une espèce de savon à base de Soude qui le salit.

En cristaux demi-transparents, sous forme de prismes hexaèdres comprimés et terminés par des pyramides trihèdres; légèrement efflorescent,

d'un goût alcalin et styptique ; verdit le sirop violat. Entièrement soluble dans six parties d'eau bouillante, et dans vingt fois son poids d'eau à 16° C. fusible dans son eau de cristallisation, et se réduisant par l'action continue du feu en une masse vitreuse qui se ternit à l'air; facilite la fusion des pierres et métaux. L'acide sulfurique versé dans sa solution aqueuse en précipite des écailles cristallines qui sont l'acide borique, et celles-ci dissoutes dans l'alcool, le font brûler avec une flamme verte. Contient : acide borique 34, soude 17, eau 49. Pesanteur spécifique 1,740.

Bouillon blanc. — *Verbascum thapsus*, Pentandrie monogynie, L.—Solanées, J.—Vulg. Molène.

Son innocuité est un caractère remarquable dans la famille des solanées.

Feuilles et Fleurs.—*Espèces émollientes et pectorales.*

Bourgeons de sapin. — *Pinus abies*, Monoécie monadelphie, L. — *Abies excelsa*, *A. pectinata*, DC. Conifères, J.

Décoction.

Bourrache. — *Borrago officinalis*, Pentandrie monogynie, L.—Borraginées, J.—Feuilles et Fleurs.

On a trouvé dans son suc qui est épais et très visqueux une assez grande quantité de nitre, du nitre calcaire et du gluten.

Sucs d'herbes. — *Infusions*, *etc.*

C.

Cachou.—*Mimosa cathecu*, Polygamie monoécie, L. *Fil.* — *Acacia cathecu*, Wild.—Légumineuses, J.

Longtemps inconnu; était appelé *Terra Japonica.* On sait certainement aujourd'hui que c'est l'extrait par décotion dans l'eau de la partie interne et colorée du bois de l'espèce ci-dessus. Il nous est apporté en pains de 3 à 4 onces, à peu près carrés, de couleur rouge terne, à cassure de même nuance, ondulée et souvent marbrée ; sans odeur; saveur astringente sans mélange d'amertume, suivie d'un goût agréable ; poudre ressemblant à celle du quinquina gris ; soluble dans l'eau et dans l'acool, plus dans l'eau chaude que dans l'eau froide. Contient beaucoup de tannin, du mucilage, des fibrilles ligneuses et de l'oxalate de chaux. Celui de Bombay fournit plus de tannin (109 sur 200) que celui du Bengale (97 sur 200) (Davy).

Teinture.—*Bols.*

Café. — *Coffæa arabica.* — Pentandrie monogyn., L. — Rubiacées, J.

Semences dépouillées de leur enveloppe charnue, assez semblables à la cerise.

Infusion.

Camomille romaine. — *Anthemis nobilis*, Syngén. polyg. superfl. L. — Corymbifères, J. — Plante vivace de l'Europe méridionale. — Fleurs.

On préfère celles qui sont doubles. Terminales, à rayons blancs et disque jaune, portées sur de longs pédoncules; calice commun, velu et composé de folioles blanchâtres; contiennent un principe amer, du tannin, une huile essentielle bleu-verdâtre qu'on obtient par la distillation, du camphre.

Infusion.

Camphre. — *Laurus camphora*, Ennéand. monogy. L. — Laurinées, J.

Huile volatile, concrète et cristallisée, de 0,98 de densité.

Blanc, pellucide, légèrement onctueux au toucher, cassant quoique difficile à être réduit en poudre sans l'addition d'un liquide volatil, tel que l'alcool qui en opère un commencement de dissolution; inaltérable à l'air, s'y volatilisant; combustible; saveur amère, âcre, chaude; odeur forte, particulière; cristallisable par sublimation en lames hexagonales ou en pyramides; insoluble dans l'eau, facilement soluble dans l'alcool, dans les huiles, dans les acides; les alcalis purs agissent à peine sur lui. Les acides sulfurique et nitrique en opèrent la décomposition, le premier en le charbonnant et le transformant en une espèce de tannin artificiel, le second en acide camphorique (Bouillon Lagrange). Formé de carbone 74,38, hydrogène 10,67, oxygène 14,61, azote 0,34 (Th. de Saussure). L'huile volatile de térébenthine, saturée de gaz chlorhydrique forme une espèce de camphre artificiel.

Usages pharmaceutiques multipliés.

Cannelle. — *Laurus cinnamomum*, Ennéandrie monogynie, L. — Laurinées, J.

Ecorce des branches dépouillée de son épiderme. Croît dans l'île de Ceylan. Cultivée à l'île de France, à Cayenne, aux Antilles. L'espèce de laurier connu à Ceylan sous le nom de *Rasse corondé*, produit la cannelle la plus recherchée ou la vraie *Cannelle de Ceylan.*

Ecorces minces comme du papier, roulées en tuyaux longs, serrés les uns dans les autres, et formant ensemble des bâtons de la grosseur du doigt, qu'on réunit en faisceaux par un lien; couleur jaune tirant un peu

sur le rouge ; saveur piquante aromatique, un peu sucrée ; contiennent une huile essentielle très suave, jaune, plus pesante que l'eau.

Sous le nom de *Cannelle de Chine*, on trouve une autre espèce qu'on ne doit admettre dans nos pharmacies qu'à défaut de la cannelle de Ceylan : en écorces plus épaisses, souvent seules, de couleur plus foncée, de saveur plus forte, d'une odeur peu suave, rappelant, quoique moins désagréable, l'odeur de la punaise ; ses fascicules sont plus petits, ses bâtons sont plus courts, la superficie en est comme chagrinée, par opposition à celle de la cannelle de Ceylan, qui est lisse. Contient plus d'huile essentielle, et on la préfère lorsqu'il s'agit d'extraire cette huile.

Alcoolats de mélisse et de térébenthine.—Thériaque.—Diascordium—Teinture.—Bols, Pilules, Poudres, etc.

CANTHARIDES.— *Meloë vesicatorius*, L. — *Lytta vesicatoria*, Fabric. — *Coléoptères*, Syst. nat., L. — Trachélides, Cuv.

Insecte à ailes cachées sous deux élytres, oblong, sous-cylindrique, d'un vert doré et d'éclat métallique, antennes noires, filiformes, minces et égales ; odeur âcre, nauséabonde, se communiquant à l'eau dans laquelle on les fait infuser ; vient sur les frênes, les noyers, les chèvrefeuilles, les lilas, les rosiers, les peupliers, les saules, les troënes, etc., dans les régions chaudes et tempérées de l'Europe.

Contient une huile verte, une matière noire insoluble, une matière jaune soluble dans l'alcool et dans l'eau, une matière animale, de l'acide acétique et de l'acide urique, celui-ci seulement dans l'insecte frais, des phosphates de magnésie et de chaux, enfin une matière particulière découverte par M. Robiquet, la Cantharidine, insoluble dans l'eau, soluble dans l'huile, dans l'éther et dans l'alcool bouillant, dont elle se précipite en paillettes cristallines, et dans laquelle réside la propriété vésicante des cantharides.

L'on en fait la récolte aux mois de juin et de juillet. L'odeur nauséabonde qui leur est particulière annonce leur présence sur les arbres ; on secoue les branches sur des draps étendus ; on réunit les cantharides sur un tamis de crin ; on les expose à la vapeur du vinaigre en ébullition, et on les fait sécher et pulvériser avec les précautions requises. — On préfère celles qui ont deux centimètres de longueur (8 à 9 lignes). — On croyait que la cantharidine n'était point attaquée par l'espèce d'Acarus, qui fait sa pâture des cantharides. Cependant il résulterait des observations de M. Farines, pharmacien à Perpignan, que les cantharides vermoulues donnent bien lieu à une légère vésication, mais que la poudre de cantharides saines jouit d'une action beaucoup plus forte.

Le *Meloë proscarabœus*, L., le *Méloë maialis*, L., jouissent de propriétés

analogues à celles de la cantharide. Il en est de même du *Mylabris cichorii* Fabr., noir, tête et corcelet velus, trois bandes jaunes sur les élytres, et qu'on ne trouve guère que dans les pays chauds. Il paraîtrait que ce serait cette dernière espèce dont les anciens se servaient dans les vésicatoires.

CAPILLAIRE DE MONTPELLIER. — *Adianthum capillus veneris*, Cryptogamie, fougères, L. — Fougères, J. — Plante vivace, croissant dans les lieux humides et ombragés.

Remplace le capillaire du Canada, *A. Pedantum*, L., et peut être remplacée, selon les localités, par la Doradille, *Asplenium celerach,* L.; la Doradille des murailles, *Asplenium ruta muraria*, L. la Doradille; polytric, *Asplenium trichomanes*, L.; la Scolopendre, *Asplenium scolopendrium*, L.

CASTOR. — *Castoreum*, Ph. — *Castor fiber*, L. — Mammifères rongeurs, Cuv.

Substance jaune, entrelacée de membranes cellulaires, sécrétée par deux glandes situées dans les poches prépuciales des castors, quadrupèdes vivant en réunions nombreuses dans le nord de l'Asie et de l'Amérique, célèbres en histoire naturelle par la prévision et la sagacité qu'ils mettent à la construction de leurs demeures, en contact par la partie inférieure avec l'eau des rivières, et faites en étages pour préserver les colons des inondations.

Le *Castoreum* est presque fluide dans l'animal vivant, se durcit peu à à peu par son exposition à l'air, devient tenace, prend une couleur plus foncée et l'aspect d'une résine; odeur forte et particulière qui s'affaiblit par la dessiccation; saveur âcre, nauséabonde; soluble dans l'alcool et dans l'éther; son infusion aqueuse verdit les couleurs bleues végétales et fournit un extrait sec d'une couleur d'écaille de tortue. — On a trouvé dans le *Castoreum* provenant d'un castor pris en Gueldre, sur la rive orientale de l'Yssel, 1/11 d'huile éthérée, 1/4 de cholesterine et un peu de résine, 1/4 de chaux, 1/6 de tissu cellulaire, de la soude, du phosphate de soude, de l'oxide de fer. Les follicules sont souvent réunis à l'aide d'un ligament naturel.

Thériaque. — Pilules de Cynoglosse. — Teinture.

CENTAURÉE (Petite). — *Gentiana centaurium*, Pentandrie monogynie, L. — *Erythræa centaurium,* Rich. — *Chironia centaurium*, Smith. — Gentianées, J. — Annuelle. — Sommités fleuries.

Espèces amères.

CERFEUIL. — *Scandix cerefolium*, Pentandrie digy-

nic, L.—Ombellifères, J.—Annuelle.— Feuilles et sommités fraîches.

Sucs d'herbes.

Cévadille.—*Veratrum sabadilla*, Retz.— Polygamie monoécie, L.—Joncinées, J.—Colchicacées, DC. —Capsules avec leurs graines.

Pulvérisées grossièrement, font périr les pous. Cet emploi n'est pas sans quelque danger, car on l'a vu produire des maux de tête et des vertiges.

C'est un poison éminemment narcotique, dont l'activité dépend de la Vératrine, alcali végétal, découvert dans la cévadille par MM. Pelletier et Caventou.

Sert à l'extraction de la *Vératrine.*

Charbon animal. — Charbon d'os. — Noir animal. — Noir d'ivoire.

Employé pour décolorer les sucres, clarifier les eaux bourbeuses et les désinfecter, pour empêcher les eaux stagnantes de se corrompre.

Purifié par des lavages réitérés et par son ébullition dans l'acide chlorhydrique, et desséché, il ne dégage point de bulles gazeuses par le même acide, et celui-ci éprouvé après l'expérience par l'ammoniaque ou par le sesqui-carbonate de la même base, ne précipite rien.

Chardon bénit. — *Centaurea benedicta*, Syngénésie polygamie frustranée, L. — Cinarocéphales, J. — Annuelle. — Des départements méridionaux de la France.

Herbe et sommités dans les *Espèces amères.*

Chaux. — Chaux vive. — *Calx viva*, Ph. — Oxide de calcium.

Légèrement grisâtre, caustique; absorbe promptement l'humidité et le gaz carbonique, se gonfle et devient pulvérulente; se fond au chalumeau de Brooks; est décomposable par la pile galvanique; se combine, à une température graduée, avec une faible portion de soufre; forme un sel insoluble avec l'acide oxalique.— Contient : oxigène 28,16, calcium 71,84; pesanteur spécifique 2,3.—A l'état d'hydrate, elle est blanche, se dissout dans 450 parties d'eau, et cette solution est connue sous le nom d'Eau de chaux, *Aqua calcis*, Ph.; elle s'emploie à l'extérieur; on la prescrit quelquefois pour l'usage interne à la dose de 50 à 100 grammes délayés

dans le petit-lait, ou dans toute autre boisson appropriée. *Voyez* Chaux, aux Préparations officinales.

Eau de chaux. — Ammoniaque liquide. — Hydrate de potassium.—Soude caustique liquide.

CHÊNE ROURE. — Chêne rouvre.— *Quercus robur*, Monoécie polyandrie, L. — Amentacées, J. — *Décoction* de l'écorce ou tan pour *lotions* et *bains locaux.*

CHICORÉE SAUVAGE. — *Cichorium intibus*, Syngénésie polygamie égale, L.—Chicoracées, J.

Racine.—Feuilles.—*Espèces amères.*

CHIENDENT.— *Triticum repens*, Triandrie digynie, L. —Graminées, J.—Vivace, abonde sur le bord des champs. — Racine. — Saveur douceâtre un peu sucrée.— *Tisane commune.*—On lui substitue la racine du Cynodon, Chiendent Pied-de-poule, *Cynodon dactylon*, Rich.—*Panicum dactylum*, L.

CIGUË ORDINAIRE *ou* GRANDE CIGUË.—*Conium maculatum*, Pentandrie monogynie, L.—Ombellifères, J. — Bisannuelle.

Racine blanche, pivotante, marquée de stries circulaires rapprochées, et recouverte d'une chevelure très fine; tige lisse, fistuleuse, avec des taches d'un pourpre foncé, surtout vers la partie inférieure. Cette plante exhale une odeur fétide et nauséeuse qui devient plus sensible quand on la frotte entre les doigts.

On combat ses effets délétères en faisant vomir, et en employant ensuite abondamment les acides végétaux.

L'*herbe* récoltée avant l'épanouissement des fleurs.

Extrait et *Emplâtre de Ciguë.*

CINABRE. — *Cinnabaris*, Ph. — Sulfure rouge de mercure.—*Sulfuretum hydrargyri.*

Natif, ou fabriqué de toutes pièces par le mélange et la combinaison du mercure avec le soufre. Ce dernier, qui est celui qu'on livre dans le commerce, est en pains composés d'aiguilles, d'un éclat métallique, et avec une teinte grise tirant sur le violet; sa couleur devient d'un rouge brillant par la pulvérisation et la porphyrisation; il forme alors le *vermillon.* Sans saveur, inaltérable à l'air, insoluble dans l'eau et dans l'acide chlorhydrique; composé de mercure 1, soufre 0,16, pesanteur spécifique

10,213. Distillé avec moitié de son poids de limaille de fer, il fournit le mercure à son état de pureté.

Fumigations sèches.

CIRE JAUNE. — *Cera flava.* — *Apis mellifera*, Hyménoptères, L.

CIRE BLANCHE.

Substance concrète qu'on peut regarder comme une espèce d'huile fixe, fournie par les rayons des abeilles ; odeur assez aromatique qu'elle perd en la faisant blanchir au contact de l'air humide ou du chlore liquide; cassante quand elle est froide ; fusible à 61° C. quand elle est jaune, et seulement à 68° après avoir été blanchie; bout et s'évapore au delà du terme de sa fusion, et si on la chauffe au rouge, la vapeur s'enflamme ; insoluble dans l'eau ; presque insoluble dans l'alcool et dans l'éther froid, peu soluble dans ces deux derniers liquides chauds, et se précipitant en très grande partie de la solution par le refroidissement; se dissout facilement dans les huiles fixes et volatiles à l'aide de la chaleur ; se combine avec les alcalis fixes; les acides n'ayant que très peu d'action sur elle. — Pesanteur spécifique de la cire jaune 0,9600 et de la cire blanche 0,9662.

Oléo-cérats.— Onguents.— Emplâtres.— Pommade au garou.—Eponges préparées.

CITRONS.—Fruit du Citronnier.—*Citrus medica*, Polyandrie icosandrie, L.—Hespéridées, DC.

Originaire de l'Inde orientale au delà du Gange; introduit, dit-on, dans l'Asie Mineure et sur les bords de la Méditerranée par les musulmans à l'époque où les califes étendirent leurs conquêtes jusqu'au pied des Pyrénées. Ce n'est que postérieurement au siècle de Virgile et de Pline qu'on le cultiva en Italie.

Limonade citrique.

COCHLÉARIA OFFICINAL. — *Cochlearia officinalis*, Tétradynamie siliculeuse, L.—Crucifères. J.

Plante annuelle, âcre, amère; contient une substance analogue au gluten, une petite quantité d'huile volatile et un peu de matière résineuse.

Alcoolat de cochléaria.—Sucs d'herbes.

COLCHIQUE.—*Colchicum autumnale*, Hexandrie monogynie, L.—Joncinées, J.—Colchicacées, DC.

Plante commune dans les prairies humides de l'Europe; fleurs purpurines assez semblables à celles du safran, commençant à paraître dès le mois de septembre.

Le bulbe charnu à l'état frais (Storck).

Contient : une matière grasse formée de stéarine, d'élaïne et d'un acide volatil particulier, de vératrine, d'un principe colorant jaune, de gomme, d'amidon, d'inuline en abondance, de ligneux (Pelletier et Caventou).

Alcoolé.

Colophane. — *Pinus sylvestris*, Monoécie monadelphie, L. — Conifères, J.

Résidu de la distillation de la térébenthine pour en extraire l'huile essentielle.

Emplâtres. — Onguents, etc.

Consoude (grande). — *Symphytum officinale*, Pentandrie monogynie, L. — Borraginées, J.

Racine de la plante. Vivace, croissant dans les lieux incultes, surtout dans les terrains humides et marécageux.

Les sels de fer dans sa décoction annoncent la présence de l'acide gallique; cette racine contient aussi une assez grande quantité de mucilage.

Décoction.

Copahu (Baume, et mieux Térébenthine de). — *Copaïfera officinalis*, Décandrie monogynie. L. — Légumineuses, J. — Le Brésil, la Guyane.

Suc résineux, liquide, limpide, incolore, de consistance huileuse au moment où il découle de l'arbre par des trous de tarière que l'on y fore à cet effet; jaunit ensuite peu à peu et devient aussi épais que le miel; d'une odeur aromatique forte, de saveur âcre, amère, tenace. — Distillé avec de l'eau, il donne presque la moitié de son poids d'une huile volatile incolore, très limpide, soluble dans huit parties d'alcool, pesant spécifiquement 0,900; il reste dans la cornue, au fond de la liqueur aqueuse une matière jaune grisâtre, qui se dessèche et devient cassante par son exposition à l'air, et qui a tous les caractères d'une résine dont la pesanteur spécifique est 0,95.

Souvent altéré par les droguistes; ils y mêlent des huiles, surtout celle de ricin qui, de même que le copahu, est soluble dans l'alcool. On reconnaît la fraude par plusieurs moyens : 1° en soumettant une petite quantité de copahu à l'ébullition dans beaucoup d'eau; la résine qui restera, desséchée, sera cassante si le copahu est pur, et elle conservera d'autant plus de mollesse qu'il aura été mélangé à une plus forte proportion d'une huile quelconque; la solution parfaite de cette matière dans l'alcool indiquera que c'est avec l'huile de ricin qu'a été opérée la sophis-

tication ; la solution partielle, que c'est avec une autre huile fixe que l'huile de ricin (Henry).

2° En délayant une partie de sous-carbonate de magnésie dans quatre parties de copahu, et abandonnant au repos. Peu d'heures après, le mélange prend l'aspect et la transparence d'une solution de gomme arabique si le copahu est pur; il reste d'autant plus opaque qu'il contient une plus forte quantité d'huile étrangère (Blondeau).

3° Le même effet a lieu en prenant de l'ammoniaque à 22°, au lieu de magnésie, et agitant les deux liquides dans un flacon bouché. Il est bien d'expérimenter à la température de 10 à 15° C. (Planche).

4° En séparant l'huile essentielle de copahu, sans distiller, par la saponification de la résine (Ader). Prenez copahu 100 parties, alcool rectifié 100 parties, solution de soude caustique à 38° 37,25 parties, remuez à plusieurs reprises, pour faciliter l'action de la lessive sur la résine et ajoutez 250 parties d'eau. L'huile essentielle se dégage par le repos, et gagne la surface dans la proportion de 0,44 du copahu soumis à l'épreuve s'il est pur. Ce procédé a le double avantage de procurer l'huile volatile, sans détriment pour les ustensiles, s'imprégnant, dans la distillation, d'une odeur persistante, qui les rend impropres à tout autre service, et de faire apprécier la pureté du copahu. Celui-ci analysé par Gerber et Stolze, a donné : huile volatile 32 à 47, résine jaune 38 à 52, résine visqueuse 1,65 à 2,13.

5° Versez une ou deux gouttes de copahu sur du papier, et l'exposez à distance au-dessus de charbons ardents ; il reste une tache homogène et translucide si le baume est pur, entourée d'une auréole grasse s'il est mêlé d'huile (Berzélius).

Lorsque le commerce ne peut fournir les quantités nécessaires à la consommation, ce qui arrive quelquefois, et devient l'occasion de sophistications du copahu, contre lesquelles nous cherchons à prémunir les officiers de santé militaires, on peut le remplacer par la térébenthine.

Potion de Choppart.—Bol et *Pilules de Copahu.*

COQUELICOT. — *Papaver rhœas*, Polyandrie monogynie, L.—Papavéracées, J.

Pétales rouges; si commun dans les champs cultivés, aux approches de la moisson.

Espèces pectorales.

CORIANDRE cultivée. — *Coriandrum sativum*, Pentandrie digynie, L.— Ombellifères, J.

Semences ; contiennent une huile essentielle blanche plus légère que l'eau.

Alcoolat de Mélisse composé.

CORNE DE CERF. — *Cervus elaphus*, Mammifères ruminans, L.—Les bois du cerf, râpés.

Décoction avec la corne de cerf.

CRAIE.—Marbre. Sous-carbonate de Chaux.—*Sub-carbonas Calcis.*

Se dissout intégralement dans l'acide chlorhydrique; la solution, soumise à l'ébullition, ne précipite rien sous l'instillation de l'ammoniaque.

Acide carbonique.—Sous-carbonate d'Ammoniaque.

CRÊME DE TARTRE. — Sur-tartrate *ou* Bitartrate de Potasse.—*Potassæ bitartras.*

Acide tartrique.—Tartrate de Potasse et d'Antimoine, etc.

CRÉOSOTE.

Oléagineuse, incolore; odeur spéciale; translucide; entrant en ébullition à 397°; ne se congelant point à 50° — 0; soluble dans l'acide acétique. *Voyez* aux Préparations officinales.

CRESSON DE FONTAINE. — *Sisymbrium nasturtium*, Tétradynamie siliculeuse, L. — Crucifères, J. — L'herbe fraîche.

Sucs d'Herbes.

CROTON TIGLIUM. — *Croton tiglium*, Monoécie monadelphie, L.— Euphorbiacées, J.

Semences.

Huile par expression. *Voyez* aux Préparations officinales.

CURCUMA. —*Terra merita* — *Curcuma longa*, Monandrie monogynie, L.—Amomées, J.

Racine contenant une matière colorante jaune qu'elle cède à l'eau par décoction. Du papier, que l'on y plonge à plusieurs reprises, s'y teint, et devient, quand on l'a fait sécher, un excellent réactif pour reconnaître la présence des alcalis, en se colorant en rouge brun, que les acides ramènent au jaune. M. Chevreul a appelé *Curcumine* la matière colorante du Curcuma.

CYNOGLOSSE OFFICINALE. *Vulg.* Langue de chien.— *Cyno-*

glossum officinale, Pentandrie monogynie, L. — Borraginées, J.—Bisannuelle.—Commune partout. — Écorce de la racine.

Pilules d'Opium composées (*Pilules de Cynoglosse*).

CYNORRHODONS.—*Rosa canina*, Icosandrie polygynie, L. — Rosacées, J.

Fruits mûrs du rosier sauvage ou églantier.

On pourrait au besoin, les localités s'y prêtant, remplacer la conserve de roses par la conserve de ces fruits.

D.

DICTAME DE CRÈTE. — *Origanum dictamnus*, Didynamie gymnospermie, L. — Labiées, J. — Feuilles et sommités fleuries.

Diascordium.

DIGITALE POURPRÉE. — *Digitalis purpurea*, Didynamie angiospermie, L.—Personées, J.—Scrophularinées, R. B. — Antirrhinées, Balbis, F. L.

Feuilles, cueillies sur pied, de la plante bien vivace, et desséchées avec soin.

L'action physiologique de la digitale a fait le sujet de controverses entre les médecins sans que les chimistes aient encore apporté beaucoup de lumière sur les questions soulevées; elle a pourtant été l'objet de différents travaux qui auraient mis à découvert une substance particulière que l'on a nommée *Digitaline;* mais ses propriétés chimiques, ou actives sur l'économie, n'ont pas été suffisamment constatées. La digitale serait une plante des plus précieuses du continent européen, si les succès de son emploi, vantés par les uns, étaient devenus des articles de foi dans la pratique de la médecine, et si ces succès n'avaient été mis en doute et même contestés par d'autres.— Son administration exige de la circonspection; on la donne en infusion, de 5 décigrammes jusqu'à 6 grammes dans une pinte de liquide; en teinture éthérée, à la dose de 10 à 20 gouttes dans une potion par cuillerée; en poudre, progressivement depuis un 1/2 déc[illegible]me en augmentant suivant l'indication.

Douce-Amère. — *Solanum dulcamara*, Pentandrie monogynie, L. — Solanées, J.

Arbrisseau sarmenteux, croissant dans les haies.

Rameaux d'un an, récoltés au printemps et en automne, fendus et séchés.

Décoction.

E.

Eau. — Oxide d'hydrogène. — *Oxydum hydrogenii*, *Aqua.*

Un des agents principaux de la médecine; forme le véhicule d'un grand nombre de médicaments; s'emploie à l'extérieur en bains, fomentations, lotions, etc.

L'eau est transparente, incolore, inodore, et sans saveur; se solidifie en glace au-dessous de 0 C. et R., et se dilate en se solidifiant; dissout un grand nombre de corps; s'interpose entre leurs molécules ou se combine avec elles jusqu'à devenir partie essentielle du composé; quelques corps la décomposent à froid, d'autres ont besoin du concours de la chaleur et de la lumière; composée en poids : oxigène 88,29, hydrogène 11,71 = 1 atome d'oxigène, 2 atomes d'hydrogène. Sa densité à 4°, 44 C. environ, est à son maximum; 1 décimètre cube pèse alors 18827,15 grains, valeur adoptée pour le poids du kilogramme; et 1 centimètre cube exprime l'unité de poids, appelée gramme; dans cet état de condensation, elle est regardée comme le terme de comparaison de la pesanteur spécifique des solides et des liquides. Chauffée à 100°, sous la pression de 0,76, elle bout, et passe à l'état de *vapeur aqueuse;* saturée de sel marin à 15°, elle bout à 107,4 environ, sous la même pression.

L'eau, pour être potable et salubre, ne doit point être altérée par des matières organiques putréfiées; doit contenir une petite quantité d'air, et très peu de sels. Celle qui est chargée de sels calcaires cuit mal les légumes, et dissout incomplétement le savon; l'oxalate d'ammoniaque produit un précipité abondant dans les eaux séléniteuses; le nitrate d'argent dans celles qui contiennent des chlorhydrates; l'azotate de barium dans celles qui contiennent des sulfates.

On agite les eaux pour les aérer; on filtre avec le sable, des pierres ponces, etc., celles qui sont limoneuses; on y ajoute du charbon pour celles qui contiennent des matières organiques putréfiées, etc. Cette dernière pratique peut être facilement mise en œuvre par les soins des chirurgiens-majors, dans les camps, au moyen des tonneaux vides qui ont servi à transporter des liquides pour la consommation des troupes, en mettant dans le fond, jusqu'au tiers ou plus, des couches successives de sable et

de charbon. On obtient de cet appareil de filtration extemporané, de l'eau d'une limpidité parfaite, de limoneuse ou saumâtre qu'elle était auparavant.

On remplace au besoin l'eau distillée par l'eau de pluie recueillie en plein air après que la pluie a duré quelque temps. *Voyez* Eaux distillées, Eaux minérales, Boissons, etc.

EAU-DE-VIE. *Voyez* Alcool.

ENCENS.—Oliban.—*Thus*, *Olibanum*, Ph.—*Boswelia serrata*, Décandrie monogynie, L.— *B. thurifera*, Roxburgh. —Térébinthacées, J.

Gomme-résine sous la forme de gouttes oblongues, blanchâtres, cassantes, pellucides et poudreuses en dehors; saveur un peu âcre et un peu amère; odeur aromatique agréable, surtout quand on la brûle. 100 parties ont fourni : huile volatile ayant l'odeur et la couleur de l'écorce de citron 8, résine semblable à la poix résine et répandant une odeur agréable quand on la brûle 56, gomme 30, matière insoluble dans l'eau et dans l'alcool 6. Sa cendre est blanchâtre, et contient du phosphate, du carbonate, du sulfate de chaux, et du chlorure de calcium.

Cette notice s'applique à l'encens indien. On en apporte aussi d'Afrique, mais beaucoup moins pur, et d'origine très vaguement désignée par les auteurs. Forskal l'attribuait à l'*Amyris kafal*, Linnæus à plusieurs espèces de genévrier, *Juniperus lycia*, L. et au *Juniperus thurifera*, L. On répand dans le commerce, sous le nom d'encens, un grand nombre de substances résineuses et térébinthinacées. C'est à l'espèce premièrement mentionnée qu'on donne la préférence dans les pharmacies militaires, pour la faire entrer dans les *Pilules de Cynoglosse*, la *Thériaque* et l'*Emplâtre de Vigo*.

ÉPINEVINETTE. — Berbéris, Ph. — *Berberis vulgaris*, Hexandrie monogynie, L.—Berbéridées, J.

Arbrisseau des pays montagneux de la France, remarquable par ses baies rouges, ovales, à deux semences, de saveur aigrelette et pouvant fournir dans les localités une boisson très agréable. Ses racines et son bois renferment un principe colorant jaune employé dans la teinture.

Ses Semences, très astringentes, entrent dans la composition du *Diascordium*.

ÉPONGE des boutiques. —*Spongia officinalis*, L.—Zoophytes, Polypes à polypiers, Cuv.

Polypier flexible, formé de fibres très rarement solides, plus ou moins élastiques, d'une extrême ténuité, anastomosées ou agglutinées entre

elles, s'imbibant d'eau avec facilité dans l'état sec, et enduites dans l'état vivant d'une matière gélatineuse qui disparaît après la mort du polype.

Les éponges sont abondantes dans la Méditerranée, et surtout dans les parages de l'archipel grec, fixées sur les rochers et indistinctement sur tous les corps solides du fond de la mer à des profondeurs très variables. La pêche en est faite par les habitants de ces îles, qui les livrent au commerce après les avoir débarrassées de la matière gélatineuse dont elles sont enduites dans leur état frais. On les distingue d'après leur tissu fin ou grossier, en plusieurs sortes plus ou moins estimées, variant de prix depuis 3 et 4 francs le demi-kilogramme pour les éponges communes, et de 60 à 80 francs pour les éponges fines. Ce sont ces dernières seulement que l'on prépare en pharmacie, à la ficelle ou à l'eau, et à la cire, pour les usages de la chirurgie.

M. Gaulthier de Claubry a reconnu la présence de l'iode dans le charbon d'éponges, ce qui explique son efficacité, constatée bien longtemps avant la découverte de ce métalloïde, contre l'engorgement de la glande tyroïde ou le goître.

F.

Fenouil.—Aneth doux, Ph.—*Anethum fœniculum*, Pentandrie digynie, L.—Ombellifères, J.

Plante vivace de la France méridionale, douée d'une odeur aromatique très agréable, dont les feuilles et les fruits surtout donnent à la distillation une huile volatile que l'on employait autrefois en médecine comme excitante.

Sa Racine longue, blanche, de la grosseur du doigt, de saveur aromatique très douce, est l'une des racines apéritives.

Espèces apéritives.

Fer (Limaille de).—*Limatura martis*, Ph.

Récemment préparée et réduite par la porphyrisation en molécules très ténues, elle doit être conservée dans des bocaux bien fermés, hors de l'influence de l'air humide; forme la rouille lorsqu'elle s'oxide et se combine avec l'acide carbonique; on préfère la limaille des épingliers. Les limailles de fer contiennent souvent des molécules cuivreuses; les pharmaciens doivent porter la plus scrupuleuse attention sur cet objet important.

Tartrate de potasse et de fer.—Iodure de fer.—Cyanure double de fer hydraté.—Oxide noir de fer.—Oxide de fer hydraté.

FOLLICULES de SÉNÉ. — Fruit de la Casse lancéolée. — *Cassia lanceolata*, L.

Sirop dépuratif du baron Larrey. — *Voyez* Séné.

FOUGÈRE MALE. — *Polypodium filix mas.* — Cryptogamie fougères, L. — Fougères, J.

Commune dans les bois humides et ombragés de toute l'Europe. — Son Rhizome ou souche souterraine, qu'il faut recueillir en été, nourrit alors plus qu'en toute autre saison; de cassure franche, de couleur verte, et d'odeur spéciale; saveur âpre, légèrement amère; fournissant à l'éther 0,10 d'une matière oléo-résineuse particulière, qui semble tenir de la cire et de la résine; contenant aussi du tannin et de l'acide gallique.

Décoction. — *Poudre vermifuge.*

FRAISIER des bois. — *Fragaria vesca*, Icosandrie polygynie, L. — Rosacées, J.

Plante vivace, croissant dans les bois et les buissons, et cultivée dans les jardins.

Sa Racine, légèrement amère, est un peu astringente.

Espèces apéritives.

FROMENT cultivé. — Blé. — *Triticum sativum*, *hybernum*, *æstivum*, etc., Triandrie digynie, L. — Graminées, J.

Le blé occupe le premier rang parmi les végétaux alimentaires; sa culture universelle de temps immémorial a fait perdre de vue sa véritable patrie, quoique la plupart des botanistes assurent qu'il est originaire du grand plateau de Tartarie.

La farine de froment, séparée du son, a fourni sur 100 parties : amidon 74,5, matière gommeuse et sucrée 12, gluten 12,5, résine jaune 1. Le climat, la qualité du terrain, et plusieurs autres causes influent sur les quantités respectives de ces produits; il paraît que le gluten, cette substance végétale dont la nature chimique a tant d'analogie avec les matières animalisées, abonde d'autant plus dans le froment, selon Davy, que cette plante a crû dans une contrée plus méridionale.

Les aperçus analytiques pouvant être utiles dans les contestations qui pourraient s'élever sur les qualités de farines employées au service des troupes, nous indiquons le résultat des essais qui ont été faits sur les farines de grains avec lesquelles on sophistique quelquefois celle de froment, la seule qui doive, d'après les règlements actuellement en vigueur, être employée à la confection du pain de munition : le Seigle, *Secale cereale*, L. amidon 61,1, sucre 5,3, gluten 9,5, mucilage 11,1, albu-

mine 3,3, reste de son ou d'écorce 6,5, perte 5,4; le gluten de seigle est plus soluble et moins tenace que celui du froment.—La farine d'orge, *Hordeum vulgare*, L. amidon 32, hordéine 55, extrait gommo-sucré 9, gluten 3, résine jaune 1. — La pomme de terre, *Solanum tuberosum*, L. dans laquelle on trouve beaucoup d'amidon, ne contient point de gluten, et il en existe peu dans les pois, *Pisum sativum*, L. les fèves, *Vicia faba* L. les haricots, *Phaseolus vulgaris*, L., etc., dans lesquels la partie amylacée est assez considérable.

On fait entrer pour 2/3 les farines de céréales dans les cataplasmes émollients; elles servent seules à leur composition lorsqu'on ne peut disposer de tourteau ou de farine de graine de lin, de feuilles de mauve et autres plantes émollientes.

Décoction panée.

Fumeterre.—*Fumaria officinalis*, Diadelphie hexandrie, L. — Papavéracées, J. — Fumariées, DC. — Plante annuelle très commune.— L'Herbe sèche et récente.

La fumeterre à petites fleurs, *Fumaria parviflora*, L. la fumeterre à épis, *Fumaria spicata*, L. peuvent remplacer la fumeterre officinale.

Espèces amères.—Sucs d'herbes.

G.

Gaiac officinal. — *Guajacum officinale*, Décandrie monogynie, L.—Rutacées, J.—Zygophyllées, DC. — Arbre du Brésil, des Antilles, etc. — Râpure du bois.

Bois très pesant et très dur, d'un jaune de buis vers le bord et d'un brun verdâtre aux parties plus internes; répand en brûlant une odeur aromatique très agréable. De son écorce découle spontanément ou par incision la résine connue sous le nom de résine de gayac, Guayacine (Brandes).

Tisane sudorifique.

Galanga officinal. — *Kæmpferia galanga*, *Maranta galanga*, Monandrie monogynie, L.—Balisiers, J. —Amomées, DC.—Drymyrrhizées, Ventenat.

Tige souterraine, fibreuse, bulbe arrondi, solide, blanc, recouvert d'écailles qui sont les débris des feuilles des années précédentes; ayant l'apparence d'une racine tubéreuse, noueuse, presque articulée, contournée,

dure, de l'épaisseur du doigt, brune en dehors et marquée de lignes blanchâtres, intérieurement d'un rouge pâle; de saveur âcre, chaude, un peu amère; odeur suave. On préfère la petite espèce, *Galanga minor*, Ph., à cause de sa plus grande activité. 500 grammes ont fourni 4 grammes d'huile volatile, qui prend, dit-on, la consistance du camphre, et une quantité assez considérable d'un extrait résineux, piquant. De l'île de Java, du Malabar; le petit, de la Chine.

Alcoolat de térébenthine composé.

GALBANUM. — *Bubon galbanum*, Pentandrie monogynie, L. —*Selinum galbanum*, Sprengel.—Ombellifères. J

Gomme résine apportée de l'Orient, que l'on attribue généralement à cette espèce, mais dont l'origine, selon quelques critiques, serait encore incertaine.

En masses tenaces, grumeleuses, composées de larmes, gris jaunâtre et gris rougeâtre, entremêlées d'autres larmes plus blanches, semi-pellucides et luisantes; odeur forte et point agréable; saveur âcre et amère; se ramollissant par la chaleur; se dissolvant en partie dans l'eau, dans le vinaigre et dans le vin; l'alcool en dissout les 3/5 de son poids. La résine chauffée à 120° C. fournit une huile d'un beau bleu d'indigo, qui se dissout dans l'alcool, et lui communique sa couleur. Contient : résine 66,86, gomme 19,28, bois et autres corps étrangers 7,52, huile volatile et perte 6,34; quelques traces de malate acide de chaux (Pelletier).

Thériaque. — Diascordium. — Alcoolat de mélisse.—Emplâtres.

GAROU. — Sain-Bois, Ph. — *Daphne gnidium*, Octandrie monogynie, L.—Thymélées, J.

Arbuste de la France méridionale dont l'écorce est épispastique ainsi que celle de ses congénères, *Daphne mezereum*, L. ou Bois-gentil; et le *Daphne laureola*, L. ou Lauréole, qui la remplacent sans inconvénient.

On fait tremper la tige dans l'eau tiède ou dans le vinaigre pendant une demi-heure, on fend ensuite longitudinalement et on enlève l'écorce.

Pommade de garou.—Exutoires.

GENÉVRIER commun (Baies du). — *Juniperus communis*, Dioécie monadelphie, L.—Conifères, J.

Ont une saveur amère un peu âcre, contiennent une matière gommo-résineuse aromatique; fournissent une huile volatile verte pesant spécifiquement 0,611.

Extrait.

GENTIANE jaune.—*Gentiana lutea*, Pentand. digyn. L. — Gentianées, J.—Belle plante vivace des Alpes, des Pyrénées, des Vosges, etc. — Racine sèche.

Elle contient, outre le principe amer, du mucilage et un peu de résine. En Allemagne, la gentiane pourprée, *Gentiana purpurea*, L. est employée aux mêmes usages. On attribue des propriétés analogues à la gentiane croisette, *Gentiana cruciata*, L. à la gentiane amarelle, *Gentiana amarella*, L. à la gentiane des champs, *Gentiana campestris*, L. et l'on a remarqué que l'amertume de ces plantes est plus intense à mesure que les lieux qu'elles habitent naturellement sont plus élevés.

Vantée de tous temps, et jouissant d'une réputation médicale méritée, il en été fait et publié plusieurs analyses. MM. Henry et Caventou en ont retiré, 1° un principe colorant difficile à fixer; 2° un principe amer, jaune, cristallin (*Gentianin*); 3° un principe analogue à la glu; 4° une matière huileuse verdâtre; 5° un acide organique libre; 6° du sucre incristallisable, lequel fournit de l'alcool par la fermentation, et donne à l'extrait une odeur sensible de caramel; 7° de la gomme; 8° une matière colorante jaune; 9° du ligneux.

La gentiane doit probablement ses propriétés au gentianin, mais la nature de ce principe n'est pas bien déterminée.

Extrait.—Thériaque.—Diascordium.—Teinture.—Décoction.

GINGEMBRE.— *Amomum Zingiber*, Monandrie monogynie, L.—Balisiers, J.—Drymyrrhizées, Ventenat. —*Zingiber officinale*, Roscoe et Rich.—Tige souterraine d'une plante des Indes, transportée et cultivée à Cayenne et aux Antilles.

Tuberculeuse, noueuse, irrégulièrement coudée, coriace, et en morceaux de la grosseur du doigt, tantôt isolés, tantôt réunis à la suite les uns des autres, ou partant du même point; blanche à l'extérieur quand elle est fraîche, grisâtre et rugueuse après la dessiccation; intérieurement blanche et parsemée de points jaunes et bruns; saveur âcre, amère et piquante; odeur aromatique assez forte; l'analyse a donné une matière résineuse, une sous-résine, une huile volatile d'un bleu verdâtre; de l'acide acétique libre, de l'acétate de potasse, de l'osmazôme, de la gomme, une matière végéto-animale, de l'amidon en assez grande proportion et du ligneux (Morin).

Alcoolat de Térébenthine.—Thériaque.—Diascordium.

GIROFLE.—Gérofle.—Clous de Girofle, Ph.—*Caryophyllus aromaticus*, Icosandrie monogynie, L.—Myrtées, J.—Boutons des fleurs du Giroflier, grand et bel arbrisseau originaire des Moluques.—Cultivé aux îles de France, de Bourbon, à Cayenne et aux Antilles.

Calice servant de support aux pétales non développés; ceux-ci arrondis autour des étamines et du pistil en petite tête qui tombe souvent dans les manipulations et le transport; il ne reste alors que le fût, c'est-à-dire le tube du calice soudé avec l'ovaire, assez semblable à un petit clou; de là, son nom.

Huileux, de couleur de tan, plus ou moins foncée; ridés, pesants, longs d'un centimètre et demi à deux centimètres (6 à 8 lignes); d'une odeur forte d'œillet, *Dianthus caryophyllus*, L. de saveur aromatique, chaude, âcre et un peu amère; reconnaissables à leur calice quadriparti, à leur corolle tétrapétale et à leur baie sous-disperme, particularités qu'on peut apercevoir plus facilement en les faisant digérer dans l'eau tiède; contenant un sixième à un quart de leur poids d'une huile essentielle incolore lorsqu'elle est récente, d'une saveur aromatique brûlante, pesant spécifiquement 1,034, et une matière résineuse, âcre et chaude (Lodibert et Bonastre). L'huile devient bientôt jaune et successivement presque rouge par le contact de la lumière, n'a point l'âcreté que l'on remarque dans celle du commerce, à laquelle il est probable que l'on ajoute le principe résineux des clous de girofle, que l'on extrait du résidu de la distillation en le faisant digérer dans l'alcool. L'analyse en a retiré : huile essentielle 180, matière extractive astringente 170, gomme 130, résine 60, fibre végétale 280, eau 180, = 1000 (Tromsdorff).

Cette notice s'applique aux clous de girofle des Moluques; ceux des Antilles leur étant fort inférieurs, plus grêles, plus allongés, plus secs et moins aromatiques, effet sans doute des climats plus ou moins propres à la culture.

On mêle quelquefois les clous de girofle épuisés avec ceux qui sont dans leur état naturel, lesquels rendent aux premiers une partie de leur odeur et de leur saveur. Cette sophistication ne doit point échapper à la vigilance des pharmaciens.—Les fruits du giroflier venus à maturité et remplis de leurs graines sont connus sous les noms d'Anthofles, Clous matrices, Mères de girofle, *Anthophylli*.

Alcoolats de Térébenthine et de Mélisse.—Vin d'opium de Sydenham.

GOMME ADRAGANTH.—*Astragali spinosi*, Diadelphie

décand. L. — *A. tragacantha*, L. — *A. gummifer*, Labillardière. — *A. verus*, Olivier. — *A. creticus*, Lamarck.—*A. cristatus*, Wild.— *A. massiliensis*, —*A. poterium*, etc. — Légumineuses, J.— Gomme exsudant spontanément à travers l'écorce des arbustes à pétioles épineux du genre Astragale, par l'expansion du suc propre, pendant les chaleurs de l'été, dans les contrées orientales du bassin de la Méditerranée, principalement dans l'île de Crète et en Syrie.

Blanche ou jaunâtre, sous-pellucide, inodore, insipide; en grumeaux tortus ou en larmes vermiculaires; difficile à réduire en poudre, si ce n'est dans un mortier chaud; insoluble dans l'alcool et dans les huiles; à la dose de six décigrammes, elle forme avec soixante-quatre grammes d'eau, un mucilage sirupeux qui aurait exigé vingt-quatre fois autant de gomme arabique. Les pilules et les tablettes faites avec ce mucilage, deviennent très-dures en séchant. Cent parties ont fourni à Bucholz, 57 parties d'une matière semblable à la gomme arabique et 43 parties d'une substance particulière, susceptible de se gonfler dans l'eau froide sans s'y dissoudre, mais se dissolvant dans l'eau bouillante et formant mucilage. Cette théorie a été contestée : la matière soluble ne serait pas semblable à la gomme arabique, l'alcool déterminant dans sa solution un précipité floconneux qui se rassemble en une seule masse opaque muqueuse; la portion insoluble serait d'une nature analogue à la Bassorine en raison de sa propriété de se gonfler prodigieusement dans l'eau, et aux téguments de la fécule (Raspail) en raison de sa coloration en bleu par l'iode (Guibourt). Quelques chimistes en ont fait un principe végétal immédiat, l'*Adraganthine*.

Mucilage avec la gomme adraganth.

Gomme ammoniaque.—Gomme-résine provenant d'une ombellifère mal déterminée; selon Wild. De l'*Heracleum pyrenaicum*, Lamarck; selon Olivier, du *Ferula persica*, Desfontaines; selon d'autres, du *Bubon gummiferum*, etc.—La Cyrénaïque, contrée de la Libye.

En larmes jaunes, pâles ou fauves à l'extérieur, blanches à l'intérieur; ou en masses conglomérées et mêlées alors avec du sable, des parties li-

gneuses et des semences d'ombellifères, semblables à celles du fenouil; odeur forte, alliacée; saveur douceâtre, nauséabonde, amère et un peu âcre; se dissout dans l'éther et dans l'acide nitrique; l'alcool, le vin, le vinaigre ne la dissolvent qu'en partie, et l'eau a encore moins d'action sur elle; se fond difficilement, si ce n'est à un fort degré de chaleur; s'y liquéfie et brûle; pesanteur spécifique 1,507.—Contient sur 100 parties : résine 70, gomme 18,4, matière glutineuse 4,4, eau 6, perte 1,2 (Braconnot).

Potion avec la gomme-résine ammoniaque et la scille.—*Pilules scillitiques*.—*Quelques emplâtres*.

GOMME ARABIQUE.—*Acacia vera*, Wild.—*A. arabica*, Wild et Roxburgh. (*Coromand.*, t. 149).—*A. gummifera*, Delile (*Fl. d'Égypte*).—*Mimosa nilotica*, Polygamie monoécie, L. — Légumineuses, J. — Grands arbres de plusieurs contrées de l'Afrique, dont l'écorce exsude la gomme, soit naturellement comme l'écorce des cerisiers et pêchers dans notre pays, soit par incisions et fissures artificielles. — Les Arabes du pays de Thor la transportaient au Caire d'où elle était expédiée à Marseille, qui fut longtemps en possession de la répandre en Europe. Depuis qu'au commencement du 18e siècle les Hollandais firent connaître la gomme du Sénégal, qui fut bientôt réputée de qualité supérieure à celle du Nil pour quelques usages, le commerce s'en est étendu aux autres villes maritimes de la France.

Elle est en morceaux presque ronds, chagrinés à la surface, blanchâtres ou jaunâtres; inodore, insipide, incristallisable, pellucide et d'une cassure vitreuse et brillante; soluble dans l'eau, non dans l'alcool ni dans les huiles, mais si on la triture avec les huiles fixes, elle les rend miscibles à l'eau; celle qui est blanche ou légèrement citrine possède cette propriété à un plus haut degré que celle qui est jaune ou rougeâtre.—La Gomme du Sénégal, *Mimosa senegalensis*, L. est plus dure, et exige plus de temps pour sa parfaite dissolution dans l'eau. Le *Mimosa farnesiana*, L. que l'on cultive dans le département du Var, fournit une espèce de gomme arabique.

L'abricotier, *Prunus armeniaca*, L. le cerisier, *Prunus cerasus*, L. etc.,

produisent aussi une espèce de gomme qui ressemble à la gomme arabique, mais très inférieure à celles d'Egypte et du Sénégal.

Boissons gommeuses. — Thériaque. — Diascordium. — Potions. — Poudres, etc.

GOUDRON. — *Pix liquida.* — *Pinus maritima* et *species alteræ*, Monoécie monadelphie, L. — Conifères, J.

Produit résineux, empyreumatique, de l'ignition des pins épuisés de térébenthine. La combustion s'opère dans des fosses carrelées, creusées sur des éminences ; le bois est disposé en cônes ou en pyramides, appliqués base à base, le supérieur recouvert avec de la terre gazonnée. On met le feu sur tous les points de la surface ; pendant l'opération qui marche lentement, le Goudron coule et se réunit dans la fosse, d'où il est conduit dans des tonneaux ; c'est une espèce de distillation *per descensum*. — Les landes de Bordeaux, et les contrées du nord où les conifères forment l'essence des forêts.

Eau de goudron.

GRAISSE — *Adeps.* — *Pinguedo.*

Substance animale, fusible à une basse température, inflammable ; de saveur douce et fade ; moins pesante que l'eau dans laquelle elle est insoluble ; rancit par son exposition à l'air; dissout d'une manière sensible, à l'aide de la chaleur, le soufre et le phosphore ; se comporte avec les métaux, les bases salifiables à peu près comme les huiles (*Voy.* Huile d'olive); contient beaucoup de carbone et d'hydrogène, très peu d'oxigène et point d'azote.

La plupart des graisses sont formées de stéarine et d'élaîne. La première cristallisant en aiguilles soyeuses, se fond à 38°, se dissout dans 55 fois son poids d'alcool bouillant, pèse spécifiquement 0,816, et prédomine dans les graisses plus solides ; la seconde est liquide à 7 à 8° C., a la consistance de l'huile d'olive, se dissout dans 32 fois son poids d'alcool bouillant, et abonde dans les graisses plus molles. Elles sont insipides, presque inodores, sans couleur, insolubles dans l'eau, sans action sur le tournesol. Traitées avec la potasse et l'eau, elles se convertissent plus ou moins facilement, à l'aide de la chaleur, en acide margarique, en acide oléique, et en principe doux des huiles.

Suivant les animaux d'où elles proviennent, les graisses prennent des noms divers; celle du porc préparée est l'*Axonge* ou le *Saindoux;* celle du mouton et des autres ruminants s'appelle *Suif;* pour les usages de la pharmacie (*Onguent de la Mère* et *Baume d'Arcæus*) elle doit être récente, blanche et cassante. Celle fournie par le lait des ruminants se nomme *Beurre*; celle de l'intérieur des os longs des grands quadrupèdes, porte

le nom de *Moelle*; les noms, *Huiles de poisson*, de *Spermacceti*, de *Foie de morue*, de *Pied de bœuf*, etc., en désignent plusieurs autres. *Voy.* les travaux de Bussy et Lecanu sur les graisses, publiés dans le tome XI du *Journal de Pharmacie.*

Pommades, *Onguents* et *Emplâtres.—Frictions adoucissantes.*

GRENADIER.—*Punica granatum*, Icosandrie monogynie, L. — Myrtées, J.—Arbrisseau. — L'Afrique, l'Asie, l'Europe méridionale; spontané et cultivé.

L'écorce de la racine du grenadier *sauvage*, employée avec succès comme vermifuge, surtout contre le ténia, en décoction de soixante grammes pour un litre, à prendre par verrées dans un jour, et à répéter pendant 4 à 5.

L'écorce du fruit, appelé par les anciens *Malicorium*, très styptique, entre dans les *Espèces toniques*, dites *astringentes.*

L'une et l'autre contiennent beaucoup de tannin et d'acide gallique.

Les fleurs, d'un beau rouge, accompagnées de leurs calices, épais, coriaces et colorés aussi en rouge, étaient autrefois employés en médecine sous le nom de Balaustes, *Balaustium*, Ph. Inusitées dans les pharmacies militaires.

GUIMAUVE OFFICINALE.— *Althœa officinalis*, Monadelphie polyandrie, L.—Malvacées, J.—Plante vivace, commune dans les lieux humides.—Racine, feuilles et fleurs.

Contenant une matière mucilagineuse abondante, laquelle dissoute dans l'eau n'est point précipitée par la potasse silicée, comme cela a lieu pour la gomme.

Espèces émollientes et pectorales.—Pilules savonneuses.

H.

HOUBLON (Cônes ou fleurs femelles du). — *Humulus lupulus*, Dioécie pentandrie, L. — Urticées, J. — Plante vivace à tige herbacée, grimpante, croissant naturellement dans les haies et aux lisières des bois; cultivée et objet considérable de commerce dans les pays où l'on use pour boisson habituelle de la

bière, à laquelle on mêle une forte infusion de houblon pour lui donner le goût aromatique amer qui plait aux consommateurs, et aussi pour conserver cette liqueur fermentée.

Les cônes ou capitules fructifères sont la seule partie usitée; formés par la réunion des écailles calicinales membraneuses, chacune renfermant à sa base une poussière granuleuse jaune et de nature résineuse, considérée comme la partie active, la *Lupuline*, entrevue par M. Planche, en 1813, et analysée en 1822 (*Journal de Pharmacie*, mai).

Espèces amères.

HUILE D'AMANDE. *Voyez* aux Préparations officinales.

HUILE DE CROTON TIGLIUM. *Voyez* aux Préparations officinales.

HUILE DE LIN. *Voyez* aux Préparations officinales.

HUILE DE NOIX.—*Juglans regia*, Monoécie polyand. L. —Térébinthacées, J.—Juglandées, DC.

Huile grasse, retirée par expression de l'amande du noyer, l'un des plus beaux arbres de notre continent, et des plus utiles par ses fruits et par son bois; siccative, inodore, d'une saveur douce, agréable, lorsqu'elle est récente et obtenue à froid.

Onguent de Styrax.

HUILE D'OLIVE. — *Olea europæa*, Diandrie monogynie, L.—Jasminées, J.—Oléinées, DC.—Arbre originaire de l'Asie.—Cultivé dans les contrées méridionales de l'Europe et de la côte septentrionale de l'Afrique.

Huile retirée par expression et à froid du brou du fruit. *Oleum olivarum*, Ph.

Jaune ou jaune verdâtre; légèrement odorante; onctueuse; combustible; de saveur douce lorsqu'elle est récente et qu'elle provient d'olives non fermentées; insoluble dans l'eau; peu soluble dans l'alcool; plus soluble dans l'éther dont on peut la séparer par l'alcool; absorbe l'oxigène, s'épaissit et devient âcre; dissout le soufre à l'aide de la chaleur, et cette solution dépose par le réfroidissement des cristaux de soufre; attaque facilement le cuivre et le mercure avec le concours de l'air, et s'unit promptement aux oxides métalliques; composée de stéarine 28, élaïne 72, qui, par l'action des bases salifiables, se transforment en acide margarique, en acide oléïque et en principe doux; les deux premiers, com-

binés avec ces bases, forment les savons : pesanteur spécifique 0,913.

On sophistique l'Huile d'Olive avec celles de Faîne, *Fagus sylvatica*, L. de Colza, variété cultivée du *Brassica oleracea*, L. de navette, *Brassica napus*, L. d'œillette (Oliette, Huile blanche), *Papaver somniferum*, L. et d'autres graines oléagineuses. Ces huiles diminuent la concrescibilité de l'Huile d'olive qui commence à avoir lieu, dans cette huile, lorsqu'elle est pure, à environ 8° C. A la température de la glace, le mélange reste liquide tandis que l'Huile d'olive est solide à 4° + 0 C. L'on sait aussi que le protonitrate acide de mercure fait concréter l'Huile d'olive et laisse à l'état fluide celle de graines oléagineuses (Poutet, pharmacien à Marseille).

Emplâtres. — Onguents. — Oléocérats. — Liniments. — Frictions huileuses. — Savon médicinal. — Pommade de Gondret

Huile de ricin. — *Ricinus communis*, Monoécie polyadelphie, L. — Euphorbiacées, J. — Arbre d'Amérique. — Plante annuelle sous le climat de l'Europe méridionale, y fructifiant, connue dans les jardins sous le nom de *Palma-Christi*.

L'huile extraite de ses graines. Très épaisse, transparente, jaune verdâtre, inodore; saveur douce, fade, suivie d'un arrière-goût légèrement âcre; s'épaississant à l'air sans perdre sa transparence et ne se congelant pas à plusieurs degrés sous 0; la plus oxigénée des huiles; entièrement soluble dans l'alcool, ce qui fournit un excellent moyen de reconnaître sa pureté (Planche). *Voyez* aux Préparations officinales.

Huile de vitriol. *Voyez* Acide sulfurique, ci-avant, et aux Préparations officinales.

Huile volatile de citron. — *Citrus medica*, B. Polyadelphie icosandrie, L. — Hespéridées, J. — Citronnier.

L'Huile essentielle obtenue par expression ou par distillation des zestes de citron.

Eau aromatique de Citron.

Huile volatile de menthe poivrée. — *Mentha piperita*, Didynamie gymnospermie, L. — Labiées, J.

L'Huile essentielle contenue en abondance dans l'herbe et surtout dans les sommités fleuries, s'obtient par distillation.

Eau aromatique de Menthe poivrée.

HUILE VOLATILE DE TÉRÉBENTHINE. — Obtenue par distillation de la Térébenthine.

HYSSOPE OFFICINAL. — *Hyssopus officinalis*, Didynamie gymnospermie, L. — Labiées, J. — Plante vivace, du midi de la France. — L'herbe.

Odeur forte assez agréable; de saveur âcre et aromatique; 500 grammes de feuilles ont fourni 32 grammes d'une huile volatile jaune, moins pesante que l'eau.

Espèces pectorales et aromatiques. — Alcoolat de mélisse.

I.

ICHTHYOCOLLE. — Colle de poisson. — *Acipenser huso*, L. — Chondroptérygiens à branchies libres, Cuv.

Substance blanche, sèche, semi-pellucide; formée de différentes couches membraneuses, et contournée ordinairement en forme de lyre; composée presque entièrement de gélatine. — Provient de la membrane interne de la vessie natatoire des esturgeons, et surtout de l'espèce ci-dessus désignée. — Se prépare en Russie d'où elle est apportée exclusivement; quelques, tentatives que l'on ait faites dans différentes contrées pour l'imiter, on n'est parvenu qu'à des produits très inférieurs en propriétés, soit chimiques soit mécaniques. Les chimistes préfèrent la solution de la Colle de poisson à toute autre solution de gélatine pour la précipitation du tannin, et l'expérience a prouvé qu'elle l'emporte aussi pour la clarification des liquides, pour la préparation des gelées, pour donner aux étoffes, aux gazes et aux rubans l'aspect lustré que l'on y recherche.

Taffetas adhésif.

IODE. — *Iodum.* — Corps simple métalloïde qui, à l'état isolé, n'est point employé en médecine; mais il est la base d'un grand nombre de médicaments. *Voyez* aux Préparations officinales.

IPÉCACUANHA. — *Radix brasiliensis*, Ph. — *Cephælis emetica*, Swartz et Persoon. — *Callicocca ipecacuanha*, Brotero. — Rubiacées, J. — Plante herbacée du Brésil, qui produit la racine désignée par les indigènes sous les noms d'*Ipecacuan* ou *Ipecacua* ou *Ipeca* (vomitive). La racine du *Psychotria*

emetica, Mutis, qui croît au Pérou nous est aussi transmise par le commerce sous le nom d'*Ipécacuanha*.

Peu de plantes ont donné lieu à plus de controverses entre les botanistes, que l'Ipécacuanha ; son origine n'est sans doute pas incertaine, puisque les auteurs des dissertations ont tous déterminé et décrit avec exactitude les espèces que les indigènes employaient efficacement sous leurs yeux comme vomitives; mais les mêmes effets étaient produits, sur les divers points de l'Amérique où se trouvaient les voyageurs, par des racines d'espèces différentes, d'où l'on a conclu que les divers Ipécacuanhas, mêlés et confondus par les droguistes, proviennent d'un très grand nombre de plantes appartenant à des genres et à des familles quelquefois fort éloignés. M. Jaume Saint-Hilaire nous a en effet, appris, dans sa publication des plantes usuelles des Brésiliens, que des *Spermacoca*, des *Richardsonia* sont vulgairement employées comme vomitifs.

La racine d'Ipécacuanha du commerce est brune ou grise ; de la grosseur d'une plume à écrire ; plus souvent simple, quelquefois rameuse ; contournée; partie corticale épaisse, annelée (divisée en anneaux par des sillons transversaux et rapprochés); méditullium ligneux, duquel se détache facilement la partie corticale. La brune contient, dans cent parties : émétine 16, gomme 10, amidon 42, cire végétale 6, ligneux 20, matière grasse huileuse 2, quelques traces d'acide gallique ; perte 4; le méditullium ne contenant que 1 pour 100 d'émétine. La grise a fourni : émétine 14, gomme 16, amidon 18, ligneux 48, matière grasse 2, perte 2 (Pelletier).

La racine du *Psychotria emetica*, employée dans le pays de l'Orénoque, est rare en France; elle est plus grosse ; lisse en dehors, sans anneaux, marquée seulement d'intersections circulaires éloignées les unes des autres ; son épiderme forme des stries longitudinales; contient les mêmes principes, mais dans des proportions très différentes : 7 à 8 parties d'émétine sur cent.

La Violette émétique du Brésil, *Viola ipecacuanha*, L. *Ionidium ipecacuanha*, Ventenat, *Viola calceolaria*, L. qui croît à Cayenne, le *Viola parviflora*, L. F. qui croît au Pérou et au Brésil, fournissent l'Ipécacuanha blanc; ce dernier possède les mêmes propriétés, mais à un degré plus faible.— Les racines de la violette odorante, *Viola odorata*, L. de la violette canine, *Viola canina*, L. ont aussi été employées avec quelques succès.

Potion vomitive avec l'Ipécacuanha. —*Poudre d'Ipécacuanha opiacée.*

IRIS DE FLORENCE. —*Iris Florentina*, Triandrie mono-

gynie, L. — Iridées, J. — Tige souterraine d'une plante vivace qui croît en Grèce, en Italie, en Provence, etc.

Oblongue, un peu applatie, géniculée, pesante, de la grosseur du pouce, blanche; odeur semblable à celle de la violette; saveur amère un peu âcre. Distillée dans l'eau elle lui communique son odeur, et on obtient une petite quantité d'huile essentielle; fournit aussi 1/5 de son poids d'extrait aqueux, et 1/12 seulement d'extrait résineux, plus âcre que le premier. Les insectes l'attaquent facilement. On en fait des globules (Pois d'Iris) pour l'entretien des cautères.

J.

Jalap. — *Convolvulus jalappa*, Pentandrie monogynie, L. — *C. officinalis*, G. Pelletan. — Convolvulacées, J. — Plante vivace qui croît au Mexique aux environs de la ville de Xalapa ou Jalapa, et dans d'autres contrées de l'Amérique.

Sa racine peut acquérir des dimensions énormes; celle de la plante fraîche qui fut apportée de Charle's-Town à Paris, et qui vécut deux ans au Jardin-du-Roi, pesait 47 livres. On la coupe alors en rouelles de deux à trois pouces de diamètre, ou bien on fait sécher entières les racines qui ne dépassent pas une livre après les avoir incisées en croix pour en faciliter la dessication. On la trouve dans le commerce en morceaux globuleux, variant de grosseur depuis une noix jusqu'à une assez forte poire, d'un gris brunâtre, ridés à leur surface corticale, et d'un gris plus clair à l'intérieur; texture compacte et qui présente, sous des couches distinctes, une substance ligneuse, et une substance extracto-résineuse; odeur nauséabonde peu sensible dans les fragments; saveur d'abord très marquée, bientôt piquante et fort âcre; a fourni à l'analyse : résine 10, extrait gommeux 44, ligneux 29, eau 4, 8, fécule amylacée 2, 5, albumine végétale 2, 5, muriate de potasse et de chaux, phosphate de potasse, et autres sels en quantité moins considérable 3, 8, perte 3, 4. On avait cru avoir séparé un alcali végétal du Jalap, auquel on avait donné le nom de ***Jalapine***, mais des expériences directes ont prouvé que cet alcali n'existe pas. Son principe actif réside dans la résine.

Le Jalap doit être sec, compacte, pesant, sans cellules et d'une cassure nette. Le Jalap piqué par les insectes, contient, à poids égal, plus de résine

que le Jalap sans piqûres; le Jalap *léger*, peu résineux et d'une cassure presque blanche, doit être rejeté.

Potion purgative Jalappée.— Poudre cathartique.—Bols purgatifs.—Teinture.

JUSQUIAME BLANCHE. — *Hyoscyamus albus*, Pentandrie monogynie, L.— Solanées, J.— Plante annuelle de la France méridionale, à fleurs blanchâtres tirant au jaune.— Semences.

Les anciens faisaient un grand usage de cette plante; on la croit un peu moins énergique que sa congénère ci-après.

Pilules de Cynoglosse.

JUSQUIAME NOIRE. — *Hyoscyamus niger*, Pentandrie monogynie, L.—Solanées, J.—Plante bisannuelle, rudérale, croissant dans toute l'Europe. — Les Feuilles.

Odeur fortement vireuse.—Vénéneuse.— *Antidotes* : vomitifs d'abord; acides végétaux délayés, en boisson et en lavements, le café, etc.

Injection et Cataplasme opiacé.—Onguent populeum.—Extrait.

L.

LAIT.—*Lac.*

Liquide alimentaire sécrété dans l'appareil mammaire des femelles des animaux mammifères, pour la nourriture de leurs petits nouveaux nés. C'est une liqueur blanche, légèrement nuancée de bleu sur les bords du vase qui la contient; opaque, sensiblement sucrée; d'une odeur douce et fugace; un peu plus pesante que l'eau; coagulable par les acides qui forment avec la matière caséeuse, laquelle n'existe que dans le lait, un composé insoluble dans l'eau ; les alcalis, et surtout l'ammoniaque faisant disparaître le coagulum; contenant de l'eau, du sucre de lait, du beurre, de la matière caséeuse, une très petite quantité d'acide appréciable par le papier tournesol, et quelques sels.

Le lait constitue tout à la fois un des aliments les plus commodes et les plus répandus, et un des remèdes les plus simples et les plus salutaires. Le médecin peut donc le prescrire comme aliment et comme médicament lorsqu'il en juge l'usage nécessaire sous l'une ou l'autre forme, dans l'intérêt des malades, pur, sucré ou allié à d'autres médicaments. Quand les tisanes ou boissons sont prescrites *lactées*, on ajoute 120 grammes de lait par litre distribué.

On emploie dans les hôpitaux militaires le lait de vache, et à son défaut le lait de chèvre. Ce dernier ne paraît différer du premier que par une plus grande consistance et une odeur particulière; la nature des aliments influe beaucoup sur ses qualités. Si c'était ici le lieu, on rapporterait ce qui a été dit des propriétés médicinales du lait provenant d'animaux préalablement disposés par des substances médicamenteuses ingérées.

Les pharmaciens en chef doivent se rendre habiles à reconnaître les fraudes si souvent mises en œuvre par les marchands de lait. La moins dangereuse et celle qui est le plus communément pratiquée, est l'addition d'eau; l'on se sert avec avantage du galactomètre pour la dévoiler par la comparaison de la pesanteur spécifique du mélange avec celle du lait naturel. On épaissit le lait avec des fécules, avec du jaune d'œuf, et quelquefois on lui donne de la blancheur avec du blanc d'Espagne qui se précipite, mais avec assez de lenteur pour que l'acheteur y soit trompé.

Petit-lait, etc.

LAITUE cultivée.—*Lactuca sativa*, Syngénésie polygamie égale, L.—Chicoracées, J.—Feuilles.

Sucs d'herbes. — *Eau distillée.* — *Thridace*, *Lactucarium des Anglais*, et plus simplement *Extrait de laitue.*

LAURIER CERISE *ou* LAURIER AMYGDALIN.—*Prunus lauro-cerasus*, Icosandrie monogynie, L.—Rosacées, J. —Arbrisseau originaire de la mer Noire, introduit dans les jardins d'Europe à la fin du 16e siècle, et supportant le froid de nos hivers.

L'Eau distillée des feuilles.

LAURIER commun.—Laurier franc.—*Laurus nobilis*, Ennéandrie monogynie, L.— Laurinées, J.— Arbre indigène de l'Europe et des contrées de l'Orient, naturalisé dans les départements méridionaux de la France.

Ses fruits ou baies (*Baccæ lauri*, Ph.) fournissent par expression une huile fixe (*Oleum laurinum*, Ph.), par la distillation une huile volatile, et après la coction on en retire encore par expression de l'huile fixe plus odorante que celle que l'on extrait des mêmes baies sans les soumettre à l'action du feu.

L'huile fixe dans l'*Emplâtre adhésif*.— Les baies dans *l'Alcoolat de Térébenthine*.

LAVANDE COMMUNE. — *Lavandula spica*, Didynamie gymnospermie, L. — Labiées, J. — Plante ligneuse de la France méridionale.

L'herbe et les épis fleuris fournissent à la distillation une huile essentielle qui contient une quantité de camphre, évaluée au quart de son poids (Proust). Pour séparer le camphre, il suffit de faire évaporer l'huile essentielle à 22° de température.

Peut être remplacé par les fleurs de Stœchas; *Lavandula stœchas*, L. qui croît abondamment dans le midi de la France.

Espèces aromatiques.

LICHEN D'ISLANDE. — *Lichen Islandicus*, Cryptogamie, algues, L. — *Cetraria islandica*, Achar. — *Physcia islandica*, DC. — Ce Lichen croît en Islande et dans les forêts septentrionales de l'Europe. — Forme des expansions foliacées de 3 à 8 centimètres (1 à 3 pouces), et plus, de consistance cartilagineuse, d'un brun tirant légèrement sur le vert, et souvent avec des taches rouges à leur partie inférieure.

Saveur fortement amère qui se dissipe en grande partie en faisant macérer la plante dans l'eau bouillante, pendant quelques minutes. 100 parties ont fourni à l'analyse : sirop 3, 6, surtartrate de potasse, tartrate de chaux et phosphate de chaux 1, 9, principe amer 3, cire verte 1, 6, gomme 3, 7, matière colorante extractive 7,0, fécule particulière 44,6, squelette insoluble féculacé 36,6.

Le Lichen pulmonaire, *Lichen pulmonarius*, L. le Lichen en entonnoir, *L. Pixidatus*, L. et les *L. Prolifer, Fimbriatus, Coccineus*, peuvent, dans le besoin, remplacer le L. d'Islande. Le Lichen des murailles, *L. Parietinus*, L. a été préconisé comme succédané du Quinquina?

Décoction.

LIERRE TERRESTRE. — *Vulg.* Terrette. — *Glechoma hederacea*, Didynamie gymnosperm. L. — Labiées, J. — Plante vivace très commune partout, croissant dans les haies et dans les bois. — L'herbe.

Odeur aromatique qui se développe lorsqu'on la frotte entre les mains; légèrement amère. On a trouvé dans le suc : gomme 0,7, résine 0,23, ligneux 69,0, quelques traces d'acide malique.

Infusion.

Lin commun (Semences de). — *Linum usitatissimum*, Pentandrie pentagynie, L. — Caryophyllées, J. — Linées, DC. — Plante annuelle très connue, cultivée dans les diverses contrées de l'Europe; on la dit originaire de la haute Asie.

Les graines contiennent une huile fixe très onctüeuse, d'un blanc verdâtre et d'une odeur particulière, une grande quantité de mucilage, avec lequel se trouve réunie une substance de nature animale, de l'acide acétique et différents sels.

La farine de lin, dans son état naturel ou privée d'huile par l'action de la presse et connue sous le nom de *Tourteau*, doit être fournie par l'administration.

Infusion.—Cataplasmes.

Litharge. — *Lithargyrum*, Ph.—Protoxide de plomb fondu.— Oxide de plomb demi-vitreux.

En écailles micacées brillantes, blanc jaunâtre ou jaune rougeâtre; contenant un peu d'acide carbonique; soluble en entier dans l'acide azotique; la dissolution précipitée en blanc par la potasse, le précipité est redissout par cet alcali; la même noircissant par l'acide sulfhydrique; jaunit au feu, et si on la chauffe avec du charbon, se réduit en plomb.

Fournie par le commerce. On préfère la Litharge anglaise, celle d'Allemagne étant mêlée à un peu de fer et de cuivre.

Lycopode. — *Lycopodium clavatum*, Cryptogamie mousses, L.—Lycopodiacées, J.

Sporules polliniques considérés comme les organes de la fructification des Lycopodes. Poussière extrêmement fine, très légère, d'un jaune tendre, sans odeur ni saveur, s'enflammant instantanément lorsqu'on en saupoudre un corps enflammé.

Moxa.

M.

Magnésie blanche. *Voyez* aux Préparations officinales.

Magnésie calcinée. *Voyez* aux Préparations officinales.

Manganèse (Oxide noir de).—Bioxide, Péroxide de Manganèse. — *Oxydum manganesii*, *Magnesia nigra*. —Minéral natif dans plusieurs contrées de la France.

En masses cristallines avec éclat métallique ou ternes et d'un brun

noirâtre ; fournit du gaz oxigène par la chaleur, et du chlore par l'acide chlorhydrique, en s'y dissolvant; la dissolution donne par la potasse un précipité blanc d'abord, devenant brun presqu'aussitôt, verdissant ensuite par le ferro-cyanure de potassium. Pèse spécifiquement, lorsqu'il est pur, environ 4,7565, et contient sur cent parties : manganèse 64,01, oxigène 35,99.

Avant Scheèle, célèbre pharmacien suédois, l'un des principaux promoteurs de la chimie, ce minéral ne fut connu que comme il l'était de l'antiquité. Réduit en poudre, le peroxide de manganèse était employé par les verriers de l'ancienne Rome, de même que par les verriers de nos jours, pour débarrasser les corps vitrifiables en fusion, du fer et autres substances qui, sans son addition, auraient altéré la blancheur et troublé la translucidité du verre. De cette utile propriété, lui vient le nom de *Savon des verriers*. C'est la *Magnésie noire* des vieux minéralogistes, le *Lapis magnes* de Pline.

Dans ses intéressantes recherches sur la nature des gaz qui se dégagent par l'action de la chaleur, des chaux métalliques, Scheèle, frappé de la même propriété dans la Magnésie noire, y soupçonna un métal que Gahn mit bientôt à découvert par l'exposition à un feu de forge d'un mélange de cet oxide et d'huile.

C'est un métal de couleur argentine tirant sur le gris, semblable à de la fonte, moins dur que celle-ci, grenu dans sa cassure, attaquable à la lime, non attirable à l'aimant, mais devenant facilement magnétique par une très petite quantité de fer; exhalant à l'air humide une odeur désagréable, de laquelle restent longtemps imprégnés les doigts lorsqu'on l'a manié. Pesanteur spécifique 8,013. S'oxidant en plusieurs proportions : 3 oxides et 2 acides; se ternissant très vite à l'air; presqu'aussi difficile à conserver que le potassium et le sodium; on se sert à cet effet, comme pour ces derniers, du naphte.

Le peroxide de Manganèse chauffé dans un creuset avec un hydrate alcalin ou avec la baryte donne lieu à un composé singulier par la variété de couleur que prend sa dissolution sans causes apparentes; d'un beau vert-pré d'abord, elle passe au violet, ensuite au rouge, et quoiqu'elle transmette cette couleur, elle se réfléchit en verd; c'est le *Caméléon minéral*.

La propriété de verdir avec les alcalis est mise à profit pour reconnaître, à l'aide du chalumeau, le Manganèse partout où il existe. C'est ainsi que l'on a découvert que c'est ce métal qui colore l'acide silicique dans l'améthiste et les beaux échantillons de spath fluor.

C'est par la simple action du feu sur le peroxide de Manganèse que l'on se procure ordinairement l'oxigène dans les laboratoires. Il est journellement employé dans les hôpitaux pour les *fumigations de chlore*. *Voy. Fumigations.*

Manne. — *Manna*, Ph.—*Fraxinus ornus*, Polygamie dioécie, L.— *F. rotundifolia*, Lam.—Jasminées, J. Oléinées, Hoffm. et Linck.—Suc concret et sucré, exsudé par l'écorce de plusieurs espèces de Frêne et particulièrement du F. à fleurs, ou *F. ornus*, L. et du F. à feuilles rondes, Lam.—Ces arbres croissent en Calabre, en Sicile, etc.; ils sont même naturalisés en France et dans les autres pays tempérés de l'Europe, mais ils n'y donnent point de Manne, non plus que dans l'Italie septentrionale. Ne serait-ce pas, comme on l'a avancé, que l'exsudation de la Manne serait due à la piqûre de l'écorce des arbres par des insectes qui ne vivent que sous le climat des contrées les plus méridionales de l'Italie?

La manne qui exsude immédiatement de l'écorce, est connue sous le nom de Manne en larmes, *Manna in lacrymis*, Ph., elle est très rare; celle qui est sous ce nom dans le commerce ou sous celui de Manne en canons, *Manna electa, seu canellata*, Ph., provient du suc que l'on a fait concréter sur des petits bâtons placés convenablement sur les points d'exsudation. Elle prend le nom de Manne en sorte ou commune, *Manna communis*, Ph., lorsque le suc concrété est récolté sur le tronc de l'arbre, et sur la terre sur laquelle il est tombé. On désigne sous le nom de *Manne grasse* celle qui est devenue visqueuse et presque liquide en vieillissant et en fermentant; cette dernière n'est plus propre à être employée.—La Manne paraît être principalement formée d'un corps sucré et susceptible de cristalliser qu'on a appelé *Mannite*, et d'un corps muqueux incristallisable dans lequel paraît résider la vertu purgative.

La Manne en sorte de Sicile, appelée *Manne geracy*, est presque sèche, abondante en petites larmes blanches, mêlées d'une matière molle et de quelques impuretés; la Manne de Calabre, *Manne capacy*, est plus molle et plus sujette à s'altérer, et les larmes qu'elle contient, quoique plus nombreuses, sont plus grasses, visqueuses et moins susceptibles de conservation.—On doit donc préférer la première, surtout dans les approvisionnements de siége.

Potion purgative avec la Manne.—En substance comme laxative.

Marjolaine.—*Origanum majorana*, Didynamie gym-

nospermie, L.—Labiées, J.—Plante originaire d'Afrique, cultivée dans les jardins.—Feuilles et sommités fleuries.

Alcoolat de Mélisse.—Espèces aromatiques.

MAUVE.—*Malva sylvestris*, Monadelphie polyandrie, L.— Malvacées, J.—Plante bisannuelle commune dans les haies et les lieux incultes.

Les Feuilles dans les *Espèces émollientes.*—Les fleurs dans les *Espèces pectorales.*

La Mauve à feuilles rondes, *M. rotundifolia*, L., s'emploie aux mêmes usages, ainsi que la plupart des autres espèces de mauve.

MENTHE AQUATIQUE.—*Mentha aquatica*, Didynamie gymnospermie, L.—Labiées, J.—Plante commune dans les fossés et les lieux humides.—Les Feuilles.

MENTHE POIVRÉE.—*Mentha piperita*, L.—Cette plante, originaire d'Angleterre, est cultivée dans les jardins.—Feuilles et sommités.

L'odeur en est fort agréable, la saveur piquante et laissant dans la bouche une vive impression de fraîcheur, ce qui est dû à l'huile volatile qu'elle renferme en abondance.

Huile volatile.—Infusion.—Eaux distillée et *aromatique.*

MERCURE.—Vif-Argent.—*Mercurius.*—*Hydrargyrum*, Ph.

Métal d'un blanc tirant sur le bleu et ayant l'éclat de l'argent; presque insipide; inodore; sans action sensible sur l'eau; sans action sur l'air, à la température ordinaire, mais s'y combinant à l'oxigène à une température convenable et formant deux oxides; liquide jusqu'à 39°,44—0 C.; se congelant à cette dernière température, et cristallisant en octaèdres; bouillant à 360° C. et se vaporisant.

Onguent, Emplâtre mercuriels.—Pommade et Pilules mercurielles.—Deuto et *Protochlorures de Mercure.—Protoazotate de Mercure.—Deuto-azotate de Mercure, liquide.—Protoïodure de Mercure.*—*Voyez* aux Préparations officinales.

MERCURE DOUX. — Aquila alba.—Calomélas. — Protochlorure de Mercure. *Voyez* aux Préparations officinales.

MERCURE SUBLIMÉ CORROSIF. — Deutochlorure de Mercure. *Voyez* aux Préparations officinales.

MIEL. — *Mel* Ph. — *Apis mellifica*, Hyménoptères, Syst. nat. L. — Hyménoptères mellifères, Cuvier. — Matière d'une saveur douce dont les abeilles recueillent les matériaux sur les nectaires des fleurs et sur les feuilles de certaines plantes. Le Miel du Gâtinais est très estimé; celui de Narbonne a l'odeur du Romarin; celui de Provence est aromatisé par la Lavande; le Miel de Bretagne est d'une qualité inférieure, il doit sa couleur brune et son arrière-goût désagréable aux fleurs du Sarrasin.

Le miel le plus pur découle des cellules renversées; contient une matière odorante et deux espèces de sucre dont l'une ressemble au sucre liquide de raisin, l'autre au sucre cristallisable de canne.— Le Miel commun qu'on retire des rayons par expression, ou qu'on extrait à l'aide de la chaleur, contient de la cire, un peu d'acide, du couvain, etc.—Le Miel jaune qui vient du Nord, contient une plus forte proportion de cire.— Le Miel employé dans nos pharmacies doit être blanc ou citrin, de consistance ferme, grenu, d'une odeur agréable, ne doit point occasionner de dépôt lorsqu'on le fait dissoudre dans l'eau froide, ni cette solution bleuir sous l'instillation simultanée de l'iodure de potassium et d'un acide quelconque. Quoique le beau miel se clarifie assez bien de lui-même par ébullition, les mellites préparés sans intermède n'acquièrent point la limpidité et la translucidité des sirops. Pour les leur donner, on emploie : 1° l'albumine qui enveloppe en se concrétant, pendant une ébullition modérée, les matières étrangères suspendues; 2° le charbon qui les blanchit; 3° la craie qui les débarrasse d'un acide inhérent au miel, probablement l'acide malique?

Evitez toutefois de clarifier ainsi les mellites à infusions taniniques.

Mellites, *Oximellites*. — *Thériaque*, *Diascordium*.—*Sirop sudorifique*.—*Collutoire sulfurique*. —*Boissons* lorsqu'elles sont prescrites *miellées*.

MINIUM.—Deutoxide *ou* Bioxide de Plomb. *Voyez* aux Préparations officinales, *Plomb*.

MORELLE NOIRE. — *Solanum nigrum*, Pentandrie monogynie, L.—Solanées, J.—Plante annuelle, croissant en abondance dans les champs et dans les haies des villages de l'Europe, et de presque toutes les contrées du monde.—Les Feuilles.

Considérée longtemps comme narcotique et même vénéneuse; on a certainement beaucoup exagéré ses effets délétères, car le mets qui se mange à l'île de France sous le nom de *Brèdes*, et aux Antilles sous celui de *Calalou*, n'est autre que les feuilles de Morelle, préparées comme on prépare en France les épinards.

Onguent populeum.

MOUSSE DE CORSE.— *Fucus Helminthocorton*, DC. — Cryptogamie, Algues, L. et J.—Varec croissant sur les rochers baignés par la mer, principalement sur ceux qui bordent les îles de Corse et de Sardaigne.

On avait cru que cette espèce formait en totalité la matière qui se débite sous le nom de Mousse de Corse, employée avec succès comme vermifuge; on s'est assuré qu'elle n'en forme à peu près que le tiers; d'autres fucus (les *F. Plumosus* et *Purpureus*) des conferves, des ulves, des céramiums, même des zoophytes : la coralline officinale, des sertulaires, des flustes, etc., au nombre à peu près de vingt espèces, composent les deux autres tiers; et que non-seulement les côtes de la Méditerranée, mais aussi de l'Océan les produisent les unes et les autres, et bien au-delà de la consommation.

Les varecs sont d'une consistance cornée et cartilagineuse, susceptibles de se réduire en gelée; ils contiennent du sulfate, du phosphate, du carbonate de chaux, du chlorure de sodium, du fer. Il est probable, à en juger par l'odeur *sui generis* de l'Helminthocorton, que ses propriétés vermifuges sont dues à un principe marin dont l'analyse n'a point encore révélé la nature.

On sait que c'est dans les cendres des varecs qu'a été découvert l'iode, exclusivement jusqu'à présent.

Décoction.—Poudre d'Helminthocorton.

MOUTARDE NOIRE.—Sénevé.—*Sinapis nigra*, Tétradynamie siliqueuse, L. — Crucifères, J. — Plante annuelle assez commune dans les lieux pierreux et les décombres.

Ses semences donnent, par simple expression, une huile fixe sembla-

ble à celles des autres crucifères, et, par humectation avec de l'eau, une huile volatile qui ne semblait pas y préexister, si irritante, que son application sur la peau y détermine en très peu de temps la vésication, de même que la poudre de cantharides; c'est en elle que résident les propriétés rubéfiantes de la farine de moutarde. La condition de son développement indique assez que c'est avec de l'eau et non avec du vinaigre dont on usait avant cette découverte, qu'on doit humecter les sinapismes.

La graine réduite en *poudre* ou *farine*, récemment préparée, et conservée à l'abri de l'humidité. Sa grande consommation en a fait un objet de commerce et de fraude. L'importance du médicament, souvent employé dans des cas de maladie extrêmes, et comme moyen de thérapeutique décisif, fait un devoir aux pharmaciens en chef de n'user que de farine de moutarde confectionnée dans les hôpitaux militaires par leurs soins et sous leurs yeux.

Sinapismes.—Bains locaux.

Musc.—*Moschus moschiferus*, L. et Pallas. — Mammifères ruminas, Vicq-d'Azyr et Cuv.

Matière grasse, onctueuse, grenue, ayant quelque ressemblance à du sang grumelé; saveur un peu âcre et amère; odeur forte, tenace et diffusible à tel point que le musc est cité comme un des exemples les plus évidents de la divisibilité de la matière; inflammable et se consumant au feu sans presque laisser de résidu; soluble en partie dans l'eau, dans l'alcool et dans l'éther.—Enveloppée d'un tissu cellulaire, et contenue dans un petit follicule à peu près de la grosseur d'un œuf de poule, recouvert de poils jaune rousseâtre; plat d'un côté, convexe de l'autre, et formé de deux membranes, dont l'intérieure très mince se fait remarquer par ses glandes; le follicule est situé entre l'ombilic et les parties génitales de l'animal ci-dessus désigné, espèce de chevrotin sans cornes, qui habite les montagnes boisées du Thibet, de la Daourie et de la Tartarie, c'est-à-dire de tout le vaste empire asiatique, compris entre l'Asie mineure, l'Inde, la mer du Nord et la Chine. Le Musc, dit de *Tonquin*, est le plus estimé, et jouit, en effet, des qualités de fragrance à un plus haut degré que celui nommé *Kabardin*, qui vient probablement des Alpes voisines de la Sibérie et de la Daourie, plus sec, moins odorant et enfermé dans des poches recouvertes d'un poil blanchâtre. Le premier a fourni à l'analyse beaucoup d'eau; de l'ammoniaque produit par l'altération des principes azotés; de la stéarine, de l'élaïne; de la cholestérine; une huile acide combinée avec l'ammoniaque; une huile volatile, de la gélatine, de la fibrine, de l'albumine; une matière charbonneuse en partie soluble dans l'eau; du phosphate et du carbonate de chaux; des chlorhydrates d'ammoniaque, de potasse et de chaux, et quelques substances moins importantes et en très petite quantité.—On sophistique le Musc avec le sang, la graisse, le foie de l'animal; avec des résines, etc., et on fait des bourses artificielles,

très artistement cousues, qui imitent les poches naturelles.—On a donné le nom de *Musc artificiel* à la matière résineuse qu'on obtient en versant goutte à goutte une partie d'acide nitrique sur quatre parties en poids d'huile de succin.

En *Poudre* et en *Pilules*, etc. — Dose selon la prescription. L'officier de santé qui le prescrit doit écrire lui-même la formule sur le cahier de visite.

MUSCADES.—*Myristica aromatica*, Dioécie monadelphie, L. — Laurinées, J. — Myristicées, R. Br. — Arbre des Moluques, et particulièrement de l'île de Banda; cultivé à l'île de France; introduit à Cayenne.— Noyau du fruit connu sous le nom de *Noix muscade*, *Nux Moschata*, seu *Myristica*, Ph.

Le fruit du muscadier est un drupe pyriforme composé de trois parties; le *Brou* ou l'écorce extérieure; l'*Arille*, enveloppe moyenne d'une consistance un peu charnue, jaunâtre, découpée et comme réticulaire lorsqu'elle est sèche, et connue sous le nom de *Macis;* la *Noix*, formée d'une coque, enveloppe mince que l'on sépare par la dessiccation et une légère torréfaction, et d'une amande (qui est la véritable *Noix muscade*). Cette dernière est grisâtre et sillonnée à l'extérieur; intérieurement d'un gris cendré tirant sur le rouge, solide, onctueuse, d'une odeur forte et agréable, d'un goût oléagineux, âcre et chaud : contient une huile volatile et une huile fixe, grasse et onctueuse; la première se trouve plus particulièrement dans le spermoderme, la seconde est plus abondante dans le périsperme.

Analyse sur 500 : stéarine 120, élaïne 38, huile volatile 30, un acide 4, fécule 12, gomme 6, tissu ligneux et perte 290=500 (Bonastre).

Analyse du macis : peu d'huile volatile; beaucoup d'huile fixe, odorante, jaune, soluble dans l'éther, non dans l'alcool même bouillant; une quantité à peu près égale d'une autre huile fixe, odorante, rouge, soluble dans l'éther et l'alcool; une gomme particulière analogue par ses propriétés à l'amidine et à la gomme, et formant environ un tiers de la substance (Henry F.).

Il faut préférer les Noix muscades qui sont grosses, raboteuses, pesantes et point piquées de vers. La distinction des M. en rondes ou *femelles*, et en longues ou *mâles* est sans fondement.

Alcoolats de Mélisse et de Térébenthine. — Le *Macis* dans les *Pilules mercurielles.*

MYRRHE. — *Myrrha*, Ph. — Gomme-résine, d'origine incertaine, attribuée par les uns à l'*Amyris Kataf* Forsk. de la famille des Térébinthacées; par d'autres au *Laurus myrrha*, Lour. —Vient d'Éthiopie.

En petites masses irrégulières, rousses ou rougeâtres, demi-transparentes, un peu raboteuses en dehors, luisantes dans leur cassure, et marquées à leur centre de stries blanchâtres et opaques; saveur amère un peu âcre; odeur aromatique; soluble, en partie seulement, dans l'eau et l'alcool. Fournit un peu d'huile essentielle à la distillation; composée de résine 34, gomme 66, Pell. Cette dernière différant de toutes les autres gommes, en ce qu'elle acquiert de la cohésion par la chaleur qui la rend en partie insoluble dans l'eau quand la solution est évaporée; elle fournit de l'ammoniaque à la distillation et de l'azote par l'acide nitrique; précipite de leurs dissolutions le plomb, le mercure et l'étain (Braconnot).

Teinture ou *Alcoolé de Myrrhe.* — *Alcoolat de térébenthine.* — *Collyre de Lanfranchi.* — *Pilules de Cynoglosse.*

N.

NERPRUN *ou* NOIRPRUN *ou* BOURG-ÉPINE, Ph.—*Rhamnus catharticus*, Pentandrie monogynie, L. — Rhamnées, J. — Arbrisseau commun en France dans les bois et les buissons.

Le *fruit*, qui mûrit en automne, doit être cueilli au moment de la maturité, et le *sirop* auquel on le destine être préparé immédiatement.

Les fruits de la Bourdaine, *Rhamnus frangula*, L., peuvent être employés au même usage.

NOIX DE GALLE *ou* GALLE DE CHÊNE. — *Quercus infectorius*, Monoécie polyandrie, L.— Amentacées, J.— Petit arbre tortueux qui croît dans l'Asie mineure, principalement aux environs d'Alep.

Il produit l'excroissance connue sous le nom de *Noix de galle*, par la piqûre d'un insecte, *Cynips gallæ tinctoriæ*, L. *Diploplepis gallæ tinctoriæ*, Olivier, pour déposer ses œufs. Ceux-ci éclosent et donnent naissance à des larves qui déterminent une irritation au point piqué, l'afflux des liquides et un gonflement qui se termine par la galle. Elle naît aux bour-

geons des jeunes rameaux. Eminemment astringente, en raison de l'abondance de l'acide gallique et du tannin, ses principes constituants ; la plus estimée est la *Galle noire* ou *Galle verte d'Alep*.

Sert à la fabrication de l'encre pour écrire. L'infusion est un excellent réactif pour reconnaître la présence du fer dans une liqueur quelconque.

Noix vomique. — *Strychnos nux vomica*, Pentandrie monogynie, L.— Apocynées, J. — Strychnées, *recentior.* — Arbre de moyenne grandeur, qui croît dans les îles de l'Archipel indien.

Les fruits sont de la grosseur d'une orange, à pulpe charnue, où se trouvent des graines nombreuses appelées *Noix vomiques*, orbiculaires, aplaties, de 6 à 8 lignes de diamètre, recouvertes d'une pellicule grisâtre, lisse et d'un aspect soyeux; la partie intérieure ou amande, dure comme de la corne, d'un blanc sale et demi-transparente ou quelquefois noirâtre et opaque.

La Noix vomique, absolument inodore, a une saveur âcre et excessivement amère, laquelle paraît due à la présence d'un alcali végétal, la *Strychnine*, qu'y ont découvert MM. Pelletier et Caventou, de même que dans les semences de toutes les espèces du genre *Strychnos* qu'ils ont pu se procurer, particulièrement et plus abondamment dans le *S. Ignatii*, Berg. *Voyez Strychnine* aux Préparations officinales.

O.

Œuf de poule.— *Ovum gallinaceum*, Ph. — *Phasianus gallus*, L.—Gallinacés, Cuv.

Composé d'albumine, d'une plus ou moins grande quantité d'eau, et d'une très petite quantité de sels; on sait que l'alcool et la chaleur coagulent l'albumine; on la regarde comme le meilleur antidote du deutochlorure de mercure ou sublimé corrosif, et des sels mercuriels.—Le jaune d'œuf, *Vitellus*, Ph., devient dur par la cuisson, et soumis ensuite à la pression, donne une certaine quantité d'huile.

Blanc d'œuf ; employé pour clarifier les liquides, les sirops simples. — Jaune d'œuf ; employé pour émulsionner le camphre, les résines.

Ognon ou Oignon.— *Allium cepa*, Hexandrie monogynie, L.— Liliacées, Adanson.—Asphodèles, J.

Le *Bulbe* cuit, comme *topique émollient*, dans des cas rares et pressés.

Opium thébaïque. — *Opium thebaïcum*, Ph. — *Papaver somniferum*, Polyandrie monogynie, L. — Papavéracées, J. — Plante annuelle, originaire de l'Orient, croissant spontanément dans l'Europe méridionale; on en retire l'Opium en Perse, dans l'Asie mineure, dans l'Arabie et dans l'Egypte. On en a retiré en Espagne, en Sicile, en Italie, aux environs de Paris et même en Allemagne. Suivant Persoon, ce serait du *Papaver orientale*, L. que dans l'Inde orientale on extrait l'Opium.

C'est le suc épaissi des capsules; il constitue l'un des médicaments héroïques de la matière médicale. Il est apporté en pains orbiculaires du poids de 100 à 500 grammes, enveloppés de feuilles de pavot; brun; sec, compacte, cassant sous le marteau, lisse dans sa cassure; d'odeur fortement vireuse; de saveur âcre, amère, nauséabonde; soluble en partie dans l'eau, et plus soluble dans l'eau légèrement alcoolisée; susceptible de se ramollir à une douce chaleur, et de s'enflammer lorsqu'on le chauffe au contact de l'air. L'Opium contient de la morphine, de la codéine, de la narcotine, de l'acide méconique, un acide extractif, de la résine, de l'huile grasse, de la thébaïne ou Paramorphine, de la méconine, de la narcéine, de la bassorine, de la gomme, du caoutchouc, du ligneux, un principe vireux volatil, et sans doute de l'albumine végétale; les alcalis végétaux à l'état de combinaison.

Dans les empoisonnements produits par l'opium, on doit d'abord chercher à expulser l'opium par les vomissements; on administre ensuite les acides végétaux délayés, en boissons et en lavements, le café, etc., et quelquefois on doit avoir recours à la saignée.

Opium purifié. — Extrait d'opium. — Teintures, Vins d'opium.

Orange (Ecorce d'). — Bigarade. — *Citrus bigaradia*, Nouv. Duham. — *Aurantium curassavicum* vel *Hispalense*, Ph. — Polyandrie icosandrie, L. — Aurantiacées, J. — Hespéridées, DC. — Arbre qu'on croit originaire des grandes Indes; cultivé dans les départements du midi; confondu par Linné avec

l'Oranger commun, *Citrus aurantium*, L. dont il diffère par l'amertume constante de la pulpe et du fruit, et par sa reproduction par graines sans altération.—Écorce extérieure du fruit.

Teinture de quinquina.—Eau de riz.—Décoction de quinquina.

ORANGER.—*Citrus aurantium*, Polyandrie icosandrie, L.—Aurantiacées, J.—Hespéridées, DC. — Arbre de l'Inde orientale, acclimaté et spontané dans l'Europe méridionale.

Cultivé partout où il peut l'être pour le cas que l'on fait généralement de ses produits, feuilles, fleurs, fruits et même de son bois. Ornement des jardins par la beauté de son port, même dans les régions du Nord, mais on est obligé de l'abriter contre le froid qu'il ne supporte que jusqu'a 4°. Connu de tout le monde.

Les Feuilles pour *Infusion*. — Les Fleurs pour l'*Eau distillée*.

ORGE COMMUN. — *Hordeum vulgare*, Triandrie digynie, L. — Graminées, J. — La Graine et sa Farine.

Contient moins d'amidon que le froment, le rapport du gluten dans les deux farines étant à peu de chose près le même ; mais une plus grande quantité de son, ainsi que l'on sera convaincu que cela doit être par la comparaison à la simple vue du grain de blé dont l'enveloppe est mince, et du grain d'orge où elle est double. Le microscope a fait justice de l'existence dans la farine d'orge d'une substance particulière à laquelle on avait donné le nom d'*Hordeïne*, laquelle n'est que la poudre de cette double enveloppe, et n'existe pas si on opère sur de la farine faite avec de l'orge *perlé*, c'est-à-dire dépouillé de son écorce (Raspail). C'est à sa moindre proportion d'amidon qu'est due l'infériorité dans la panification de la farine d'orge sur celle de froment.

Décoction d'orge.—Cataplasme.

ORIGAN COMMUN. — Marjolaine sauvage. — *Origanum vulgare*, Didynamie gymn. L.—Labiées, J.—Plante vivace commune dans les lieux secs et montueux.—Feuilles et sommités fleuries.

Espèces aromatiques.

Orpiment. — Sulfure jaune d'Arsenic. — *Sulfuretum arsenici luteum.* — *Auripigmentum*, Ph.

Solide, d'un jaune souvent éclatant; formé quelquefois de lames flexibles, et quelquefois en masses compactes et fragiles; inodore, plus fusible que l'arsenic; volatil; répand, lorsqu'on le brûle, une odeur alliacée et des vapeurs d'acide sulfureux; vénéneux. Contient : arsenic à peu près 72, soufre 28, pesanteur spécifique 3,45. Vient des mines de Hongrie, de Transylvanie, etc. On peut le considérer comme un sulfure sulfuré, parce qu'il contient plus de soufre que le sulfure rouge orangé, ou *Réalgar*.

Solution cupro-arséniée ou *Collyre de Lanfranchi.*

Oseille ordinaire. — *Acetosa* vel *Oxalis*, Ph. — *Rumex acetosa*, Hexandrie trigynie L. — Polygonées, Juss. — Plante vivace se trouvant dans les prés, et cultivée dans les jardins. — Les Feuilles récentes.

Contiennent du sur-oxalate de potasse. Peuvent être remplacées par les feuilles du *Rumex scutatus*, L. ou oseille ronde, et par la petite oseille, *Rumex acetosella*, L.

Sucs d'herbes.

P.

Pain. *Voyez* Froment.

Pariétaire officinale. — Pariétaire. — *Parietaria officinalis*, Polygamie monoécie, L. — Urticées, J. — *Parietaria* sive *Helxine*, Ph. — Plante vivace très commune sur les vieilles murailles et dans les décombres. — Toute la plante.

Contient une quantité remarquable de sel de nitre. On peut la remplacer par la Mercuriale annuelle, *Mercurialis annua*, L., et par le Séneçon commun, *Senecio vulgaris*, L.

Espèces émollientes.

Patience commune. — *Lapathum sativum*, Ph. — *Rumex patientia*, Hex. trig. L. — Polygonées, J. — Vivace, croissant naturellement dans les pâturages

des montagnes, et cultivée dans les jardins. — La Racine.

Contient du soufre libre, ainsi que la racine de Patience à feuilles aiguës, *Rumex acutus*, L. et de Patience frisée ou crépue, *R. crispus*, L. qui peuvent la remplacer. On pourrait se servir de la racine de Patience sanguine, *R. sanguineus*, L. et même de la racine de Patience acide qui est amère et légèrement styptique.

Pavot cultivé *ou* des jardins. — *Papaver somniferum*, Polyand. digyn. L. — Papavéracées, J. — *Papaver album* et *P. nigrum*, Ph. — Capsules sèches, *vulgairement* Têtes de pavot.

On retire de ses graines l'huile qu'on débite sous le nom d'*Huile* d'*œillette* (*Oliette*, Petite huile) ou *Huile blanche*.

Décoction.

Persil commun. — *Petroselinum*, Ph. — *Apium petroselinum*, Pentand. digynie, L. — Ombellifères, J. — Plante bisannuelle. — Cultivé dans tous les jardins; spontané dans les lieux ombragés de la Provence. — Racine.

A une saveur légèrement âcre, et contient une petite quantité de sucre.

On peut employer au même usage la racine de Persil odorant, *Apium graveolens*, L. et celle du Chardon étoilé ou Chausse-Trape, *Centaurea calcitrapa*, L., etc.

Espèces apéritives.

Petit chêne *ou* Germandrée officinale. — *Chamædrys*, Ph. — *Teucrium chamædrys*, Didyn. gymn. L. — Labiées, J. — Plante vivace, croissant dans les bois montagneux et sur les collines sèches et pierreuses. — L'Herbe.

La Germandrée maritime ou cotonneuse, *Teucrium marum*, L. qui croît dans les contrées maritimes du Midi, et surtout aux îles d'Hyères, est remarquable par son odeur aromatique camphrée et par son amertume; mérite d'être prise en considération comme succédanée, ainsi que la Germandrée ivette, *T. chamæpitys*, L. *Ajuga chamæpitys*, Willd. et l'Ivette musquée, *T. iva*, L.

Espèces amères.

Petit houx.—Fragon piquant, Brusc, *Bruscus*, Ph. —*Ruscus aculeatus*, Tétrand. monogyn. L.—Asparaginées, J.—Ligneux.—Croît dans les bois, à l'ombre.—Racine.

Espèces apéritives.

Peuplier noir.—*Populus*, Ph.—*Populus nigra*, Dioécie octand. L.—Amentacées, J.—Arbre.—Se plaît dans les lieux humides et sur le bord des rivières.—Bourgeons récents, enduits au printemps d'un suc visqueux abondant, qui a une odeur balsamique; ou séchés à l'étuve.

Pommade ou *Onguent de peuplier.*

Pied de chat.—*Hispidula* seu *pes cati*, Ph. — *Gnaphalium dioïcum*, Syng. polyg. superf. L. — Corymbifères, J.—Vivace, croît dans les pâturages et dans les lieux secs et montueux.—Fleurs.

Espèces pectorales.

Pin sauvage.—Pin de Genève.—*Pinus sylvestris*, Monoécie monadelph. L. — Conifères, J. — Arbre; se plaît dans les terres arides et sablonneuses; produit la Térébenthine, les Poix, etc.

Bourgeons succédanés, au besoin, des *Bourgeons de Sapin.*

Pissenlit.—Dent de lion.—*Taraxacum dens leonis*, Desf. — *Leontodon taraxacum*, Syngén. polyg. égale, L.—Chicoracées, J.—Vivace. —Croît dans les prés, les pâturages et les lieux cultivés. —L'herbe fraîche.

Contient un suc laiteux, d'une saveur amère; ce qui lui est commun avec la plupart des Chicoracées, venues spontanément.

Sucs d'herbes.

Poivre cubèbe —Cubèbes.—*Cubebœ*, poivre à queue, Ph.—*non Piper caudatum*, Vahl.—*Verum autem*

Piper cubeba, Diandrie monogynie, L. et Sprengel. —Dicotylédones urticées, J.—Monocotylédones pipéracées, Richard et Blume.—Arbuste à tige volubile et grimpante.—Java, Mascareigne, Nouvelle-Guinée, Ile de France. — Fleurs à spadix, comme dans les Aroïdes; succédées par des baies pédicellées, monospermes, lesquelles desséchées sont le Poivre cubèbe, et « si semblables, dit Pomet, au Poivre noir, que si ce n'était leur petite queue, et qu'ils sont tant soit peu plus gris que le poivre, il n'y aurait personne qui en pût faire la différence. » Ed. de 1694, in-fol.

Employé de tout temps par les indigènes contre la gonorrhée, et seulement de nos jours au même usage en Europe, quoique connu presque immémorialement et autrement appliqué, par exemple, à masquer la fétidité de l'haleine.

Contient une huile volatile concrète; une résine analogue à celle du Copahu; une petite quantité d'une autre résine colorée; un principe actif comparable à celui découvert dans certaines espèces purgatives de la famille des légumineuses; quelques sels en faible proportion (Vauquelin).

En poudre. Dose progressive de quatre à trente grammes par jour.

Poivre long. — *Piper longum* vel *Macropiper*, Ph. — *Piper longum*, L. *Voyez* l'art. précédent pour la famille naturelle. — Frutescent et sarmenteux. — Bengale et autres régions des Indes orientales. — Fruit.

En épi oblong, cylindracé, grisâtre et chagriné; de la grosseur d'une plume d'oie; long d'à peu près un pouce; partagé intérieurement en plusieurs petites loges, dans chacune desquelles se trouve une graine arrondie; cassure noirâtre au bord et d'apparence résineuse, à l'intérieur grisâtre et fibreuse; goût âcre, chaud et légèrement amer. On doit le choisir entier et bien nourri.

Contient, suivant Dulong d'Ast. les mêmes éléments, à très peu près, trouvés par Vauquelin dans le P. cubèbe.

Diascordium.

Poivre noir.—*Piper nigrum*, L.—Espèce grimpante, cultivée partout entre les tropiques, pour ses fruits, en raison de l'usage immense qu'on en fait dans toutes les parties du monde civilisé.

Analysé par Pelletier. Contient : du ***Piperin*** qui n'est point un alcali, contre l'assertion d'Oerstedt; une huile essentielle concrète très âcre; une huile balsamique; une matière colorante gommeuse; extractif analogue à celui des légumineuses; des acides gallique et tartrique ; de l'amidon, de la bassorine, du ligneux et une petite quantité de sels terreux et alcalins.

Le Poivre blanc n'est que le Poivre noir décortiqué.

Pourrait au besoin remplacer le *Poivre cubèbe?* Mérat et Delens.—Réveillé-Parise.

Il serait important de vérifier ce qu'a de fondé cette proposition.

Poix blanche *ou* de Bourgogne. — Poix grasse, Ph. — *Pinus abies*, L.—*Abies picea*, Desf.—Conifères, J.

Le suc résineux qui, au lieu de couler en térébenthine, se solidifie sur l'arbre même, recueilli, connu alors sous les noms de *Barre*, *Barras*, *Galipot*, fondu dans l'eau, battu et passé pour en séparer les impuretés, forme la Poix blanche.

Emplâtres agglutinatif, *Vésicatoire*, *de Ciguë*. —*En épithème*, comme rubéfiant et stimulant.

Poix noire *ou* navale.—*Pix nigra* vel *navalis*, Ph.

On a vu, à l'article Goudron, que l'on brûle pour l'obtenir, les copeaux des bois résineux. Les récipients contiennent, outre le goudron, une Huile empyreumatique appelée ***Huile de cade***; celle-ci enlevée par ébullition dans l'eau, la masse privée de l'huile volatile qui la rendait fluide, devient la Poix noire.

Onguent basilicum.

Poix résine.—Colophane. *Voyez* ce dernier mot.

Potasse du commerce.— *Potassa*, Ph.— Produit de l'incinération des végétaux qui croissent loin de la mer, de la lixiviation des cendres, de l'évaporation des lessives, et de la calcination des résidus ou salins.

Acre et légèrement caustique, déliquescente; change en vert la couleur des violettes, et en rouge celle du curcuma; mêlée en proportions variables avec des matières étrangères. On a trouvé, dans 1152 parties

des Potasses ordinaires du commerce, les quantités suivantes de Potasse réelle :

Dans la Potasse de Russie. . . .	772 ou 0,6701.
Dans celle d'Amérique.	857 — 0,7439.
Dans la Potasse perlasse.	754 — 0,6551.
Dans la Potasse de Trèves. . .	720 — 0,6250.
Dans celle de Dantzig.	603 — 0,5234.
Dans celle des Vosges.	444 — 0,3854.

Le reste est composé de matières insolubles, de sulfate de potasse et de chlorure de potassium; on a rencontré aussi du carbonate de soude dans la Potasse d'Amérique. — On a donné le nom de Cendres gravelées, *Cineres clavellati*, Ph., à la matière alcaline obtenue par l'incinération des fèces du vin; et de Sel de tartre, *Sal tartari*, au sous-carbonate obtenu par la combustion du tartre cru ou purifié. *Voyez* aux Préparations officinales.

PRÉCIPITÉ ROUGE (Deutoxide de mercure) — Oxide de mercure rouge.— *Oxidum hydrargyri rubrum* vel *Mercurius præcipitatus ruber*, Ph.

Rouge ou jaune, selon qu'il est plus ou moins divisé; très peu soluble dans l'eau; sans action sur le gaz oxigène; agit sur la peau comme escarotique; abandonne facilement son oxigène à la plupart des corps combustibles; à une température élevée, il reprend sa forme métallique par la seule action du calorique; composé de mercure 92,60, oxigène 7,40. Fabriqué en grand en Hollande.

Pommade antiophthalmique.—Escarotiques.

PYRÈTHRE. — *Pyrethrum*, Ph. — *Anthemis pyrethrum*, Syngénésie polyg. superfl. L. — Corymbifères, J.—Plante vivace, originaire d'Afrique, que l'on rencontre dans les pays méridionaux. — La Racine.

Sialagogue odontalgique; usitée comme masticatoire; doit son efficacité à une matière huileuse d'un goût âcre et brûlant.

Sa Décoction pour laver l'intérieur de la bouche.

Q.

QUINQUINA GRIS *ou* DE LOXA.—Quinquina officinal, Ph. —*Cinchona condaminea*, Humbold et Bonpland,

Pentand. monogy. L.—Rubiacées, J. — Arbre. — Croît dans les montagnes voisines de Loxa, Amérique méridionale.—Son Écorce connue sous le nom de *Quinquina loxa*, *Cortex peruvianus condamineus*, Ph.—La qualité connue sous le nom de *Quinquina gris fin d'Urituzinga*, employé à la pharmacie royale de Madrid, est très rare.

Roulé en tubes gros comme une plume d'oie, quelquefois sur ses deux bords, d'une demi-ligne à une ligne d'épaisseur ou un peu plus; surface externe, légèrement raboteuse, d'un brun jaunâtre, tapissée de Lichens grisâtres, minces : *Parmélies*, *Usnées*, etc. *Voyez* Essai sur les Cryptogames des espèces officinales exotiques, Fée; et marqué de fentes circulaires parallèles, plus ou moins rapprochées les unes des autres, et à peine visibles dans les jeunes écorces; surface interne, lisse ou légèrement ridée, d'une couleur orangé pâle ou rougeâtre; cassure nette, résineuse ou avec quelques fibriles ligneuses au bord intérieur seulement; saveur amère, styptique un peu aromatique; odeur faible, légèrement aromatique, particulière au Quinquina, et qui devient plus sensible par la coction ou par la pulvérisation; poudre gris rougeâtre.

Cinchonine, très peu de Quinine.

L'infusion précipite abondamment la Colle forte, le tanin et l'Emétique (Laubert).

Plusieurs espèces de Quinquina gris du Pérou se débitent dans le commerce sous le nom de *Quinquina loxa;* à défaut de ce dernier, il faut choisir celui qui s'en rapproche le plus par ses caractères, le Quinquina loxa étant considéré comme le type des Quinquinas gris.

Poudre.—Extrait.—Potion et Tisane.—Teinture.

Quinquina jaune royal. — Q. calisaya.— Q. à feuilles cordiformes du Codex.—*Cinchona lancifolia*, Mutis.—*C. nitida*, Ruiz et Pavon.— Arbre de Santa-Fé de Bogota et du Pérou.—Son écorce a été désignée par Mutis sous le nom de *Quinquina orangé*, *Cortex aurantiacus*.

En petites et grandes écorces. Les premières, roulées sur elles-mêmes, plus épaisses et plus grosses que celles du Quinquina gris ou loxa, et d'une cassure plus ligneuse; surface externe d'un rouge jaunâtre, fendillée transversalement et tapissée de Lichens plus souvent grisâtres ou diverse-

ment colorés, comme on peut le voir dans l'ouvrage cité de M. le professeur Fée.

Les secondes, en larges morceaux allongés et plats, ou légèrement courbés, épais et le plus souvent privés d'épiderme par la râpe; d'un jaune orangé, d'une texture peu compacte, d'une cassure presque ligneuse; et lorsqu'elles sont recouvertes d'un épiderme, il est épais, fauve, raboteux, avec des fissures transversales, presque insipide, et peu adhérent à l'écorce. Plus amer et moins styptique que le Quinquina loxa; sa poudre est d'un jaune orangé. Les écorces laissent entre les mains, lorsqu'on les brise, de petites fibres très aiguës qui s'enfoncent dans la peau.

Quinine, peu de Cinchonine.

L'infusion précipite abondamment le tanin et l'Emétique et ne précipite point la Colle forte (Laubert).

Extraction de la *Quinine.—Décoction.*

Quinquina rouge.—Quinquina à feuilles oblongues.—*Cinchona oblongifolia*, Mutis. —Arbre très commun à la nouvelle Grenade, surtout près la petite ville de Mariquita. C'est son écorce qui forme le Q. rouge, *Cortex ruber* de Mutis.

Ressemble, par sa constitution et par sa conformation, à l'écorce précédente, mais elle est plus rouge, moins amère; et se distingue principalement par sa stypticité. Sa poudre est de couleur rouge briquetée. Quinine et Cinchonine dans des proportions à peu près égales, difficiles à séparer. Son infusion précipite en rouge par la Colle forte, en blanc jaunâtre par l'Emétique, et n'est pas précipitée par le tanin (Laubert).

Ici, pour mémoire seulement de ses caractères extérieurs pour comparaison. Tombé en désuétude dans la pratique civile, et inusité dans le service des hôpitaux militaires.

On reconnaît principalement les bons Quinquinas à leur arome et à leur saveur; leur pulvérisation exige un soin particulier. Le Calisaya à grosses écorces doit être pilé sans épiderme; l'on doit préalablement commencer par piler légèrement les autres dans un mortier de fer, pour séparer la première poudre qui est à rejeter comme inerte; on continue ensuite la pulvérisation, et on mêle exactement les poudres obtenues séparément pendant la cribration: le tamis employé à cette opération doit être d'un tissu très serré.

R.

Raifort sauvage. — Cranson rustique. — *Armoracia*

vel *Raphanus rusticanus*, Ph.—*Cochlearia armoracia*, Tetradynam, silicul, L. —Crucifères, J. —Plante vivace. — Croît dans les prés bas et humides.—Cultivé.—Racine fraîche.

Alcoolat de Cochléaria.

RATANHIA. — *Krameria triandra*, Tétrandrie monogyn. Ruiz et Pavon. — *Krameria triandra*, Didyn. angyosp. L. ed. Sprengel. — Polygalées, DC. prod. part. 1.341.—Arbuste indigène du Pérou, sur le penchant des montagnes près Huanuco, etc. — La Racine. — Astringent puissant contre les hémorragies et la dyssenterie.

Contient, selon Vogel, beaucoup d'un principe astringent particulier, peu de mucilage, peu de fécule, du ligneux en abondance, et de l'eau.

Décoction.—*Extrait.*

RÉGLISSE.— *Glycyrrhiza, Liquiritia.* Ph.—*Glycyrrhiza glabra*, Diadelphie décand. L. — Légumineuses, J.—Plante vivace des départements méridionaux.—La Racine dans la *Décoction d'orge* et pour *édulcorer les boissons.*

On a trouvé dans cette racine de la fécule, de l'albumine végétale, une matière insoluble dans l'eau froide, soluble dans l'eau bouillante et dans l'alocol, du phosphate et du malate de magnésie, une huile résineuse âcre, une matière cristalline, la *Glycyrrhine*, et du ligneux.

L'*Extrait* entre dans la *Thériaque*, et peut être prescrit à la dose de huit grammes.

RÉSINE ÉLÉMI. — *Resina elemi*, Ph. — *Amyris elemifera*, Octand. monogynie, L.— *Amyris zeilanica*, Retz.—Térébinthacées, J.—Arbre de l'Orient, qui produit la Résine Élémi. On en retirerait aussi en Amérique de l'*Icica heptaphylla* d'Aublet?

Elle est en masses onctueuses, devenant sèche et cassante en vieillissant; semi-transparente, d'un jaune tirant un peu sur le gris, parsemée de

points verdâtres; d'une odeur particulière qui se rapproche de celle du fenouil et des bourgeons de peuplier, d'un goût âcre, assez amer; se ramollit par la chaleur; soluble dans l'alcool; se dissout moins complétement dans les huiles essentielles et dans les huiles fixes; fournit une huile volatile semblable à celle de la térébenthine. Pesanteur spécifique 1,018.— On préfère celle du Levant; celle d'Amérique est de couleur blanc jaunâtre, ne conserve pas son onctuosité et devient friable par le laps du temps.

RHUBARBE OFFICINALE.—*Rhabarbarum* vel *Rheum*, Ph.— Suivant Murray, cette racine proviendrait du *Rheum palmatum*, L. croissant dans les pays des Mongouls sur les confins de la Chine, cultivé en Europe; ou du *R. undulatum*, L. auquel il attribuerait la Rhubarbe de Moscovie, croissant principalement aux sources du Jénisséa, en Sibérie; ou du *R. compactum*, Ennéandrie trigyn. L.—Polygonées, J.— Vivace et spontané en Tartarie et en Chine.

Suivant le D. Wallich, sur-intendant du jardin de Calcutta, au Bengale, ce serait du *R. emodi*, synonyme du *R. australe*, Coleb; espèce observée sur les monts Himalaya, à 11,000 pieds au-dessus du niveau de la mer, sur le grand plateau de la Tartarie chinoise. Le D. Don, cité par Sprengel, assure que c'est là la plante de la vraie Rhubarbe exotique, que les habitants viennent récolter chaque année entre le 31ᵉ et le 40ᵉ degré de latitude Nord, pour la vendre en partie aux Bouckares, à Kiachta, en Sibérie. Mondée par les Russes, elle nous parviendrait sous le nom de *Rhubarbe de Moscovie*. Celle qui n'aurait pas pris cette direction, nous arriverait, non mondée, sous le nom de *Rhubarbe de Chine*.

Quoi qu'il en soit, l'on distingue, dans les pharmacies, deux variétés principales de Rhubarbe exotique : la première, en morceaux compactes, arrondis, longs de deux à trois pouces, larges de un à deux, cylindracés, quelquefois avec des aspérités à la surface et percés de petits trous dans lesquels on rencontre souvent des restes de ficelle; d'un jaune sale en dehors, intérieurement marbrés de rose et blanc si la racine est saine et nouvelle, de gris jaunâtre obscur si elle est ancienne et altérée; sans trace d'instrument tranchant. Poudre jaune.

C'est la *Rhubarbe de Chine*.

La seconde, en morceaux aplatis ou polygonés et coupés net à leurs extrémités, à angles saillants, résultant visiblement d'un instrument tranchant; à trous évidés, larges; jaunes en dehors, intérieurement bigarrés de blanc et rouge sur un fond jaune. Poudre d'un plus beau jaune que la première.

C'est la *Rhubarbe de Moscovie*, mondée jusqu'au vif.

Saveur amère, nauséabonde; teignant l'eau et la salive de couleur de safran; craquant sous la dent; les deux variétés contiennent, presque dans les mêmes proportions, une huile douce, une matière colorante jaune, de la fécule amylacée, un peu de gomme, du tanin, du ligneux, de l'oxalate de chaux en grande quantité, du sulfate et du surmalate de chaux, un peu de sel à base de potasse, un peu d'oxide de fer.

Poudre.—Bols.—Potion avec la Rhubarbe.—Poudre vermifuge.

Riz.—*Oryza sativa*, Hexandrie digynie, L.—Graminées, J.—Graine privée de son écorce.

Cultivé dans l'Inde et à la Chine, où il est la principale nourriture des habitants; en Amérique et dans l'Europe méridionale. Lieux aquatiques.

Essentiellement amylacé, sans gluten, ou n'en contenant que des traces à peine perceptibles; susceptible de donner de l'alcool comme la Pomme de terre, quoique de l'une ni de l'autre on n'ait pas retiré de matière sucrée sensible!

Décoction.

Romarin officinal.—*Rosmarinus officinalis*, Diandrie monogynie, L.—Labiées, J.—Arbuste des collines et des basses montagnes des contrées méridionales.—Feuilles et Fleurs; ces dernières sont l'*Anthos* des pharmacopées anciennes.

Fournissent une huile essentielle, qui contient un dixième de camphre.

Rose pale.—*Rosa pallida*, Ph.—*Rosa damascena*, Ait.—Icosandrie polygynie, L.—Rosacées, J. Les Pétales.

Arbrisseau aiguillonné, cultivé avec profusion dans les jardins, où ses fleurs doublent avec facilité par la culture. On l'appelle communément Rosier des quatre saisons. Ses fleurs sont les plus odorantes des espèces et variétés nombreuses qui fournissent aux mélanges débités sur les marchés de Paris sous le nom de *Roses pâles*.

Eau de Rose.

Rose rouge *ou* de Provins.—*Rosa rubra*, Ph.—*Rosa gallica*, Icosandrie polygynie, L.—Rosacées, J.—

Arbrisseau de la France méridionale, produisant par la culture de nombreuses variétés.—Pétales non encore épanouis et séparés de l'onglet.

Diascordium. — *Conserve.* — *Miel rosat.* — *La Conserve* préparée avec le fruit de l'Églantier, *Rosa canina*, L. connue sous le nom de *Conserve de Cynorrhodon*, pourrait remplacer au besoin celle de Rose.

S.

SAFRAN. — *Crocus*, Ph. — *Crocus sativus*, Triandrie monogyn. L.—Iridées, J.—Plante vivace de l'Orient et de l'Europe méridionale.—Cultivé en grand dans le Gâtinais.—Styles et Stigmates.

Soyeux, flexibles, élastiques, gras au toucher, d'un jaune rouge, difficiles à pulvériser; odeur particulière très forte; saveur un peu piquante et amère; communiquant à la salive une couleur jaune rougeâtre foncée; contiennent plus de la moitié de leur poids d'une matière colorante (Polychroïte) soluble dans l'eau et dans l'alcool, et altérable par l'action de la lumière; leur odeur annonce la présence d'une huile volatile, qu'on n'a pu cependant obtenir par la distillation.—On sophistique le Safran en le mêlant avec le safran qui a déjà été macéré, ou avec le Safran bâtard, fleur de Carthame, *Carthamus tinctorius*, L. Cette dernière fraude est facile à reconnaître, le Safran bâtard ou Safran d'Allemagne consistant en fleurons complets d'une *Carduacée*, formés d'une corolle tubiforme quinquefide, renfermant les organes sexuels, tandis que le véritable Safran se compose de la partie de l'organe femelle qui repose sur l'ovaire, c'est-à-dire d'un style filamenteux, plein, et terminé par le stigmate.

Thériaque. — *Bol de Magnésie safrané.* — *Pil. de cynoglosse.*—*Collyre safrané.*—*Laudanum liq. de Sydenham.*

SAGAPENUM.—Gomme séraphique, Ph.—Gomme-résine, produite par une ombellifère incertaine, le *Ferula persica* selon les uns; espèce de *Laserpitium*, d'après d'autres?

En larmes ou grains roux, parsemés de points blancs, et agglutinés en masses poisseuses de différentes grandeurs; peu soluble dans l'eau, mais

soluble dans l'alcool faible ; se ramollissant par la chaleur de la main ; odeur alliacée qui a quelque analogie, bien qu'éloignée, avec celle de l'Assafétida. 100 parties auraient fourni : résine 54,26, gomme 31,94, huile volatile 11,80, malate de chaux 0,40, matière insoluble et matières étrangères 0,60?

Emplâtre diachylum gommé.

SALSEPAREILLE.—S. officinale, *Salsaparilla*, *Zarza*, Ph. —*Smilax salsaparilla*, Dioécie hexand. L.—Asparaginées, J. —Smilacées, R. B. — Arbrisseau sarmenteux d'Amérique, particulièrement du Mexique, du Pérou et du Brésil.—Cultivé en Espagne, et pourrait l'être dans nos départements méridionaux.

Radicules d'une racine tubéreuse, de la grosseur d'une plume d'oie, d'un mètre et demi à deux mètres et plus de longueur, réunis en bottes mal faites ; cylindracés, canaliculés, tenaces; d'un brun cendré à l'extérieur, d'un blanc rosé à l'intérieur; méditullium blanc, ligneux, cylindrique, qu'on peut fendre facilement dans sa longueur avec les autres parties ; saveur fade, muqueuse; odeur particulière, faible et comme terreuse.

Cette description ne concorde qu'avec la Salsepareille dite d'Honduras, que M. de Humbold nomme, non sans raison sans doute, *Smilax officinalis;* mais il y en a quatre autres sortes dans le commerce de la droguerie : la S. rouge ou de la Jamaïque, la S. caraque ou de Caracas, celle de Brésil ou de Portugal, et la S. blonde, sans que l'espérience les ait encore rapportées à des espèces quelconques du genre Smilax; différant de la S. d'Honduras, généralement admise dans le service des hôpitaux militaires, en ce que les radicules rougeâtres, au lieu d'être grises, ne partent point d'un rhizome ou souche, et sont réunies en bottes très régulières.

L'importance de la Salsepareille, vantée par la plupart des médecins comme un dépuratif puissant, moins célébrée toutefois par le petit nombre qui traite d'exagérés les éloges qu'on en fait, a exercé la sagacité des chimistes et des praticiens : on en a retiré une substance particulière que l'on avait considérée comme en constituant plusieurs : la *Parigline*, la *Smilacine*, la *Salseparine*, que les extracteurs donnèrent pour des alcalis végétaux, et enfin l'acide parillinique. M. Poggiale a démontré que ces quatre substances n'en font qu'une : la *Salseparine* (Thubeuf), et qu'elle ne jouit nullement de la propriété d'être salifiée par les acides. Il est douteux que ce soit là le principe actif de la Salsepareille, l'assertion n'ayant été justifiée par aucune expérience directe.

Espèces sudorifiques.—Sirop dépuratif.

SANGSUE MÉDICINALE.—*Hirudo medicinalis*, *Vermes*, L. —Annélides abranches sans soies. Cuv.

La Sangsue a le corps allongé, plus ou moins aplati horizontalement, divisé par beaucoup de rides annulaires, sans branchies, sans soies et sans yeux; fournie à chaque extrémité, d'un disque charnu qui exerce une force de succion considérable; sa bouche, placée sous l'extrémité antérieure, est armée de trois petites dents. La Sangsue médicinale est étroite, noirâtre; six raies jaunes, variées de noir en dessus; taches jaunâtres en dessous.

On trouve, dans le midi de la France, une petite Sangsue, verte en dessous, dont on se sert avec succès.—Les Sangsues doivent être conservées dans de grands bocaux, remplis d'eau pure qu'on doit renouveler tous les jours; elles doivent être exposées à une température douce.—Pour éviter les frais inutiles d'un grand nombre de Sangsues, on facilitera l'écoulement du sang, lorsque cela sera nécessaire, par des compresses imbibées d'eau tiède, ou par la vapeur de l'eau chaude. Chaque sangsue produit une évacuation sanguine d'environ trois grammes.

SASSAFRAS.— *Laurus sassafras*, Ennéandrie monogynie, L.—Laurinées, J.—Grand arbre de l'Amérique septentrionale.— La Racine.

De la grosseur du bras, tortueuse, jaunâtre, recouverte d'une écorce grisâtre; de saveur douce un peu âcre; d'une odeur aromatique qui approche de celle du fenouil.—On a retiré de 36 grammes de cette racine, un gramme d'huile volatile plus pesante que l'eau.

SAUGE cultivée.— *Salvia officinalis*, Diandrie monogynie, L.—Labiées, J.—Sous-arbrisseau des départements méridionaux.—Deux variétés principales : la grande et la petite Sauge, Ph.—Les Feuilles.

Odeur aromatique forte, agréable; saveur amère, camphrée; contenant une huile essentielle dans laquelle on trouve beaucoup de camphre. La Sauge des prés, *Salvia pratensis*, L. très commune partout; la Sauge sclarée, *Salvia sclarea*, L. possèdent des qualités analogues à la précédente.

Espèces aromatiques.—Alcoolat de Mélisse.

SAVON D'HUILE D'OLIVE à base de Soude.—*Sapo sodicus.* —Savon blanc.

Composé salin produit par la combinaison de l'oxide de sodium avec

les acides margarique et oléique, formés par l'action de cet oxide sur les éléments de l'Huile d'olive.

Avec une partie d'oxide de calcium ou chaux vive on rend caustique deux parties de sous-carbonate de soude, par l'intermède de l'eau; cinquante parties de la lessive qui en résulte, concentrée à 36°, suffisent pour saponifier cent-cinq parties d'huile.—Le Savon du commerce est marbré ou blanc. Le premier contient un Savon albumino-ferrugineux qui forme l'espèce de marbrure bleue sur le fond blanc du Savon; il est plus dur et plus constant dans ses proportions que le second, qui peut recevoir beaucoup plus d'eau, et qui même est d'autant plus blanc qu'il en contient davantage.— On doit préférer le dernier pour les préparations ci-après indiquées, à cause de sa plus grande pureté. Il doit être dur, sec et soluble dans l'eau pure, dans l'alcool et dans les huiles; sa dissolution aqueuse est troublée par la plupart des acides, qui précipitent les acides huileux sous forme d'émulsion ; avec les eaux dans lesquelles il se trouve en solution du sulfate de chaux, il forme un précipité floconneux de Savon calcaire.—Contient à peu près, sur 100 parties : oxide de sodium 4,6, matière grasse 50,2, eau 45,2.—On convertit le Savon marbré en Savon blanc, en le délayant peu à peu dans des lessives faibles, et en ménageant la chaleur pour laisser se former un dépôt noirâtre qui n'est pas soluble dans la pâte savonneuse à une basse température.

Emplâtre de savon.—Liniment de cantharides.—Liniment savonneux.

SCAMMONÉE D'ALEP. — *Scammonium syriacum* vel *alepense*, Ph.—*Convolvulus scammonia*, Pentand. monogyn. L. — Convolvulacées, J. — Suc laiteux et épaissi de la racine.

Gomme-résine en masses d'un gris tirant sur le bleu, et parsemées d'une poudre blanchâtre; légère, friable, spongieuse; de saveur âcre, un peu amère; odeur particulière, faible; formant avec l'eau une espèce d'émulsion verdâtre; se dissolvant en plus grande proportion dans l'alcool. 100 parties ont fourni : résine 60, gomme 3, extractif 2, débris de végétaux. etc., 35. Pesanteur spécifique 1,235. Ne la confondez pas avec une autre espèce connue sous le nom de *Scammonée de Smyrne*, *Periploca secamone*, L. et moins estimée; contenant moins de moitié de résine que la précédente et une plus grande proportion de débris de végétaux et de matières terreuses; moins spongieuse, plus compacte, noirâtre, ne se réduisant pas lorsqu'on l'écrase entre les doigts en une poudre grise très fine et d'une odeur forte comme la S. d'Alep.—Il y a une troisième espèce de Scammonée, provenant du Cynanque de Montpellier, *Cynanchum Monspeliense*, L. et qui est noire, compacte, d'odeur et de saveur faibles,

mais nauséabondes. On ne doit admettre, dans les pharmacies militaires, que la Scammonée d'Alep exclusivement.

Scille maritime.—*Scilla maritima*, Hexandrie monogynie, L.—Asphodèles, J.—Liliacées, DC.—Plante vivace; sur les côtes sablonneuses de la Méditerranée et de l'Océan.—Deux variétés : Rouge et Blanche ; la première ou grande Scille rouge est la plus estimée et la seule employée dans nos Pharmacies. —Les squammes du Bulbe desséchés.

On a trouvé dans 100 parties : principe amer (*Scillitine*) visqueux, déliquescent, soluble dans l'eau, dans l'alcool et dans le vinaigre, et que l'on n'a pu séparer entièrement de la matière sucrée 35,00; gomme 6,00; tanin, matière sucrée, citrate de chaux 24,00; ligneux 30,00; un principe volatil, âcre, qui se décompose à la température de l'eau bouillante.

Vin et Vinaigre scillitiques. — Teinture. — Thériaque. — Pilules scillitiques. — Poudre incisive.

Scolopendre.—Langue-de-cerf, Ph.—*Asplenium scolopendrium*, Cryptogamie foug. L.— Fougères, J. — *Scolopendrium officinale*, Willd. et Smith.— Plante vivace, croissant dans les lieux humides et ombragés, les puits, les fentes des vieilles murailles. —Feuilles.

Longues, pétiolées, luisantes, d'un vert pâle, coriaces; odeur du Capillaire.

Espèces pectorales.

Scordium. — Germandrée aquatique, Ph.—*Teucrium scordium*, Didyn. gymn. L.—Labiées, J.—Vivace. — Les prés humides et marécageux. — L'herbe, à odeur d'ail très prononcée ; goût amer et astringent.

Diascordium.—Thériaque.—Poudre d'Helminthocorton composée.

Sel ammoniac. — *Sal ammoniacum*, Ph.— Chlorhy-

drate d'ammoniaque, N.N. — *Chlorhydras ammonii.* (Hydrochlorate, muriate d'ammoniaque)

Cristallise ordinairement en longues pyramides à quatre faces, affectant souvent la forme de barbes de plumes; blanc; très piquant; attire peu l'humidité de l'air; se dissout dans trois parties d'eau à 15° C., dans une d'eau bouillante, et très peu dans l'alcool; se fond au feu dans son eau de cristallisation, s'y dessèche et se sublime sans se décomposer. Pesanteur spécifique 1,450.—Composé d'acide 68,52, d'ammoniaque 31,48. Existe dans l'urine de quelques animaux, aux environs des volcans, dans la Tartarie, etc., et se fabrique en Egypte, en Europe.—On connaît par le chlorure de barium s'il contient du sulfate d'ammoniaque.

Ammoniaque liquide. — Sous-carbonate d'ammoniaque.—Fomentations.

Sel d'epsom. — Sel de Sedlitz. — Sulfate de Magnésie. —*Sulfas magnesicus.*

Très soluble dans l'eau; l'instillation de l'acide sulfurique n'en dégage point d'acide chlorhydrique. — Une solution de 100 parties, projetée dans une solution bouillante de carbonate de soude, produit 34 parties de carbonate de magnésie sec. On ne le confondra pas en faisant cette expérience avec un autre sel qui en a l'aspect, le Sel d'Epsom de Lorraine, très répandu dans le commerce, lequel est du sulfate de soude dont on a troublé la cristallisation par l'agitation des liqueurs mises à refroidir.

Purgatif doux à la dose de 15 à 30 grammes. — *Sous-carbonate de Magnésie dans les cours d'instruction.*

Sel de glauber. — *Sal admirabile Glauberi*, Ph. — Sulfate de Soude. — *Sulfas sodicus*, N.N. — On le prépare ordinairement dans les manufactures de Sel ammoniac ; on le retire aussi des sources salées de Château-Salins, de Dieuze, etc.

Doit être en cristaux non effleuris, solubles en totalité dans l'eau, non dans l'alcool, même en petite proportion; sans action sur le tournesol et le curcuma. C'est à peine si l'azotate d'argent produit dans la solution aqueuse un précipité sensible; mais l'azotate de baryte en détermine un abondant qui n'est point redissout par l'acide azotique. Perd à un fort degré de feu 55 p. 100 d'eau de cristallisation.

Potions purgatives; et seul, à la dose de 20 *à* 30 *gram.*

SEL MARIN. — Sel commun *ou* de cuisine, Ph. — Chlorure de sodium, NN. — *Chloruretum sodii.*

Chlorure à l'état solide, Chlorhydrate à l'état liquide ; en cristaux cubiques, à peu près également solubles dans l'eau froide et dans l'eau bouillante ; sans action sur le tournesol ou le curcuma ; le carbonate de soude n'en précipitant rien ou presque rien. Décrépite fortement au feu, et entre en fusion un peu au-dessous de la chaleur rouge ; inaltérable à l'air lorsqu'il est pur ; insoluble dans l'alcool très rectifié. Sa solution aqueuse saturée pèse, à la température de 6°, 1,198. Composé si on le considère comme Chlorure : de chlore 59,5, sodium 40,5; si on le considère comme Chlorhydrate : d'acide chlorhydrique 46, soude 54. Pesanteur spécifique 2,125. — Existe dans la nature en grandes masses, et il est connu alors sous le nom de *Sel fossile*, *Sel gemme*. On le retire de l'eau de la mer, etc. Le Sel du commerce contient toujours des chlorures de calcium et de magnésium, et des sulfates de chaux et de magnésie dont on le débarrasse, lorsqu'il y a nécessité, par une nouvelle cristallisation.

SEL DE NITRE. — Salpêtre. — Azotate de potasse. — *Azotas potassicus*, NN. (Nitrate de potasse).

Fourni par le commerce. Doit être en cristaux prismatiques à six pans terminés par des pyramides hexaèdres; blancs, demi-transparents, très cassants; de saveur fraîche, piquante, avec un peu d'amertume; soluble en totalité dans quatre parties d'eau à 16° C. et dans beaucoup moins d'eau bouillante ; l'alcool à 0,878 en dissout le centième de son poids. Sa solution aqueuse n'est précipitée ni par le chlorure de barium, ni par l'azotate d'argent. Se liquéfie par la chaleur, et se prend, si on le laisse refroidir, en une masse opaque qu'on désigne sous le nom de *Cristal minéral*; se décompose à un feu violent en exhalant de l'oxigène. Fuse et répand une lumière brillante lorsqu'on le projette sur les charbons ardents. Acide 52,95, base 47,85 ; pesanteur spécifique 1,938. — On le trouve quelquefois à la surface du sol ; se forme aisément dans les terrains bas et humides habités par les animaux. En Andalousie, la poussière des grandes routes se nitrifie à l'air libre ; la salpêtrerie royale de Séville s'alimente de salpêtre en la lessivant.

Tisane apéritive. — Boissons nitrées — Bol nitré et camphré. — Pilules savonneuses. — Poudre camphrée.

SEMENCONTRA. — Barbotine. — Sémentine, Ph. — *Artemisia judaïca*, Syng. polyg. superfl. L. — Corymbif. J. — Arbrisseau. — Syrie, Palestine. — On attribue à cette plante, ainsi qu'à l'Armoise de Perse, *Ar-*

temisia contra, L. à l'*Artemisia santonica*, L. etc., le mélange connu en médecine comme vermifuge sous le nom de *Semencontra*, etc. Vient du Levant par la voie de Marseille.

On y remarque des calices non encore développés et en fragments grossiers ; de petites semences oblongues, jaune verdâtre ou grisâtre, mêlées avec les écailles et les pédoncules brisés ; odeur forte, qui provoque des nausées ; saveur amère, un peu âcre et aromatique. Fleurs non épanouies d'espèces qui paraissent appartenir au genre *Artemisia*, mal déterminées.

Bol de Semencontra.—Poudre vermifuge.

SÉNÉ.— *Senna*, Ph. — *Cassia senna*, Décandrie monogynie, L.— Légumineuses, J. — *Cassia lanceolata*, Forskahl. — Arbuste. — Syrie, La Mecque. — *Follioles*, connues sous le nom de Séné d'Alexandrie, de la Mecque ou de la Palthe, du mot *Appalto*, ferme.

Ovales, presque lancolées, nervées, vertes, à côtes inégales à la base ; odeur un peu désagréable qu'on attribue à une huile essentielle ; saveur un peu âcre, amère, nauséabonde ; contiennent une matière légèrement visqueuse. Les fruits *Folliculi sennœ*, Ph., sont des gousses plates, un peu ovales et arquées. On sophistique ce Séné avec les feuilles du *Cynanchum arguel*, Del. qu'on dit être plus purgatives, et qui sont lancéolées, aiguës à leur origine et à leur sommet, à côtés égaux à la base, et à nervures non saillantes.

Le Séné à larges feuilles, Séné d'Italie, *Cassia senna*, L. *Foliis sejugis, sub-ovatis, petiolis eglandulatis*, qui croît en Egypte et qu'on cultive en Italie, est moins estimé et plus commun. Folioles ovales à leur naissance, et très obtuses à leur extrémité ; vertes en dessus, d'un bleu vert altéré (glauque) en dessous, et presque pubescentes ; follicules oblongs et plus courbés. On mêle ce séné au précédent ; on les sophistique très souvent avec les feuilles du Baguenaudier arborescent, *Colutea arborescens*, L. Ces dernières sont ovales et d'un vert glauque, un peu échancrées au sommet ; on brise les feuilles pour mieux cacher la fraude. — On ne doit recevoir le séné venant d'Italie qu'à défaut du séné d'Alexandrie, et pour le remplacer.

SERPENTAIRE DE VIRGINIE.— *Serpentaria virginiana* ou *Aristolochia serpentaria*, Gynand. hexand. L. — Aristoloches, J. — Vivace. — Virginie et autres

contrées de l'Amérique septentrionale. — Racine.

Fibreuse, formée d'une grande quantité de filaments qui partent tous d'un tronc commun; légère; brune grisâtre extérieurement, jaunâtre à l'intérieur; odeur aromatique camphrée; saveur âcre et amère. Contient une huile volatile orangée, d'une odeur agréable; sa teinture alcoolique est d'un beau vert, et l'eau y forme un précipité.

Potion avec *Serp. de virg.*

Serpolet. — *Serpyllum*, Ph. — *Thymus serpyllum*, Didyn. gymn. L. — Labiées, J. — Vivace. — Sur les collines et aux bords des bois. — Sommités fleuries.

Infusion. — Espèces aromatiques. — Succédanée.

Simarouba. — *Simaruba*, Ph. — *Quassia simaruba*, Décand. monogyn. L. F. — *Simarruba amara*, Aublet. — Magnoliacées, J. — Simaroubées, DC. — Arbre. — Amérique méridionale. — L'Écorce de la racine.

Longue, filandreuse, mince, tenace; jaunâtre et rugueuse en dehors, d'un blanc sale en dedans; inodore et amère. Le principe qui constitue son amertume, soluble dans l'eau.

Décoction.

Soude commune. — Salicotte. — *Kali* seu *soda*, Ph. — *Salsola soda*, Pentand. digyn. L. — Atriplicées, J. — Chénopodées, DC. — Annuelle. — Lieux sablonneux sur les rivages de l'Océan et de la Méditerranée.

La combustion de la plante et la calcination des cendres produisent la *soude en pierre*. On la retire aussi de la Soude couchée, *Salsola kali*, L. de la Soude épineuse *Salsola tragus*, et d'autres plantes maritimes. — La Soude cultivée, *Salsola sativa*, est celle qui en fournit le plus. — Les soudes du commerce s'apprécient par la quantité de sous-carbonate de soude qu'elles contiennent.

Les soudes d'Alicante et de Carthagène.	0,25 à 0,40
Le *Salicot* ou soude de Narbonne.	0,14 à 0,15
La *Blanquette* ou soude d'Aigues-Mortes.	0,03 à 0,08

Le *Varec* ou soude de Normandie, très peu; cette dernière est presque entièrement composée de sulfates de potasse et de soude, de chlorure de

potassium, de chlorure de sodium et d'iodure de potassium. La soude artificielle est ordinairement au titre de 32 à 35°, et contient du sulfure de calcium avec excès de base, et du charbon.

Voyez aux Préparations officinales.

SOUFRE. — *Sulfur*, Ph. *Voyez* aux Préparations officinales.

STYRAX LIQUIDE *ou* HUILE DE COPALME. — *Styrax liquida*, Ph. — *Liquidambar styraciflua*, Monoécie polyandrie, L. — Amentacées, J. — Arbre. — Nouvelle Espagne, Louisiane et autres contrées de l'Amérique du Nord.

Le baume connu sous le nom de *Styrax liquide*, découle de son écorce naturellement ou par incision, dans les pays chauds; dans les régions plus septentrionales, on l'extrait en faisant bouillir dans l'eau les jeunes rameaux; c'est par ce dernier moyen qu'on l'obtient maintenant. On peut inférer, en considérant la nature de la substance, que le produit est moins parfait, ainsi que peuvent l'attester ceux qui ont vu et pu comparer les Styrax obtenus de l'une et de l'autre manière.

D'un gris cendré, vert noirâtre, de la consistance du miel; odeur forte et peu agréable, rappelant cependant par quelque analogie le Benjoin et l'Ambre; poisseux; saveur un peu âcre et aromatique; entièrement soluble dans l'alcool; et si on le traite avec l'eau, on en retire de l'acide Benzoïque.

SUCCIN. — Karabé. — Ambre jaune. — *Succinum*, *Electrum*, Ph. — Production d'origine végétale, mais inconnue; classée à la suite des Bitumes; se trouvant dans les dunes sablonneuses qui bordent le rivage de la mer Baltique, entre Kœnigsberg et Memel, sur les côtes et dans l'intérieur de la Sicile et ailleurs.

Electro-négatif; ressemblant à une résine; ordinairement transparent; renfermant quelquefois dans son intérieur des insectes de divers genres, qui s'y seront empâtés pendant que la matière était encore molle, et si visibles qu'on peut facilement en déterminer l'espèce. (Sendelius, hist. Succinor, in-folio. Leipzig, 1742.)

Incolore ou blanc, c'est le plus recherché; ou jaune, ou d'un rouge plus ou moins foncé, et quelquefois brun; cassure vitreuse; susceptible de recevoir un beau poli, et d'être travaillé en bijoux. Se fond au feu et s'enflamme; fournit par la distillation de l'acide succinique, de l'huile de

succin, une matière jaune ayant la consistance de la cire, laquelle séparée de l'huile essentielle qu'elle contient, devient friable et prend un aspect cristallin ; il se dégage du gaz hydrogène carboné, et il reste dans la cornue une matière charbonneuse ; l'eau et l'alcool ont peu d'action sur cette substance qui en éprouve une plus immédiate de la part des alcalis fixes. Pesanteur spécifique 1,078.

Alcoolat de Térébenthine.

SUCRE.—*Saccharum officinarum*, Ph. et L. ed. Sprengel. — *Arundo saccharifera*, Triandrie digyn. L. —Graminées, J.—*Beta vulgaris*, *olim cicla*, Pentand. tetragy. L. — Atriplicées, J. — *Zea mays*, Triand. monogyn. L.—Graminées, J. (*extraxit Pallas D. M. Mil.*)—*Vegetabilia altera multiplicatissima plurima.* Sucre cristallisé.

Vitis vinifera, L. — *Aliaque vegetabilia multiplicatissima plurima.* Sucre liquide.

Blanc, cassant, inaltérable à l'air, sans odeur, d'une saveur agréable très douce; soluble dans le tiers de son poids d'eau à 9° C. Formant alors le sirop simple pesant spécifiquement 1321 et marquant 35° à l'aréomètre de Baumé; le même porté à l'ébullition, pesant spécifiquement 1,261, marquant à l'aréomètre 30°, et au thermomètre 105° C. L'alcool à 40°, bouillant en dissout le seizième de son poids; insoluble dans l'éther. Se boursoufle au feu et se décompose; se transforme en alcool et en gaz acide carbonique par l'action du ferment; s'unit facilement aux huiles et les rend miscibles à l'eau; l'acide sulfurique le charbonne à l'instant; l'acide azotique le convertit en acide oxalique. — On a donné le nom de *Moscouade, Cassonade rouge* ou *brute*, aux cristaux confus et sâlis par des matières étrangères; on les obtient par l'évaporation du suc de la canne, de la betterave, etc., sans avoir subi de clarification; dépurés par le terrage, ils forment le sucre brut ou terré; enfin, par le raffinage de ce dernier, on obtient le *Sucre en pains* qui est blanc, dur, sonnant, et d'une cristallisation plus serrée.—On peut réduire facilement le Sucre en cristaux plus prononcés, bien distincts, un peu transparents, affectant la forme de prismes tétraèdres ou hexaèdres, terminés par des sommets dièdres et quelquefois trièdres ; c'est le *Sucre candi ;* formé de Sucre réel et d'eau dans le rapport de 100 à 5,6; pesanteur spécifique du Sucre très blanc 1,4045.

La chimie imitant une des plus admirables opérations de la nature, la germination, a transformé, de nos jours, en sucre des principes immédiats végétaux, ayant entre eux et avec le Sucre une grande ressemblance

de composition : il a suffi à Kirckhoff de faire bouillir une partie d'amidon dans quatre parties d'eau, acidulée par l'acide sulfurique pour obtenir une matière sucrée ! La gomme, la dextrine, le ligneux, ont conduit au même résultat. Combien de produits utiles cette découverte, élaborée par l'industrie, permet d'entrevoir dans l'avenir !

Le Sucre, par sa saveur douce et agréable, est employé à édulcorer les liquides prescrits aux malades. Jusqu'à présent on n'avait fait usage dans nos hôpitaux que de sirops préparés avec des Cassonades de diverses qualités souvent altérées par la fraude, et ne donnant que des produits incertains et sans uniformité. Il en sera désormais autrement; une décision ministérielle accorde l'usage du Sucre en pains de deuxième qualité dans le service des pharmacies militaires. Le conseil de santé, en en exprimant sa reconnaissance, a donné sa garantie au Ministre que cette disposition, si bienveillante envers les soldats malades, sera entièrement et uniquement exécutée pour leur bien-être; il compte à ce sujet sur la réserve des officiers de santé à ne prescrire des médicaments sucrés que pour les cas qui l'exigeront impérieusement, comme sur la surveillance des chefs pour qu'il n'en soit point fait abus.

Suif *ou* Graisse de mouton. — *Adeps ovilla*, *Sebum ovillum*, Ph. — *Ovis aries*, *Mammalia pecora*, L. — Mammifères ruminans, Cuv.

Espèce de graisse plus consistante que celle de porc ; on la retire en fondant la graisse de mouton, et des autres animaux ruminants; elle doit être récente, blanche et cassante.

Onguent de la Mère.—Baume d'Arcæus.

Sureau commun.—*Sambucus*, Ph —*Sambucus nigra*, Pentand. trigyn. L.—Caprifoliées, J.—Arbrisseau. —Les haies, les buissons.

Fleurs pour *Infusion.*—Baies pour *Rob.*

T.

Tabac.—*Nicotiana*, Ph. Petun.—*Nicotiana tabacum*, Pentandrie monogyn. L.—Solanées, J.—Annuelle. —Amérique méridionale. — Cultivée en Europe.— Les Feuilles.

Ont fourni une grande quantité d'albumine; une matière rouge soluble dans l'alcool et dans l'eau, non encore bien déterminée; un principe âcre, volatil, incolore, légèrement soluble dans l'eau et très soluble dans l'al-

cool, ayant l'odeur particulière du tabac; de la résine verte, semblable à celle desfeuilles (chlorophylle); de l'azotate et du chlorhydrate de potasse; du chlorhydrate d'ammoniaque; du malate acide, de l'oxalate et du phosphate de chaux; de l'oxide de fer; de la silice. On a trouvé dans les feuilles fermentées du carbonate d'ammoniaque et du chlorhydrate de chaux.

Lotions.

TACAMAHACA.—Résine Tacamahaca, Ph.— *Elaphrium tomentosum*, Jacq.— *Fagara octandra*, Tetraud. monogyn. L. — Amentacées, J.—Térébinthacées, Ventenat.—Résine qu'on retirerait des capsules?

En masses de différentes grosseurs et de formes variées; jaunâtre; quelquefois molle, le plus souvent sèche, friable et luisante dans sa cassure; saupoudrée extérieurement d'une espèce de farine; saveur balsamique, odeur qui a quelque ressemblance avec celle de la lavande; insoluble dans l'eau; entièrement soluble dans l'alcool; fusible. Cette résine diffère du Tacamahaca des îles de France, de Bourbon et de Madagascar qui est plus rare, d'une consistance plus molle, sous-pellucide, et d'une couleur pâle verdâtre, et qui découle, par incision, de l'écorce du *Calophyllum inophyllum*, Rumphius. On a appelé faussement Tacamahaca la matière résineuse du Peuplier balsamique de Sibérie, *Populus balsamifera*, Pallas; elle est sèche et d'une couleur gris jaunâtre.

Alcoolat de térébenthine.

TAMARINS.—*Tamarindus indica*, Triandrie monogynie, L. (10 étamines monadelph. dont 7 stériles).—Légumineuses, J.—Arbre de l'Inde et de l'Afrique.

Pulpe du fruit, sucrée, aigrelette, filamenteuse, servant d'aliment quand elle est fraîche, comme nos fruits acidules d'Europe, tels que les groseilles, les cerises, etc. Employée en médecine comme légèrement laxative et rafraîchissante.—Vauquelin a trouvé dans une livre de Tamarins : tartrate acide de potasse 4 gros 12 grains; mucilage 6 gros; sucre 2 onces; gélatine ou gelée 1 once; acide citrique 12 gros; acide tartrique libre 2 gros; acide malique 40 grains; matière féculente ou résidu 4 onces 40 grains; eau 5 onces 6 gros 32 grains (*Ann. de chimie*, tom. 92).

Eau de Tamarins.

TAN. *Voyez* Chêne roure.

TANAISIE.—*Tanacetum* sive *Athanasia*, Ph.—*Tanacetum vulgare*, Syngénésie polyg. superfl. L.—Corymbifères, J.—Vivace.—Les lieux montueux

et sur les bords des champs.—L'Herbe et les Fleurs. —Acres, amères, aromatiques.

Poudre vermifuge.

TARTRE VITRIOLÉ.—*Tartarum vitriolatum*, Ph.—Sulfate de potasse, *Sulfas potassicus.*

En prismes à six ou à quatre pans très courts, et terminés par des pyramides à six ou à quatre faces; amer, inaltérable à l'air; incolore; décrépite au feu et se fond au-dessous du rouge cerise; soluble dans seize fois son poids d'eau bouillante. Composé d'acide 45,46; base 54,54. il ne contient point d'eau de cristallisation. Pesanteur spécifique 2,4075.—Existe dans quelques mines, mêlé avec d'autres sels; on le fabrique en saturant la potasse par l'acide sulfurique.

Poudre d'Ipécacuanha, opiacée. — *Poudre cathartique.*

TÉRÉBENTHINE. — Suc propre, composé de résine et d'huile volatile, qui découle naturellement ou par incision de plusieurs arbres et arbustes, surtout des familles des Conifères et Térébinthacées. Les Térébenthines, quelle que soit leur origine, sont coulantes et filantes, visqueuses, de consistance depuis celle d'un sirop épais jusqu'à celle du miel; luisantes; les unes claires et transparentes, telles que la Térébenthine faussement dite de Venise, provenant des forêts de Pins, Sapins et Mélèzes du mont Pilat, près Lyon; les autres opaques, la Térébenthine de Bayonne ou de Bordeaux, fournie par le Pin sauvage du département des Landes.

Couleur jaune verdâtre, saveur âcre et amère; odeur forte et pénétrante, résineuse. Sans acide Benzoïque, ce qui les distingue des Baumes, pourvues d'acide succinique (Lecanu). Acquérant la consistance pilulaire par la magnésie, sans qu'il y ait combinaison, ce qui offre un moyen commode de l'administrer à l'intérieur (Fauré). Se solidifiant par son ébullition dans l'eau, l'huile volatile s'évaporant; formant alors la *Térébenthine cuite*, laquelle ingérée donne aux urines l'odeur de la violette.—Fournissant par la distillation l'Huile volatile de Térébenthine ou *Essence.*

La Térébenthine dite de Chio, produite par le Térébinthe, *Pistacia Te-*

rebinthus, L., est de couleur d'un blanc tirant sur le vert, sans presque aucun goût ni odeur, et assez consistante pour qu'on puisse la mettre sous les dents sans qu'elle y adhère. On n'en apporte point en France à cause de son prix élevé, et on donne à la vente, à sa place, de la Térébenthine du mont Pilat, épaissie à la consistance de celle de Chio. Mais la fraude est facile à reconnaître, en ce que le produit de cette sophistication adhère aux dents.

THÉ.—*Thea viridis, Thea bohea*, Polyand. monog. L. *Amœnitates*.—Hespéridées, J.

— *Thea chinensis*, DC.—*Prodr. sec. Sims*.—Camelliac, DC. *Non* Ternstroemiaceæ, *ad quas ex structurâ floris accedens, sed semine exalbuminoso discrepans.*

Var. a. T. vidiris, L. *sp.* 735.

Var. b. T. bohea, L. *sp.* 743.

Arbrisseau; croît et est cultivé à la Chine, au Japon, à la Cochinchine, et en général dans l'orient de l'Asie. A feuilles toujours vertes, coriaces, épaisses, glabres, luisantes, fort semblables à celles du *Camellia*, aujourd'hui si cultivé dans les jardins des amateurs.

Les feuilles séchées au feu, et roulées par les indigènes. Ce ne peut être que la manière de les travailler, peut-être de les aromatiser, qui multiplie les qualités si variées, en vente chez les marchands, puisque le genre *Thea* ne se compose que de trois espèces, DC. *Prodrom.* et Sprengel *Syst.*

Infusion.

THYM commun. — *Thymus*, Ph.—*Thymus vulgaris*, Didyn. gymnosp. L.—Labiées, J.—Vivace.—Le midi de la France sur les lieux élevés et pierreux. — L'Herbe en fleurs.

On en retire une huile essentielle par la distillation.

Alcoolat de Mélisse.—Espèces aromatiques.

TILLEUL. — *Tilia*, Ph. — *Tilia europœa*, Polyand.

monogyn. L.—Tiliacées, J.— Arbre. — Croît dans les bois ; cultivé.— Fleurs.

On trouve fréquemment dans les bois le Tilleul sauvage, ou à petites feuilles *Tilia sylvestris*, Desf. *Tilia microphylla*, Ventenat, dont les fleurs servent aux mêmes usages.

Infusion.

Tormentille dressée. — *Tormentilla*, Ph. — *Tormentilla erecta*, Icosand. polyg. L.— Rosacées, J. — Vivace. — Assez commune dans les bois et dans les lieux sablonneux.—Racine.

Styptique et amère.

Diascordium.

Tournesol.—Lichen roccella, Cryptogamie algues, L. —*Roccella tinctoria*.—Lichens, DC.— *Croton tinctorium*, L.—*Crozophora tinctoria*, Adr.J. Monoécie pentand. L. — Euphorbiacées, J. — Matière colorante, produit industriel attribué aux espèces de plantes citées.

Soluble dans l'eau et dans l'alcool. Le papier s'y teint en bleu, et sert de réactif en cet état (*Laćmus*). Rougi par les acides, ramené au bleu par les alcalis, et verdi lorsque ce sont ces derniers qui dominent; ces propriétés lui sont communes avec la plupart des couleurs bleues végétales.

Le Tournesol existe dans le commerce sous deux formes : en petits pains cubiques, et en drapeaux. Il est probable que les premiers proviennent de la macération (dans l'urine) des lichens à orseille, les seconds du Croton.

Trèfle d'eau. — *Trifolium aquaticum* sive *fibrinum*, Ph. — *Menyanthes trifoliata*, Pentand. monogyn. L.— Gentianées, J.—Vivace.— Croît dans les prés humides et marécageux.—L'Herbe. — D'une amertume très prononcée.—Remplace dans quelques pays le Houblon dans la bière.

Infusion.—Sucs d'herbes.—Extrait.

Tussilage.— Pas d'âne. —*Tussilago*, Ph.—*Tussilago*

farfara, Syngén. polyg. superf. L. — Corymbifères, J. — Vivace. — Les champs argileux et humides. — Fleurs.

Un peu amères et mucilagineuses; presque toute la plante jouit des mêmes propriétés.

Infusion. — *Espèces pectorales.*

TUTHIE. — *Tuthia* vel *Tutia*, Ph. — Oxide de Zinc, impur; recueilli à la partie supérieure des fourneaux d'exploitation des minerais de Zinc.

Collyre sec.

V.

VALÉRIANE OFFICINALE. — *Valeriana minor* seu *sylvestris*, Ph. — *Valeriana officinalis*, Triandrie monogynie, L. — Dipsacées, J. — Valérianées, DC. — Vivace. — Assez commune dans les prairies et les bois; celle qui croît dans les lieux élevés est préférable. — Racine.

Saveur âcre un peu amère; odeur aromatique camphrée très forte. — Contient de la fécule; un principe soluble dans l'eau que la gélatine ne précipite pas, et qui est précipité par les oxides métalliques; une matière gommeuse; de la résine; de l'huile volatile; du ligneux; de l'eau.

Infusion. — *Thériaque.* — *Bols.* — *Potion.* — *Poudre.*

VÉRONIQUE OFFICINALE. — *Veronica*, Ph. — *Veronica officinalis*, Diandr. monogyn. L. — Pédiculaires, J. — Personées, R. Brown. — Vivace. — Les lieux sauvages, les collines et les prés secs; connue vulgairement sous le nom de *Thé d'Europe*. — L'Herbe. — On peut la remplacer par la Véronique teucriette, *V. Teucrium*, L. Par la Véronique petit chêne *ou* Véronique des bois, *Veronica chamœdrys*, L.

Infusion.

VERT DE GRIS. — Verdet. — Sous-acétate de cuivre. — *Sub-acetas cupricus.—Collyre de Lanfranc.*

VIN. —*Vinum*, Ph. —*Vitis vinifera*, Pentandrie monogynie, L.—Vignes, J. — Sarmentacées, Ventenat, DC. — Arbrisseau originaire d'Asie; acclimaté dans l'Europe méridionale jusque vers le 50° de latitude. — Espèces et variétés nombreuses; fruit en grappe appelé *Raisin*; blanc ou rouge, de nuances variées.

Le jus du raisin ou moût, soumis à la fermentation, est transformé en vin. Liqueur d'un rouge ou d'un jaune-paille plus ou moins clairs ou foncés; d'une saveur et d'une odeur alcooliques, agréables et particulières à chaque espèce de vin; très limpide; d'une pesanteur spécifique variable depuis dix degrés et demi dans les vins des pays froids jusqu'à treize degrés dans quelques vins des pays chauds.—Composé principalement d'eau et et d'alcool; on y trouve aussi de l'acide acétique, de l'acide malique, une matière colorante rouge ou jaunâtre, plus ou moins abondante, du bitartrate de potasse, du tartrate de chaux et souvent quelques sels moins importants; du muqueux et un peu de fer. On sépare ces différentes substances par des procédés très simples; l'alcool, l'eau et une grande partie de l'acide acétique par la distillation; on traite le résidu par l'alcool pour extraire la matière colorante, l'acide malique et l'acide acétique restant; on soumet le second résidu à l'action de l'eau qui dissout le muqueux et le tartrate acide de potasse, et les sépare ainsi du tartrate de chaux, etc.

On sophistique souvent le vin; on le fabrique de toutes pièces. La colle forte, les sels de fer décèlent la présence du tannin; l'acide sulfhydrique, la présence du plomb par la couleur noire du précipité; le vin frelaté par le cidre et le poiré contient une quantité de muqueux dix à douze fois plus abondante que le vin de raisin. Les vins naturels donnent par la potasse des précipités verts dont la nuance varie du vert clair au vert sombre, suivant les qualités et les origines. Vin de Languedoc et du Roussillon, vert sombre; de Bourgogne, vert clair; de Paris, vert grisâtre. Le même alcali ne fait jamais virer au vert les vins fabriqués; ceux qui auraient été colorés par le bois d'Inde prennent la teinte *prune-monsieur;* par le campêche, *violacée;* par le troëne ou les baies d'Hièble, *violet;* par le tournesol, *violet clair;* par le brésil, le fernambouc, le santal et la betterave, *rouge;* par les baies de myrtil et de sureau, *bleu-foncé*, etc.—Les vins fabriqués de toutes pièces abandonnent facilement l'alcool lorsqu'on les distille au bain-marie, surtout peu de temps après la fabrication.

Vins médicinaux.—Limonade vineuse.— Vin aromatique, cataplasme aromatique.

VINAIGRE, *Acetum*, Ph.

La fermentation spiritueuse n'a point absorbé en totalité les principes qui lui ont donné naissance, et lorsque l'alcool produit n'est point en quantité suffisante pour une longue conservation du liquide à l'état de vin, il s'ensuit toujours, au contact de l'air, une fermentation d'un ordre nouveau, que l'on favorise en multipliant ce contact, dont l'effet est la destruction d'une bonne partie de l'alcool et la conversion du vin en vinaigre.

D'une limpidité moins parfaite que celle du vin; d'un rouge pâle ou d'un blanc paillé; odeur particulière et propre, agréable, pénétrante, restaurante; d'une acidité assez forte, exigeant pour sa saturation 12,50 pour 100 de cristaux de soude. Pesanteur spécifique de 1,0135 à 1,0251.

L'acide sulfhydrique n'en change pas la couleur; le chlorure de barium n'en précipite pas plus de 1,14 de sulfate de baryte, mais beaucoup plus abondamment s'il est sophistiqué par l'acide sulfurique. Le nitrate d'argent ferait connaître s'il contient de l'acide chlorhydrique.—Le vinaigre qui serait frelaté avec la pyrèthre, le galanga, le piment et autres substances végétales d'un goût piquant, est âcre et brûlant, et on peut facilement en reconnaître la présence par l'évaporation.

Le vinaigre des vins généreux contient une petite quantité d'alcool, à laquelle il doit en partie sa fragrance, et qui contribue à sa conservation. Le vinaigre des céréales contient une matière végéto-animale qui le rend susceptible de s'altérer.

Vinaigre camphré. — Vinaigre scillitique. — Oximellite simple.—Gargarismes acidulés.

VIOLETTE. — *Viola*, Ph.— *Viola odorata*, Pentandrie monogyn. *ou* syngén. monogamie, L.— Cistées, J. —Violariées, DC. Fl. f.—Fleurs.

Infusion.

VITRIOL BLANC. — *Vitriolum album*, Ph. — Sulfate de Zinc.—*Sulfas zincicus.*

En cristaux prismatiques blancs à bases rhomboïdales et terminés par des pyramides; efflorescent tacheté de jaune lorsqu'il contient des métaux étrangers; styptique; âcre, soluble en totalité dans l'eau, plus dans l'eau chaude que dans l'eau froide; l'ammoniaque formant dans la solution un précipité blanc qui est redissous par un excès de l'alcali. Décomposé par le chlorure de barium et par l'acétate de plomb, bases échangées.

Se boursouffle au feu, brûle avec une flamme brillante et se réduit en flocons blancs qui voltigent dans le laboratoire. Composition : acide 30,965, oxide 2,585, eau 66,450. Pesanteur spécifique lorsqu'il est cris-

tallisé 1,912, de celui du commerce 1,3275.—On le fait dissoudre dans l'eau pour le purifier; on ajoute de la limaille de zinc à la liqueur filtrée; on agite pendant quelque temps, on filtre une seconde fois et on fait cristalliser.—Se rencontre rarement dans la nature; vient principalement de Goslar, où on le fabrique en grillant le sulfure de zinc.

Pour l'usage externe.—Collyres, Injection.

Vitriol bleu.—*Vitriolum cæruleum*, Ph.—Sulfate de deutoxide de cuivre.—*Sulfas cupricus.*

En cristaux prismatiques irréguliers, d'un beau bleu, transparens; saveur styptique métallique; s'effleurissant légèrement à l'air; perd au feu son eau de cristallisation, s'y convertit en une poudre blanche-bleuâtre, et se décompose à une forte chaleur; soluble dans quatre parties d'eau à 16° C. et dans moins de deux parties à 88°. Sa solution rougit les couleurs bleues végétales, et une lame de fer décapée en précipite le cuivre à l'état métallique; précipitée en brun rougeâtre par le cyanure ferroso-potassique.

Collyre cuivreux.

Vitriol vert. — Couperose. — Protosulfate de fer. — *Protosulfas ferricus.*—*Sulfas ferri* vel *vitriolum viride*, Ph.

En cristaux prismatiques rhomboïdaux, transparens, d'un vert d'émé-raude, styptique et un peu douceâtre; soluble dans deux fois son poids d'eau à 15° C. et dans 0,75 d'eau bouillante; insoluble dans l'alcool; rougit les couleurs bleues végétales; se fond lorsqu'il est chauffé, perd son eau de cristallisation peu à peu, et par une forte chaleur il laisse dégager l'acide sulfurique. Exposé à l'air, il devient opaque et se recouvre d'une poudre jaune. Pesanteur spécifique 1,8399. Composition : acide 28,9, base 25,7, eau 45,4.—Contient souvent du sulfate de cuivre, dont on le sépare en le faisant dissoudre et cristalliser de nouveau, après avoir tenu quelque temps sa solution sur de la limaille de fer.

Thériaque.—Collutoire martial.—Carbonate de fer.

Z.

Zédoaire. — *Zedoaria rotunda*, Bauh., Pinax. — *Kœmpferia rotunda*, Monandr. monogy. L.—Balisiers, J.—Drymyrrhizées, Ventenat.—Vivace. — Indes orientales.—Racine.

Tubéreuse, dense, rugueuse, entourée de fibres et de tubérosités ovoïdes très nombreuses; blanchâtre intérieurement; d'une saveur camphrée, un peu amère; d'une faible odeur de gingembre.—Ressemble par ses principaux caractères à la racine de l'Amome zédoaire, *Amomum zedoaria*, Willd. Fournit à la distillation un peu d'huile essentielle.—Quelques botanistes attribuent la Zédoaire ronde au *Curcuma zedoaria*, Rosburgh.

Alcoolat de térébenthine.

OMISSION RÉTABLIE.

Ail commun.—*Allium sativum*, Hexandrie monogyn. L.—Liliacées, Asphodèles, J.—Racine bulbeuse donnant naissance à des cayeux nommés *Gousses d'ail*, ovales, arrondis au point d'insertion, aigus au sommet.—Cultivé dans les jardins, et généralement très connu.

Etrange destinée de l'Ail ! L'ancienne Egypte voue à l'Ail un culte divin ; le nom de l'Ail y consacre la foi du serment (Pline 19, VI). Dans Homère (Odiss. X) Mercure donne une espèce d'Ail à Ulysse pour se préserver des charmes de Circé. Théophraste (Hist. pl. IX, 15), s'en autorise pour le conseiller sérieusement contre les sortilèges des magiciens (Saint-Amans, Flore Agenaise). Point d'écrit sur les vertus des plantes, qui ne fasse ample mention de celles de l'Ail ; de là son autre dénomination de *Thériaque des paysans*. En effet, les paysans ont l'Ail en grande estime, comme un médicament universel.

Aujourd'hui, chez les Parisiens, objet d'une aversion invincible, qui va presque jusqu'à l'horreur, l'Ail jouit toujours d'une espèce de prédilection chez les méridionaux, qui en assaisonnent tous les mets crus ou cuits ! Pour se rendre compte d'anomalies aussi tranchées, on a imaginé que l'Ail cultivé dans le Midi, est plus doux à l'odorat et au goût, que dans le Nord? Erreur démontrée par l'analogie : toutes les parties de végétaux à huile volatile, l'Ail en contient une extrêmement âcre et irritante (Bouillon-Lagrange) en grande quantité (Cadet), qui lui donne son odeur forte lorsqu'elle ne s'est point exhalée par la cuisson, n'acquièrent-elles pas sous les climats ardents des contrées méridionales, un degré d'exaltation et de fragrance qu'elles n'atteignent jamais au septentrion? L'Ail ferait-il exception à la généralité du règne? Non : l'assertion

n'a été hazardée qu'en excuse d'un préjugé d'éducation, périlleux à heurter à Paris, sucé avec le lait par les mères et par les enfants. Préjugé, disons-nous avec fondement : il n'est point de petite maîtresse accourant, dans la saison des eaux, de la capitale à Bagnères et à Barèges, qui ne recommande très expressément, et de grâce, à chaque station et au séjour, de ne jamais servir sur sa table rien de préparé à l'Ail, et qui n'en revienne sursaturée, sans s'en douter, et enchantée du régime qu'on lui a fait suivre; tant les chefs de cuisine du Midi sont dextres à fondre et à assimiler l'Ail dans les préparations culinaires, à la satisfaction, et au très grand bénéfice des consommateurs ! Qui sait si le Roi Gascon aurait été doté de cette vigoureuse santé qui ne l'abandonna pas un instant dans le cours glorieux de sa laborieuse vie, si le prince Antoine de Bourbon, son père, n'avait, dès sa naissance, alléché ses lèvres par un bon vin de Béarn infusé d'Ail, le familiarisant ainsi de bonne heure à l'usage du végétal salutaire ?

Vinaigre rubéfiant.

N. B. Nous avons augmenté dans notre matière médicale le nombre de plantes indigènes, pour faciliter le service au moyen des succédanées; nous en recommandons la récolte, mais seulement pour les besoins présumés d'une année; nous sommes persuadés que les officiers de santé s'empresseront de remplacer les remèdes exotiques par les indigènes dans tous les cas où cela sera possible.

II.

PRÉPARATIONS OFFICINALES.

Acides et Hydracides.

Corps composés; de saveur plus ou moins aigre; rougissant le tournesol, la teinture de violettes et autres couleurs bleues végétales; s'unissant à la plupart des bases salifiables.

Aussi longtemps que l'oxigène fut considéré comme le générateur unique des acides, on ne vit point entre ces derniers de différence fondamentale; on ne les distingua que par deux degrés d'oxigénation, que le radical en fut connu ou inconnu. On exprima ces deux degrés dans la nomenclature créée, en 1787, par les chimistes français, en ajoutant au mot générique acide le nom du radical vrai ou supposé, formé en adjectif avec la désinence en *eux* pour les moins, en *ique* pour les plus oxigénés.

Mais, depuis qu'en faisant communiquer, par les orifices de deux vases de verre, parties égales de chlore et d'hydrogène, le changement et presque la perte de couleur du chlore à la simple lumière diffuse, firent pressentir un commencement d'action réciproque; que par l'exposition de l'appareil aux rayons solaires, on vit le mélange des deux gaz se transformer en vapeurs qui blanchissaient au contact de l'air; que ces vapeurs examinées se trouvèrent être du gaz acide chlorhydrique, et que celui-ci décomposé avec le potassium sur le mercure donna 0,50 d'hydrogène, on eut la preuve synthétique et analytique évidente que la puissance d'acidité si connue de l'esprit de sel, ou muriatique et mieux chlorhydrique, n'était point due à l'oxigène mais à l'hydrogène; il fallutbien convenir que l'oxigène n'était point le principe acidifiant universel. De là, deux ordres d'acides :

Acides par l'oxigène=Oxiacides, ou seulement acides;
Acides par l'hydrogène=Hydracides.

Acide azotique pur.

(Acide nitrique.)

Acide nitrique du commerce.

Ajoutez peu à peu une dissolution concentrée de nitrate d'argent jusqu'à cessation de précipité; laissez reposer; séparez la liqueur claire, au moyen du siphon;

filtrez le dépôt sur du verre en poudre. Distillez à la cornue à feu nu, et fractionnez le produit pour obtenir l'acide à divers degrés de concentration.

Se volatilise intégralement au feu ; étendu d'eau distillée ne précipite ni par le nitrate d'argent, ni par le chlorure de barium. Pesanteur spécifique 1,510. Exige pour sa saturation 217 pour 100 de carbonate de soude cristallisé.

Acide azotique alcoolisé. H. (1)

(Esprit de nitre dulcifié.)

Acide azotique à 34° 0,100. Cent grammes.
Alcool à 33° (*Cart.*). 0,300. Trois cents grammes.

Versez peu à peu l'acide sur l'alcool, et conservez dans un flacon bien fermé.

Dose (2), cinq décigrammes à quatre grammes dans un véhicule approprié ; potion par cuillerée, tisane par verrée.

La liqueur prend une odeur d'éther nitrique.

Pesanteur spécifique 0,834. Colore en rouge tendre le tournesol. La projection du carbonate de soude ne donne lieu à aucun dégagement d'acide carbonique. Son odeur a quelque analogie avec l'odeur de la pomme de reinette.

Acide chlorhydrique pur.

(Acide hydrochlorique, muriatique, esprit de sel.)

Acide du commerce.

Introduisez dans une cornue de verre ; ajoutez quelques fragments de verre pour faciliter l'ébullition ; adaptez un ballon, et à celui-ci deux flacons de Woulf, avec de l'eau distillée, jusqu'à moitié ; distillez à feu nu les 9/10 de l'acide.

Le premier flacon contiendra l'acide fumant, le second servira de premier dans une opération subséquente.

Incolore; se gazéifiant au feu en totalité, en vapeurs suffocantes que le gaz ammoniacal rend sensibles en les condensant instantanément. Dissous dans l'eau distillée, le chlorure de barium, l'ammoniaque ni son

---

(1) La lettre H. indique les compositions à faire dans tous les hôpitaux. Celles qui ne sont pas distinguées par ce signe sont réservées à la Pharmacie centrale et aux Hôpitaux d'instruction et de Perfectionnement.

(2) On donnera toujours le médicament à la plus faible dose indiquée, à moins de prescription spéciale d'une dose supérieure.

carbonate n'y occasionnent point de précipité. Sans action sur une lame d'or, même à l'aide de la chaleur. Ne décolore point le sulfate d'indigo. Pesanteur spécifique 1,347. Exigeant pour sa saturation 132 pour 100 de cristaux de soude.

ACIDE SULFHYDRIQUE LIQUIDE.

(Eau hydrosulfurée simple.)

Sulfure de fer artificiel. 0,100. Cent grammes.
Acide sulfurique à 25°. Q.S.

Introduisez le sulfure de fer réduit en poudre grossière dans un matras adapté à une série de flacons de Woulf; le premier contiendra une petite quantité d'eau destinée à retenir le peu d'acide sulfurique que le gaz pourrait entraîner ; les autres flacons remplis aux $\frac{3}{4}$ d'eau distillée : l'éprouvette terminant l'appareil contiendra du lait de chaux pour absorber le gaz non dissous, et malgré cette précaution, opérez en lieu aéré, afin de vous soustraire à l'action délétère du gaz sulfhydrique.

Versez l'acide par portions sur le sulfure, au moyen d'un tube en S, de manière à avoir un courant de gaz régulier. Lorsque l'eau sera saturée, retirez la dissolution, et conservez dans des flacons hermétiquement bouchés.

La dissolution contient environ deux fois son volume de gaz sulfhydrique ; à l'air, se décompose, se trouble et perd l'odeur qui la caractérise.

La liqueur ainsi saturée doit être considérée comme un poison, et on ne doit l'employer à l'intérieur qu'après l'avoir délayée dans quatre fois son volume d'eau, et même alors en la coupant avec du lait, comme on le pratique pour les eaux de Barèges, Cauterets, Saint-Sauveur, etc.

Réactif précieux pour distinguer les unes des autres plusieurs dissolutions métalliques, et même en séparer les métaux.

ACIDE SULFURIQUE PUR.

Acide sulfurique du commerce. 1,000. Un kilog.

Versez dans une cornue de verre de 6 à 8 litres de capacité, avec quelques fragments de verre ou mieux

de platine. Placez dans un fourneau à réverbère, avec la précaution de tenir la cornue suspendue au-dessus du trépied, au moyen de fils de fer, pour éviter la casse qui aurait lieu inévitablement si la cornue touchait au fer, par l'effet des soubresauts de la liqueur en ébullition, qui se manifestent toujours à la fin de l'opération.

Distillez à feu nu; séparez les premières onces du produit qui est aqueux, et retirez les $\frac{2}{3}$ du liquide.

On s'assure, par un sel d'argent, que l'acide distillé, exempt de plomb, ne contient point d'acide chlorhydrique.

Incolore. Pesanteur spécifique 1,842. Distillé à siccité, le résidu ne dépasse pas $\frac{1}{400}$. Etendu d'eau, est à peine coloré par un courant d'acide sulfhydrique.

Acide sulfurique affaibli. H.

(Esprit de vitriol.)

Acide sulfurique à 66° 0,010. Dix grammes.
Eau pure.......... 0,090. Quatre-vingt-dix gr.

Versez peu à peu l'acide dans l'eau, mêlez et conservez.

Pour aciduler les boissons, potions, juleps, etc.

Acide sulfurique alcoolisé. H.

(Eau de Rabel.)

Acide sulfurique à 66°. 0,100. Cent grammes.
Alcool à 33°.......... 0,300. Trois cents gram.

Versez peu à peu l'acide sur l'alcool qui s'échauffe beaucoup; favorisez le mélange par l'agitation, et conservez en vase fermé.

Dose : deux à quatre grammes dans un litre de véhicule.

Pour l'usage externe, ne se délivre que sur le *Bon* du Chirurgien en chef.

Acide tartrique.

(Acide tartarique.)

Bitartrate de potasse (crême de tartre) en poudre.... 1,000. Un kilogram.
Carbonate de chaux (craie) 1,000. Un kilogram.

Acide sulfurique à 66°..... 2,000. Deux kilogr.
Chlorure de calcium....... 1,000. Un kilogram.
Eau pure................. Q S.

Délayez la crême de tartre dans s. q. d'eau; faites bouillir dans une bassine de cuivre étamée, et pendant l'ébullition, saturez complétement avec la craie en poudre; laissez refroidir; décantez et séparez le dépôt de tartrate calcique. La liqueur contient du tartrate de potasse que vous décomposerez avec le chlorure de calcium; le précipité sera une nouvelle quantité de tartrate calcique que vous réunirez au précédent. Lavez le tout à l'eau froide, jusqu'à ce que celle-ci passe incolore et insipide, et placez le dépôt dans une terrine de grès. Délayez à l'eau chaude et versez, avec le soin qu'exigent les opérations de ce genre, l'acide sulfurique préalablement étendu de trois à quatre parties d'eau; brassez avec une spatule de bois blanc, et laissez en contact pendant huit jours, en remuant de temps en temps. Délayez avec une nouvelle quantité d'eau; lorsque le dépôt est formé, décantez et lavez le résidu jusqu'à ce que les eaux de lavage ne soient plus que faiblement acides.

Evaporez les liqueurs au tiers, par ébullition, dans une bassine de plomb, et concentrez au B-M. à 40° degrés, bouillant. Laissez refroidir et cristalliser en place. N'enlevez les cristaux qu'après quelques jours de repos. Faites-les égoutter et sécher à l'étuve.

De nouvelles concentrations des eaux-mères produiront de nouveaux cristaux que l'on rendrait purs et transparents s'ils ne l'étaient point, par des dissolutions et cristallisations successives. Les dernières eaux-mères, abandonnées dans des cruches, finissent, à la longue, par y cristalliser encore.

Les cristaux d'acide tartrique sont entièrement solubles dans l'eau. Tous les sels potassiques neutres en précipitent du bitartrate de potasse. Le précipité qu'y détermine l'acétate de plomb est dissous par l'acide azotique.

Précipite la chaux des sels végétaux, non des sels minéraux, ce qui le distingue de l'acide oxalique qui précipite la chaux partout où il y en a (Soubéiran, ij. 214).

Bases,

Et autres corps concourant, de près ou de loin, à la constitution des médicaments chimiques.

Métalloïdes.

Nom donné par Berzélius, adopté avec restriction par Thénard, jugé impropre par Orfila, à un groupe de corps simples (un est composé), électro-résineux, qui ne possèdent ni caractères métalliques, ni rapports entre eux assez tranchés pour pouvoir en établir des généralités (Dumas). Offrant toutefois, chacun en particulier, des propriétés suffisantes pour les déterminer aisément. Les uns, l'oxigène, l'hydrogène, l'azote, etc., n'entrent qu'indirectement dans la composition des médicaments; d'autres le soufre, l'iode, etc., sont l'objet de prescriptions journalières.

Métaux.

Corps simples, d'une opacité propre, non absolue, c'est-à-dire, impénétrables à la lumière dans leur état ordinaire, mais admettant une sorte de transparence lorsqu'ils sont réduits par l'art en lames d'une ténuité extrême (feuilles d'or des doreurs); brillants et augmentant d'éclat par le poli; bons conducteurs du calorique; transmettant instantanément le fluide électrique à de grandes distances; dilatables par la chaleur et cristallisables; de densité très variable : 20,980 (platine), 0,865 (potassium); de malléabilité et ductilité différentes, ou nulles; de dureté diverse; formant entre eux des alliages, avec le mercure des amalgames ; se combinant avec les métalloïdes : chlore, brôme, iode, soufre, etc. avec plus ou moins de tendance avec l'oxigène, la plupart en deux, quelques uns en trois et même quatre proportions; constituant alors l'état préalable de l'union des métaux avec les acides; fournissent des médicaments précieux.

Oxides.

Métaux et oxigène, combinés par affinité réciproque, déterminée par action électro-chimique; ne rougissant point le tournesol. Dans cette série sont : les

Alcalis proprement dits et Terres alcalines.

Corps composés, de saveur urineuse, lixivielle ou terreuse; faisant passer au vert les couleurs bleues végétales, et les ramenant au bleu, de rougies par les acides; changeant en rouge-brun la couleur jaune du curcuma; salifiables par les acides.

Alçalis végétaux.

Substances découvertes de nos jours dans les végétaux; considérées comme leurs principes actifs en médecine; la plupart douées de propriétés alcalines, verdissant le sirop violat, et ramenant au bleu le tournesol rougi par un acide; se combinant avec les acides, mais de faible capacité de saturation, ce qui a fait dire qu'elles pourraient bien n'être que des combinaisons d'ammoniaque. Les chimistes de cette opinion l'appuient sur la présence dans les alcalis végétaux de l'hydrogène et de l'azote, éléments de l'ammoniaque, et d'assez d'oxigène et de carbone pour que l'on puisse inférer (*à priori*) par le calcul des proportions respectives, la production d'un acide végétal?

Ces bases organiques, encore imparfaitement connues, appellent de

nouvelles investigations. Des publications récentes, aux *Annales de physique et de chimie*, prouvent que des chimistes pleins d'ardeur s'en occupent sans relâche; espérons que la composition n'en demeurera pas longtemps sans théorie satisfaisante. Les nombreuses applications, faites avec succès, de quelques-unes de ces substances, au traitement des maladies, ne permettaient point de les omettre dans le *Formulaire des Hôpitaux militaires.*

Sels.

Produit, soluble ou insoluble, de la combinaison des acides et hydracides, et des métalloïdes, avec les bases :

Avec excès d'acide, ce sont les sur-sels. . .	changeant en rouge les couleurs bleues végétales : Crême de tartre.
Avec excès de base, les sous-sels.	Changeant ces couleurs en vert : Borax.
Avec saturation complète, les sels neutres.	Sans action sur ces couleurs : Sel de Glauber.
Sels doubles.	à deux bases : Alun. à deux acides : Crême de tartre soluble.

Il n'est point de corps qui aient donné lieu à des discussions plus intéressantes entre les chimistes. La critique des définitions des anciens, la recherche d'autres plus exactes, la place à assigner aux combinaisons des métalloïdes, la capacité de saturation, etc., ont soulevé des questions qui doivent être lues dans les auteurs de chimie, et méditées par les lecteurs.

Alumine.

Oxide d'*Aluminium*, le premier des métaux terreux qui ait été obtenu à l'état métallique. De ses combinaisons, l'alun et le bol d'arménie sont en usage dans la pharmacie militaire.

Sulfate de potasse et d'alumine desséché.

(Alun calciné.)

Placez l'Alun dans un creuset ou dans un vase de terre non vernissé; chauffez graduellement jusqu'à ce que le sel ait cessé de se boursouffler, et qu'il soit bien sec. Réduisez en poudre fine, et conservez dans un flacon bouché.

Les cristaux d'alun sont entièrement solubles dans l'eau; de la solution les alcalis précipitent l'alumine incolore qui se redissout dans un excès de potasse.

Ammoniaque ou Azoture d'hydrogène.

(Alcali volatil fluor, Esprit de sel ammoniac.)

Sa composition annoncée par Scheèle qui en avait extrait de l'azote, confirmée par Priestey qui, en variant les expériences de Scheèle, y démontra la présence de l'hydrogène, fut mise hors de doute, en 1785, par

Berthollet. Beaucoup plus tard, Davy, enhardi par ses belles découvertes sur les alcalis fixes, supposa que l'alcali volatil pouvait bien contenir aussi de l'oxigène; l'hydrogène et l'azote n'être que des oxides d'un même métal auquel il proposa de donner, par anticipation, le nom d'*Ammonium*. Ces prévisions ne s'étant point réalisées, il faut se résigner à considérer encore, avec Berthollet, l'ammoniaque comme un azoture d'hydrogène.

Ammoniaque liquide.

Chlorhydrate d'ammoniaque 2,000. Deux kilogr.
Chaux éteinte (hydrate calcique).................... 2,000. Deux kilogr.

Pulvérisez séparément; mêlez par portions égales, et introduisez promptement le mélange dans une cornue bien lutée, ou dans une cornue en fonte qu'on pourra remplir presque entièrement; adaptez une allonge suivie d'un ballon et de l'appareil de Woulf, muni de tubes de sûreté; le premier flacon, avec une très petite quantité d'eau pour laver le gaz, les deuxième et troisième avec chacun 1,500 d'eau distillée qui ne devront occuper que la moitié de la capacité de chaque flacon. Lutez exactement et procédez à la distillation, en augmentant le feu par degrés, et ayant soin d'entretenir fraîche l'eau des flacons, au moyen de linges mouillés.

Vous retirerez du deuxième flacon de l'ammoniaque à 22° B.—Pesanteur spécifique: 0,960. Par un plus grand refroidissement, l'eau distillée peut dissoudre une beaucoup plus grande quantité de gaz, et être amenée à la pesanteur spécifique de 0,882. C'est l'ammoniaque concentré et caustique. On le ramène à l'état du précédent en y ajoutant par 30 grammes 90 grammes d'eau distillée. Le calcul ou l'aréomètre indiqueraient les modifications à apporter à cette quantité d'eau distillée, dans les cas de plus ou moins de concentration.

Le gaz ammoniacal est beaucoup plus léger que l'air atmosphérique : 0,591.

Se volatilise entièrement par l'action de la chaleur en vapeurs alcalines changeant en rouge la couleur du curcuma, blanchissant par le gaz chlor-

hydrique, n'est point précipité par l'eau de chaux. Saturé par l'acide azotique, ne précipite ni par le carbonate (sesqui) d'ammoniaque, ni par le nitrate d'argent.

Employé à l'extérieur, mêlé à l'huile d'olive, ou délayé dans l'eau; on dirige au besoin sur l'organe olfactif l'ammoniaque gazeux. Administré rarement à l'intérieur, à la dose d'un à quatre grammes dans 200 grammes d'eau, qu'on fait prendre par petites portions. Un flacon contenant un mélange de chaux éteinte et de sel ammoniac, est promené sous les yeux par quelques praticiens, dans les cas qu'ils déterminent.

L'eau du troisième flacon, moins chargée de gaz, sera réservée pour le deuxième flacon dans une opération subséquente.

Acétate d'ammoniaque, liquide. H.

(Esprit de Mindérérus.)

Acide acétique à 3°. 0,500. Cinq cents grammes.
Carbonate d'ammoniaque.......... Q.S.

Projetez par petites portions en un matras dans l'acide tiède, le carbonate d'ammoniaque jusqu'à un léger excès de saturation (30 à 35 grammes ou 6 à 7 pour 100); filtrez. La liqueur marquera 5° à l'aréomètre. Conservez dans un flacon fermé.

N'est point coloré par un courant d'acide sulfhydrique. Ne précipite ni par le nitrate d'argent ni par le chlorure du barium. Evaporé à siccité, le résidu dégage de l'ammoniaque, et le sel finit par être détruit par le feu.

Dose : de huit à vingt grammes dans une potion ou dans la tisane du malade.

Carbonate (sesqui) d'ammoniaque.

(Alcali volatil concret, Sel volatil d'Angleterre, sous-carbonate d'ammoniaque.)

Chlorhydrate d'ammoniaque, pulvérisé et séché à l'étuve. 1,000. Un kilogr.
Carbonate de chaux (craie) pul-

vérisé et séché à l'étuve.... 1,000. Un kilogr.

Mêlez et introduisez dans une cornue de grès bien lutée; adaptez-y un récipient, aussi de grès, muni d'un long tube; chauffez graduellement; ayez soin de refroidir le récipient avec de l'eau froide, et continuez l'opération jusqu'à ce que ce dernier ne s'échauffe plus.

Composé de 1. ammoniaque, 1,50. acide carbonique et de 1. eau. Translucide d'abord, mais prenant bientôt à l'air un aspect blanc mat, ce qu'il ne faut pas confondre avec une efflorescence; se volatilisant entièrement par l'action de la chaleur; se dissolvant intégralement dans l'eau, rougissant le curcuma; saturé par l'acide azotique, la solution n'est précipitée ni par le nitrate d'argent ni par le chlorure de barium. Sert à préparer l'acétate d'ammoniaque.

N. Le chlorure de calcium, qui se forme pendant l'opération, doit être conservé, soit pour l'alcool rectifié, soit pour servir dans la préparation de l'acide tartrique.

Chlorhydrate d'ammoniaque, purifié.

(Sel ammoniac purifié.)

Sel ammoniac du commerce........... Q.V.

Faites dissoudre à chaud dans s.q. d'eau; filtrez la dissolution bouillante, au-dessus de terrines où il cristallisera par le refroidissement; décantez les eaux-mères et les évaporez successivement pour obtenir tout le sel.

En cristaux translucides, se sublimant au feu, et solubles en totalité dans l'eau; rougissant légèrement la teinture de tournesol; point de précipité par le chlorure de barium; la potasse et la chaux en dégagent l'ammoniaque.

Antimoine.

Stibium.

Métal d'aspect argentin un peu bleuâtre, cassant et se réduisant facilement en poudre; entrant en fusion au-dessous de la chaleur rouge, cristallisant en cubes. Sa densité 6,7021. Connu des anciens sous le nom de *Régule d'antimoine*.

Son éclat métallique, une étoile rayonnée en feuilles de fougère se dessinant à la surface du culot refroidi, exaltèrent l'imagination des Alchimistes, et le firent beaucoup rechercher pour le grand œuvre de la transmutation. Peu de métaux furent plus torturés dans cette vue, que l'Antimoine. Mais aussi, les travaux de ces mystérieux adeptes, entrepris dans un but chimérique, éclairèrent assez de combinaisons pour que la médecine y ait trouvé, suivant leur nature, une foule de médicaments gradués, depuis les plus doux jusqu'aux plus caustiques; les uns et les au-

tres restés dans la pratique, et journellement employés avec des succès incontestés.

L'Antimoine métal est aussi employé, dans les arts, pour durcir le plomb dans les caractères d'imprimerie, l'étain des planches à graver la musique, et à d'autres usages.

Chlorure d'antimoine.

(Beurre d'Antimoine.)

Sublimé corrosif.... 100. Cent grammes.
Antimoine métallique 33. Trente-trois grammes.

Réduisez en poudre fine ces deux corps, et les mêlez exactement; introduisez le mélange dans une cornue de verre à col large et court; placez la cornue sur un trépied dans un fourneau à réverbère; adaptez un récipient, et distillez à une chaleur modérée, en approchant un charbon ardent du col de la cornue, si le produit s'y arrête, pour le liquéfier et faciliter son écoulement dans le récipient.

Lorsque la distillation sera achevée, liquéfiez le produit en échauffant le récipient au bain-marie; écoulez-le dans de petits flacons longs et étroits, qui doivent être bouchés à l'émeri, et à large ouverture; ayez soin d'essuyer le bouchon et le goulot, toutes les fois que l'on en délivrera sur le Bon du Chirurgien en chef, seulement.

Blanc, très caustique, volatil, déliquescent; fond à 100° C.; se décomposant à l'eau en oxichlorure qui se dépose (poudre d'Algaroth) et en chlorhydrate très acide, qui reste dissous. Composé de 1 pp. d'antimoine et 3 pp. de chlore.

Un autre procédé plus économique consiste à faire agir directement de l'acide chlorhydrique sur du sulfure d'antimoine; mais il y a toujours du danger pour l'opérateur et pour les assistants, en raison du fort dégagement d'acide sulfhydrique. La consommation du Beurre d'antimoine étant très circonscrite, et bornée à des cas rares, nous avons préféré nous en tenir à la formule donnée par nos prédécesseurs.

Poison violent. Antidotes : vomitifs, blanc d'œufs, antiphlogistiques.

Oxido-sulfure d'antimoine, hydraté.

(Kermès minéral, Poudre des Chartreux.)

Eau de pluie....... 23,000. Vingt-trois kilogr.
Cristaux de soude... 2,200. Deux kilogr. deux cents grammes.
Sulfure d'antimoine.. 0,100. Cent grammes.

Faites bouillir l'eau dans une chaudière de fonte pour en expulser l'air. Ajoutez le carbonate de soude, et dès qu'il sera dissous, mêlez en agitant avec une spatule de bois le sulfure d'antimoine en poudre très finement porphyrisée. Soutenez l'ébullition pendant une heure environ. Filtrez la liqueur bouillante, et recevez la colature dans une terrine vernissée contenant de l'eau tiède, privée d'air par l'ébullition. Couvrez la terrine; laissez refroidir. Lorsque le dépôt se sera formé, décantez l'eau ; recueillez le Kermès sur une toile d'un tissu serré pour le laver ensuite avec de l'eau bouillie, jusqu'à ce que les eaux de lavage sortent insipides et le refroidir à l'abri du contact de l'air ; soumettez-le alors à une forte pression ; achevez promptement la dessication en un lieu obscur, et conservez dans un bocal bouché à l'émeri, rendu imperméable à la lumière par un papier noir, collé à sa surface.

Dose : un à deux décigrammes dans une potion par cuillerée, qui ne doit se préparer qu'au moment où elle sera distribuée.

Soufre doré d'antimoine.

Eaux-mères du kermès.

Versez-y goutte à goutte un acide (sulfurique, chlorhydrique, étendus, acétique à 3°, ou autre), et continuez jusqu'à ce qu'il ne se forme plus de précipité ; recevez celui-ci sur un filtre ; lavez à l'eau distillée ; faites sécher, et conservez dans un vase fermé.

Ce précipité est un mélange de Kermès, d'un autre sulfure d'antimoine plus sulfuré, auquel il est difficile de donner une dénomination rationnelle. Voilà pourquoi nous laissons subsister le nom ancien de *Soufre doré.*

Tartrate de potasse et Antimoine.

(Tartre stibié, Émétique.)

Antimoine en poudre.	0,500.	Cinq cents gramm.
Acide sulfurique à 66°.	0,750.	Sept cent cinquante grammes.

Chauffez les deux substances dans un vaisseau de porcelaine, et agitez de temps en temps avec une spa-

tule de verre, jusqu'à ce que la matière ait pris une couleur vert cendré; enlevez alors par le lavage l'acide superflu; ensuite, Prenez :

Ce sous-sulfate....... } de chaque, poids égal.
Bitartrate de potasse. }

Faites dissoudre la crême de tartre avec s. q. d'eau bouillante, dans une chaudière de fonte ou dans une bassine d'argent; ajoutez par parties le sous-sulfate pulvérisé, et continuez l'ébullition jusqu'à ce que la liqueur marque 20° à l'aréomètre des sels; filtrez et laissez refroidir lentement. Après la formation des premiers cristaux qui sont très blancs, rapprochez l'eau-mère; on en obtiendra de nouveaux qu'on pourra purifier par une seconde cristallisation.

Soluble en entier dans l'eau, pourvu qu'il n'adhère point aux parois du vase du bitartrate de potasse; l'acide sulfhydrique produit dans la liqueur un léger précipité, faiblement coloré en rouge; ne précipitant ni par le chlorure ni par le nitrate de barium. L'acide nitrique produit un précipité qui se redissout dans un excès du même acide.

Les terres alcalines, les alcalis, les carbonates alcalins, les sulfhydrates, les plantes amères, le quinquina, et surtout la matière jaune de la noix de galle, retirée par l'éther, le décomposent, et doivent être administrés pour arrêter les accidents produits par une trop forte dose d'émétique.

Dose : un demi-décigramme (un grain) dans un litre de véhicule, et un décigramme et demi pour une potion vomitive.

Argent.

Métal solide, blanc, susceptible d'un beau poli, très malléable et assez ductile pour être tiré en fils très déliés, et battu en feuilles si minces que le moindre souffle les fait envoler. Sa pesanteur spécifique est au moins de 10,4743. Entre en fusion à la chaleur rouge cerise, et cristallise en pyramides à quatre faces ou en octaèdres réguliers.

Connu de toute antiquité, et devenu l'un des signes représentatifs de l'industrie.

Soluble intégralement dans l'acide azotique. Le chlorure de sodium produit un précipité qui se dissout par un grand excès d'ammoniaque; la liqueur doit être incolore. Après séparation, par la filtration, du chlorure d'argent, l'acide sulfhydrique ne change pas la couleur du liquide, et n'en précipite rien.

Il n'a été fait en médecine que peu d'applications des combinaisons de l'argent. Celle qui est décrite ci-après est journellement employée dans la pratique de la chirurgie.

AZOTATE D'ARGENT, FONDU.
(Pierre infernale.)

Argent de coupelle en grenaille......... 0,100. Cent grammes.
Acide azotique à 33° 0,200. Deux cents grammes.

Mettez ces deux matières dans une capsule de porcelaine; après la dissolution de l'argent, évaporez la liqueur sur un feu doux, à réduction de deux tiers, et faites cristalliser. Cent parties d'argent donnent ordinairement 146 de nitrate d'argent en cristaux qui paraissent être anhydres; d'abord blancs, translucides, mais noircissant promptement à la lumière; solubles dans l'eau en totalité. Si on plonge dans la solution une lame de cuivre, l'argent se précipite. Conservez dans un flacon recouvert de papier noir, et à l'abri de la lumière, une partie de ces cristaux, dont la chirurgie a fait récemment des applications directes.

Pour obtenir la pierre infernale, faites fondre le nitrate d'argent dans un creuset de platine sur un feu modéré; après que le boursoufflement aura cessé et que la matière se sera affaissée, augmentez le feu; elle se liquéfiera; alors, coulez-la aussitôt dans une lingotière chaude, dont on aura frotté les rigoles avec du suif. Conservez dans un bocal bien bouché, et à l'abri de la lumière. Les 146 parties indiquées plus haut donnent environ 134 de nitrate d'argent fondu.

La pierre infernale doit présenter une cassure cristalline, rayonnée; elle doit donner avec l'eau distillée une solution incolore, et s'y dissoudre entièrement, ou, lorsqu'elle laisse un faible résidu, celui-ci doit se dissoudre complétement dans l'acide nitrique sans le colorer.

Ne se délivre que sur le Bon du Chirurgien en chef.

Poison violent. Antidotes : chlorure de sodium, lait, adoucissants.

AZOTE.

(Mofette atmosphérique, air vicié, septone, nitrogène, alcaligène).

Corps simple, gazeux, sans couleur, odeur ni saveur, éteignant les corps en ignition. Densité 0,9757.

Très abondamment répandu dans la nature, puisqu'il forme à peu près les 4/5es de l'air atmosphérique; il est le principe des matières animales, qui les distingue des matières végétales, dans lesquelles il existe pour-

tant quelquefois par une sorte d'anomalie; l'un des éléments du salpêtre et autres sels employés de tout temps en médecine et dans les arts. Resté néanmoins inconnu jusqu'en 1775. Sa découverte due à Lavoisier résulta de sa belle analyse de l'air que nous respirons, composé de 0,79 d'azote et de 0,21 d'oxigène, avec un peu d'acide carbonique et de vapeur d'eau. Cette immense proportion d'azote est une sage prévoyance de l'auteur de la nature pour modérer l'action éminemment vitale de l'oxigène sur les organes respiratoires des animaux.

On l'obtient en brûlant du phosphore sous une cloche de verre au-dessus de l'eau, transvasant le gaz restant après la combustion, dans un flacon, l'agitant avec de l'hydrate de potasse pour absorber l'acide carbonique, et le laissant sur du chlorure de chaux desséché qui emboit la vapeur aqueuse.

Ne se combinant point avec l'oxigène par mélange ou contact, seuls, bien que susceptible de former avec lui cinq espèces de combinaisons dont la plus puissante, et la plus anciennement connue, est l'acide *nitrique*, et plus rationnellement *azotique*. Avec l'hydrogène il forme l'Ammoniaque; avec le carbone, le Cyanogène; avec le chlore et l'iode les chlorure et iodure d'azote, etc.

Dans son état propre, il est sans usage, si ce n'est pour former des atmosphères artificielles, afin de préserver du contact de l'oxigène ou autres agents, certains corps qui en seraient décomposés sans la précaution de les plonger dans l'Azote.

Carbone.

Le *Charbon*, ce combustible noir que tout le monde connaît, participe, que son origine soit végétale, animale ou fossile, à un nombre infini de combinaisons avec la plupart des autres corps simples ou composés.

Nom générique, comprenant des espèces de caractères physiques différents :

Charbon végétal.

Charbon de bois, résultat d'une combustion partielle du bois, qui a réduit son volume et conservé sa forme; ne pesant plus que 0,29 ou 0,15 du bois employé, suivant le procédé plus ou mois profitable de carbonisation; de densité et friabilité variant d'après les essences; d'une sonorité propre quand on en frappe les corps durs; criblé de pores à sa surface; absorbant et condensant, lorsqu'il est sec, tous les gaz et les effluves de la putréfaction, dans des proportions tellement inégales, qu'une mesure de charbon de bois en absorbe 90 d'ammoniaque, seulement 1,75 d'hydrogène, et des mesures intermédiaires de chacun des autres gaz; décolorant imparfaitement les solutions de matières organiques colorées; hydrogéné, paraissant devoir à ce caractère de brûler facilement. Les autres variétés végétales de charbon, celui du sucre, de gomme, d'amidon, etc., ont beaucoup d'analogie avec le charbon de bois, et en partagent les propriétés générales.

Le charbon noir, le plus exempt de mélange, que l'on puisse obtenir, est celui qui se produit en faisant rougir du noir de fumée ou de la suie dans un creuset fermé.

Charbon animal.

Charbon obtenu par la distillation des matières animales; plus dense que le charbon de bois, ordinairement plus brillant, quelquefois terne; moins poreux, doué néanmoins de capacité d'absorption des gaz; décolo-

rant les solutions végétales et animales, colorées, les rendant de limpidité parfaite, et abandonnant par l'action des alcalis les matières colorantes ; azoté, ce n'est pas sans grande difficulté qu'il peut être débarrassé des dernières portions d'azote.

Charbon fossile.

Graphite ou *Mine de plomb* ; masse d'un gris plombé, avec laquelle on fait les crayons ; l'une des productions naturelles qui contient en plus grande abondance le charbon pur, laissant à peine des cendres quand on la brûle.

Anthracite, autre production de la nature qui contient 0,97 de charbon pur, mais point d'hydrogène, ce qui explique pourquoi elle ne s'allume que très difficilement, et que, portée artificiellement à l'incandescence, un courant d'air rapide l'éteint à l'instant ; de là le nom de *Charbon de terre incombustible*, qu'on lui donne dans les mines.

Houille ; mélange ou combinaison, simple ou composée, de charbon pur, d'hydrogène et d'oxigène ; susceptible de produire le plus haut degré de chaleur, qui puisse être atteint par la combustion ; sa densité variant de 1,16 à 1,40, différence due aux proportions de ses principes, et constituant les qualités si nombreuses des *Houilles;* brûlant avec dégagement d'hydrogène carburé et de beaucoup de suie, ce qui les rend très incommodes pour les usages domestiques. On y obvie par la construction spéciale de cheminées à grille, avec grand courant d'air, et en réduisant la houille en *Coak* ou *Coke*. En cet état, c'est un des plus précieux combustibles.

Carbone.

Des manières d'être, si diverses, de substances vulgairement désignées sous le nom commun de Charbon, celui-ci n'entrant que pour un principe unique dans les combinaisons chimiques, faisaient une nécessité d'exprimer ce principe par un mot spécial. Lavoisier consacra celui de *Carbone*. Corps simple sans odeur, sans saveur, réfractaire et infusible, dont on supposa que la couleur devait être noire, par analogie avec la couleur de tous les charbons connus ; mais, par le plus extraordinaire des contrastes, existant dans la nature dans son état de pureté, sous forme régulière, de pesanteur spécifique déterminée 3,50 à 3,53 dans la plus éclatante des pierres précieuses, le Diamant !

Diamant.

L'académie de Florence exposa, en 1694, au foyer d'un grand miroir ardent, des Diamants qui s'y consumèrent en totalité. Macquer en répéta la combustion en 1771, et Lavoisier prouva, par une série d'expériences ingénieuses, concluantes, confirmées et incontestées, que le produit de cette combustion est de l'acide carbonique. Par conséquent, le *Diamant* et le *Carbone* sont une même substance, le *Charbon pur*.

Chaux.

Protoxide de calcium.

Analysée de nos jours et reconnue le premier degré d'oxidation du *Calcium*. Substance blanche, caustique, se fendillant et se réduisant en poudre lorsqu'on l'arrose avec de l'eau, ou qu'on l'expose à l'air dont elle attire l'humidité (*Hydrate de chaux*, *Chaux éteinte à l'air*).

Se dissout sans effervescence dans l'acide chlorhydrique étendu; la solution n'est pas précipitée par l'ammoniaque.

Solution de protoxide de calcium. H.

(Eau de chaux.)

Protoxide de calcium
(*Chaux vive*)...... 1,000. Un kilogramme.
Versez dessus, peu à peu,
Eau pure........... 20,000. Vingt kilogramm.

Après l'extinction de la chaux, agitez le liquide; c'est ce que l'on nomme *Lait de chaux*; laissez déposer; filtrez au papier joseph, et conservez dans des flacons bien bouchés. On peut se servir plusieurs fois du résidu pour préparer de nouvelle eau de chaux. On sait que la première contient ordinairement un peu de potasse provenant du bois qui a servi à calciner le carbonate de chaux. Il faut donc la rejeter.

Phosphate de chaux.

(Corne de cerf calcinée, Os calcinés à blanc.)

Os d'animaux, de préférence, *de mouton*.

Placez-les, sans les tasser, au-dessus d'une grille dans un fourneau à réverbère, et faites du feu dessous. Les matières animales s'enflammeront et contribueront, en brûlant, au succès de l'opération. Continuez le feu jusqu'à ce que les os soient décarbonisés, devenus blancs et friables.

Retirez-les; grattez-en la surface avec un couteau pour en séparer les cendres, et de l'intérieur, les traces de charbon, s'il y en a. Réduisez en poudre dans un mortier de fer; passez par un tamis de soie; porphyrisez, à l'aide de l'eau, jusqu'à rendre la poudre impalpable. Faites sécher, et conservez en bocaux fermés. Vous pouvez aussi en former des trochisques.

Le phosphate de chaux se dissout presque en entier dans l'acide azotique; l'oxalate d'ammoniaque en sépare ensuite la chaux; le nitrate de plomb, l'acide phosphorique.

Décoction blanche.

Chlore.

Corps simple découvert, en 1774, par Scheèle, nommé par lui *Acide marin déphlogistiqué; l'Acide muriatique oxigéné* de Berthollet, *le Gaz oximuriatique* de Kirwan, d'après la pensée de ces chimistes, qu'il était composé d'acide muriatique ou marin, et d'oxigène.

Gay-Lussac et Thénard furent amenés par de belles expériences à avancer que le Chlore est un corps simple. Cette opinion, aujourd'hui démontrée, est consacrée par la science.

C'est un gaz de couleur verdâtre, d'odeur suffocante, de saveur forte et spéciale, impropre à la combustion; sa pesanteur spécifique 2,4216. Très répandu dans la nature, mais toujours uni à d'autres corps.

De faible tendance vers l'oxigène, mais très avide d'hydrogène, et l'enlevant presque partout où il y en a. Mis avec lui en contact direct dans l'obscurité; le mélange exposé aux rayons solaires, la combinaison s'opère instantanément, souvent avec détonation, et apparaît sous forme de vapeurs blanches. C'est l'acide chlorhydrique formé de toutes pièces; découverte capitale, qui a dévoilé le secret de la composition de cet acide, si longtemps et si vainement cherchée par les pères de la science. Ainsi s'expliquent théoriquement le blanchiment, de Berthollet, la désinfection de l'air, de Guyton. Celle-ci est la soustraction de l'hydrogène, ce gaz si léger, servant de véhicule aux ferments putrides, et formant ensemble les miasmes délétères répandus dans l'atmosphère.

Le *Chlore*, à l'état simple, sert dans les hôpitaux militaires aux fumigations guytoniennes; à l'état de combinaison, à plusieurs préparations décrites au présent Formulaire.

Cuivre.

L'un des métaux les plus répandus; existant dans la nature à l'état métallique ou natif, cristallisé, uni au soufre, à l'oxigène, à d'autres métaux, et quelquefois à l'état de sel.

Connu de temps immémorial, et bien avant le fer. Solide; de couleur rouge; très brillant; très sonore sous la percussion; imprégnant les doigts, surtout en sueur, d'une odeur désagréable qui persiste assez longtemps; très malléable et ductile: se réduisant sous le marteau du batteur, en feuilles excessivement minces, et se tirant en fils très déliés et tenaces; formant des alliages avec plusieurs métaux: avec le zinc le laiton, avec l'étain l'airain, que les anciens savaient composer, alliage plus dur que le cuivre, dont ils fabriquaient des armes et des instruments tranchants, fondaient des statues, et qu'ils, faisaient servir à l'ornement des monuments publics, en raison de sa presque inaltérabilité à l'air; avec l'or et l'argent, trop mous à l'état de pureté pour être mis en œuvre, constituant les matériaux des arts de l'orfèvre et du bijoutier, les

monnaies d'or et d'argent. Pesanteur spécifique : fondu 8,85, laminé ou forgé 8,95.

Ne décomposant l'eau à aucune température; s'oxidant à une température élevée, mais ne prenant point feu. Voila pourquoi, même amené par le phosphore à la dureté de l'acier (Berzélius), il ne donne point d'étincelles par la pierre à feu, et que, partout où des travaux nécessitent l'emploi de la poudre à feu, on se sert de cuivre en place de fer pour la plupart des instruments. Cependant à une excessive température il brûle avec une flamme verte, et si c'est à un courant enflammé de gaz hydrogène et de gaz oxigène, avec un éclat éblouissant (Thomson).

S'oxidant en trois proportions; formant des sels avec les acides, surtout des corps gras; préparations énergiquement délétères et vénéneuses, irritant et enflammant les tissus à la manière des poisons corrosifs. On en neutralise les effets par l'albumine (blanc d'œuf délayé dans l'eau) abondamment administrée. Cette substance a la propriété de transformer les poisons cuivreux en une matière d'un blanc bleuâtre, insoluble dans l'eau et sans action sur l'économie animale. Ici, comme pour tous les cas d'empoisonnement par une substance irritante, les contrepoisons ne sont utiles qu'autant qu'ils sont administrés peu de temps après l'ingestion du poison. Si l'inflammation est déjà développée lorsque le médecin est appelé, on doit la combattre par les moyens appropriés, tout en songeant à neutraliser le poison qui pourrait rester dans le canal digestif (Orfila).

Solution cupro-arséniée.

(Collyre de Lanfranchi.)

Vert de gris.......		0,002.	Deux grammes.
Orpiment..........		0,004.	Quatre grammes.
Myrrhe / *Aloës*..	de chaque,	0,001.	Un gramme.
Vin blanc.........		0,346.	Trois cent quarante-six grammes.

Broyez pendant long-temps dans un mortier de verre les substances, que vous délayerez ensuite en versant peu à peu le vin blanc. S'emploie *trouble* comme collutoire; ne se délivre que sur le *bon* du chirurgien en chef, et ne doit jamais être laissé à la disposition du malade.

Poison. *Antidote :* de suite après l'ingestion, faire vomir. Opposer aux symptômes inflammatoires les boissons albumineuses.

Cyanogène.

Protoazotide de carbone.

Corps considéré comme *simple* jusqu'en 1814, épo-

que de son analyse par M. Gay-Lussac. Découverte importante, qui fait douter que les métalloïdes soient, tous, des corps simples, puisqu'il en est qui ont la plus grande analogie avec le *Cyanogène*, acidifiables par l'oxigène et l'hydrogène comme lui, se comportant de la même manière avec les bases, et que le *Cyanogène* a été décomposé.

Gazeux et persistant à la température et à la pression atmosphérique ordinaires ; sa densité 1,8064. Refroidi et fortement comprimé, il se liquéfie ; Bussy l'a solidifié par les mêmes moyens, rendus plus intenses.

Saveur vive et pénétrante, odeur piquante, propres et sans analogues. Rougissant le tournesol dissous; mais en chauffant la liqueur, le gaz s'échappe mêlé d'un peu d'acide carbonique, et la couleur bleue reparaît; brûlant au contact d'une bougie allumée, avec flamme blanche mêlée de pourpre.

Soluble dans l'eau, l'éther, l'huile de térébenthine, mais surtout et à beaucoup plus haut degré dans l'alcool qui en dissout 23 pour 100.

Indifférent pour les autres corps à la température ordinaire, mais s'unissant avec presque tous à l'aide de la chaleur, ou à son état naissant ; formant des cyanures, tout-à-fait semblables, chimiquement, aux chlorures, aux brômures, aux iodures; avec l'oxigène, l'acide cyanique; avec l'hydrogène, l'acide cyanhydrique (*prussique*), ce poison redoutable dont une goutte tue un animal de haute taille (*antidote :* l'ammoniaque instantanément administré).

S'obtient, sous le mercure, de la distillation à la cornue, du cyanure mercurique.

Composé d'un volume d'azote et de deux volumes de carbone=Protoazotide de carbone.

Fer.

Métal le plus généralement répandu dans la nature, le plus utile, et par conséquent le plus précieux intrinséquement.

Connu de l'antiquité ; son histoire se lie à celle de la civilisation du genre humain ; ce n'est point ici le lieu de la faire. Des applications faites au traitement des maladies, des combinaisons du fer, nous consignons ci-après celles que nous pensons devoir suffire dans le service des hôpitaux militaires..

Cyanure double de fer, hydraté.

(Bleu de prusse pur.)

Sulfate de fer............. 0,100. Cent gramm.
Ferro-cyanure de potassium
(*prussiate de potasse*).: Q. S.

Faites dissoudre le sulfate dans s.q. d'eau; laissez à l'air, dans une terrine, pendant quinze jours, en agitant

souvent, pour faciliter la sur-oxidation du fer, et filtrez.

Ayez, d'autre part, une solution filtrée de prussiate de potasse; versez-en peu à peu dans la solution ferrique jusqu'à ce que la liqueur surnageante ne précipite ni par l'une ni par l'autre des deux. Agitez la liqueur trouble; laissez le dépôt se former; décantez; brassez le précipité assez longtemps pour que sa teinte soit bien uniforme; réitérez cette manœuvre deux ou trois fois par jour, jusqu'à ce que la couleur soit devenue d'un bleu très intense.

Délayez alors le dépôt dans une assez grande quantité d'eau très limpide; versez le tout dans un vase long et étroit; décantez, après vingt-quatre heures; répétez les lavages et les décantations jusqu'à ce que l'eau sorte insipide, et n'enlève plus rien au précipité. Jetez-le, alors, sur un carré de toile serrée; laissez égoutter pendant quelques jours; exprimez à une bonne presse; étendez de nouveau le dépôt sur la toile, et l'y distribuez en petites masses, pour en achever la dessication à l'étuve.

Pour la préparation du cyanure de mercure.

Iodure de fer.

Limaille de fer porphyrisée..	0,020.	Vingt grammes.
Iode..........	0,080.	Quatre-vingts grammes.
Eau pure......	0,100.	Cent grammes.

Mettez l'eau avec la limaille de fer dans une chaudière de fonte; ajoutez l'iode, par portions, dans la liqueur, à la température de l'eau bouillante, en remuant le mélange avec une spatule de fer jusqu'à ce que, de brun qu'il était d'abord, il ne présente plus que la teinte verdâtre propre aux protosels de fer. Décantez; lavez le dépôt avec $\frac{1}{5}$ ou $\frac{1}{6}$ de l'eau primitivement employée. Mêlez les liqueurs; filtrez et évaporez rapidement jusqu'à siccité.

L'iodure de fer est en masse brune, déliquescente, d'une saveur styptique et atramentaire.

La chaleur en dégage des vapeurs violettes, et le résidu est du sesqui-oxide de fer. Récemment préparé, il est entièrement soluble dans l'eau. La solution, dans un vase qui ferme mal, laisse bientôt précipiter du sesqui-oxide de fer; c'est au point qu'on ne peut la conserver limpide qu'en la tenant dans un flacon bien bouché dans lequel on introduit, à demeure, un fil de fer.

Oxide de fer, hydraté.

(Safran de mars, apéritif.)

Sulfate de fer, exempt de cuivre.......... 1,500. Un kilog. cinq cents grammes.
Carbonate de soude cristallisé........ 1,800. Un kilog. huit cents grammes.

Faites dissoudre séparément ces deux sels dans l'eau; filtrez; versez peu à peu la solution de carbonate de soude dans celle du sulfate de fer, en agitant pour favoriser la réaction. Le précipité, d'abord blanc, ne tarde pas à passer au brun verdâtre, puis au jaune rougeâtre, par absorption de l'oxigène de l'air. Lavez le précipité à l'eau chaude; faites-le sécher à la température ordinaire.

Dose : cinq décigrammes à un gramme, seul ou réuni à d'autres substances, sous forme de poudre, de pilules, d'électuaire, etc.

Oxide noir de fer. H.

(Ethiops martial.)

Limaille de fer.......... Q.V.

Triturez dans un mortier la limaille de fer que vous voulez faire oxider; placez-la dans une terrine bien évasée, et lavez-la jusqu'à ce que l'eau sorte très limpide. Pressez alors la limaille, et inclinez la terrine pour faire égoutter l'eau, après quoi replacez-la horizontalement; remuez souvent avec une spatule de fer, et humectez de temps en temps avec une suffisante quantité d'eau pour conserver la limaille, autant que possible, au même point d'humidité. Au bout de quatre à cinq jours, lavez, filtrez l'eau trouble pour en

séparer l'oxide, qu'on exprimera, et qu'on fera sécher promptement à l'étuve, ou autrement; on le conservera dans un bocal bien fermé. Le reste de la limaille sera traité de la même manière.

L'éthiops martial doit être d'une couleur noire foncée, veloutée, sans mélange de rouge; attirable à l'aimant, et entièrement soluble, sans effervescence, dans l'acide chlorhydrique. Composé de 1 pp. oxide ferreux et de 2 pp. oxide ferrique.

Dose: deux à cinq décigrammes en pilules, dans un extrait, etc.

Tartrate de potasse et fer, solide.

(Boules de mars.)

Limaille de fer porphyrisée.. 0,500. Cinq cents grammes.
Tartre rouge pulvérisé...... 1,000. Un kilogr.

Mêlez les deux substances dans un vase de faïence ou de terre vernissée; donnez-leur, par une suffisante quantité d'alcool à 18 B., la consistance d'une bouillie, et laissez-les exposées à l'air libre pendant cinq à six jours, à une température un peu chaude, remuant de temps en temps la masse. Chauffez alors jusqu'à 70° ou 80° C.; agitez souvent avec une spatule, et lorsque le mélange aura la consistance de miel épais, délayez-le dans une nouvelle quantité d'alcool au même degré. Faites épaissir, délayez encore de la même manière; répétez l'opération jusqu'à ce que la matière ne soit plus acide, et qu'ayant perdu l'éclat métallique, elle ait contracté une couleur tout-à-fait noire. Alors, sans ajouter de l'alcool, évaporez jusqu'à ce que la pâte devienne maniable; faites des boules de trente grammes qu'on fait sécher lentement à l'étuve.

Employé ordinairement à l'extérieur, en le faisant dissoudre dans l'eau, dans le vin, etc. On l'administre quelquefois intérieurement à la dose d'un gramme à un gramme et demi, en pilules, ou dissous dans le vin, etc.

HYDROGÈNE.

(Air inflammable.)

Corps simple, gazeux, le plus léger des gaz :: 0,0688 : 1,000, pesanteur unité de l'air; pouvant par conséquent être transporté à travers l'air atmosphérique dans une éprouvette ou cloche, ouverte par en bas, même être transvasé, sans perte, de ces ustensiles dans d'autres de diamètre égal, qui contiendraient de l'air, en les ajustant par les orifices, et les renversant; l'hydrogène prend la place de l'air, et *vice versâ*.

Incolore, sans saveur et sans odeur; ce n'est point à lui que doit être attribuée l'odeur désagréable qui s'exhale des tuyaux d'éclairage, mais à un produit simultané de la distillation des matières dont on extrait le gaz. Inflammable au contact d'une bougie allumée, et néanmoins impropre à la combustion, car la bougie s'éteint dès qu'on la plonge au-dessous de la surface du gaz enflammé. Très abondamment répandu dans la nature à l'état de combinaison, l'un des éléments des matières végétales et animales, d'où il est dégagé par l'action de la chaleur; il est aussi l'un des principes de l'eau, composée de deux volumes d'hydrogène et d'un volume d'oxigène. On avait parlé vaguement de ce gaz dès le commencement du XVII[e] siècle, mais ses propriétés ne furent étudiées qu'en 1777, par Cavendish.

On l'obtient de la décomposition de l'eau, soit au moyen d'un canon de fusil plein de tournure de fer, incliné sur un fourneau à travers un feu ardent; de l'eau distillant à la partie supérieure du canon, cède, en passant, son oxigène au fer, et l'hydrogène est recueilli à l'orifice inférieur; soit à l'aide d'un métal qui décompose l'eau (zinc, fer) et de l'acide sulfurique étendu. C'est ce dernier mode que l'on préfère comme plus commode et économique.

Ses usages nombreux : il sert de réactif au chimiste pour l'analyse des gaz qui contiennent de l'oxigène; pour lui procurer des métaux très purs en leur enlevant à une haute température les derniers atômes d'oxigène; au physicien pour démontrer les propriétés du fluide électrique, produire des inflammations instantanées, pour enfler ses aérostats, l'élever dans les hautes régions de l'air, et lui permettre d'en observer comparativement l'état et les phénomènes; l'industrie en a fait l'application à l'éclairage des villes.

IODE.

Métalloïde ayant beaucoup d'analogie avec le chlore, quoique à la température ordinaire il ne soit point gazeux comme lui : peu d'affinité pour l'oxigène, une très grande pour l'hydrogène, et formant par l'intermède de ce dernier des combinaisons dont la médecine a fait de nos jours d'heureuses applications.

Solide, en paillettes lamelleuses bleuâtres, d'éclat métallique et de

l'aspect de la plombagine; pesanteur spécifique 4,946, le thermomètre à 16°,5. Se liquéfiant à 107°, puis se sublimant en vapeurs violettes. Peu ou presque point soluble dans l'eau, plus soluble dans l'alcool; réactif de la fécule qu'il colore en bleu.

MAGNÉSIUM.

Métal terreux, réduit de nos jours par Bussy.

Blanc et semblable à l'argent, brillant, dur, mais attaquable à la lime, et assez malléable pour être forgé; sa pesanteur spécifique peu supérieure à celle de l'eau. Ne s'oxidant point à l'air, brûlant en scintillant à une température élevée, et s'y changeant en oxide de magnésium ou *Magnésie*, le seul que jusqu'à présent on ait pu former avec ce métal. En cet état, base salifiable la plus puissante après les alcalis. Formant avec les acides des sels dont l'un, le sulfate, est d'un fréquent usage en médecine.

OXIDE DE MAGNÉSIUM.
(Magnésie calcinée.)

Calcinez, dans un creuset, ou dans un pot de terre appelé *camion*, le sous-carbonate de magnésie jusqu'à ce qu'il ne fasse plus effervescence par l'acide chlorhydrique. Il faut ménager le feu et en prolonger l'action. Conservez dans un bocal bouché à l'émeri.

Dissous dans l'acide chlorhydrique, ne précipite ni par le bicarbonate de potasse, ni par le chlorure de barium; la dissolution fait prendre au curcuma une teinte brune.

Dose : un à quatre grammes.

Moyen précieux de solidifier le baume de copahu, et de rendre facile l'administration de ce médicament, comme aussi d'en reconnaître la très fréquente sophistication.

CARBONATE (SOUS) DE MAGNÉSIE.
(Magnésie blanche.)

Fourni par le commerce de la droguerie; la magnésie que les pharmaciens tentent de préparer en acquiert rarement la blancheur et la légèreté; aussi n'en existe-t-il point de formule au Codex.

L'eau distillée dans laquelle on l'a fait bouillir ne change point la couleur du curcuma; le chlorure de barium ou le nitrate d'argent n'en précipitent rien. Soluble dans l'acide sulfurique dilué, avec perte de 36,6 p. 100 de son poids. L'effervescence passée, le bicarbonate de potasse ne détermine point, à froid, de précipité dans la liqueur.

MERCURE.
(Argent vif.)

Métal connu de l'antiquité, fluide à la température ordinaire, très bril-

lant, d'un blanc bleuâtre, de pesanteur spécifique de 13,568. L'un des métaux que les alchimistes regardaient comme la base du grand œuvre, et qu'ils soumirent à une multiplicité d'expériences bizarres.

Sans action sur l'air atmosphérique, il entre en ébullition à 360° et se volatilise entièrement, même à une température plus basse.

Soumis à un froid de 39 à 40° se solidifie et cristallise en octaèdres; s'aplatit sous le marteau; tenu dans la main, congelé, fait éprouver une sensation analogue à la brûlure, blanchir et geler le point de nos organes qu'il touche, et qui serait désorganisé si le contact se prolongeait.

Le mercure est, de tous les métaux, celui qui produit le plus de médicaments externes et internes.

Mercure purifié.

On met du mercure du commerce dans une cornue de fer, dont le col aboutit à un récipient contenant de l'eau, sans y plonger, mais y communiquant par un linge fixé à son extrémité. On procède à la distillation; on décante l'eau qui surnage le mercure; on le sèche avec du papier non collé, et on le passe à travers un linge fin.

Le mercure, ainsi obtenu, est très propre à tous les usages pharmaceutiques; mais il peut ne point être parfaitement pur, et contenir, soit du zinc, soit du bismuth, métaux qui existent assez ordinairement dans le mercure du commerce, et qui sont un peu volatils. Il serait mieux de le retirer du cinabre, au moyen de la limaille de fer et de la chaux vive, opération entrant dans les cours de chimie des hôpitaux d'instruction.

Doit se volatiliser à la chaleur sans résidu; se dissout dans l'acide azotique étendu, non dans l'acide chlorhydrique, même bouillant. La dissolution nitrique n'est point colorée par l'acide sulfhydrique.

Azotate de mercure, cristallisé.

(Protonitrate de Mercure.)

Mercure pur............ } de chaque, poids égal.
Acide azotique à 25°... }

Faites dissoudre le mercure à l'aide d'une chaleur modérée, et laissez refroidir; le sel cristallisera. Après vingt-quatre heures, retirez les cristaux; égouttez; séchez avec du papier joseph, et conservez dans un flacon à large ouverture sur du mercure. On prend

cette précaution pour éviter qu'il se forme du deutoxide.

Composé de 82,40 de protoxide, de 14,8 d'acide, et de 3,52 d'eau. Précipité en blanc par l'eau; se dissout au contraire dans l'eau acidulée par l'acide azotique. Les alcalis le précipitent en noir, l'acide chlorhydrique et les chlorures, en blanc.

N'est point employé à l'intérieur; puissant cathérétique contre les ulcérations vénériennes; c'est avec ce sel que se prépare le mercure soluble d'Hahnemann, ci-après.

PROTOAZOTATE-AMMONIACO-MERCURIEL.

(Mercure soluble d'Hahnemann.)

Protoazotate de mercure cristallisé .... 0,100. Cent grammes.
Ammoniaque liquide.... Q.S.

Triturez les cristaux du sel avec de l'eau froide faiblement acidulée par l'acide azotique, de manière à avoir 4 à 5 litres de solution; versez-y goutte à goutte, et sans interruption, de l'ammoniaque étendu de 15 à 20 fois son poids d'eau; agitez en même temps avec une baguette de verre, et cessez d'ajouter de l'alcali aussitôt que le précipité, noir d'abord, se montrera de couleur plus pâle; laissez déposer; lavez à l'eau pure à plusieurs reprises; recevez le précipité sur un filtre, et faites sécher à l'abri de la lumière.

Composé de 3 proportions de protoxide. . . 33, 95.
1 pp. ammoniaque. . . . . . 2, 46.
acide azotique. . . . . 7, 32. (Mitcherlich.)

Dose: un huitième de décigramme (un quart de grain) en pilules par l'intermédiaire de la réglisse. On y ajoute souvent un à deux centigrammes (un à deux cinquièmes de grain) d'extrait d'opium. La dose peut être augmeentés ou répétée. En préparer peu à la fois pour éviter qu'il passe au *maximum* d'oxidation, à quoi il a une forte tendance, de même que les cristaux de protonitrate.

Deutoazotate de mercure, liquide.

(Eau mercurielle.)

Mercure........... 0,030. Trente grammes.
Acide azotique à 35° 0,045. Quarante-cinq gram.
Eau distillée....... 0,900. Neuf cents grammes.

Faites dissoudre le mercure à une douce chaleur dans un matras; ajoutez l'eau et filtrez. Employé à l'extérieur comme phagédénique.

Cyanure de mercure.

(Prussiate de mercure, Cyanure mercurique.)

Cyanure double de fer hydraté (bleu de prusse pur)....... 0,400. Quatre cents gram.
Deutoxide de mercure.. 0,300. Trois cents gramm.
Eau distillée........ 1,000. Un kilogramme.

Réduisez en poudre fine et porphyrisez le bleu de Prusse; délayez exactement avec l'eau; ajoutez l'oxide de mercure préalablement porphyrisé et lavé à l'eau chaude; faites bouillir dans une capsule de porcelaine, de grès ou même de fonte; agitez de temps en temps. Si, après une demi-heure d'ébullition, la couleur bleue persiste, ajoutez peu à peu de nouvel oxide de mercure jusqu'à ce que le magma prenne la teinte rouge brune de l'oxide de fer. Jetez alors sur une toile serrée, et quand le dépôt sera suffisamment égoutté, faites-le bouillir de nouveau dans une quantité d'eau à peu près égale à la première; jetez sur la toile, et continuez le lavage en versant successivement sur le précipité de petites quantités d'eau. Réunissez toutes les liqueurs; filtrez; évaporez au bain-marie dans une capsule de porcelaine ou de grès, et mettez à cristalliser.

Recueillez les cristaux dans un entonnoir pour qu'ils s'égouttent, et faites-les sécher à l'étuve sur du papier; ils doivent être à longs prismes quadrangulaires, d'un blanc mat.

Les eaux-mères sont évaporées successivement pour en retirer tout le cyanure qu'elles peuvent contenir.

Cristaux translucides, entièrement solubles dans l'eau ; l'acide chlorhydrique en dégageant de l'acide cyanhydrique, facile à reconnaître à l'odeur qui lui est propre ; en renversant sur le verre qui sert à ce dégagement un autre verre humecté de nitrate d'argent liquide, il se dépose sur les parois un précipité qui est dissous par l'acide azotique bouillant. Exposé au feu, le cyanure de mercure perd le cyanogène, et le résidu, à la fin, n'est qu'une réunion de globules de mercure.

N. B. Si l'on n'avait pas de bleu de prusse pur, on pourrait prendre celui du commerce, préalablement débarrassé de l'alumine qu'il contient, par l'acide chlorhydrique.

DEUTOCHLORURE DE MERCURE.

(Sublimé corrosif.)

Deutosulfate de mercure 0,500. Cinq cents gram.
Chlorure de sodium décrépité .... 0,500. Cinq cents gram.
Peroxide de manganèse 0,100. Cent grammes.

Pulvérisez séparément; mêlez les poudres exactement, et les introduisez dans un ou plusieurs matras à fond plat jusqu'au tiers de leur capacité; enfoncez les matras jusqu'au col dans un bain de sable placé sous une hotte qui tire bien. Chauffez d'abord doucement pour dégager l'humidité que la matière peut retenir. Otez du sable, de manière que le matras n'en soit couvert qu'à moitié, et recouvrez chaque orifice d'un petit pot de faïence renversé. Augmentez graduellement le feu. L'opération durera 15 à 18 heures. Quand elle est terminée, on donne un coup de feu pour fondre le sublimé, afin de consolider le pain, et que ses parties prennent de la cohérence. Recouvrez les matras de sable, et laissez refroidir. Quand ils sont froids, vous les cassez pour en retirer les pains de sublimé corrosif, qui se sont formés.

Soluble en entier dans l'eau, l'alcool et l'éther sulfurique. La potasse ou l'eau de chaux instillées dans les solutions produisent un précipité rouge d'abord, devenant jaune ensuite par l'addition d'une quantité suffisante du réactif. Ce précipité, exposé au feu, dégage de l'oxigène, et le résidu se réunit en globules mercuriels.

Poison violent et par conséquent remède fort dangereux, dont l'administration exige la plus grande pru-

dence. Pour neutraliser son action, on emploie les boissons alcalines, huileuses, mucilagineuses, et surtout l'albumine.

Sa solution aqueuse durcit et rend imputrescibles les matières animales.

Le deutosulfate de mercure, indiqué dans la formule, se prépare en prenant quatre parties de mercure pur, cinq parties d'acide sulfurique à 66°, en faisant bouillir l'acide sur le mercure, et chauffant jusqu'à ce que le tout soit réduit à cinq parties de sulfate acide. Il n'est employé que pour la préparation du sublimé corrosif.

Solution de deutochlorure de mercure, *a*). H.

(Liqueur de Van Swiéten.)

Deutochlorure de mercure 0,001. Un gramme.
Alcool à 33°............ 0,100. Cent grammes.

Dissolvez le deutochlorure dans l'alcool, et ajoutez ensuite :

Eau distillée..... 0,900. Neuf cents grammes.

En prescrivant cette solution, on fera attention que cent grammes contiennent presque exactement un décigramme (deux grains) de deutochlorure.

Solution de deuto chlorure de mercure, *b*). H.

(Formule du baron Larrey.)

Deutochlorure de mercure.. }
Chlorhydrate d'ammoniaque } de chaque, deux décigrammes et demi (cinq grains).
Extrait gommeux d'opium.. }

Liqueur d'Hoffmann. 0,015. Quinze grammes.
Eau distillée........ 0,500. Cinq cents gramm.

Faites dissoudre l'opium, d'une part, dans un peu de l'eau distillée; d'autre part, les deux sels dans la liqueur d'Hoffmann, et mêlez les deux solutions à l'eau.

Dose : depuis une cuillerée à café jusqu'à une cuillerée à bouche graduellement, en observant journel-

lement les effets, dans un véhicule mucilagineux ou dans du lait.

Eau phagédénique.

Deutochlorure de mercure 0,001. Un gramme.
Eau de chaux............ 1,000. Un kilogram.

Triturez le sel dans un mortier de verre, et ajoutez l'eau de chaux. La liqueur se trouble et jaunit. On agitera la bouteille toutes fois que l'on voudra s'en servir.

Employée quelquefois pour lotion des ulcères syphilitiques et scrofuleux; voilà pourquoi la proportion du deutochlorure est faible. Elle serait rendue plus forte au besoin, d'après la prescription du chirurgien en chef. Celle-ci ne contient qu'à peu près demi-grain de sublimé par once d'eau de chaux, tandis que, d'après l'observation de M. Guibourt, le sublimé peut être porté à deux grains par once sans qu'il en reste de dissous dans la liqueur; avec une proportion supérieure, le deuto-chlorure ne serait pas précipité en entier; alors l'eau phagédénique serait beaucoup plus active.

Trochisques escarrotiques (1). H.

Deutochlorure de mercure.. 1. Un gramme.
Amidon .... 2. Deux grammes.

Faites des trochiques avec suffisante quantité de mucilage de gomme adraganth. Remplacent les trochisques de minium.

---

(1) Les matières qui, étant appliquées sur les parties molles du corps vivant, produisent des escarres, ont été désignées sous le nom *d'Escarrotiques*. Les unes, telles que le charbon ardent, le fer rouge, le moxa, etc. font agir immédiatement le calorique, et forment le *cautère actuel*; les autres, telles que le nitrate d'argent, le chlorure d'antimoine, la potasse et la soude caustiques, l'acide sulfurique, etc. corrodent, par suite de leur action chimique, les parties sur lesquelles elles sont appliquées, et sont désignées plus spécialement sous le nom de cathérétiques ou de *cautère potentiel*. On emploie ces derniers à l'état solide, pulvérulent, mou ou liquide suivant la consistance des matières. Les trochisques de sublimé, ci-dessus, sont un exemple de ceux-ci. Nous donnons ci-après la for-

Protochlorure de mercure.

(Mercure doux, Calomélas, Aquila alba, Panacée mercurielle.)

Deutochlorure de mercure (sublimé corrosif) 0,240. Deux cent quarante gram.
Mercure purifié. 0,150. Cent cinquante grammes.

Triturez le deutochlorure dans une terrine de grès, avec un pilon de bois ou de verre; ajoutez goutte à goutte de l'eau distillée pour réduire la poudre en une masse dans laquelle vous ferez éteindre le mercure; desséchez la masse à une douce chaleur, et procédez à la sublimation dans des matras à fond plat, comme pour le deutochlorure de mercure. L'opération terminée, on soumettra le produit à une nouvelle sublimation, et on répétera jusqu'à ce que les globules aient entièrement disparu.

C'est un médicament très usité comme vermifuge purgatif, plus fréquemment encore dans les maladies vénériennes, scrofuleuses, les lésions de la peau. Son insolubilité dans l'eau, dans l'alcool, et par conséquent dans les humeurs animales, indique suffisamment qu'on ne doit l'employer qu'à un état d'extrême division. Porphyrisez et lavez le mercure doux avec de l'eau distillée chaude.

On s'assure qu'il est entièrement privé de sublimé corrosif en le faisant digérer, réduit en poudre, dans de l'alcool à 36° qui ne doit point ensuite être troublé par l'ammoniaque, et doit s'évaporer sans résidu. Après

---

mule de l'un des autres, souvent et efficacement employés dans la pratique de la chirurgie; elle est de notre collègue M. Larrey :

Moxa chinois.

Lycopode. . . . . 0,100 cent grammes.
Azotate de potasse. . 0,050 cinquante grammes.

Le nitrate de potasse étant réduit en poudre impalpable, on le triture longtemps avec le lycopode. On forme du tout une pâte avec S. Q. d'alcool à 33° ou 36° de manière à pouvoir en faire avec les doigts de petits cônes auxquels on a donné le nom de Moxas. On les laisse sécher pendant quelques jours.

la porphyrisation, on l'agite dans l'eau comme les terres bolaires; on décante les liqueurs troubles pour ne destiner à l'usage médical que les molécules qui y sont suspendues, et soumettre le dépôt à une nouvelle porphyrisation. Un moyen très ingénieux d'obtenir le mercure doux presque moléculaire, consiste dans le mode opératoire ci-après, que nous conseillons à MM. les pharmaciens professeurs de pratiquer dans les cours, pour faire servir le résultat au service des malades, et à l'instruction des auditeurs.

Protochlorure de mercure,
préparé à la vapeur (O. Henry).

Introduisez le mercure doux en petits fragments dans une cornue de grès à col large et très court, et lutée; remplissez-la presque entièrement. Adaptez un récipient ovoïde, en grès, portant trois tubulures en croix, deux latérales et une perpendiculaire ajustée au centre de la panse. Placez ce récipient sur un support, de telle manière que la tubulure perpendiculaire soit dirigée vers le sol, et puisse plonger dans un matras contenant de l'eau. Ajustez la cornue à une des tubulures latérales; faites communiquer avec l'autre le bec d'un alambic, une chaudière, ou tout autre vase à couvercle et à tuyau, dans lequel on puisse faire bouillir de l'eau; lutez les ouvertures latérales, et faites plonger la troisième de quelques lignes dans l'eau du matras, qui doit être très limpide. L'appareil ainsi disposé, l'opérateur doit comprendre que le but à atteindre est de faire arriver simultanément dans le récipient de la vapeur d'eau et du mercure doux en sublimation; que le tuyau de la bouilloire, fournissant la vapeur, doit porter un robinet, pour n'en faire arriver que le volume nécessaire; il est guidé dans ce point par le bruit que fait la vapeur en déplaçant le liquide du vase inférieur. Il doit mettre son attention à entretenir, par la bonne direction qu'il saura donner au feu du fourneau garni de son dôme, en promenant

à propos des charbons ardents, ou en plaçant des réchauds à demeure, la cornue, son col, et même la tubulure qui le reçoit, à un degré de chaleur tel que le mercure doux sublimé ne puisse se condenser que dans l'intérieur du récipient, enveloppé de vapeurs qui ne permettent pas à ses molécules de s'aggréger. En cela, son activité, sa dextérité et son expérience lui en apprendront plus que les paroles descriptives que l'on ajouterait.

L'opération terminée, tout le produit est réuni dans le vase inférieur que vous enlèverez. Nettoyez bien le récipient avec l'eau qui surnage le produit condensé, jusqu'à ce qu'elle en sorte claire, et réunissez le tout; laissez reposer; décantez l'eau surnageant le chlorure, remplacez-la par de nouvelle; attendez que le dépôt soit formé; décantez de nouveau, et continuez les lavages jusqu'à ce que l'eau de décantation étant filtrée, on n'y trouve plus de deutochlorure : sa présence se reconnaît par l'instillation de la potasse caustique, qui dans ce cas précipiterait la liqueur en jaune.

Séparez par lévigation la poudre la plus fine, faites égoutter le restant sur une toile, et broyez le tout humide sur un porphyre. Lorsque la totalité sera réduite au même degré de ténuité, égouttez, faites sécher au bain-marie dans un vase de porcelaine, et conservez à l'abri de la lumière.

Comme il importe d'obtenir une poudre très blanche, on recommande des soins de propreté très minutieux, et surtout de la soustraire à l'influence de vapeurs étrangères, principalement des vapeurs sulfureuses.

Dose: deux à quatre décigrammes (quatre à huit grains). Contient : mercure 84, 75, chlore 15, 25.

La poudre de calomélas noircit par la potasse, et le mélange chauffé se réduit en globules mercuriels. Le nitrate d'argent, l'eau de chaux ou l'acide sulfhydrique ne précipitent rien de l'eau dans laquelle on l'a fait bouillir.

Deutoïodure de mercure.

Deutochlorure de mercure 0,080. Quatre-vingts grammes.
Iodure de potassium...... 0,100. Cent gramm.

Faites dissoudre séparément le sublimé corrosif et l'iodure de potassium dans une grande quantité d'eau, et mêlez les deux liqueurs; il se formera un précipité d'un beau rouge. Recevez-le sur un filtre après l'avoir lavé avec de l'eau distillée; faites-le dessécher à une douce chaleur, et conservez-le à l'abri de la lumière.

N. B. La première condition pour obtenir un deutoiodure de mercure bien pur et d'une belle couleur, est d'employer un léger excès d'iodure de potassium; cependant il faut éviter d'en ajouter une trop grande quantité, parce qu'on redissoudrait le deutoïodure de mercure déjà formé.

Le deutoïodure de mercure est entièrement volatil; chauffé avec précaution, se sublime en squammules qui jaunissent d'abord, et rougissent ensuite dès qu'elles sont refroidies. L'alcool bouillant en dissout une partie qui cristallise par le refroidissement. Dissous tour à tour et précipité par l'iodure de potassium et par le deutochlorure de mercure. Soluble en totalité dans le chlorure de sodium.

Composition : mercure 1 pp.=44,76, iode 2 pp.=55,24.

Se prescrit en solution alcoolique, et éthérée, par gouttes et en pilules contenant $\frac{1}{8}$ de grain de deutoiodure, pour l'usage interne; à l'extérieur, en pommade faite avec 20 grains sur une once et demie d'axonge.

PROTOÏODURE DE MERCURE.

Mercure purifié.. 0,100. Cent grammes.
Iode............ 0,062. Soixante-deux grammes.
Alcool rectifié.... Q.S.

Triturez l'iode et le mercure dans un mortier d'agathe ou de porcelaine, en ajoutant un peu d'alcool jusqu'à ce que le mercure ait entièrement disparu, ce qui indique que la combinaison est opérée. Desséchez alors le protoïodure dans une étuve à l'abri du contact de la lumière, et conservez dans un vase de verre placé dans un lieu obscur.

Il faut toujours opérer sur de petites quantités de matière, et pendant la trituration, tenir toujours le mélange saturé d'alcool pour éviter que la masse s'échauffe trop fortement, car elle pourrait s'enflammer, et être projetée hors du mortier.

Le protoïodure de mercure est d'un vert jaunâtre; se sublime au feu en cristaux rouges qui ne tardent pas à jaunir et qui noircissent ensuite à la lumière. Insoluble dans le chlorure de soude.

Composition : mercure 1 pp.=61,58, iode 1 pp.=38,42.

Dose : un quart de grain à un grain en pilules, pour l'usage interne.

15 à 50 grains sur une once d'axonge, à l'extérieur.

Morphine.

Alcali végétal, découvert par Sertuerner, le premier de ses congénères.

Ce chimiste ouvrit par ce succès un champ d'émulation et de travaux, qui a été non moins heureusement cultivé par les pharmaciens; le principe actif de la plupart des médicaments héroïques du règne végétal, a été mis à nu, et les malades, obligés, jusqu'alors, d'ingérer, non sans des répugnances souvent invincibles, les substances en masse telles que la nature les produit, les inertes d'un volume disproportionné comme les efficaces, prennent aujourd'hui ces dernières réduites à un état de ténuité comparativement imperceptible au sens du goût. La morphine est extraite de l'opium; elle y existe en combinaison avec l'acide méconique, acide entrevu dans l'opium avant M. Robiquet, et obtenu par cet habile chimiste en écailles micacées ou à son état parfait de pureté, mais sans usage en médecine.

Voici le mode d'extraction de la Morphine :

Opium............... 1,000. Un kilogramme.
Ammoniaque........ Q.S.

Epuisez l'opium de toutes ses parties solubles par l'eau froide; quatre traitements consécutifs, par chaque fois dix parties d'eau pour une d'opium, suffisent pour cela si l'on a eu soin de faire macérer l'opium pendant quelques heures, et de le malaxer entre les mains; filtrez les liqueurs; évaporez-les pour les réduire au quart de leur volume. Ajoutez-y alors de l'ammoniaque, assez pour rendre les liqueurs sensiblement alcalines; faites bouillir pendant quelques minutes en maintenant toujours un léger excès d'ammoniaque.

Par le refroissement, la morphine, encore impure et

fortement colorée, se précipitera en cristaux grenus qu'on lavera avec de l'eau froide.

Réduisez en poudre cette morphine colorée; mettez-la à macérer dans l'alcool à 24° (65 cent.); après 12 heures, décantez les liquides alcooliques; faites dissoudre dans l'alcool à 33° (85 cent.) bouillant la morphine restante et déjà en grande partie décolorée par l'alcool froid; ajoutez à la solution un peu de noir animal, et filtrez; par le refroidissement la morphine cristallise en aiguilles incolores.

En cet état, la morphine retient toujours une certaine quantité de narcotine; pour l'en dépouiller, on la fera bouillir, avec de l'éther sulfurique, dans un ballon à long col surmonté d'un réfrigérant. L'éther ne dissout pas la morphine.

La morphine pure est blanche, cristalline, très peu soluble dans l'eau froide, un peu dans l'eau bouillante, facilement dans l'alcool, et plus encore dans l'alcool chaud. La solution est alcaline, colorant en rouge le curcuma. Soluble à froid dans une faible solution de potasse caustique. Entièrement destructible par l'action du feu : placée sur une lame de platine chauffée au rouge, elle doit brûler sans laisser de résidu. Rougit d'abord par l'instillation de l'acide azotique, et jaunit ensuite. Bleuit par la teinture de sesquichlorure de fer. Peut se combiner avec la plupart des acides. Précipitée de ses sels par la potasse en liqueur, dont un excès la redissout. Le chlore, aidé de l'ammoniaque, colore ses sels en brun, qu'un excès de chlore fait disparaître.

L'empoisonnement par la morphine, et par ses sels, ne diffère de celui produit par l'opium que par sa plus grande gravité. On le combat par les vomitifs, les purgatifs, les saignées et les boissons acidulées.

Acétate de morphine.

Morphine.............. 0,100. Cent grammes.
Acide acétique........ Q.S.

Réduisez la morphine en poudre fine; délayez-la dans une petite quantité d'eau chaude, et versez la quantité d'acide acétique qu'il faudra pour la dissoudre; évaporez à une douce chaleur jusqu'à siccité; pulvérisez la masse restante avec un pilon de verre légèrement échauffé; conservez la poudre dans un flacon bien sec et parfaitement bouché.

L'acétate de morphine, bien préparé et exempt de narcotine, doit être entièrement soluble à froid dans une solution de potasse caustique.

Dose : à l'intérieur depuis un quart de grain jusqu'à un grain.

Oxigène.

(Air déphlogistiqué, air pur, air vital, air du feu, etc.)

Corps simple, gazeux.

Incolore, inodore, non sapide; sa densité 1,1026; existant presque universellement dans les autres corps de la nature; élément de l'eau dans la proportion d'un volume avec deux volumes d'hydrogène; partie constituante de la plupart des minéraux qui forment la masse de la terre, des matières végétales et animales; étant enfin le principe essentiel de l'air atmosphérique, qui entretient par la respiration l'existence des animaux vivants.

Mais il n'est jamais qu'à l'état de mélange ou de combinaison; aussi ce ne fut qu'en 1772 qu'il fut, et presque simultanément, découvert en Angleterre par Priestley, en Suède par Scheèle, et en 1774, que Lavoisier en étudia en France les propriétés.

L'oxigène s'obtient en chauffant dans une cornue du peroxide de manganèse, soit seul, soit imbibé d'acide sulfurique; mais mieux et plus commodément du chlorate de potasse.

L'action de l'oxigène sur les corps est de les brûler; sans lui la combustion ne saurait avoir lieu; s'il est pur, elle s'opère avec un éclat extraordinaire bien supérieur à celui de la combustion dans l'air atmosphérique; il rallume la flamme éteinte des corps combustibles qui conservent encore un point d'ignition; par exemple, en plongeant dans une éprouvette qui contient de l'oxigène une bougie qui vient de s'éteindre, dont la mèche conserve des traces de feu.

On pourrait conclure que ses usages sont multipliés, et cependant à son état propre il ne sert guère que dans quelques expériences de chimie et de physique; mais ses combinaisons sont d'une immense importance, et quoiqu'il ne joue qu'un rôle latent dans la composition des médicaments, nous n'avons pas cru pouvoir nous dispenser de rappeler ici aux officiers de santé militaires ses propriétés générales.

Plomb.

Métal connu de toute antiquité, solide, blanc bleuâtre, brillant, peu tenace, sans sonorité, mou au point d'être rayé par l'ongle et de servir à tracer des caractères sur le papier, malléable, peu ductile s'étendant en tables beaucoup mieux qu'il ne se tire en fils; densité, 11,445.

Son action sur l'air à la température ordinaire se borne à en être terni, et recouvert d'une couche excessivement mince qui préserve l'intérieur; au feu cette action est sensible, instantanée; le plus fusible des métaux

solides, sa liquéfaction a lieu à 260° C. Dès qu'il est fondu, sa surface se ride en s'oxidant en jaune sale grisâtre. Cet oxide réuni absorbe par la calcination une plus forte partie d'oxigène, mais non dans toutes ses parties, et forme le *Minium*, lequel n'est point un oxide continu mais un mélange de protoxide (*Massicot*) et de bioxide de plomb. A un feu plus fort le minium se fond, et se convertit en paillettes brillantes, de couleur rougeâtre ou blanc jaunâtre; c'est la *Litharge d'or ou d'argent* des anciens; celle-ci enlève en outre à l'air de l'acide carbonique, dont elle contient toujours une petite quantité. L'oxide de plomb, saturé par le même acide, forme la *Céruse* et le *Blanc de plomb*, qui se fabriquent en grand en Hollande, à Clichy près Paris, et ailleurs.

Le plomb est d'un grand usage dans l'économie domestique, par conséquent dans les arts. Métal: on en fabrique des ustensiles d'une infinité de formes, précieux aux chimistes dans la composition et pour la con-conservation des acides gazeux et liquides qui ne l'attaquent point; sa fusibilité et sa plus grande affinité pour l'argent et l'or, ont été mises à profit pour séparer ces métaux du cuivre, par la liquation; oxide: dans l'art du potier pour vernisser les poteries et faïences; dans l'art du verrier pour la fabrication de diverses qualités de verre, du flint-glass et autres verres d'optique; en pharmacie, pour la confection des emplâtres, de sels d'un emploi journalier. La céruse entre aussi dans quelques préparations pharmaceutiques, mais c'est dans la peinture en bâtiments que s'en fait la principale consommation.

Acétate de plomb, liquide. H.

(Extrait de saturne.)

Acétate de plomb cristallisé. 0,300. Trois cents grammes.
Litharge en poudre........ 0,100. Cent gram.
Eau distillée (au besoin, de pluie)...................... 0,900. Neuf cents grammes.

Faites dissoudre l'acétate dans l'eau à une douce chaleur; projetez la litharge, et faites bouillir dans une bassine de cuivre, en agitant avec une spatule de bois, jusqu'à ce que l'oxide soit dissous, et que la liqueur affleure le 30e degré de l'aréomètre pour les sels; laissez refroidir; décantez et filtrez.

Dose : seize grammes dans un litre d'eau (celle de pluie à préférer); ajoutez 60 grammes d'alcool à 22°. Ce sera *l'Eau végeto-minérale* ou *Eau de Goulard*, pour l'usage externe.

Les cristaux d'acétate de plomb sont fournis par le commerce. Solubles dans l'eau distillée. La solution est précipitée en blanc par le carbonate de soude, en jaune par l'iodure de potassium, en noir par l'acide sulfhydrique. L'acide sulfurique y développe une odeur de vinaigre,

plus prononcée encore si on l'instille sur les cristaux réduits en poudre; se fond au feu et finit par s'y réduire en plomb.

IODURE DE PLOMB.

Acétate neutre de plomb 0,100. Cent grammes.
Iodure de potassium.... Q.S.

Dissolvez séparément les deux substances; versez à froid, et par petites portions, la solution d'iodure dans celle d'acétate, jusqu'à ce qu'elle cesse d'y produire un précipité jaune; lavez le précipité avec une petite quantité d'eau froide, et faites-le sécher.

Soluble dans l'eau bouillante intégralement, et cristallisant par le refroidissement en squammules jaunes et brillantes; se liquéfiant au feu et se dissipant en majeure partie en vapeurs d'abord jaunes, et ensuite violettes.

Formé de 1. pp. de plomb=45,04. 1. pp. iode=54,96.

Se prescrit pour l'usage externe en pommade faite avec quatre à huit grammes d'iodure sur trente-deux grammes d'axonge.

POTASSE.

Protoxide de potassium.

Alcali fixe végétal des anciens.

Doué d'une énergie d'affinité remarquable pour beaucoup de corps et surtout pour les acides auxquels il enlève la plupart des autres bases; n'existant, en raison de cette tendance, dans la nature, qu'à l'état de combinaison, mais abondamment; résultat de l'incinération et de la calcination des cendres des végétaux; sans odeur; de saveur lixivielle, et de densité variable, suivant les espèces productrices et les procédés d'incinération. Considéré comme corps simple à l'époque de la première nomenclature chimique, d'après l'état des connaissances, mais avec une sorte de défiance de la part des auteurs, et la prévision qu'il serait décomposé un jour. Analysé en effet en 1807, par Davy, à l'aide de la pile voltaïque, et reconnu aujourd'hui par tous les chimistes pour le premier degré d'oxidation d'un métal très avide d'oxigène, qui a reçu le nom de *Potassium*, et que l'on est parvenu à obtenir, avec ses caractères propres, par des opérations de laboratoire.

La potasse est un oxide blanc, excessivement caustique, changeant en vert les couleurs bleues de la violette et du tournesol, en rouge brun le jaune du curcuma; attirant l'humidité et l'acide carbonique de l'air, et s'y résolvant en une liqueur de consistance huileuse, de goût urineux, que l'on appelait autrefois en pharmacie *Huile de Tartre par défaillance*.

Précipitée en jaune, de même que tous ses sels, par le chlorure de platine.

ACÉTATE DE POTASSE, LIQUIDE. H.

(Terre foliée de tartre en liqueur.)

Acide acétique à 3°.. 0,500. Cinq cents grammes.
Carbonate de potasse. Q.S.

Projetez par petites portions dans l'acide tiède le carbonate de potasse jusqu'à saturation. La liqueur doit marquer 25 degrés à l'aréomètre, ou y être amenée par l'évaporation.

Sans action sur le tournesol et le curcuma ; n'est point précipité par le chlorure de barium ou par le nitrate d'argent, à moins que la solution de celui-ci soit très concentrée, et dans ce cas le précipité est redissous par l'acide azotique. L'addition de cet acide à l'acétate développe des vapeurs de vinaigre. Au feu rouge l'acétate de potasse, préalablement évaporé à siccité, se transforme en carbonate de potasse.

Dose : huit à vingt-quatre grammes dans la boisson du malade.

ANTIMONIATE (SUR) DE POTASSE.

(Antimoine diaphorétique lavé.)

Antimoine métal.... 1,000. Un kilogramme.
Nitrate de potasse... 2,000. Deux kilogrammes.

Réduisez en poudre fine chacune de ces substances; faites-en un mélange exact. Projetez-le par petites portions dans un creuset préalablement chauffé au rouge. Lorsque celui-ci en sera presque entièrement rempli, adaptez-y un couvercle et maintenez-le rouge pendant une demi-heure environ. Enlevez alors la matière pâteuse qu'il contient ; laissez-la refroidir ; placez-la dans une terrine en grès, et versez dessus une assez grande quantité d'eau bien limpide; la matière se délitera d'elle-même ; agitez-la ensuite avec une spatule de bois blanc très propre; lavez par décantation et jusqu'à ce que l'eau n'ait plus de saveur sensible ; jetez enfin le dépôt sur un carré de toile serrée, et faites-le sécher à l'étuve.

L'antimoine diaphorétique doit être d'une blancheur parfaite. Composé d'acide antimonique 87,75, potasse 12,25.

Dose : 4 à 8 grammes en potion par cuillerée.

CARBONATE (SOUS) DE POTASSE.

(Potasse purifiée.)

Calcinez fortement la Potasse du commerce dans un creuset de fer ; faites infuser pendant trois jours la matière calcinée dans deux parties d'eau, en agitant de temps en temps ; décantez ; lavez le résidu jusqu'à ce que l'eau de lavage soit sans action sur le tournesol ; évaporez les liqueurs réunies, et bien claires, jusqu'à pellicule ; après quelques jours de repos, décantez pour séparer les sels étrangers, et achevez l'évaporation jusqu'à siccité. Conservez dans des vases de verre bien bouchés.

Sert à préparer la Potasse caustique, et, de toutes pièces, les sels de potasse.

Soluble presque en entier dans l'eau, tombe en *deliquium* dans un vase découvert ; colore en rouge brun le curcuma ; sursaturé par l'acide nitrique, ne précipite ni par le carbonate de soude ni par le chlorure de barium, ni, si ce n'est infiniment peu, par le nitrate d'argent. A un feu violent perd 12 p. 100 d'eau, et 28 p. 100 d'acide carbonique par l'acide sulfurique étendu.

FERRO-CYANURE DE POTASSIUM.

(Prussiate de potasse.)

Fourni par le commerce, en cristaux jaunes.

Soluble dans l'eau en totalité. Perd par un feu doux 12,6 parties sur 100, change légèrement la couleur du curcuma. Précipite en bleu les préparations de fer, en blanc les sels de zinc. Le résidu de sa calcination se dissout dans l'acide chlorhydrique, et est précipité de la dissolution par l'ammoniaque. Formé de 1 pp. de cyanure de fer=25, 26, 2 pp. de cyanure de potassium=61, 92, 3 pp. d'eau=12, 82.

Sert à la préparation du Bleu de Prusse, qu'il est essentiel d'avoir pur pour la composition du cyanure de mercure.

IODURE DE POTASSIUM.

(Hydriodate de potasse.)

Iode	0,100.	Cent grammes.
Limaille de fer	0,030.	Trente grammes.
Eau distillée	0,500.	Cinq cents gramm.
Carbonate de potasse.	Q.S.	

Mettez l'eau dans une capsule de fonte; ajoutez-y la limaille de fer et l'iode; remuez avec une spatule et chauffez la liqueur jusqu'à ce que, de brune foncée qu'elle était, elle soit devenue tout-à-fait incolore. Filtrez alors; lavez le résidu de limaille de fer avec une petite quantité d'eau pure que vous ajouterez à la première; versez dans ces dissolutions réunies une dissolution de carbonate de potasse, jusqu'à ce que cette dernière cesse d'y occasionner un précipité (les doses portées dans la formule exigent 80 grammes de carbonate de potasse); filtrez; lavez exactement le précipité avec de l'eau; ajoutez cette eau de lavage à la liqueur filtrée, et évaporez à siccité dans une capsule de fonte. Redissolvez le produit dans quatre ou cinq fois son poids d'eau; filtrez; évaporez dans une capsule de porcelaine, et laissez refroidir lentement pour obtenir des cristaux d'iodure de potassium; soumettez les eaux-mères à une nouvelle évaporation, etc.

L'iodure de potassium est incolore, cubique, anhydre, déliquescent, très soluble dans l'eau et dans l'alcool. Ses solutions ne sont pas tout-à-fait sans action sur le curcuma, mais cette action est très légère; nulle sur le tournesol. Ne perd point de son poids au feu. Bleuit par l'action simultanée de l'acide sulfurique et de l'amidon. 1 gramme suffit pour décomposer 1,24. gramme de nitrate d'argent; ce qui est précipité dans cette expérience est en partie dissous, en partie changé d'aspect par l'acide nitrique, effets que ne produit pas l'ammoniaque.

Formé de 1. pp. potassium=23,67, 1. pp. iode=76,33,

Dose : un tiers à deux tiers et demi de gramme (6 à 14 grains) dans une potion par cuillerée.

Potasse caustique a la Chaux.

(Pierre à cautère.)

Sous-carbonate de potasse	2,000.	Deux kilogr.
Chaux vive grossièrement pulvérisée..............	1,000.	Un kilogr.
Eau commune..........	12,000.	Douze kilogr.

Faites bouillir pendant une demi-heure; passez à travers une toile; évaporez à siccité dans un vase de cuivre, et faites fondre le résidu dans un creuset; coulez sur un marbre bien chaud; partagez la matière fondue, avant qu'elle refroidisse, en morceaux que

vous enfermerez promptement dans un vase bien bouché.

La lessive ne doit pas précipiter l'eau de chaux ; et s'il en était autrement, il faudrait la faire bouillir sur de la nouvelle chaux.

On prépare de la même manière, avec le sous-carbonate de soude, la soude caustique liquide, en arrêtant l'évaporation lorsque la lessive froide marquera à l'aréomètre 35°. Cette lessive, connue sous le nom de *Lessive des Savonniers,* sert à préparer le savon médicinal.

Poisons, dont les acides végétaux sont les antidotes.

QUININE.

Quelque temps après que Gomez, pharmacien de Lisbonne, eut découvert la cinchonine dans l'écorce de quinquina gris, MM. Pelletier et Caventou constatèrent l'existence d'un autre alcali végétal dans les trois espèces de Quinquina les plus usitées en médecine, jaune, gris et rouge, mais en plus forte proportion dans le Quinquina jaune, *Cinchona cordifolia*, dans lequel elle doit être unie à l'acide quinique, de même que la morphine l'est dans l'opium à l'acide méconique. Ces chimistes lui donnèrent le nom de *Quinine.* C'est le principe amer des Quinquinas, substance blanche, cristallisant difficilement en cristaux soyeux radiés; à peu près insoluble dans l'eau froide, et néanmoins de saveur amère; un peu soluble dans l'eau bouillante, mais facilement soluble dans l'alcool; jouissant des caractères alcalins, changeant en vert le sirop violat et la teinture de tournesol, en rouge celle de curcuma, et salifiable par les acides. De ses sels, le sulfate a acquis une juste célébrité dans le traitement des fièvres périodiques, en offrant aux malades sous un très petit volume tout ce que le quinquina renferme d'actif et de véritablement héroïque contre ces affections. Comme en le préparant, on trouve sur son chemin la Quinine, et que lorsqu'on veut avoir

cette dernière, on la précipite ordinairement de ce sel, nous décrivons de suite le procédé emprunté par les auteurs du Codex, et par nous, à M. O. Henry, comme le meilleur reconnu pour obtenir le

SULFATE DE QUININE.

Quinquina calisaya, ou *Jaune royal*....	1,000.	Un kilogramme.
Acide chlorhydrique.	0,064.	Soixante -- quatre grammes.
Eau de rivière......	12,000.	Douze kilogramm.
Chaux vive.........	0,100.	Cent grammes.

Réduisez le quinquina en poudre grossière; faites-le bouillir avec le tiers des quantités d'acide et d'eau prescrites; tirez la liqueur à clair, et faites subir au résidu deux autres décoctions en employant le reste de l'acide et de l'eau.

Réunissez les décoctions dans un vase haut et étroit; ajoutez-y la chaux délayée dans cinq ou six fois son poids d'eau, de manière à former un lait clair; le mélange doit se faire à chaud, et la chaux doit être ajoutée jusqu'à la précipitation complète de la Quinine; lavez par décantation le dépôt formé, mettez-le à égoutter sur des toiles, comprimez-le fortement, et desséchez-le à l'étuve ou sur des plaqнes chauffées à la vapeur; traitez-le ensuite par l'alcool à 33°Cart. (0,85) bouillant. Cinq ou six traitements semblables sont nécessaires pour dépouiller ce précipité calcaire de toute la Quinine qu'il contient. L'opération doit être faite dans un alambic, afin de perdre le moins possible d'alcool. Réunissez ensuite toutes les liqueurs alcooliques, distillez-les au bain-marie : le résidu de cette distillation sera la Quinine brute.

Ainsi obtenue, la Quinine a l'aspect d'une résine; sa couleur est le brun fauve, plus ou moins foncé, suivant qu'elle retient plus ou moins de matière colorante; en cet état, elle sert à faire quelques sels, ou elle est directement employée dans la médecine civile;

son poids s'élève à 53 environ pour 1,000 du quinquina employé.

Pour convertir la Quinine en sulfate, on la place dans une bassine avec eau distillée 1,000 (un kilogramme). On porte à l'ébullition, et l'on y ajoute la quantité d'acide sulfurique nécessaire pour dissoudre l'alcali végétal. La dissolution opérée, on y projette, noir d'os en poudre, 0,030 grammes. Après deux minutes d'ébullition, on filtre la liqueur; par le refroidissement le sulfate cristallise et se prend en masse.

Si, par l'addition de la quantité de noir d'os indiquée, l'acide sulfurique se trouvait entièrement saturé, il faudrait aciduler légèrement la liqueur avant la filtration; si, au contraire, le papier de tournesol employé pour l'essai, au lieu de prendre une teinte légèrement vineuse, devenait rouge cerise, il faudrait remette une nouvelle quantité de noir d'os pour absorber l'excès d'acide.

Le sulfate obtenu de la première cristallisation n'est point encore au degré de pureté et de blancheur convenables; pour l'y porter, il faut séparer les eaux-mères et redissoudre le sulfate dans une suffisante quantité d'eau bouillante légèrement acidulée avec l'acide sulfurique, ajouter un peu de noir d'os, filtrer et faire cristalliser de nouveau le sel. Il est quelquefois nécessaire de faire subir une troisième cristallisation au Sulfate de quinine pour l'avoir d'une blancheur parfaite. Le Sulfate de quinine séparé de ses eaux-mères doit être desséché entre des feuilles de papier joseph, dans une étuve dont la température ne doit pas dépasser 36°.

Les eaux-mères retenant toujours des quantités notables de Sulfate de quinine, doivent être décomposées par l'ammoniaque ou le carbonate de soude. La Quinine que l'on en obtient, traitée de nouveau par l'acide sulfurique étendu et par du noir d'os, donne encore une cristallisation de Sulfate de quinine qu'on réunit à la première. Les eaux-mères qui en proviennent peuvent

être traitées de la même manière ou être conservées pour être employées dans une opération subséquente. La quantité de sulfate obtenue pour un kilogramme de quinquina doit être de 29 à 30 grammes.

Le Sulfate de quinine contient 74 pour 100 de Quinine; il est blanc, soyeux, très léger. A l'air il s'effleurit et tombe en poussière en perdant une partie de son eau de cristallisation. Il faut le conserver dans des vases bien bouchés et à l'abri de la lumière qui le colore en jaune. Il demande pour se dissoudre environ 740 parties d'eau froide et 30 d'eau bouillante; il est entièrement soluble dans l'alcool, et insoluble dans l'éther sulfurique : calciné, il ne laisse aucun résidu. Lorsqu'il ne présente pas tous ces caractères, on peut être certain qu'il contient des matières étrangères.

N. B. Les dernières eaux-mères du Sulfate de quinine contiennent toujours du sulfate de cinchonine qui souvent y cristallise.

Le Sulfate quinine s'administre en substance, en pilules, en potion depuis 15 centigrammes jusqu'à 5 décigrammes (trois grains jusqu'à dix), en lavement depuis 4 décigrammes jusqu'à 9 décigrammes (8 grains jusqu'à 18), et même au-delà, suivant qu'il est indiqué et prescrit.

Résumé des caractères propres à faire reconnaître les sophistications.

En cristaux soyeux, soluble en totalité dans l'eau, surtout acidulée; la Quinine précipitée de la solution par l'ammoniaque. Le liquide évaporé après l'expérience, la saveur du résidu ne doit point être sucrée. Le Sulfate de quinine exposé à un feu doux perd 10 pour 100 d'eau, et à un feu plus fort se détruit entièrement. En versant dans sa solution, comme de tout autre sel de Quinine, du chlore d'abord, de l'ammoniaque ensuite, la liqueur prend une couleur vert émeraude, moyen excellent pour reconnaître cette base organique, dû à M. André (*Journal de pharmacie*, XXII, 134).

SOUDE.

Protoxide de sodium.

Alcali fixe minéral des anciens; très analogue à la potasse, mais moins énergique dans ses propriétés de causticité et de tendance; en différant par son efflorescence à l'air, tandis que la potasse s'y résout en liqueur, ce qui explique pourquoi celle-ci forme avec les huiles des savons mous, celle-là des savons solides. Obtenu par l'incinération des plantes marines, de même que la potasse des plantes qui croissent loin de la mer; jouissant à un moindre degré, quoique encore puissant à l'égard de la plupart des autres bases, des propriétés alcalines.

Analysée par l'action de la pile comme la potasse, et reconnue pour constituer le premier degré d'oxidation du sodium.

Carbonate (sous) de soude.

(Cristaux de soude.)

On fait dissoudre à chaud la Soude du commerce dans une chaudière de fonte, que la soude liquide n'attaque point; on filtre la liqueur bouillante, et, s'il est nécessaire, on la reporte dans la chaudière pour la concentrer jusqu'à pellicule ; on laisse cristalliser dans la chaudière même. Après séparation des cristaux, on évapore de nouveau les eaux-mères pour en obtenir d'autres, et on réitère jusqu'à ce qu'il ne s'en produise plus.

C'est en cet état qu'il est employé en médecine quelquefois; il contient du sulfate de soude dont on le débarasserait par des cristallisations successives. S'effleurit à l'air, contenant plus de 62 p. 100 d'eau de cristallisation.

Sert à diverses préparations officinales; remplacé pour l'usage interne par le bi-carbonate.

Les cristaux de Soude fournis par le commerce doivent être translucides; s'effleurissant bientôt à l'air, par conséquent de fort mauvaise garde pour les pharmaciens comptables qui auront à les conserver en vases de verre exactement bouchés ou à les faire cristalliser pour ne point en subir le déchet. Solubles en entier dans l'eau, non dans l'alcool. Rougissant le curcuma, etc. Perdant au feu 62 pour 100, leurs propriétés du reste persistant identiques.

Bicarbonate de soude.

L'opération consiste à tenir les cristaux de Carbonate de soude dans une atmosphère d'acide carbonique, duquel ils se sursaturent d'eux-mêmes. On conçoit dès lors qu'une foule d'appareils, variés suivant les circonstances et d'après les moyens dont on peut disposer, atteindront également le but. Il faut avoir soin de faire écouler l'eau de cristallisation qui est chassée à mesure que la saturation avance, le bicarbonate en retenant beaucoup moins que le sous-carbonate. Voici une manière d'opérer, sans que l'on soit astreint à la suivre ou dispensé d'en imaginer au besoin une autre, suivant les localités et les moyens que l'on aura sous la main.

Cristaux de soude..... Q.V.

Ayez un vase de grès ou de verre long et étroit, muni à sa partie inférieure d'un diaphragme percé de trous, placé à peu de distance du fond. Ce vase devra porter deux tubulures latérales, disposées l'une immédiatement au-dessous du diaphragme, et l'autre très près du fond.

Placez sur le diaphragme bien consolidé les cristaux de soude en fragments de la grosseur du pouce; remplissez-en le vase presque entièrement; adaptez-y un couvercle portant une douille, afin de pouvoir, au moyen d'un tube, mettre ce premier vase en communication avec un autre semblable contenant également des cristaux de sous-carbonate de soude; lutez exactement le couvercle avec des bandes de papier collées. Adaptez à la tubulure inférieure un tube de verre courbé à angle droit. Ce tube est destiné à évacuer, sans démonter l'appareil, le liquide qui s'accumule pendant l'opération; il suffit pour cela de placer verticalement la branche libre, et de diriger l'ouverture en bas; lorsqu'au contraire l'ouverture est dirigée en haut, le liquide cesse de s'écouler, et l'intérieur de l'appareil n'est plus en communication avec l'air.

La tubulure placée immédiatement au-dessous du diaphragme porte également un tube destiné à faire communiquer ce premier vase avec l'appareil qui doit fournir l'acide carbonique.

Ce dernier se compose de deux vases en grès ou en verre de capacité à peu près égale, et d'un flacon de lavage. Remplissez l'un de ces vases d'acide chlorhydrique étendu d'eau (2 ou 3 parties), et l'autre de marbre concassé. Ce second vase sera muni à sa partie inférieure d'une tubulure à laquelle sera adapté, à l'aide d'un bouchon, un tube courbé à angle droit, afin de pouvoir enlever au besoin, et sans démonter l'appareil, la solution de chlorure de calcium qui se produit pendant l'opération.

Le réservoir d'acide devra être placé sur un sup-

port assez élevé pour que sa partie inférieure se trouve à peu près de niveau avec la partie supérieure de l'autre vase; de celui-ci partiront deux tubes : le premier, destiné à porter le gaz acide carbonique dans le flacon de lavage d'où il sera transmis au vase contenant les cristaux de soude au moyen d'un tube adapté à la douille placée près du diaphragme; le second tube destiné à amener l'acide chlorhydrique sur le marbre, devra être courbé en S et évasé à sa partie supérieure; il sera placé verticalement à la manière ordinaire. Vous ferez plonger dans ce tube en S un siphon partant du réservoir d'acide, et dont la plus longue branche, celle qui plonge dans le tube en S, sera terminée par un tube presque capillaire. Le siphon étant amorcé, l'acide coulera presque goutte à goutte.

Quand l'appareil commence à fonctionner, on peut l'abandonner à lui-même pendant un temps plus ou moins long, suivant la capacité du vase qui sert de réservoir Chaque, jour on enlève la solution du chlorure de calcium à l'aide du tube adapté à la douille inférieure du vase qui contient du marbre concassé; on agit de même pour le liquide qui s'écoule des cristaux à mesure que la saturation s'opère. Chacune de ces solutions est mise de côté pour en tirer plus tard le parti convenable; on a soin de renouveler au besoin l'acide et le marbre nécessaires à l'opération.

On juge que le carbonate de soude du premier flacon est saturé lorsque l'eau commence à s'écouler des cristaux contenus dans le second; alors on suspend l'opération en enlevant le siphon qui amène l'acide; on délute le premier vase; on met sur des claies garnies de papier le bicarbonate, et on le fait sécher à l'étuve (*Codex*).

Il doit être d'un beau blanc mat, en masses composées de petits cristaux agglomérés. Il se décompose à 100° C. en sesqui-carbonate et en acide carbonique.

Très employé comme digestif et contre les calculs

d'acide urique, à la dose de 4 à 6 grammes incorporé à du sucre à l'aide d'un mucilage.

Chlorite de soude.

Chlorure d'oxide de sodium.

(Liqueur de M. Labarraque.)

Sous-carbonate de soude.	1,500.	Un kilog. cinq cents gram.
Eau distillée ou de pluie.	4,000.	Quatre kilogr.
Bioxide de manganèse..	0,200.	Deux cents gr.
Acide chlorhydrique du commerce.............	0,600.	Six cents gram.

Faites dissoudre le sous-carbonate dans l'eau ; introduisez la solution qui doit marquer 12° B. dans un grand flacon à deux tubulures ; la première communiquant au moyen d'un tube qui part du quart inférieur de la solution alcaline à un flacon de moindre capacité, contenant quelques pouces d'eau; la seconde, à un vase cylindrique sous un diaphragme percé, servant de support à de la chaux éteinte.

Versez, d'autre part, l'acide sur le bioxide de manganèse, dans un ballon placé dans un bain de sable, et communiquant au flacon intermédiaire par un tube de sûreté pénétrant dans l'eau. Lutez les jointures au lut gras, contenu par celui de blanc d'œuf et de chaux. Chauffez graduellement, et continuez jusqu'à ce qu'un coup de feu assez fort cesse de dégager du chlore gazeux (les quantités ci-dessus, extraites de la *Chimie* de M. le baron Thénard, 6e édition). L'appareil refroidi, on conserve la liqueur dans des flacons fermés; elle doit décolorer 18 volumes de sulfate d'indigo.

Désinfectant. On l'emploie, étendu d'eau, en arrosement pour laver les matières putrides; comme excitant dans le pansement des plaies de mauvais caractère.

La chaux qui termine l'appareil est purement de

précaution en faveur de l'opérateur, pour le cas de sursaturation de la solution sodique, et pour absorber le chlore qui s'extravaserait. On pourrait, en augmentant les proportions d'acide et de bioxide, se procurer ainsi du chlorure sec d'oxide de calcium, qui est employé aux mêmes usages.

Savon de soude et d'huile d'olive.

(Savon médicinal.)

Soude liquide à 36° (lessive des savonniers).. 0,100. Cent grammes.
Huile d'olive.......... 0,200. Deux cents gram.

Placez l'huile dans un vase de faïence ou de terre vernissée sur un feu doux; versez par portions la lessive, et agitez de temps en temps avec une spatule de bois blanc, jusqu'à ce que la matière savonneuse ait formé une pâte homogène d'une consistance moyenne; coulez le savon encore mou dans des moules de bois, et faites sécher.

Destiné pour l'usage interne. On l'administre en pilules de deux décigrammes, dont le nombre est déterminé par la prescription. On l'associe souvent à d'autres substances, selon l'indication.

En substituant l'huile d'amande douce à l'huile d'olive, on aura le *Savon amygdalin*.

Savon jalapé. H.

Savon médicinal ratissé. 0,010. Dix grammes.
Teinture de jalap...... 0,020. Vingt grammes.

Faites dissoudre le savon dans la teinture à une douce chaleur, au bain-marie; évaporez en consistance pilulaire.

On l'administre en pilules de deux décigrammes, dont le nombre sera déterminé par la prescription.

SOUFRE.

Corps simple dans l'état actuel de nos connaissances, quoique de belles expériences de Davy et de Berthollet fils tendent à prouver qu'il est composé d'hydrogène, d'oxigène et d'une base non encore mise à

nu. Il est solide, de couleur jaune citron, assez dur mais friable, faisant entendre sous la main un certain cri ou sorte de craquement, cassant, prenant par le frottement une odeur qui lui est propre; abondant dans la nature, soit pur, cristallisé en octaèdres transparents ou en masses fortes et opaques, dans le voisinage des volcans, soit combiné avec les métaux et les alcalis ou les terres dans des terrains volcaniques ou non volcaniques. Sans saveur, insoluble dans l'eau, peu soluble dans l'alcool, un peu plus dans les huiles essentielles. Sa pesanteur spécifique 1,99. Très mauvais conducteur du fluide électrique.

Entrant en fusion à 108°. Cristallisant par le refroidissement en aiguilles fines et brillantes, se gazéifiant à une chaleur plus élevée, et se condensant en molécules ténues, sans cohésion, nommées *Fleurs de soufre.*

Sans action sur l'oxigène à la température ordinaire, mais s'y combinant à 150° en acide sulfureux, ou par divers moyens apparaissant à des états gradués d'oxigénation depuis l'oxide jusqu'à cet acide puissant, si utile dans les arts et dans la pharmacie, connu sous le nom d'Acide sulfurique.

Avec l'hydrogène il forme le gaz acide sulfhydrique, existant dans les eaux minérales sulfureuses ou si prompt à apparaître par l'addition d'un acide à la solution d'un sulfure factice ou naturel. Extrêmement précieux dans cet état, dans les opérations de laboratoire, pour séparer les métaux des dissolutions métalliques, et en en dévoilant l'espèce par la couleur constante et très étudiée des précipités.

Avec la plupart des autres corps simples il forme des combinaisons remarquables qui ajoutent chaque jour de nouveaux faits aux connaissances acquises en chimie. L'un de ces faits, assez récent, a fait croire un instant que par le carbure de soufre on pouvait obtenir le carbone cristallisé ! et mis en émoi les possesseurs de diamants.

Soufre lavé.

Fleurs de soufre du commerce. 1,000. Un kilog.

Faites une pâte avec de l'eau ; délayez avec de l'eau bouillante et laissez déposer ; décantez ; répétez et continuez jusqu'à ce que les eaux de lavage soient sans action sur le papier tournesol. Mettez le soufre à égoutter sur une toile, et faites sécher.

Polysulfure de potassium.

(Sulfure de potasse, Foie de soufre.)

Soufre sublimé........ 1,000. Un kilogramme.
Carbonate de potasse... 2,000. Deux kilogram.

Mêlez très exactement dans un mortier ; faites fondre à une douce chaleur dans un vase de terre cuite (*camion*) muni de son couvercle. Maintenez la même température tant qu'il y aura tuméfaction. Lorsque

la matière commencera à s'affaisser, augmentez le feu pour la fondre complétement; après refroidissement brisez le vase, et divisez le sulfure en fragments que vous conserverez dans des cruches de grès bien bouchées.

Sa fracture récente est de couleur brune jaune; sa solution aqueuse est jaune; elle exhale l'odeur de l'acide sulfhydrique, et un acide quelconque en dégage de l'acide sulfhydrique gazeux. L'acétate de plomb y produit un précipité rouge d'abord, noircissant bientôt après.

La manière la plus convenable d'employer ce sulfure est de le dissoudre dans s.q. d'eau pour avoir un sulfhydrate liquide marquant 25° à l'aréomètre, lequel doit se préparer à la pharmacie. On le délivre en cet état à la dose de 0,320. Trois cent vingt grammes pour un bain.

Si l'on n'avait point à sa disposition de vase de terre, on pourrait se servir d'un vase de fer, ayant soin de remuer continuellement la matière avec une spatule de fer. La petite quantité de sulfure de fer qui se formerait serait sans inconvénient puisque le foie de soufre n'est destiné que pour des bains ou des lotions.

On prépare de la même manière le sulfure de soude.

Ces préparations, uniquement vouées à l'usage externe, sont très vénéneuses prises à l'intérieur; il faut être d'autant plus soigneux à prémunir le malade contre toute erreur, que les effets délétères des sulfures ingérés sont instantanés, et partant, sans remède. Un exemple récent, bon à citer, fera sentir l'importance qu'il y a à écrire exactement et correctement les ordonnances médicinales : à Ancenis, un chirurgien aide-major prescrit comme purgatif à un capitaine du régiment :

Sulf. de soude. — Une once et demie. (Sulfate de soude.)

Un pharmacien de la ville délivre du sulfure de soude, et vingt minutes après l'ingestion, le malheureux capitaine est frappé de mort! Il suffira de cette citation pour avertir que les dénominations des médicaments doivent être écrites en toutes lettres.

STRYCHNINE.

L'un des alcalis végétaux les plus basiques, précipitant la plupart des autres de leurs combinaisons ; découvert par Pelletier et Caventou dans plusieurs espèces du genre *Strychnos*.

L'action énergique de la Noix vomique sur la moelle épinière des animaux, l'avait fait prescrire contre la paralysie, et autres affaiblissemens du système nerveux. Les effets obtenus firent désirer que l'on pût en isoler le principe actif, et conduisirent à la découverte de la Strychnine que l'on se procure par le procédé suivant :

Noix vomique........ 1,000. Un kilogramme.
Chaux vive........... 0,125. Cent vingt-cinq grammes.
Alcool à 33° (85 cent.).. Q.S.

Faites bouillir la Noix vomique pour la ramollir ; passez au moulin pour la diviser. Faites-en trois décoctions, précédées, chacune, d'une macération dans l'eau ; passez avec expression ; évaporez les liqueurs en consistance de sirop clair ; ajoutez pour chaque kilogramme de Noix vomique cent vingt-cinq grammes de chaux vive délayée dans l'eau ; faites dessécher le précipité au bain-marie ou à l'étuve. Traitez ce précipité à plusieurs reprises par l'alcool bouillant.

Par évaporation et refroidissement de l'alcool, la Strychnine formera des cristaux octaédriques, encore colorés, mais par trois ou quatre solutions dans l'alcool et autant de cristallisations on obtiendra la Strychnine suffisamment pure pour être employée en médecine. Elle est si amère qu'il suffit de $\frac{1}{600,000}$ pour donner à l'eau une amertume sensible.

Lorsque la Strychnine n'a point été purifiée au moyen de cristallisations successives, elle retient des quantités notables de *Brucine*.

La Strychnine pure ne rougit point à froid par l'acide azotique ; elle rougit au contraire d'autant plus qu'elle contient davantage de Brucine.

On obtient la Strychnine avec plus de facilité en

employant la Fève Saint-Ignace (*Strychnos ignatia*) ; mais celle-ci est beaucoup plus rare.

Se prescrit avec beaucoup de circonspection en pilules de $\frac{1}{10}$ de grain de cette substance, ou en teinture faite avec six grains sur deux onces d'alcool à 36°, et par gouttes, de 8 à 25, dans une potion par cuillerée.

Se liquéfie au feu, et s'il est soutenu et violent, la Strychnine se consume en totalité.

Sulfate de strychnine.

Se prépare en projetant de la Strychnine dans de l'acide sulfurique étendu, jusqu'à saturation, filtrant et faisant évaporer ; cristallisant en cubes s'il est neutre, en aiguilles s'il contient un petit excès d'acide. Il contient 85,6 pour 100 de Strychnine, et 14, 4 d'acide sulfurique (Soubeiran).

Ce sel s'emploie avec la même prudence que la Strychnine, et contre les mêmes affections.

VÉRATRINE.

Base salifiable végétale, extraite de la Cévadille, fruit du *Veratrum sabadilla*, L. de la racine de l'Hellébore blanc, *Veratrum album*, L. et de la bulbe du Colchique d'automne, *Colchicum autumnale*, L. par MM. Pelletier et Caventou. Solide, friable et résinoïde, presque blanche, inodore, très âcre, incristallisable, fusible à 115°, presque insoluble dans l'eau, soluble dans l'alcool et l'éther, verdissant le sirop violat, et ramenant au bleu le papier tournesol rougi par un acide. Sans odeur, de saveur amère.

S'unissant aux acides et les neutralisant si elle est en excès, et les liqueurs concentrées; mais si on les étend, elles offrent des indices d'acidité. Les sels sont cristallisables par évaporation lente et spontanée.

Voici le mode d'extraction de la Vératrine :

Cévadille. . . . . Q.V.

Divisez ce fruit par la contusion, et traitez-le à plusieurs reprises par l'alcool à 33° (85 cent.) jusqu'à épuisement des parties solubles ; séparez l'alcool par la distillation, et évaporez pour obtenir un extrait que vous redissoudrez dans l'eau froide afin d'en séparer une grande quantité de matières grasses.

Versez alors dans la liqueur une solution d'acétate

de plomb pour séparer la matière colorante. Filtrez et séparez l'excès de plomb par l'acide sulfhydrique. Evaporez de nouveau et séparez la Vératrine par l'ammoniaque. Reprenez par l'alcool le précipité obtenu et préalablement desséché; distillez à siccité la dissolution alcoolique, la Vératrine restera dans le vase distillatoire.

Pour la purifier, traitez-la par l'éther qui la séparera d'une matière d'apparence résineuse; en distillant les liqueurs éthérées vous obtiendrez la Vératrine sous forme résinoïde.

Pour l'avoir très blanche il faudra la dissoudre dans l'eau acidulée par l'acide sulfurique, filtrer la liqueur sur du noir animal dépouillé de phosphate de chaux; puis enfin précipiter la Vératrine par de l'eau légèrement alcalisée par l'ammoniaque. On la fera sécher à l'air libre ou à une très douce chaleur.

Prescrite comme purgatif, à la dose de $\frac{1}{4}$ à 1 grain, dans le cas d'accumulation persistante de matières fécales dans le gros intestin, en pilules.

L'emploi de la Strychnine et de la Vératrine exigeant de la part du médecin une grande prudence, et ne devant avoir lieu qu'après l'administration inefficace de moyens appropriés moins dangereux, nous conseillons de n'en user qu'à la suite de consultation préalable entre les officiers de santé en chef, et même, en cas de partage des suffrages, d'en référer au Conseil de santé.

CORPS GRAS.

Corps composés; d'origine animale ou végétale; à principes presque identiques, si ce n'est dans leurs proportions, mis en évidence par l'action des alcalis et des autres bases métalliques dans les travaux si remarquables et à consulter de MM. Chevreul, Bussy, Pelouse et Boudet, etc. On se borne à indiquer ici les procédés à l'aide desquels on se procure ces corps, les graisses et les huiles, avec le mode de préparation des médicaments externes, rarement internes, qu'ils constituent, soit comme agents thérapeutiques, soit comme excipients : *cérats, pommades, onguents, emplâtres*, etc.

Axonge.

(Graisse de porc.)

Panne de porc. Q.V.

Coupez-la par morceaux ; lavez à l'eau froide en la pétrissant avec les mains pour en faire écouler le sang ; faites fondre à une douce chaleur dans une bassine étamée ; laissez sur le feu jusqu'à évaporation de l'eau de lavage ; passez au travers d'un linge, et déposez en lieu frais. Après vingt-quatre heures liquéfiez de nouveau au bain-marie ; coulez dans des pots, ayant soin d'agiter par intervalles jusqu'à refroidissement.

Huile d'olive.

Fournie par le commerce, souvent mélangée avec de l'huile de pavot ou huile blanche. On reconnaît cette sophistication, essentielle à éviter, en plongeant dans de l'eau refroidie à 0° et entretenue à cette température, une fiole à médecine contenant l'huile à éprouver ; l'huile d'olive pure se fige complétement en peu de temps, les mélanges imparfaitement, et l'huile de pavot pas du tout ; mieux encore en y versant une solution concentrée d'azotate de mercure qui solidifie entièrement l'huile d'olive, non son mélange avec les huiles siccatives (Poutet de Marseille).

Huile d'amande douce.

Amandes douces ou amères. Q.V.

Mondez et vannez les amandes ; réduisez-les en poudre grossière dans un mortier de marbre, ou mieux au moyen d'un moulin, et continuez la division jusqu'à ce que la matière, devenue homogène, pressée entre le pouce et l'index, laisse transuder l'huile et en mouille la surface. Renfermez-la dans des sacs de coutil serré que vous soumettrez graduellement à la presse jusqu'à ce qu'il cesse de couler de l'huile. Filtrez cette huile, et conservez-la en lieu frais dans des vases qui bouchent exactement.

On obtient de la même manière l'huile de lin, etc.

Huile de croton tiglium.

Semences de Croton tiglium. Q.V.

Passez-les au moulin sans les manier, car elles sont si acres qu'elles occasionnent à la peau une inflammation érysipélateuse plus ou moins grave; enfermez la poudre qui en résultera dans une toile de coutil, et soumettez à la presse entre des plaques de fer étamé, échauffées dans l'eau bouillante. Au bout de quinze jours, filtrez l'huile pour la purifier.

D'autre part, broyez le tourteau, faites-le chauffer au bain-marie avec deux fois son poids d'alcool à 31° à la température de 50 à 60° pendant dix à douze minutes; passez avec expression et soumettez le résidu à la presse. Distillez les liqueurs et conservez l'alcool obtenu pour une pareille opération subséquente. Il restera dans le bain-marie une huile brune, épaisse, que vous laisserez déposer pendant quinze jours et que vous filtrerez alors pour la séparer du dépôt. Vous la mélangerez à l'huile produite par la première expression.

Usez de précaution minutieuse pour éviter le contact de la substance et l'atteinte des vapeurs pendant l'opération.

Dose : une goutte de cette huile est un purgatif des plus violents.

Huile de ricin.

Semences de Ricin de France. Q.V.

Mondez les semences pour en séparer les matières étrangères; passez-les au moulin qui les réduira en poudre pâteuse; renfermez cette poudre dans une toile de coutil serré, et soumettez à la presse en ayant attention d'exprimer avec beaucoup de lenteur jusqu'à ce qu'il cesse de s'écouler aucune portion d'huile; dépurez celle-ci par la filtration à la chaleur de l'étuve.

Purgatif doux. *Dose :* 16 à 60 grammes.

Créosote.

(Huile pyroboonique rectifiée, par analogie avec *pyrozoonique*, Huile de Dippel.)

Oxihydro-carbure nouvellement découvert par Reichenbach ; liquide huileux, retiré, par distillation et rectification, des bois, surtout résineux. Saveur âcre, brûlante et désorganisant en peu de temps l'épiderme : odeur vive et désagréable rappelant celle de la viande fumée, laquelle paraît devoir sa conservation à la présence de la Créosote ; incolore : incongelable à un froid de 27°. Ne bouillant qu'à 203°, mais sans se decomposer ; coagulant l'albumine ; sans action sur le tournesol et le curcuma ; brûlant à la lampe avec une flamme rutilante ; sa densité 1,037.

Ayant de l'analogie avec les huiles volatiles, se chargeant d'une grande quantité de phosphore et d'iode ; dissolvant le soufre à chaud et le laissant cristalliser par refroidissement en aiguilles fines comme dans sa cristallisation au creuset.

Soluble dans l'eau de deux manières notables : 400 parties d'eau ne se chargent que d'une partie de créosote et 1 partie d'eau se dissout dans 10 de créosote.

Les acides puissants la décomposent ; elle se mêle à l'acide acétique en toutes proportions, à l'alcool, à l'éther et à beaucoup d'autres corps.

Forme deux combinaisons avec la potasse et la soude, l'une anhydre, de consistance oléagineuse, l'autre hydratée en paillettes cristallines, blanches et nacrées ; dissout un grand nombre de sels métalliques, mais ne jouit point de propriétés basiques et ne se combine point avec les acides.

La Créosote est aux matières végétales ce que l'Huile de Dippel est aux matières animales.

Voici le mode d'extraction de cette substance.

Goudron (*Pix liquida*). Q.V.

Introduisez le goudron dans une cornue de terre ou de fer battu ; distillez à feu nu jusqu'à ce que des vapeurs blanches commencent à se dégager. Les produits se séparent en trois couches. Prenez la couche inférieure formant une matière huileuse pesante ; lavez-la avec de l'eau légèrement acidulée par l'acide sulfurique ; distillez-la ensuite dans une cornue de verre ; rejetez les premières portions qui passeront, et qui consistent presqu'entièrement en une matière huileuse, l'*Eupione*, qui accompagne la Créosote. Celle-ci passe ensuite à la distillation ; mais elle est loin d'être pure.

Prenez cette dernière portion et traitez-la par une solution de potasse caustique d'une densité de 1,12 ; agitez fortement et à plusieurs reprises les deux liqui-

des, puis laissez reposer. Par le repos il se formera deux couches, l'une légère presque entièrement formée d'eupione, l'autre pesante, aqueuse qui contiendra la créosote unie à la potasse.

La solution alcaline exposée à l'air prendra une couleur noire par la décomposition d'une matière étrangère; dégagez alors la créosote de sa combinaison, en saturant la potasse par une suffisante quantité d'acide sulfurique étendu, décantant le liquide aqueux et distillant le produit dans une cornue de verre. Ces traitements successifs de la créosote par la potasse, l'exposition à l'air, l'acide sulfurique et la distillation, devront encore être répétés trois fois et même plus, jusqu'à ce qu'enfin la créosote combinée à la potasse ne se colore plus par son exposition à l'air. On s'emparera alors de la potasse, non plus par l'acide sulfurique mais par l'acide phosphorique concentré, et l'on distillera la créosote une dernière fois, en rejetant les premières portions qui pourraient passer colorées, ou se colorer à l'air.

Préparation réservée aux hôpitaux d'instruction et de perfectionnement.

Ainsi qu'il a été dit, la Créosote bien préparée doit être incolore, d'apparence oléagineuse, d'une saveur âcre et brûlante, d'une odeur particulière, et transparente. Exposée à l'air et à la lumière, elle ne doit point se colorer, ou du moins ne prendre avec le temps qu'une légère teinte rosée.

Vantée comme hémostatique, contre la douleur des dents cariées, en en introduisant une goutte, à l'aide d'une plume, dans la dent, avec précaution de ne point la laisser toucher la langue ou l'intérieur de la bouche; mais surtout pour la conservation des viandes.

Nous ne nous dissimulons pas que la Créosote aurait été mieux placée à la suite des Huiles essentielles; mais n'ayant point à en traiter dans ce Formulaire, autrement qu'en en faisant mention à la matière médicale, nous l'avons mise à la suite des Huiles fixes.

CÉRATS.

Médicaments externes, de consistance molle, formés d'huile et de cire fondues ensemble sur un feu doux;

versées dans un mortier légèrement échauffé, refroidies lentement, agitées et battues, selon l'art, jusqu'à ce que le mélange soit homogène et sans grumeaux.

CÉRAT SIMPLE. H.

Cire jaune. . . . 0,100. Cent grammes.
Huile d'olive. . 0,400. Quatre cents grammes.

Faites liquéfier la cire dans l'huile, à la chaleur du bain-marie ; passez à travers un linge et reçevez la colature dans un mortier de marbre chauffé avec de l'eau bouillante ; triturez jusqu'à ce que le cérat soit refroidi, et parfaitement uni.

Si, en cet état, vous y versez peu à peu, en triturant sans discontinuer, trois cents grammes d'eau pure, vous aurez le CÉRAT DE GALIEN. H.

Si à *Cérat de Galien.* 0,080. (Quatre-vingts grammes, vous incorporez en triturant :
Acétate de plomb liquide 0,010. Dix grammes, ce sera le Cérat de Saturne ou CÉRAT DE GOULARD. H.

Si à *Cérat de Galien* 0,112 Cent douze grammes, vous ajoutez :
Soufre sublimé et lavé 0,032 Trente-deux gram.,
Huile d'olive. . . . . 0,016 Seize grammes, ce sera le CÉRAT SOUFRÉ. H.

En ajoutant à *Cérat simple* 0,032 Trente-deux gram.,
Safran en poudre 0,001 $\frac{1}{3}$ (24 grains), vous aurez le CÉRAT SAFRANÉ. H.

Une partie de *camphre* sur 10 parties de *cérat simple* en fera le CÉRAT CAMPHRÉ. H.

Conservez les uns et les autres dans des pots de faïence couverts. N'en préparez que de petites quantités, et pour les besoins présumés de quelques jours seulement.

On pourra, dans des cas rares, et d'après les prescriptions des officiers de santé en chef, préparer des cérats avec de l'huile d'amande douce et la cire blan-

che; on se dispensera alors de passer au travers d'un linge le mélange de cire et d'huile liquéfié.

Cérat Antiophthalmique (B. Larrey). H.

Cérat simple à l'huile d'amande et la cire blanche.................... 0,018. Dix-huit gram.
Deutoxide rouge de mercure, porphyrisé...... 0,001. Un gramme.
Camphre pulvérisé avec quelques gouttes d'alc. 0,001. Un gramme.
Safran en poudre........ 0,001. Un gramme.

Broyez les poudres dans un mortier d'agathe, de porcelaine ou de verre, et y incorporez le cérat. Il ne se prépare que sur prescription extemporanée, et point d'avance.

POMMADES.

Médicaments ayant pour excipients les graisses; mous, se fondant par la simple chaleur de la main; empruntant leurs propriétés à l'incorporation de divers agents thérapeutiques plus ou moins actifs, mais non résineux : le précipité rouge, le mercure doux, le sublimé corrosif, le soufre, les huiles et autres substances.

N. B. Les graisses s'oxigénant promptement au contact de l'air, il ne doit être préparé des pommades qu'au fur et à mesure des besoins, surtout lorsqu'il y entre des sels métalliques qui sont presque instantanément modifiés.

Pommade antipsorique. H.

Soufre sublimé...... 0,150. Cent cinquante gr.
Sel marin décrépité.. 0,030. Trente grammes.
Axonge............. 0,300. Trois cents gram.

Broyez sur le porphyre le sel avec un peu d'axonge. Faites fondre l'axonge, et mêlez le tout dans une terrine vernissée.

Dose : Huit grammes pour une friction.

On peut remplacer le chlorure de sodium par le sous-carbonate de potasse. La pommade n'est pas moins active, et les taches qu'elle produit sur le linge sont moins tenaces.

POMMADE CITRINE. H.

Mercure	0,032.	Trente-deux gram.
Acide azotique à 32°.	0,048.	Quarante-huit gr.
Axonge	0,250.	De chaque, deux cent cinquante gr.
Huile d'olive........	0,250.	

Faites dissoudre le mercure dans l'acide nitrique à l'aide d'une douce chaleur; d'autre part, faites liquéfier l'axonge dans l'huile; quand les corps gras seront à moitié refroidis, versez-y la solution mercurielle, agitez pour avoir un mélange intime, et coulez dans des moules de papier fort.

Dose : Deux grammes par friction, aux articulations du poignet et du genou, c'est-à-dire huit grammes.

POMMADE DE DEUTOCHLORURE DE MERCURE. H.

(Pommade de Cyrillo.)

Axonge	32.	Trente-deux gr.	*Codex.*
Deuto-chlorure de mercure porphyrisé....	4.	Quatre gramm.	

Triturez dans un mortier de verre, et broyez sur le porphyre, le mélange avec soin; à défaut de porphyre continuez la trituration pendant longtemps dans le mortier pour avoir un mélange parfait.

Dose : Deux à quatre grammes en application; à augmenter ou diminuer selon l'indication et la prescription écrite et signée du chirurgien en chef.

POMMADE AU GAROU.

(Pommade épispastique.)

Axonge..............	0,500.	Cinq cents gram.
Cire blanche..........	0,050.	Cinquante gram.

Écorce sèche de garou. 0,125. Cent vingt-cinq grammes.

Humectez l'écorce avec un peu d'alcool ; pilez-la dans un mortier de fer jusqu'à ce qu'elle soit réduite en une masse fibreuse. ; mettez-la dans la graisse et faites digérer au bain-marie pendant douze heures. Passez avec forte expression et laissez refroidir lentement. Séparez le dépôt ; faites liquéfier avec la cire, et agitez jusqu'à ce que la pommade soit refroidie.

Pommade de Gondret. H.

(Pommade ammoniacale épispastique.)

Huile d'olive.... } de chaque 0,010. Dix gramm.
Suif de mouton.. }

Faites liquéfier à une douce chaleur dans un flacon à large ouverture ; ajoutez :

Ammoniaque à 22°... 0,020. Vingt grammes.

L'ammoniaque doit être versé par petites portions, et on doit agiter jusqu'à ce que le mélange soit concret. Le flacon doit être soigneusement fermé et conservé dans un lieu frais. On prépare cette pommade au moment de s'en servir, ou pour un court espace de temps ; et l'on augmente ou l'on diminue la proportion de l'ammoniaque ou de l'huile sur la demande de l'officier de santé qui la prescrit. Le chirurgien qui sera chargé de l'appliquer ne doit pas s'écarter du lit du malade, afin d'en pouvoir suivre les effets, et suspendre à propos son action aussitôt que cela serait nécessaire.

Pommade iodée. H.

Iode......... 0,002. Deux grammes.
Axonge...... 0,030. Trente grammes.
Mêlez sur un porphyre.

Pommade d'iodure de potassium. H.

(Pommade hydriodatée du Codex.)

Iodure de potassium. 0,004. Quatre grammes.

Axonge.............	0,032.	Trente-deux gram.

Mêlez sur un porphyre.

On prépare de la même manière la pommade avec l'iodure de plomb.

Pommade d'iodure de potassium, iodurée. H.

(Pommade iodurée du Codex)

Iode................	0,004.	Quatre grammes.
Iodure de potassium.	0,012.	Douze grammes.
Axonge..	0,096.	Quatre-vingt-seize grammes.

Triturez l'iode avec l'iodure de potassium; ajoutez l'axonge, et broyez la pommade sur un porphyre.

Pommade mercurielle. H.

(Onguent mercuriel double, Onguent napolitain.)

Mercure.........
Axonge......... } de chaque, parties égales.

Triturez le mercure par petites portions avec le tiers de l'axonge dans une marmite de fer à fond plat; lorsque les globules métalliques ne seront plus visibles à l'œil armé d'une loupe, ajoutez peu à peu le reste de la graisse, et continuez la trituration jusqu'à ce que la pommade frottée sur du papier gris ne laisse plus apercevoir à l'œil, à l'aide de la loupe, aucun globule de mercure.

Dose: Deux grammes qu'on augmentera progressivement jusqu'à huit.

Cette pommade, lo squ'elle est destinée pour des frictions, doit être distribuée par les chirurgiens sous-aides, et son application dirigée et surveillée par eux.

On prépare l'*Onguent gris*, lorsqu'il en est prescrit, avec une partie de pommade mercurielle et trois d'axonge.

Pommade a l'acide azotique. H.

(Pommade d'Alyon, Pommade oxigénée.)

Acide azotique.......... 0,001. Un gramme.
Axonge................. 0,008. Huit grammes.

Après avoir fait fondre la graisse à une douce chaleur dans un vase de verre ou de porcelaine, ajoutez l'acide. Remuez sans discontinuer avec une spatule de verre, et au moment où l'ébullition commencera à se manifester, retirez le vaisseau du feu, et continuez à agiter jusqu'à ce que les bulles cessent ; versez la pommade dans de petits moules de papier.

Dose : quatre grammes pour une friction.

Pommade ophthalmique. H.

(Pommade d'oxide rouge de mercure.)

Axonge fraîche et bien lavée... 0,018. Dix-huit gram.

Deutoxide rouge de mercure, porphyrisé................. } de chaque, 0,001. Un gramme.
Camphre.....................
Sous-acétate de plomb, cristallisé }

Mêlez et broyez longtemps dans un mortier de verre.

Dose : selon la prescription.

Ne se prépare qu'à mesure des besoins.

Pommade de protochlorure de mercure. H.

(Pommade de mercure doux.)

Mercure doux porphyrisé...... Une partie.
Axonge...................... Huit parties.

Mêlez. *Dose :* employée pour pansements, suivant l'étendue de l'ulcère.

Pommade d'azotate d'argent. H.

Azotate d'argent, cristallisé 0,4. Quatre décigr.
Axonge................. 30,0. Trente gramm.

Broyez exactement sur un porphyre (Scoutetten).

Pommade de protoazotate de mercure. H.

Protoazotate de mercure, cristallisé .... 0,006. Six grammes.
Axonge .... 0,030. Trente grammes.

Mêlez très exactement sur un porphyre (Scoutetten).

Pommade de peuplier. H.

(Onguent populéum.)

Bourgeons récents de peuplier noir...... 0,400. Quatre cents gram.
Axonge .... 1,200. Un kilogram. deux cents grammes.

Mettez la graisse et les bourgeons dans une bassine, et faites bouillir en agitant sans cesse jusqu'à ce que la plus grande partie de l'humidité soit évaporée (Henry et Guibourt). Coulez dans un pot et conservez jusqu'à ce que la saison soit assez assez avancée pour vous permettre d'ajouter :

Feuilles récentes et broyées de pavot.
Belladone.........
Jusquiame noire...
Morelle noire......
} de chaque, 0,100. Cent gram.

Placez le tout sur un feu modéré; remuez continuellement et faites bouillir jusqu'à ce que l'humidité soit dissipée. Passez et exprimez le marc à la presse. Faites liquéfier toute la pommade, et laissez-la refroidir en repos. Séparez l'eau et les fèces, et faites-la fondre de nouveau pour la couler dans un pot.

L'on prépare cette pommade dans les hôpitaux, lorsqu'on est à portée de se procurer les plantes, mais seulement pour les besoins présumés d'une année.

Pommade stibiée. H.

(Pommade d'Autenrieth.)

Émétique porphyrisé 0,008. Huit grammes.

Axonge............ 0,024. Vingt-quatre gramm.
Mêlez par trituration.
Pour frictions, à la dose fixée par le prescripteur.

ONGUENTS.

C'est-à-dire pommades additionnées de substances résineuses, sans combinaisons d'oxides métalliques; un peu plus consistants et plus tenaces ou agglutinants que les pommades. On les nomme quelquefois *Baumes*. Exemples :

Onguent ou Baume d'arcæus. H.

Térébenthine } de chaque 0,300. Trois cents gram.
Résine élémi. }
Axonge.............. 0,200. Deux cents gram.
Suif de mouton........ 0,400. Quatre cents gr.

Faites liquéfier à une douce chaleur et passez.

En ajoutant à quinze grammes de cet onguent un décigramme de camphre, on aura le *Baume d'Arcœus camphré*. H.

Onguent basilicum. H.

Poix noire }
Colophane } de chaque, 1,000. Un kilogramme.
Cire jaune }
Huile d'olive........ 4,000. Quatre kilogramm.

Faites fondre ensemble la poix noire et la colophane, ajoutez la cire et l'huile, et remuez avec une spatule jusqu'à ce que les matières soient bien dissoutes et bien mélangées; passez par un linge et agitez avec un bistortier. Versez l'onguent au moment où il se fige dans un pot de faïence ou de grès.

Si, à seize parties de cet onguent, vous ajoutez une partie de deutoxide rouge de mercure ou précipité rouge, vous avez l'*Onguent brun*. H.

Onguent épispastique.

Cantharides bien pulvérisées.... Un gramme.
Onguent basilicum............ Huit grammes.

Mêlez très exactement.

Le chirurgien pourra diminuer ou augmenter la proportion des cantharides, suivant la nécessité.

Onguent de styrax.

Huile de noix, et à son défaut, *huile de pavot*	0,350.	Trois cent cinquante grammes.
Styrax liquide......	0,225.	Deux cent vingt-cinq grammes.
Colophane..........	0,480.	Quatre cent quatre-vingt grammes.
Résine élémi } de chaq. *Cire jaune*.. }	0,190.	Cent quatre-vingt-dix grammes.

Faites liquéfier le styrax dans l'huile à une douce chaleur, en agitant de temps en temps; passez, et ajoutez les résines et la cire. Replacez le tout sur un feu doux, et quand le mélange sera bien fait, passez de nouveau au travers d'un linge, et agitez jusqu'à refroidissement.

EMPLATRES.

Plus consistants que les onguents, moyens entre ceux-ci et les corps solides; se ramollissant assez par la chaleur du corps humain pour y adhérer, préserver du contact de l'air les parties sur lesquelles on les applique, et favoriser l'action des médicaments qui entrent dans leur composition.

2 Espèces :
- 1° Sans oxides métalliques combinés; leur consistance ordinairement due à la cire;
- 2° Avec oxides métalliques combinés, plus souvent de plomb; cause de leur consistance.

1° Emplatre agglutinatif. H.

(Emplâtre d'André de la Croix.)

Poix blanche..........	0,800.	Huit cents gram.

Résine élémi		0,200.	Deux cents gram.
Térébenthine .. *Huile de laurier*	de chaq.	0,100.	Cent grammes.

Faites liquéfier le tout à une douce chaleur; passez au travers d'un linge, et coulez dans des pots.

Pour les ambulances, cet emplâtre sera coulé dans des pots de fer à manche mobile, de la contenance de 1 kilogramme.

Emplatre vésicatoire. H.

Suif de mouton *Cire jaune*....	de chaq.,	0,300.	Trois cents gram.
Poix blanche.........		0,100.	Cent grammes.
Axonge...............		0,700.	Sept cents gram.
Cantharides en poudre très fine.............		0,700.	Sept cents gram.

Faites fondre les quatre premières matières, passez, et ajoutez au mélange encore liquide, au moyen d'un tamis, les cantharides bien pulvérisées. Mêlez avec soin et divisez en cylindres de demi-kilogramme.

Dose : dix grammes pour un vésicatoire ordinaire. On ne saupoudre point cet emplâtre avec la poudre de cantharides; il est mou et les cantharides forment le tiers de la masse. C'est un excellent vésicant, et qui agit d'autant plus activement qu'il est étendu en couche plus mince sur la toile, les corps gras et résineux pénétrant les mailles du tissu, et la poudre de cantharides demeurant seule à sa surface. A la place de cet emplâtre, on pourra, dans des moments d'urgence, se servir d'emplâtre simple qu'on saupoudrera avec deux grammes de cantharides. On aura soin de le ramollir et de frictionner la peau avec du vinaigre avant de l'appliquer. On pourra même dans le besoin remplacer l'emplâtre simple par une pâte faite avec de la farine de froment ou de tout autre céréale, pétrie avec du vinaigre. L'on se sert quelquefois de l'écorce de garou pour produire la vésication.

Emplatre de ciguë.

Feuilles récentes de ciguë pilées....... 0,500. Cinq cents grammes.
Huile d'olive....... 1,000. Un kilogramme.

Faites infuser pendant vingt-quatre heures sur les cendres chaudes; passez avec expression, et faites infuser de la même manière et dans la même huile une égale quantité de feuilles de ciguë; après quoi faites cuire à une douce chaleur; passez avec expression et laissez refroidir. Prenez alors de

Cette huile.. 0,500. Cinq cents grammes.
Poix résine.. 3,500. Trois kilog. cinq cents gram.
Cire jaune... 1,500. Un kilogr. cinq cents gram.
Poix blanche 2,000. Deux kilogrammes.

Faites fondre le tout à un feu doux; ajoutez

Feuilles fraîches de ciguë pilées.... 8,500. Huit kilogrammes cinq cents grammes.

Chauffez jusqu'à évaporation de l'humidité; passez au travers d'une toile; exprimez fortement et mêlez à la masse encore liquide

Gomme résine ammoniaque. 2,000. Deux kilogr. préalablement dissoute dans de l'alcool à 22 B. et la solution rapprochée en consistance de miel.

Divisez en magdaléons d'un demi-kilogramme.

2° Emplatre simple.

(Emplâtre de protoxide de plomb fondu. Emplâtre diapalme.)

Litharge anglaise en poudre.....
Huile d'olive....
Axonge.........
} de chaque, parties égales.

Placez dans une bassine de cuivre à fond ovoïde l'huile et la graisse; faites chauffer doucement; ajoutez la litharge; mêlez avec une spatule de bois; versez de l'eau dans la bassine pour servir de bain-marie, et en assez grande quantité, du premier coup, pour n'avoir pas à en rajouter pendant l'opération. Faites bouillir en agitant sans relâche, pour éviter que l'oxide de

plomb ne séjourne au fond, et continuant ainsi jusqu'à ce qu'il soit complétement dissous et qu'un peu d'emplâtre pris avec les doigts sur la spatule, se laisse presser et manier sans y adhérer. Retirez du feu; versez de l'eau froide pour pouvoir malaxer l'emplâtre, afin d'en séparer l'eau et le former en magdaléons de demi-kilogramme.

Mélange de stéarate, margarate et oléate de plomb. Un autre moyen excellent de se procurer sur-le-champ l'emplâtre simple, consiste à précipiter une solution de savon par une solution d'acétate de plomb (Henry, pharmacien militaire).

Emplatre diachylon gommé.

Emplâtre simple	....	1,000.	Un kilogramme.
Cire jaune ... *Poix blanche* *Térébenthine claire*	de chaque,	0,060.	Soixante gram.
G.-R. ammoniaque	.....	0,040.	Quarante gram.
— *Sagapenum* — *Galbanum.*	.....	0,020.	Vingt grammes.

Faites fondre l'emplâtre simple au bain-marie, et ajoutez la cire. Mettez en même temps les autres substances dans un poêlon avec *Eau* 0,080 quatre-vingt grammes. Faites dissoudre; passez avec expression au-dessus de l'emplâtre fondu et agitez jusqu'à refroidissement (Delondre).

Divisez en magdaléons d'un demi-kilogramme.

Emplatre mercuriel.

(Emplâtre de Vigo cùm mercurio.)

Mercure	0,950.	Neuf cent cinquante grammes.
Styrax liquide et pur	0,480.	Quatre cent quatre-vingt grammes.
Emplâtre simple	3,120.	Trois kilogram. cent vingt grammes.
Cire jaune	0,160.	Cent soixante gram.

Térébenthine pure } de chaq., 0,160. Cent soixante
Poix résine...... } grammes.
G.-R.ammoniaque }
— Oliban..... } de chaq., 0,050. Cinquante gr.
— Myrrhe.... }

Triturez dans un mortier de fonte le mercure et le styrax, jusqu'à parfaite extinction du mercure; faites fondre à part dans une chaudière de fonte l'emplâtre simple et la cire, et ajoutez, suivant le mode indiqué dans la formule précédente (c'est-à-dire avec un peu d'eau qui dissoudra les principes gommeux en même temps que les deux résines les principes résineux), les cinq autres substances. Incorporez au mélange

Safran pulvérisé....... 0,030. Trente grammes,

et enfin ajoutez la masse mercurielle déjà préparée.

Divisez en magdaléons d'un demi-kilogramme.

Emplatre de savon. H.

Emplâtre simple................. 2,000.
Cire jaune...................... 0,125.
Savon ratissé très blanc......... 0,125.

Faites fondre la cire et l'emplâtre ensemble, et ajoutez le savon. Malaxez avec un peu d'huile et non avec de l'eau, ce qui serait assez difficile et vous donnerait un emplâtre qui adhère mal à la peau.

On prépare l'emplâtre de savon camphré en faisant fondre l'emplâtre ci-dessus à un feu doux en y incorporant un ou deux grammes de camphre préalablement dissous dans un peu d'huile, sur cinquante grammes, et malaxant comme il vient d'être dit.

Emplatre brun.

(Onguent de la mère Thècle.)

Huile d'olive... } De chaque. 1,000. Un kilogram.
Axonge........ }
Suif de mouton. 0,480. Quatre cent quatre-vingt grammes.
Litharge anglaise en poudre.. 0,480. Quatre centqua tre-ving grammes.

Cire jaune......	0,360.	Trois cent soixante gram.
Poix noire.....	0,160.	Cent soixante grammes.

Faites fondre ensemble dans une grande bassine l'axonge, le suif et l'huile; chauffez jusqu'à ce que le mélange commence à fumer; versez peu à peu la litharge en agitant sans interruption avec une spatule de bois. D'autre part, faites liquéfier ensemble la cire et la poix; passez et ajoutez-les à la masse emplastique lorsque l'oxide de plomb sera dissous. Coulez dans des moules de fort papier collé, en tables de demi-kilogramme.

SPARADRAPS.

On entend par ce mot de larges bandes de toile de chanvre, de lin, de coton, des tissus de soie, des feuilles de papier, etc., dont une ou les deux surfaces sont enduites d'une matière emplastique. La couche appliquée doit être mince, d'une épaisseur égale, bien lisse et assez adhérente pour qu'elle ne se sépare pas de la toile par suite de son application. Il faut aussi que le tissu reste souple et maniable, et qu'il soit assez collant pour s'attacher promptement à la peau. On étend les emplâtres par le moyen d'un sparadrapier, d'un couteau, d'une lame de sabre, ou d'une règle en fer. Cette opération exige de l'adresse et de la pratique de la part du pharmacien qui se sert de lames de fer; il faut donc se la rendre familière, car on n'a pas souvent en campagne des sparadrapiers à sa disposition, et l'on a toujours besoin de sparadrap pour les premiers pansements sur les champs de bataille.

L'emplâtre simple, le diachylon, l'emplâtre agglutinatif, etc., les onguents, les cérats sont employés pour la confection des toiles médicamenteuses.

Sparadrap ordinaire. H.

Térébenthine..........	0,001.	Un gramme.
Huile d'olive..........	0,004.	Quatre grammes.
Cire jaune coupée menu.	0,008.	Huit grammes.

Faites fondre ensemble ces substances au bain-marie, et étendez sur de la toile.

On peut varier suivant les saisons les proportions d'huile et de cire, d'après l'observation du chirurgien en chef.

Sparadrap composé. H.

Emplâtre simple .... — *diachylon*.	De chaque, 0,150. Cent cinquante grammes.
Cire jaune	0,050. Cinquante grammes.
Térébenthine	0,030. Trente grammes.

Faites fondre ensemble à un feu doux et étendez sur de la toile.

On prépare de même le sparadrap agglutinatif et tous autres.

Sparadrap de colle de poisson.

(Taffetas d'Angleterre.)

Ichthyocolle...	0,032. Trente-deux grammes.
Eau limpide..	0,125. Cent vint-cinq grammes.
Alcool à 22°.	0,250. Deux cent cinquante gram.

Mettez l'eau dans un vase de faïence placé sur un bain de sable; faites-y fondre l'ichthyocolle découpée finement; passez par un linge; ajoutez l'alcool qui précipitera la gélatine; évaporez à un feu doux jusqu'à réduction de moitié. Alors passez une seconde fois, et étendez légèrement le liquide encore tiède avec un pinceau sur un tissu de soie tendu sur un châssis. Laissez sécher la première couche avant d'en appliquer une seconde, et ainsi de suite jusqu'à une cinquième couche, si l'on juge qu'il soit convenable d'appliquer plus de trois ou quatre couches. Alors on étend de la même manière une teinture concentrée de Baume du Pérou, noir; on termine par une couche de colle de poisson, et on coupe le taffetas en carrés.

Bougies emplastiques.

Elles se font avec des toiles d'un tissu très fin coupées en bandelettes et enduites légèrement sur les

deux faces d'une matière emplastique solide. Elles doivent être souples, flexibles, luisantes, sans nœuds et sans la moindre aspérité sur leur surface, et roulées en cônes, de grosseur variable, mais dont le diamètre de la base ne doit jamais excéder le diamètre moyen d'une plume à écrire; leur longueur ne doit pas dépasser 27 centimètres (9 pouces).

Elles se préparent à la pharmacie centrale, aux hôpitaux d'instruction et dans les autres pharmacies militaires lorsque les pharmaciens auront les matières et les ustensiles nécessaires pour les confectionner.

Les sondes élastiques pleines, celles à mandrin, les sondes œsophagiennes, et autres instruments en gomme élastique seront expédiés de la pharmacie centrale.

ALCOOLATS.

Produits de la distillation de l'alcool sur des corps assez riches en principes volatils pour que ceux-ci puissent s'élever avec les vapeurs alcooliques, et rester dissous dans le liquide condensé par le refroidissement (Cap).

Alcoolat de cochléaria, composé.

(Alcool antiscorbutique, Esprit ardent de cochléaria.)

Feuilles fraîches de cochléaria.......	2,500.	Deux kilog. cinq cents grammes.
Racines fraîches de raifort, incisées..	320.	Trois cent vingt gr.
Alcool à 32°.......	3,000.	Trois kilogrammes.

Distillez au bain-marie pour obtenir 2,500 d'alcoolat.

Dose : Quatre à douze grammes.

Alcoolat de mélisse, composé.

(Eau de mélisse spiritueuse.)

Mélisse fraîche en fleur..	750.	Sept cent cinquante gram.

Zestes frais de citron..	125.	Cent vingt-cinq grammes.
Cannelle de ceylan.....	64.	De chaque, soixante-quatre grammes.
Girofles...............	64.	
Muscades..............	64.	
Coriandre.............	32.	Trente-deux gr.
Alcool à 32°...........	4,000.	Quatre kilogr.

Coupez la mélisse et les zestes de citron, concassez les autres substances; faites macérer le tout dans l'alcool pendant quatre jours, et distillez au bain-marie toute la partie spiritueuse.

Dose : Quatre à huit grammes dans le véhicule prescrit.

ALCOOLAT DE TÉRÉBENTHINE, COMPOSÉ.

(Baume de Fioraventi.)

Térébenthine........	500.	Cinq cents grammes.
Résine élémi.........		De chaque, 96. Quatre-vingt-seize grammes.
— tacamahaca...		
Succin..............		
Styrax liquide.......		
Galbanum..........		
Baies de laurier.	125.	Cent vingt-cinq grammes.
Myrrhe.........	96.	Quatre-vingt-seize gram.
Aloès................		De chaque, 48. Quarante-huit grammes.
Racines de galanga....		
— zédoaire....		
— gingembre..		
Cannelle.............		
Girofles.............		
Muscades............		
Feuilles de dictame de Crète.	32.	Trente-deux grammes.
Alcool à 32°..............	3,000.	Trois kilogr.

Réduisez en poudre grossière les racines, la cannelle, les girofles, la muscade et les baies de laurier; laissez macérer pendant quatre jours dans l'alcool; ajoutez

le succin pulvérisé, les résines, les gommes-résines, le styrax et la térébenthine; laissez macérer encore pendant deux jours et distillez au bain-marie pour retirer 2,500 d'alcoolat.

Se délivre sur bon du chirurgien en chef.

ALCOOLÉS.

(Teintures.)

Résultat de l'action directe de l'alcool à ses divers degrés de spirituosité, sur des substances chargées de principes qui y sont solubles. Se préparent ordinairement à la température de 35 à 40° C. en vases bouchés. Il n'est pas nécessaire d'avoir à l'avance toutes les teintures portées au présent Formulaire, mais il faut se tenir en mesure de pouvoir les faire au besoin.

Alcoolé de camphre. H.

(Eau-de-vie camphrée.)

Camphre...... 50. Cinquante grammes.
Alcool à 22°.. 2,500. Deux kilogram. cinq cents gammes.

Faites dissoudre S.A.

Sera délivré sur les *bons* du chirurgien en chef, qui pourra faire augmenter la proportion du camphre lorsqu'il le croira nécessaire.

En l'absence du chirurgien en chef, le *bon* du chirurgien de service suffira.

On obtient l'alcool à 22° en étendant deux parties en poids d'alcool à 33° avec une partie d'eau.

Alcoolé d'aloès. H.

(Teinture d'aloès.)

Aloès succotrin grossièrement pulvérisé......... 500. Cinq cents gr.
Alcool à 32°............. 2,000. Deux kilogr.

Faites digérer pendant huit jours et filtrez. La matière dissoute est à l'alcool comme 1 : 4,88. Employé à l'extérieur; se délivre sur les *bons* du chirurgien en chef ou de celui qui en remplit les fonctions.

La même observation s'applique aux autres teintures demandées pour les pansements.

La Teinture de myrrhe se prépare de la même manière : on la fait entrer quelquefois dans la formule de quelques gargarismes à la dose de deux grammes dans cent de liquide ; on l'ajoute aussi aux fomentations, etc. : le mélange à parties égales de ces deux teintures forme la *Teinture de myrrhe et aloès.*

ALCOOLÉ AROMATIQUE. H.
(Eau vulnéraire.)

Espèces aromatiques. 100. Cent grammes.
Alcool à 22°......... 900. Neuf cents grammes.

Faites digérer les espèces pendant huit jours dans la moitié de l'alcool ; passez avec expression, et répétez sur le résidu avec l'autre moitié de l'alcool ; réunissez les liqueurs et filtrez. Employé à l'extérieur.

Mêlé à dix parties de vin rouge forme le *Vin aromatique*, qu'on délivre sur le *bon* du chirurgien en chef. L'on se sert de préférence de plantes qui contiennent beaucoup d'huile essentielle et de camphre.

ALCOOLÉ DE CACHOU. H.
(Teinture de cachou.)

Cachou....... 100. Cent grammes.
Alcool à 22°.. 400. Quatre cents grammes.

Faites digérer pendant quatre jours ; filtrez

Dose : Quatre grammes dans une liqueur appropriée. S'emploie quelquefois à l'extérieur. L'extrait est à l'alcool : : 1 : 4.

ALCOOLÉ DE CANNELLE. H.

Cannelle en poudre. 100. Cent grammes.
Alcool à 32°....... 400. Quatre cents grammes.

Faites digérer pendant six jours ; passez avec forte expression.

Dose : Quatre grammes dans une potion appropriée. La matière dissoute est à l'alcool : : 1 : 26,55.

On peut préparer cet alcoolé avec la cannelle de

chine qui contient plus d'huile essentielle que la cannelle de Ceylan.

Alcoolé de cantharides. H.

(Teinture de cantharides.)

Cantharides grossièrement pulvérisées........... 0,100. Cent grammes.
Alcool à 22°............ 0,800. Huit cents gram.

Faites digérer pendant quatre jours et filtrez.

Employé à l'extérieur et délivré sur les *bons* du chirurgien en chef. La matière dissoute est à l'alcool :: 1 : 55,80.

Alcoolé de castoréum.

(Teinture de castor.)

Se prépare comme la teinture de cannelle. *Dose ordinaire :* un à deux grammes qui contiennent à peu près deux à quatre décigrammes de castoréum (4 à 8 grains) ; la matière dissoute étant à l'alcool :: 1 : 4,90.

Alcoolé de digitale pourprée. H.

(Teinture de digitale pourprée.)

Se prépare comme la teinture de cannelle. *Dose :* quatre décigrammes qui contiennent vingt-six milligrammes (à peu près demi-grain) d'extrait ; la matière dissoute étant à l'alcool :: 1 : 15,30. On augmente successivement la dose.

Alcoolé d'iode.

(Teinture d'iode.)

Iode............ 0,010. Dix grammes.
Alcool rectifié (36°) 0,120. Cent vingt grammes.

Faites dissoudre et filtrez.

N'en préparez que de petites quantités ; l'iode agissant sur l'alcool lui enlève de l'hydrogène, et se convertit en acide hydrïodique ioduré (Soubeiran).

S'emploie contre l'engorgement de la glande thy-

roïde à la dose de six à dix gouttes, trois fois par jour, dans un verre d'eau

Alcoolé d'extrait d'opium. H.

(Teinture d'extrait d'opium.)

Extrait aqueux d'opium.	0,010.	Dix grammes.
Alcool à 22°............	0,120.	Cent vingt gr.

Mettez à digérer dans un matras bouché, jusqu'à ce que l'extrait soit dissous. Filtrez.

Dose : Six décigrammes qui contiennent un demi-décigramme (un grain) d'extrait.

Alcoolé de quinquina. H.

Quinquina pulvérisé.......	0,500.	Cinq cents gr.
Alcool à 22°...............	2,000.	Deux kilogr.
Ecorces d'orange bigarade.	0,005.	Cinq gram.

Après six jours de digestion, filtrez.

Dose : Huit grammes dans le véhicule prescrit. Lorsqu'on a opéré avec le quinquina gris la partie dissoute est à l'alcool : : 1 : 25,47.

Préparez de la même manière et donnez à la même dose les alcoolés de

Absinthe. La partie dissoute est à l'alcool	—	—	—	: : 1 : 20,4.
Gentiane.	—	—	—	: : 1 : 16,75.
Jalap.	—	—	—	: : 1 : 43,40.
Scille sèche.	—	—	—	: : 1 : 6,65.

La dernière se donne à la *dose* de un gramme qu'on pourra augmenter progressivement.

Alcoolé de strychnine.

Strychnine.......	0.3.	Trois décigr. (six gr.).
Alcool rectifié (36°)	0,060.	Soixante grammes.

Faites dissoudre.

Dose : S'emploie par gouttes, de 6 à 24, dans des potions ou des boissons sucrées (Magendie).

ESPÈCES.

Mélanges de plusieurs plantes ou de parties de plantes sèches, et qu'on peut regarder comme succédanées les unes des autres par l'analogie de leurs propriétés médicinales. Ces mélanges sont destinés pour des infusions et des décoctions, et ne méritent pas plus de confiance qu'il n'en est accordé à chacune des plantes qui les composent.

Après la récolte et la dessication annuelles des plantes, le pharmacien en chef se concertera avec ses collègues pour aviser à la composition des espèces de la manière la plus convenable au bien du service. Les plantes reconnues indispensables qui ne croissènt pas à proximité des établissements, seront expédiées de la pharmacie centrale, d'après les demandes d'approvisionnement.

Espèces amères. H.

Feuilles de Fumeterre officinale.
— *Germandrée.*
— *Ményanthe ou Trèfle d'eau.*
— *Chicorée sauvage.*
— *Germandrée ivette.*
Sommités de petite Centaurée.
— *de Centaurée sudorifique.*
Capitules ou cônes fructifères de Houblon, etc.
De chaque parties égales.
Incisez et mêlez.

Espèces apéritives ou diurétiques. H.

Racines d'Arrète-bœuf.
— *D'Asperge.*
— *De Chaussetrape.*
— *De Fenouil.*
— *De Fraisier.*
— *De Livèche à feuilles d'ache.*

Racines de Persil.
— *Petit-Houx, etc.*
De chaque parties égales.
Coupez et mêlez.

Espèces aromatiques. H.

(Espèces vulnéraires.)

Feuilles et sommités fleuries de
Lavande.
Mélisse.
Menthe poivrée.
Sauge.
Thym.
Absinthe.
Menthe aquatique.
Origan.
Romarin.
Serpolet.
Sariette.
Hyssope.
Et des labiées d'odeur agréable.
} Parties égales.

Incisez et mêlez.

Espèces astringentes. H.

Racines sèches de Bistorte.
Ecorces de Grenade.
— *Tormentille.*
} De chaque parties égales.

Coupez, mêlez et conservez pour l'usage.

Espèces émollientes. H.

Feuilles de Guimauve.
— *Mauve.*
— *Bouillon-blanc.*
— *Mercuriale.*
— *Pariétaire.*
— *Sèneçon.*
} De chaque parties égales.

Espèces pectorales ou béchiques.

Fleurs de Guimauve.
— *Mauve.*
— *Pied-de-chat.*
— *Bouillon-blanc.*
— *Coquelicot.*
— *Tussilage, etc.* } Parties égales.
Feuilles de Capillaire.
— *Hyssope.*
— *Scolopendre.*
— *Lierre-terrestre.*
— *Véronique, etc.*

Espèces sudorifiques.

Bois de Gaïac.
Racines de Salsepareille. } Deux parties.

— *Sassafras.*
— *Réglisse.* } Une partie.

Eponges préparées a l'eau.

Lavez parfaitement les *éponges fines*, préalablement battues et bien nettes du carbonate de chaux qu'elles récèlent presque toujours à l'état brut. Pendant qu'elles sont encore humides, entourez-les de ficelles, serrant fortement et rapprochant les tours jusqu'au contact; faites-les sécher et conservez-les dans cet état, dans un bocal fermé, pour les dérouler et les couper à mesure du besoin.

Eponges préparées a la cire.

Plongez les éponges disposées comme ci-dessus, bien lavées et bien sèches, dans de la cire jaune fondue. Soumettez-les ensuite à l'action d'une forte presse, entre deux plaques d'étain que vous aurez préalablement fait chauffer dans l'eau bouillante; retirez les éponges de la presse lorsqu'elles seront refroidies.

ÉTHERS.

C'étaient autrefois des produits volatils, très inflammables et d'une densité beaucoup moindre que celle de l'alcool absolu; résultant de l'action des acides sur l'alcool. Ce nom a acquis de nos jours une telle extension de signification, que nous ne saurions en donner une définition juste et précise. Les éléments mis en jeu pour la formation des éthers sont bien connus, mais la théorie de leur arrangement est encore l'objet de discussions entre les chimistes, sans qu'elle ait amené une solution satisfaisante qui semble devoir se faire longtemps attendre. La dénomination simple d'éther hydrique, celle composée de monohydrate de bicarbure d'hydrogène, données par un même auteur à l'éther sulfurique, prouve assez que les explications dans lesquelles il faudrait entrer pour en déterminer le sens et les motifs seraient déplacées dans le Formulaire. Nous nous bornons à indiquer ci-après les procédés suivis pour se procurer les éthers et liqueurs éthérées d'un usage familier en médecine.

Ether sulfurique.

Alcool à 36°......... 4,000. Quatre kilogramm.
Acide sulfurique à 66° 2,000. Deux kilogrammes.

Versez par petites portions l'acide sur la moitié de l'alcool, non l'alcool sur l'acide, dans une terrine ou cruche de grès; mélangez exactement; le contact produit un haut degré de chaleur. Introduisez le mélange encore chaud dans une cornue tubulée placée sur un bain de sable préalablement échauffé légèrement. Adaptez à la tubulure l'appareil de Sottman (1), phar-

(1) L'appareil de Sottman consiste en une grande cornue tubulée, reçue dans un bain de sable et communiquant par une alonge à un ballon tubulé latéralement, et renversé sur l'orifice supérieur d'un tuyau serpentin, y entrant et assujetti par un bouchon de liége qu'il traverse. A l'extrémité inférieure du serpentin se place le récipient du produit. La

macien de Berlin, devenu classique pour cette opération, comme l'appareil de Woulf pour tant d'autres. Portez promptement à l'ébullition; entretenez-la par un feu égal sans dépasser, s'il est possible, le 140e degré qui est le plus favorable pour la production de l'éther sans décomposition de l'acide en acide sulfureux, et de l'alcool en charbon qui se précipite souvent dans le liquide de la cornue par l'effet d'une température plus élevée (même au 141e degré, Liebig, *Annales des Mines*, xiij, 390). Introduisez, si vous en avez le moyen, un thermomètre dans la cornue pour vous diriger dans la conduite du feu.

Aussitôt que l'ébullition sera bien établie, ouvrez prudemment le tube de communication entre la cornue et le flacon qui contiendra l'autre moitié de l'alcool; faites couler assez de ce liquide pour remplacer l'éther formé, mais sans suspendre l'ébullition.

L'opération marchera ainsi paisiblement. Vous l'arrêterez en démontant l'appareil lorsque le produit distillé sera égal aux trois quarts environ de la totalité de l'alcool employé (*Codex*). En ajoutant de nouvel alcool dans le flacon supérieur et le faisant couler dans la cornue à mesure que l'éther se produit comme ci-dessus, on peut en obtenir une beaucoup plus grande

---

cuve où plonge le tuyau spiral repose sous un robinet d'eau froide qui y entretient une température basse.

A la tubulure de la cornue est ajusté, au moyen d'un bouchon percé, un tube de verre pénétrant par son bout effilé jusqu'à quelques lignes du fond, courbé à angle droit à 5 à 6 pouces au-dessus du bouchon dans la direction d'un flacon tubulé à sa base, placé à une hauteur telle au-dessus de la cornue, que le liquide qu'il contient puisse couler dans l'intérieur de celle-ci. Cet écoulement s'opère par un autre tube partant de la tubulure du flacon et allant se réunir au premier par un autre de caoutchouc liant les deux, et portant un robinet de cuivre de calibre égal à celui des tubes de verre. Ce robinet sert à proportionner l'écoulement de l'alcool à la quantité d'éther formé. Cette partie de l'appareil étant fragile, il serait plus commode de remplacer les tubes de verre par d'autres en métal, plomb ou platine. On pourrait aussi, sans inconvénient, faire aboutir au ballon intermédiaire la distillation de plusieurs cornues, *servatis tunc observandis*, pour se procurer en peu de temps une grande quantité d'éther.

quantité, et pour ainsi dire indéfiniment (Macquer, et récemment M. Boullay).

Mais le produit n'est pas pur ; il est mélangé d'eau, d'alcool, des acides sulfureux et sulfovinique, d'huile douce de vin ou sulfate d'éther, dont il faut le débarasser. A cet effet vous y ajoutez 15 grammes de potasse caustique à la chaux par litre d'éther ; vous agitez le mélange à plusieurs reprises. Après vingt-quatre heures de contact, vous séparez par décantation l'éther qui surnage la solution alcaline, et vous distillez au bain marie dans un alambic ordinaire ; fractionnez les produits. Ceux qui ne marqueront pas 56° sont mis de côté et rectifiés par une nouvelle distillation à une très douce chaleur.

L'éther médicinal doit être incolore, marquer 56° à l'aréomètre, s'évaporer promptement sur la main sans laisser d'odeur étrangère. Dans ces conditions, il contient cependant une petite quantité d'eau et d'alcool. On lui enlèverait l'alcool en l'agitant avec un volume d'eau égal au sien, et en séparant le liquide éthéré. Si on le distillait ensuite à une basse température sur du chlorure de calcium desséché ou sur de la chaux vive, on lui enlèverait l'eau.

Se volatilise en entier à l'air ; rougit légèrement la teinture de tournesol; miscible à l'eau dans la proportion de 1/10e, et conservant sa limpidité ; sa pesanteur spécifique 0,758 pour l'éther médicinal à 56°; 0,729, pour l'éther pur à 63° B. Sa formation consisterait, d'après Mitscherlich, dans la perte par l'alcool de la moitié de l'eau ou des éléments de l'eau qu'il contient?

Dose : huit à vingt gouttes sur du sucre, ou dans une potion par cuillerée.

Ether sulfurique alcoolisé.

(Liqueur minérale anodine d'Hoffmann.)

Ether sulfurique à 56°. 0,100. Cent grammes.
Alcool à 36° .... 0,100. Cent grammes.
Mêlez. *Dose :* un à deux grammes.

Ether acétique.

Alcool à 36°.......	3,000.	Trois kilogrammes.
Acide acétique à 10°	2,000.	Deux kilogrammes.
Acide sulfurique...	0,625.	Six cent vingt-cinq grammes.

Versez d'abord l'alcool et l'acide acétique dans une cornue de verre; ajoutez l'acide sulfurique en agitant pour opérer le mélange. Adaptez à la cornue une allonge et un ballon, et distillez au bain de sable jusqu'à ce que vous ayez recueilli environ quatre kilogrammes de liqueur.

Ajoutez au produit une petite quantité de carbonate de potasse; agitez; décantez après quelques heures de contact pour obtenir trois kilogrammes d'éther qui doivent marquer 23°; employé en cet état pour l'usage médical. Densité, 0,86. Point d'ébullition, 74°.

Dose : Un à quatre grammes dans une potion diurétique.

N. B. Nous n'avons pas cru devoir proposer la préparation de l'éther nitrique, ni conserver la liqueur nitreuse de l'ancien Formulaire; les procédés divers qui ont été indiqués, la variation du produit suivant le mode opératoire que l'on a préféré, annoncent assez sa composition incertaine; ce qui aura décidé la commission à n'en pas faire mention dans le *Codex*, dans la pensée sans doute que l'alcool nitrique ou acide azotique alcoolisé, décrit ci-avant, remplace sans désavantage la liqueur nitreuse.

POUDRES SIMPLES ET COMPOSÉES.

La plupart des substances médicamenteuses, pour être administrées avec succès, doivent être divisées et réduites en poudre à l'aide de procédés que l'expérience du pharmacien varie d'après la nature des tissus et la force de cohésion des molécules. Il ne suffit pas toujours de briser, de déchirer, de triturer les matières par l'action du pilon, de la râpe, de la meule, de la pierre à broyer, etc.; il faut recourir quelquefois à des moyens mécaniques qui s'apprennent par la réflexion et par la pratique. C'est ainsi que l'on délaie dans l'eau les terres bolaires pour en séparer

par la précipitation les parties les plus pesantes, souvent étrangères, et ne recueillir que les plus ténues qui restent en suspension; on allie la vaporisation de l'eau à la sublimation du protochlorure de mercure pour s'opposer à son agrégation, et l'obtenir à un état de division pour ainsi dire moléculaire. Souvent une même substance, la racine d'ipécacuanha, par exemple, les feuilles de digitale, sont formées de parties, les unes efficaces, les autres inertes, qui se pulvérisent plus ou moins promptement, et qu'il faut fractionner pour ne garder que les efficaces et rejeter les inertes.

Les substances à pulvériser doivent être séchées avec soin pour les priver de l'humidité hygrométrique.

Le mode de pulvérisation le plus ordinairement suivi est la contusion et la trituration dans un mortier de fer à l'aide d'un pilon de même métal pour les racines, les écorces, les feuilles et la majeure partie des matières; dans un mortier de marbre avec un pilon de bois pour le sucre et les substances salines. On sépare de temps en temps au moyen d'un tamis de soie d'un tissu proportionné au degré de finesse que l'on veut obtenir, les particules pulvérisées, de celles qui ne le sont point encore assez, et qu'il faut soumettre de nouveau à la contusion.

On couvre le mortier pour éviter la perte. Lorsqu'il s'agit de substances âcres ou vénéneuses, on prend les précautions convenables pour se préserver de leur action.

On ne pulvérise les résines que par un temps froid.

Quelquefois on broie les substances au lieu de les frapper avec le pilon; on humecte le camphre avec quelques gouttes d'alcool; on échauffe préalablement le mortier de fer pour réduire en poudre la gomme adraganth. La pratique seule, sous les yeux du pharmacien en chef, enseigne le mode spécial à certaines substances qu'il serait trop long d'indiquer en détail,

pourea opérer la pulvérisation, dans le moins de temps et le mieux possible.

Il est essentiel de mélanger tous les produits du tamisage pour avoir un tout d'une efficacité constante dans toutes ses parties, et à cet effet, de retourner sur elles-mêmes toutes ces poudres, et de les faire passer au travers d'un second tamis d'un tissu plus lâche que le premier.

On ne doit jamais préparer les poudres en grandes quantités; les substances se conservant toujours mieux dans leur entier. Sujettes à s'altérer par le contact de l'air, par l'action de la chaleur et de l'humidité réunies, et par l'influence de la lumière, elles doivent être conservées dans des vases fermant exactement; si ceux-ci sont en verre, on les recouvre d'une feuille de papier noir que l'on colle sur toute la surface extérieure.

Les poudres simples sont celles qui proviennent d'une seule substance.

Poudre de camphre. H.

Camphre........... Q.V.

Mettez dans un mortier de marbre; versez dessus quelques gouttes d'alcool rectifié, et réduisez en poudre par trituration.

Poudre de cannelle. H.

Ecorce de cannelle.......... Q.V.

Pulvérisez par contusion sans laisser de résidu.

Préparez de même les poudres de

Quinquina,
Gaïac râpé,
Quassia,
Sassafras,
} séchés à l'étuve.

Poivre cubèbe, *Anis*, *etc.*

Poudre de digitale. H.

Feuilles de digitale séchées à l'étuve. Q.V.

Réduisez en poudre, par contusion, jusqu'au tamisage des trois quarts.

Préparez de même les poudres de *feuilles d'Oranger*, *Séné*, etc.

Poudre de gomme arabique. H.

Gomme arabique blanche. Q.V.

Mondez-la avec la pointe du couteau, et la soumettez à l'étuve à une chaleur de 30 à 35°, pendant 24 heures. Pulvérisez finement au mortier de fer sans laisser de résidu.

Préparez de même la poudre de *Gomme adraganth*; mais prévenez l'accès de l'humidité hygrométrique en échauffant préalablement le mortier avec des charbons ardents.

Poudre d'ipécacuanha.

Racine d'ipécacuanha. Q.V.

Faites-la sécher à l'étuve, et pulvérisez-la par contusion jusqu'à ce que vous ayez obtenu à l'état de poudre fine les trois quarts de la racine employée.

Poudre ou farine de moutarde. H.

Pilez dans un mortier de fer avec un pilon à large tête ; passez au tamis de crin.

Médicament énergique qu'il est essentiel que les pharmaciens en chef fassent préparer sous leurs yeux, soit au mortier, soit au moulin, soit dans une auge à plusieurs pilons, la vie du malade pouvant dépendre de la promptitude de son action ; la farine de moutarde fournie par le commerce étant souvent falsifiée, en état de vétusté et par conséquent inerte.

On peut se servir de la poudre de tourteau de moutarde après l'extraction de l'huile ; mais alors cette poudre est beaucoup plus active (Robinet) et on ne doit l'employer qu'avec une extrême circonspection, une minutieuse surveillance de son effet, et le soin de le suspendre opportunément.

Poudre de réglisse. H.

Racine de réglisse. Q.V.

Ratissez et coupez en rouelles minces; faites sécher à l'étuve et pulvérisez par contusion jusqu'à ce qu'il ne reste qu'un résidu fibreux à peine sapide.

Préparez de même les poudres de *Guimauve* et autres racines fibreuses.

Poudre de rhubarbe. H.

Racine de rhubarbe. Q.V.

Concassez la racine dans un mortier, ou coupez-la par tranches, et réduisez-la en poudre par contusion sans laisser de résidu.

On prépare de même les poudres de

Arum.
Ache.
Bryone.
Galanga.
Gingembre.
Tormentille.
Zédoaire, *etc.*

Poudre de scille.

Squammes de scille desséchées. Q.V.

Exposez-les à la chaleur de l'étuve pour leur faire perdre l'humidité de l'air qu'elles attirent puissamment; pulvérisez par contusion; conservez en petits flacons à goulot renversé, de petite capacité, bien secs et fermant exactement.

Les poudres composées résultent du mélange de plusieurs poudres simples.

On aura soin dans leur préparation,

1° De réduire en poudre chaque substance séparément;

2° De donner à chaque poudre le plus de ténuité possible, et de porphyriser les matières minérales; à l'exception toutefois des poudres sternutatoires qui,

destinées à être prises par le nez, doivent être plus grossières ;

3° De pulvériser à l'aide des autres les matières molles qui entrent dans les formules des poudres composées ;

4° De mêler avec exactitude toutes les poudres particulières, en les triturant ensemble dans un mortier de marbre, et en les passant ensuite par un tamis peu serré.

Poudre anthelminthique ou vermifuge.

Poudres de { *Mousse de Corse*. 0,032. Trente-deux gr.
Semencontra ... 0,032. Trente-deux gr.
Rhubarbe....... 0,016. Seize grammes. }

Mêlez avec soin et conservez dans un flacon.

Dose : 4 à 8 grammes.

Poudre de gentiane composée.

(Poudre antiarthritique amère.)

Poudres de { *racines de gentiane*.......
aristoloche.....
feuilles de germandrée...
ivette.......... } De chaque 0,5. Cinq décigram.

Sommités de petite centaurée. 0,001. Un gramme.

Mêlez les poudres. Pour une dose qu'on répétera selon la prescription.

Poudre gommeuse alcaline.

Gomme arabique pulvérisée.. 4,0. Quatre gram.
Carbonate de potasse........ 0,5. Cinq décigr.

Triturez d'abord le carbonate, et ensuite longtemps ensemble les deux poudres afin d'obtenir un mélange parfait.

Pour une dose qu'on peut répéter selon la prescription.

On prépare cette poudre au moment de la distribuer.

Poudre de jalap composée.

(Poudre cathartique ou purgative.)

Poudres de	*Racine de jalap...* / *Scammonée......*	De chaque, 0,050. Cinquante gram.
	Sufate de potasse...	0,100. Cent gram.

Mêlez les poudres.

Dose : un à deux grammes.

Poudre d'ipécacuanha opiacée. H.

(Poudre de Dower.)

Poudres de	*Sulfate de potasse...* / *Nitrate de potasse...*	De chaque, 32. Trente-deux gr.
	Ipécacuanha........ / *Réglisse............* / *Extrait d'opium...*	De chaque, 08. Huit grammes.

Faites sécher exactement toutes les poudres à l'étuve et mélangez-les avec le plus grand soin (*Codex*).

Dose : Demi-gramme à un gramme, que l'on peut réitérer selon la prescription.

Poudre mercurielle antimoniée. H.

(Poudre altérante de Plummer.)

Poudres de	*Protochlorure de mercure (calomélas)..* / *Soufre doré d'antimoine............*	De chaque, 0,05. Cinq centigrammes (un grain).
	Gomme arabique...	0,5. Cinq décigr. (dix grains).

Pour une dose que l'on prépare au moment de l'administrer.

Poudre de réglisse, composée. H.

(Poudre pectorale.)

Poudres de	*Réglisse......*	0,050. Cinquante gr.
	Séné.........	0,010. Dix grammes.

Poudres de	*Semences d'anis..* *Soufre sublimé et lavé..........*	De chaque, 0,020. Vingt grammes.

Mêlez. La dose est de deux grammes, qu'on peut répéter deux ou trois fois par jour.

Poudre de séné composée.

(Poudre antiarthritique purgative.)

Poudres très fines de..	*Séné..........* *Cannelle.......* *Crème de tartre.* *Gomme arabique.........*	De chaque, 0,4. Quatre décigram.
	Bois de gaïac.. *Salsepareille...* *Scammonée....*	De chaque, 0,2. Deux décigram.

Mêlez. Pour une dose.

Poudre de soufre et de scille. H.

(Poudre incisive.)

Soufre sublimé et lavé. 0,2. Deux décigrammes.
Scille en poudre....... 0,1. Un décigramme.

Mêlez. Pour une dose, qu'on répétera dans le jour selon la prescription.

Poudre de valériane aromatique. H.

(Poudre nervine.)

Poudres de	*Valériane.*	2,0.	Deux grammes.
	Cannelle..	0,3.	Trois décigrammes.

Mêlez. Pour une dose.

PILULES ET BOLS.

Médicaments composés de poudres unies par un excipient, et réduites en pâte assez consistante pour pouvoir être divisée en petites masses susceptibles de prendre la forme sphérique par le roulement des doigts. On emploie pour excipients le miel, les sirops,

les conserves, les extraits mous, les mucilages de gomme arabique ou d'amidon, la mie de pain, etc. On mélange avec soin les poudres diverses; on ajoute aux poudres salines un peu de poudre végétale inerte pour servir d'intermédiaire, et l'on soumet la pâte à l'action du pilon jusqu'à ce qu'elle soit homogène et bien liée. On n'en prépare que de petites quantités à la fois, pour ne les rouler en pilules qu'au moment de la distribution, au fur et à mesure des besoins, et on conserve l'excédant en masse. Si celle-ci devient trop sèche par le laps du temps, on la ramollit avec un peu de l'excipient employé. Cette addition ne devra pas changer les doses des matières principales, l'opium, la scammonée, etc., dont le pharmacien en chef doit être toujours en mesure d'indiquer le rapport proportionnel à la masse, afin d'en faciliter et éclairer la prescription.

L'expérience permet d'établir quelques bases sur les doses des sirop qu'absorbent les poudres de différentes substances qui entrent dans la préparation des masses pilulaires; on les désigne assez ordinairement dans les formules par l'abréviation Q.S., *quantité suffisante*. Une partie de poudre sèche provenant de substances végétales absorbe en sirop 3 parties,

Une partie de gomme résine........	1 partie.
Une partie de résine..............	3/4.
Une partie d'antimoine et autres substances minérales qui absorbent peu d'eau.................	1/2.
Une partie de sels................	1/2.
Une partie d'alcalis ou sels déliquescents....................	1/10.

Les bols ne diffèrent des pilules que par leur volume plus considérable. Souvent on leur donne la forme d'une olive afin que les malades puissent les avaler plus facilement. Un bol peut peser un, deux et même trois grammes; les pilules sont ordinairement

de cinq centigrammes (1 grain) à trois décigrammes (6 grains).

Pilules de copahu.

Baume de copahu... 160. Cent soixante gram.
Magnésie calcinée... 10. Dix grammes.

Mêlez intimement ; laissez dans le mortier, en remuant de temps en temps, jusqu'à ce que la solidification ait lieu, ce qui exige huit à dix jours. L'on obtient ainsi une masse pilulaire presque entièrement formée de copahu, la magnésie n'y étant que pour $\frac{1}{17}$ (Mialhe).

Il arrive quelquefois que le baume de copahu refuse de prendre la consistance pilulaire, sans doute en raison d'une trop forte proportion d'huile volatile. Ajoutez dans ce cas $\frac{1}{6}$ de térébenthine épaisse de Bordeaux (Fauré), fort riche en parties résineuses, et analogue par ses propriétés au baume de copahu. Cette formule est extraite de l'excellent Traité de Pharmacie de M. Soubeiran.

Pilules de cynoglosse.

(Pilules d'opium composées.)

Extrait d'opium............ }
Ecorce de la racine de cynoglosse.................... } De chaque, 80. Quatre-vingt grammes.
Semence de jusquiame blanche..................... }
Myrrhe.............. 120. Cent vingt grammes.
Oliban.............. 100. Cent grammes.
Safran.... }
Castoréum. } De chaque, 30. Trente grammes.

Faites avec toutes ces substances, bien pulvérisées et bien mêlées, une masse pilulaire par l'intermédiaire du sirop d'opium ; battez longtemps la masse. On en fera des pilules d'un décigramme et demi (3 grains), qu'on donnera selon la prescription, en faisant toutefois attention que quatre décigrammes et demi (9 grains) contiennent à peu près un demi-décigramme (1 grain) d'opium.

PILULES MERCURIELLES.

Mercure..................		40.	Quarante gram.
Aloës........ *Agaric blanc.*	De chaque.	80.	Quatre-vingt gr.
Macis........ *Cannelle*....	De chaque.	10	Dix grammes.
Miel....................		400.	Quatre cents gr.

Eteignez parfaitement, par trituration dans un mortier de marbre, le mercure dans le miel; ajoutez, sans cesser de triturer, les autres substances; battez longtemps la masse et faites, lorsqu'elle est bien unie, des pilules d'un décigramme et demi (3 grains).

Dose : Un gramme et demi à trois grammes.

On fait remarquer qu'un gramme et demi de ces pilules contient : un décigramme (2 grains) de mercure, quatre décigrammes (8 grains) de substances purgatives, un demi-décigramme (1 grain) de substances aromatiques, et un gramme de miel.

ÉLECTUAIRES.

Incorporation de poudres sous forme de pâte molle, avec des mellites ou des sirops, et quelquefois simultanément avec des vins généreux.

THÉRIAQUE.

Racine de Scille...........	140.	Cent quarante grammes.
— *Iris de Florence*.	60.	Soixante gram.
— *Gingembre*......	220.	Deux cent vingt grammes.
— *Gentiane*.......	110.	Cent dix gram.
— *Acorus calamus*.	240.	Deux cents quarante gram.
— *Valériane*......	30.	Trente gram.
— *Rhubarbe*.......	130.	Trente gram.
Cannelle..................	40.	Cent quarante grammes.
Dictame de Crète...........	180.	Cent quatre-vingt grammes.
Scordium..................	80.	Quatre-vingt grammes.

Roses rouges	120.	Cent vingt gr.
Safran	40.	Quarante gram.
Anis	140.	Cent quarante grammes.
Gomme arabique	200.	Deux cents gr.
Oliban	30.	Trente gram.
Térébenthine	60.	Soixante gram.
Galbanum	40.	Quarante gr.
Baume du Pérou, noir, liquide	100.	Cent grammes.
Opium purifié	60.	Soixante gram.
Extrait de réglisse	60.	Soixante gram.
Agaric blanc	140.	Cent quarante grammes.
Protosulfate de fer	30.	Trente gram.
Castoréum	10.	Dix grammes.
Miel de Narbonne	6,560.	Six kilog. cinq cent soixante gram.
Vin d'Espagne	1580.	Un kilog. cinq cent quatre-vingt gram.

Réduisez en poudre très fine les substances solides bien sèches, et mêlez les poudres avec soin; alors partagez convenablement le vin en trois portions, et à l'aide d'une douce chaleur faites fondre le miel dans la plus forte portion; délayez de la même manière le baume et ensuite la térébenthine dans la seconde, et l'opium dans la troisième; mêlez les deux dernières solutions, et incorporez le mélange avec le sirop de miel passé préalablement à la chausse; ajoutez-y les poudres par petites portions, et après avoir bien mélangé et remué la masse, laissez-la pendant un mois dans un vase couvert, en l'agitant souvent.

Dose : Quatre grammes qui contiennent environ $\frac{1}{173}$ d'extrait d'opium, un peu moins de demi-grain.

Diascordium.

(Elect. de scordium, opiacé.)

Racine de Bistorte	De chaque, 20. Vingt gr.
— *Gentiane*	
— *Tormentille*	

Racine de gingembre...	10.	Dix grammes.
Cannelle...............	40.	Quarante gramm.
Dictame de Crète......	20.	Vingt grammes.
Feuilles sèches de scordium...............	60.	Soixante grammes.
Roses rouges..........	30.	Trente grammes.
Poivre long...........	10.	Dix grammes.
Semences de berbéris..		
Gomme arabique......		
Galbanum	De chaque, 20.	Vingt gr.
Baume du Pérou, noir, liquide.............		
Opium purifié........	10.	Dix grammes.
Bol d'Arménie.......	80.	Quatre-vingt gram.
Miel.................	1,250.	Un kilog. deux cent cinquante gram.
Vin d'Espagne.......	300.	Trois cents gram.

Procédez comme pour la thériaque.

Dose : Quatre grammes qui contiennent $\frac{1}{195}$ d'opium.

Conserve de roses.

Roses rouges en poudre.	64.	Soixante quatre gr.
Eau distillée de roses..	125.	Cent vingt-cinq gr.
Sucre en poudre.......	500.	Cinq cents gram.

Délayez la poudre de roses dans l'eau distillée, et après deux heures de macération ajoutez le sucre, en triturant jusqu'à ce que le mélange soit exact.

Cette conserve ne doit être préparée que pour les besoins présumés d'un court espace de temps.

EXTRAITS.

Produits de l'évaporation jusqu'en consistance molle, pilulaire, ferme ou sèche, d'un suc ou d'une solution de parties végétales ou animales, obtenue à l'aide d'un liquide vaporisable, l'eau, l'alcool, l'éther, rarement le vin et le vinaigre, par macération, digestion, infusion ou décoction. Les extraits des sucs de fruits ont reçu le nom particulier de *Robs*.

Quand on fait servir un suc naturel à la préparation d'un extrait, on ne peut le soumettre à l'évaporation que dans l'état où la nature le présente; mais toutes les fois que l'on a recours à une dissolution artificielle, quelle que soit la matière à dissoudre, quel que soit le véhicule dissolvant, il faut tâcher d'obtenir des liqueurs très concentrées afin de les soustraire, autant que possible, aux chances d'altération que les matières d'origine organique éprouvent par leur évaporation au contact de l'air.

Quant à l'évaporation elle-même, on la fait quelquefois à la chaleur de l'étuve, plus souvent à celle du bain-marie; le meilleur appareil est celui qui permet d'évaporer à une température plus basse, et dans un espace de temps plus court : jamais la liqueur ne doit être portée jusqu'à l'ébullition de l'eau.

Les extraits bien préparés ne sont pas noirs; ils ont seulement une couleur d'un brun plus ou moins foncé; ils doivent conserver une saveur franche des matières d'où ils proviennent, et surtout n'avoir point le goût de brûlé. Ceux que l'on obtient par l'eau, à moins que l'on ait eu recours à la décoction, sont complétement solubles dans ce liquide; ceux qui proviennent de sucs de feuilles, non dépurés, doivent avoir une belle couleur verte, et conserver l'odeur de la plante.

Les extraits s'altèrent souvent très vite; plusieurs attirent fortement l'humidité de l'air; c'est pourquoi il faut n'en préparer que pour la consommation d'une année, et les conserver dans des vases de verre, de porcelaine ou de faïence qui puissent être fermés exactement.

On pourra faire les extraits, d'après la demande du médecin ou du chirurgien en chef, de toutes les substances susceptibles, portées au tableau des médicaments simples, même de plantes qui n'y figureraient pas, et qui seraient indigènes du pays où serait placé l'hôpital militaire, ou même cultivées, qui ne donneraient lieu qu'à de simples frais de récolte.

Extrait d'absinthe. H.

Faites infuser les sommités sèches de la plante pendant 24 heures dans l'eau bouillante, passez et rapprochez la liqueur sur un feu doux, achevez l'évaporation au bain-marie.

Dose : Un demi-gramme en pilules ou autrement.

Les extraits de *Chicorée sauvage*,
Germandrée,
Petite centaurée,
Chardon bénit, *etc.*

Se préparent de la même manière.

Il n'en sera fait qu'à raison des consommations présumées; on pourra même les remplacer les uns par les autres, selon les ressources des localités; même, au besoin et lorsque les récoltes partielles ne permettent pas d'obtenir une quantité suffisante d'extrait d'une plante,

réunir dans la même infusion les espèces amères analogues les plus efficaces qu'on peut récolter sur les lieux pour préparer un extrait qu'on désignera sous le nom d'*extrait amer*.

Extrait alcoolique de quinquina.

Quinquina loxa... 100. Cent grammes.
Alcool à 22° B.... 400. Quatre cents grammes.

Faites infuser pendant six jours; filtrez, et distillez au bain-marie jusqu'à réduction du quart. Cessez la distillation, et achevez l'évaporation sur le même bain; conservez l'extrait bien sec dans des vases fermant exactement. Les extraits de *Quinquina jaune*.
Aconit,
Pulsatille,
Houblon,
Colchique,
Hellébore noir, *etc.*

Se préparent de la même manière, sur la demande des officiers de santé en chef.

L'extrait alcoolique de quinquina contient toutes les parties actives de cette écorce, et par cela même il n'est qu'imparfaitement soluble (Soubeiran).

Dose : Deux à quatre grammes, en pilules ou autrement.

Extrait aqueux de quinquina.

(Extrait mou de quinquina.)

Quinquina loxa.. 500. Cinq cents grammes.
Eau distillée..... 3,000. Trois kilogrammes.

Concassez le quinquina, et faites-le bouillir dans l'eau pendant un quart d'heure; passez; faites bouillir le résidu dans pareille quantité d'eau aussi pendant un quart d'heure; passez encore; réunissez les liqueurs et les évaporez en consistance d'extrait (*Codex*).

Dose : Un à quatre grammes, moins comme fébrifuge que comme tonique.

Extrait de ciguë. H.

Suc de ciguë clarifié à chaud. Q.V.

Evaporez au bain-marie en consistance d'extrait.

Dose : Un demi-décigramme (un grain) en augmentant progressivement jusqu'à un gramme.

Préparez de même les extraits de

Belladone,	*Fumeterre*.
Jusquiame,	*Trèfle-d'eau*,
Stramonium,	*Ortie*,
Chicorée,	*Cochléaria*,
Pissenlit,	*Cresson*, *etc.*

Lorsque l'on préfère employer l'extrait de ces plantes sèches, on procède ainsi qu'il a été dit pour l'extrait d'absinthe, ou les plantes elles-mêmes sous forme de poudre ou autrement, le pharmacien en chef, après s'être entendu avec ses collègues, prend les mesures convenables pendant la saison de chacune pour l'exécution de ces préparations. En indiquant que l'on peut faire usage des unes et des autres quoiqu'elles ne soient point obligatoires, notre intention a été de rappeler aux officiers de santé militaires qu'ils doivent mettre à profit les ressources locales, et qu'il serait contraire à l'intérêt des malades, et aux vues paternelles du gouvernement, de négliger l'emploi d'une plante indigène utile, et même d'une plante exotique cultivée dans le voisinage de l'établissement par cela seul qu'il n'en serait pas fait mention au Formulaire.

Extrait de ciguë avec la fécule verte. H.

Ciguë avant la floraison. Q.V.

Pilez l'herbe fraîche, montée et prête à fleurir ; exprimez-en le suc ; passez celui-ci au travers d'une toile, et divisez-le dans des assiettes de faïence en couches de 2 à trois lignes d'épaisseur ; mettez ces assiettes dans une étuve que vous entretiendrez à une température de 35 à 40° jusqu'à ce que le suc soit entièrement desséché. Sortez alors les assiettes de l'étuve, et aussitôt que l'extrait sera suffisamment ramolli à l'air pour pouvoir être détaché facilement, enfermez-le dans des pots ou dans des bouteilles à large ouverture que vous boucherez au liége, et goudronnerez.

Préparez de même les extraits avec la fécule verte de *Belladone*, *Jusquiame*, *Stramonium*, *Aconit napel*, *Anémone pulsatille*, *Laitue vireuse*, *Laitue ordi-*

naire dont l'extrait porte le nom de *Thridace*, *Lactucarium*.

Ce dernier, qui se prépare, comme nous l'avons dit pour celui de ciguë, avec les feuilles et les tiges prêtes à fleurir, de la laitue maraîchère, a eu une vogue passagère, et a été recommandé comme un puissant calmant sans le narcotisme de l'opium brut. On ajoutait qu'il devait ses heureux effets à la présence de la morphine, bien entendu sans narcotine. Or, comme l'analyse n'y a démontré ni l'un ni l'autre de ces alcalis végétaux, mais seulement quelques sels insignifiants lorsqu'ils sont administrés à faible dose, il est probable que ses propriétés sédatives sont fort hypothétiques.

Dose : Ces extraits s'administrent au commencement à la dose de un quart de décigramme (demi-grain) une ou deux fois par jour, qu'on peut augmenter progressivement jusqu'à cinq décigrammes (dix grains).

Extrait de genièvre. H.

Baies mûres et entières de genièvre............... 3,000. Trois kilogr.
Versez dessus
Eau tiède............... 12,000. Douze kilogr.

Après quarante-huit heures d'infusion pendant lesquelles on aura soin de remuer souvent les baies, passez, évaporez le liquide clarifié par le repos, et réduisez en extrait à un feu doux.

Dose : Deux à quatre et six grammes, pur ou délayé dans un décilitre de vin, qu'on désignera, pour plus de commodité, sous le nom de *Vin de genièvre*.

Extrait de gentiane.

Racine de gentiane coupée en taléoles minces...... 1,000. Un kilogram.
Eau fraîche.............. 4,000. Quatre kilog.

Faites macérer pendant 24 heures, passez en exprimant légèrement; soumettez le résidu à une seconde

macération dans deux kilogrammes d'eau, passez de la même manière et réunissez les liqueurs pour les évaporer au bain-marie en consistance pilulaire.

Dose : Un gramme, en pilules ou autrement.

Préparez de même les extraits de

Bardane,	*Chiendent*,
Bistorte,	*Quassia amara*,
Patience,	*Douce-amère*,
Ratanhia,	*Ecorce de saule*, *etc.*

Extrait d'opium. H.

(Opium purifié.)

Opium.............. 0,500. Cinq cents gram.
Eau distillée, froide.. 3,000. Trois kilogrammes.

Coupez l'opium par tranches et le faites macérer dans l'eau; au bout de douze heures malaxez-le avec les mains, et après douze nouvelles heures de macération passez sur une toile et exprimez. Soumettez le marc à une troisième macération dans six parties d'eau froide et passez encore avec expression. Décantez les liqueurs et évaporez-les au bain-marie jusqu'en consistance d'extrait. Versez sur cet extrait 4,000, quatre kilogrammes d'eau froide (seize fois son poids); agitez de temps en temps pour faciliter la dissolution; passez les liqueurs et faites-les évaporer en consistance pilulaire (*Codex*).

Dose : Un demi-décigramme à un décigramme (1 grain jusqu'à deux).

On donnait à cet extrait préparé au vin le nom de *Laudanum*.

Extrait gommeux d'opium. H.

Opium coupé par tranches. 100. Cent grammes.
Eau pure................ 400. Quatre cents gr.

Faites digérer à l'étuve ou dans un lieu chaud à 35-40°, pendant deux jours, en agitant de temps en temps. Passez et laissez reposer le liquide pendant un jour; filtrez au papier et faites évaporer jusqu'à

moitié ; laissez reposer à la même température, filtrez de nouveau, et achevez l'évaporation au bain-marie. Le liquide ne doit point se troubler pendant cette dernière évaporation, et l'extrait doit être débarrassé de toute odeur vireuse.

Dose : Un demi-décigramme (un grain).

Rob de sureau.

Evaporez au bain-marie en consistance de miel épais le suc exprimé et non fermenté des baies de sureau.

Préparez de même les robs de *Raisins*,
Brou de noix,
Groseilles.

Et celui de *Nerprun*, en employant le suc fermenté.

EAUX MÉDICINALES.

Solutions aqueuses, avec ou sans intermède, de divers principes médicamenteux.

Eau aromatique de citron. H.

Huile volatile de citron.	1.	Un gramme.
Sucre	3.	Trois grammes.
Alcool à 22°	3.	Trois grammes.
Eau	600.	Six cents grammes.

Triturez dans un mortier de verre le sucre et l'huile, ajoutez en continuant la trituration, l'alcool, et ensuite l'eau.

Dose : vingt grammes qui contiennent un tiers de gramme (deux tiers de grain) d'huile essentielle.

Préparez de la même manière l'eau aromatique de menthe poivrée. *Dose* : 30 à 60 grammes.

Eau camphrée. H.

Camphre	4.	Quatre grammes.
Eau distillée (au besoin, de fontaine)..	500.	Cinq cents grammes.

Réduisez le camphre en poudre dans un mortier de

marbre à l'aide de quelques gouttes d'alcool; délayez-le dans la quantité d'eau prescrite. Laissez le tout dans un flacon bouché pendant quarante-huit heures, en agitant de temps en temps. Filtrez et conservez en un flacon bouché (P).

Eau de goudron. H.

Goudron.......... 0,500. Cinq cents grammes.
Eau de rivière.... 15,000. Quinze kilogramm.

Faites macérer dans une cruche de grès, en agitant souvent avec une spatule de bois pendant huit à dix jours. Laissez déposer et décantez. Le produit est très odorant et légèrement acide.

On peut, à plusieurs reprises, remettre de l'eau sur le goudron pour en retirer une nouvelle liqueur odorante.

EAUX DISTILLÉES.

L'eau en vapeur est souvent employée en pharmacie pour extraire les principes volatils contenus dans un grand nombre de plantes; tel est l'objet de la distillation, opération se pratiquant au moyen d'Alambics, munis ou non de bain-marie, ustensiles assez connus, partie en cuivre, partie en étain.

La préparation des eaux distillées doit se faire avec des précautions dont l'omission priverait le produit de toutes ses vertus, et en ferait un médicament imparfait.

Les végétaux contiennent, tous, en proportions très diverses, un arome particulier que l'eau peut dissoudre et entraîner pendant la distillation, et qui se condense avec elle dans les récipients.

Quel que soit l'état odorant plus ou moins développé de la plante, une seule distillation est suffisante pour obtenir l'eau convenablement chargée du principe médicamenteux volatil : l'expérience a prouvé, en effet, que si la cohobation, tant recommandée par les anciens pharmacologistes pour les plantes dites inodores, donne des produits plus saturés, ils sont en compensation plus altérables. On atteint mieux aujourd'hui le but qu'on se proposait jadis dans cette opération, en augmentant la proportion des plantes, et en diminuant celle du produit.

En général, il faut préférer les plantes fraîches pour la préparation des eaux distillées : elles donnent un produit plus suave et plus odorant.

Les végétaux ou les parties de végétaux que l'on destine à la distillation doivent avoir été récoltés à l'époque de l'année où leur odeur est pleinement développée. Il est nécessaire ensuite de leur faire présenter le plus de surface possible : à cet effet on râpe les bois, on concasse les racines et les écorces, on hâche les feuilles, on peut même piler les plantes inodores; mais les plantes aromatiques doivent être employées

seulement incisées, pour qu'il ne se perde aucune portion de leur principe odorant. Enfin, on aura soin de laisser macérer pendant quelque temps les parties dures des végétaux dont le tissu est très serré afin de laisser à l'eau le temps de les pénétrer.

On prépare les eaux distillées dans l'alambic ordinaire, tantôt en maintenant la plante plongée dans le liquide en ébullition, tantôt en faisant arriver seulement la vapeur d'eau à travers le végétal; mais il n'est pas indifférent d'appliquer l'un ou l'autre de ces procédés opératoires.

Les eaux distillées s'altèrent très promptement; il faut les renouveler aussi souvent qu'il est possible.

On doit conserver les eaux distillées dans des flacons de verre; les tenir dans un lieu frais, peu accessible à la lumière, et avoir le soin de ne boucher exactement les vases que s'ils sont tout-à-fait remplis (*Codex*).

Eau distillée. H.

(Eau pure.)

Eau de rivière ou de fontaine.... Q.V.

Distillez dans un alambic de cuivre à une chaleur suffisante pour faire bouillir modérément le liquide; rejetez comme moins pur le premier quart du produit, et continuez à distiller jusqu'à ce que celui-ci représente la moitié de l'eau employée.

N'est point troublée par le nitrate d'argent, l'hydrochlorate de barium, l'oxalate d'ammoniaque, le sublimé corrosif, ni les eaux de chaux ou de baryte.

Eau de fleurs d'oranger. H.

Fleurs d'oranger nouvellement cueillies...... 5,000. Cinq kilogramm.
Eau commune......... Q.S.

Placez les fleurs sans les tasser sur un diaphragme percé, dans la partie supérieure d'une curcubite dans laquelle vous aurez versé préalablement l'eau nécessaire; montez l'appareil distillatoire. Distillez à la vapeur, et recevez le liquide condensé dans un récipient florentin, à l'effet d'isoler l'huile essentielle; continuez la distillation jusqu'à ce que vous ayez obtenu en eau distillée 10,000. Dix kilogrammes.

Dose : quatre à huit grammes.

Eau de laitue. H.

Tiges fraîches de laitue 5,000. Cinq kilogram.
Eau commune......... 10,000. Dix kilogramm.

Pilez les tiges de laitue; mêlez-les avec l'eau dans la cucurbite d'un alambic, et distillez à un feu modéré jusqu'à ce que le produit obtenu soit... 5,000. Cinq kilogrammes.

Dose : trente à cent grammes.

Eau de laurier-cerise. H.

Feuilles récentes de laurier-cerise............ 1,000. Un kilogramm.
Eau commune.......... 2,000. Deux kilogram.

Incisez les feuilles, et distillez-les avec l'eau à un feu modéré, jusqu'à ce que vous ayez obtenu : *Eau distillée*, 1,000. Un kilogramme.

Filtrez pour séparer complétement l'huile essentielle non dissoute.

La récolte des feuilles, et par conséquent la distillation, doivent se faire en plein été.

Dose : quatre grammes en commençant; augmentant progressivement jusqu'à un hectogramme (Fouquier), observant attentivement l'effet journalier du médicament.

Eau de menthe poivrée. H.

Feuilles fraîches et sommités fleuries de menthe poivrée 1,000. Un kilogr.
Eau commune............ 4,000. Quatre kilog.

Distillez à la vapeur pour obtenir : *eau distillée..........* 1,000. Un kilogr.

Dose : trente à soixante grammes.

Eau de roses. H.

Pétales de roses pâles... 1,000. Un kilogramm.
Eau commune.......... Q.S.

Distillez à la vapeur pour obtenir	1,000.	Un kilog. d'eau distillée.

Dose : quatre à huit grammes à l'intérieur, trente à cent grammes à l'extérieur.

EAUX MINÉRALES ARTIFICIELLES.

A toutes les époques les eaux minérales constituèrent un ordre important de médicaments ; mais ce n'est que de nos jours que l'analyse chimique a fait connaître avec quelque précision les substances qu'elles tiennent en dissolution. Elle y est parvenue avec plus ou moins de bonheur. Quoique les nombreux travaux à leur sujet laissent encore à désirer, ils ont eu pour résultat la création de moyens artificiels de composer de toutes pièces ces agents thérapeutiques dans les pays que la nature n'en a point dotés. Si ce n'était la difficulté d'introduire l'acide carbonique dans l'eau, l'imitation des eaux minérales naturelles, concentrées par ce motif dans des ateliers en grand, serait devenue une simple opération de laboratoire. On ne désespère pas que cette fabrication, qui prend chaque jour de l'extension en raison de son utilité et des agréments qu'elle procure, sera rendue moins compliquée, et que les progrès incessants de l'industrie feront découvrir des appareils à l'aide desquels elle pourra s'effectuer dans les pharmacies des hôpitaux militaires. C'est pourquoi nous indiquons à l'avance la composition de quelques unes des eaux minérales le plus généralement employées dans le traitement des maladies des hommes de guerre, l'expérience ayant prouvé qu'on peut les remplacer avec succès par les eaux artificielles.

Eau de barèges.

Acide sulfhydrique liquide	130.	Cent trente grammes.
Eau pure	520.	Cinq cent vingt gramm.
Carbonate de soude	0,8.	Huit décigr. (16 grains).
Chlorure de sodium	0,25.	Vingt-cinq milligr. (5 grains).

Introduisez les sels dans une bouteille ; versez ensuite l'eau pure et l'eau hydrosulfurée. Bouchez promptement.

Bain de barèges (*Codex*).

Sulfure de sodium	64.	Soixante-quatre grammes.
Carbonate de soude cristallisé	64.	Soixante-quatre grammes.

Chlorure de sodium........ 64. Soixante-quatre grammes.
Eau pure................... 320. Trois cent vingt grammes.

Faites dissoudre les sels dans l'eau ; recevez promptement la dissolution dans une bouteille que vous boucherez avec soin. On mélangera cette liqueur à l'eau du bain au moment d'y entrer. Elle suffira pour un bain de 300 litres.

La formule ci-dessus donne un bain incolore d'une odeur légèrement hydrosulfurée, différant totalement par sa composition du bain sulfureux ordinaire que l'on prépare avec le sulfure de potassium.

EAU DE BOURBONNE.

Brômure de potassium 0,036. Trente-six milligr. (2/3 de grain).
Chlorure de sodium...... 3,000. Trois grammes (54 grains).
Chlorure de calcium cristallisé. 2,100. Vingt-un décigrammes (38 grains).
Sulfate de soude cristallisé. 1,150. Un gramme quinze centigrammes (23 grains).
Bicarbonate de soude cristallisé. 0,330. Trente-trois centigrammes (6 grains).
Gaz acide carbonique... 6,000. Cinq volumes ou six grammes.
Eau..... 625,000. Six cent vingt-cinq grammes.

Faites dissoudre les sels dans l'eau, introduisez l'acide carbonique, et bouchez promptement.

EAU GAZEUSE SIMPLE.

Eau pure........... 1 volume.
Acide carbonique.... 5 volumes.

Chargez l'eau d'acide carbonique au moyen d'un appareil de compression, et mettez en bouteilles de vingt onces de capacité, que vous boucherez très exac-

tement et tiendrez couchées sur du sable dans une cave ou autre lieu frais.

Rougit le papier tournesol. A la chaleur, le gaz se dissipe, l'effervescence cesse, et le papier tournesol n'est plus rougi.

Nota. Le gaz ou acide carbonique est dégagé du marbre, ou de la craie préalablement exposée au feu pour lui faire perdre son odeur, par l'acide sulfurique dilué, ou par l'acide chlorhydrique.

EAU DE SEDLITZ.

Sulfate de magnésie.. 8. Huit grammes.
Eau pure........... 625. Six cent vingt-cinq gr.
Gaz acide carbonique 3 volumes.

Faites dissoudre le sulfate de magnésie dans l'eau; introduisez l'acide carbonique, et mettez en bouteille.

On peut préparer des eaux de sedlitz plus chargées de sel (depuis huit jusqu'à trente grammes par bouteille), suivant la prescription du médecin.

EAU DE SELTZ.

Chlorure de calcium cristallisé. 0,33. Trente-trois centigrammes.
— *magnésium cristallisé*. 0,27. Vingt-sept centigrammes.
— *sodium*............. 1,10. Cent dix centigrammes.
Carbonate de soude cristallisé. 0,90. Quatre-vingt-dix centigrammes.
Phosphate de soude cristallisé. 0,07. Sept centigr.
Sulfate de soude cristallisé.. 0,05. Cinq centig.
Eau pure............... 625,00. Six cent vingt cinq grammes.
Acide carbonique....... 6,00. Six grammes, ou cinq volumes.

Faites dissoudre dans l'eau, d'une part, les sels de soude, et, d'autre part, les chlorures terreux; mélangez les liqueurs, et chargez-les d'acide carbonique; recevez l'eau saline gazeuse qui en résultera, dans les bouteilles que vous boucherez aussitôt. La formule ci-dessus est pour une bouteille ou une dose.

Remplace avec avantage l'eau de Seltz naturelle; plus chargée de gaz carbonique, et, sous ce rapport, préférable.

EAU DE VICHY.

Carbonate de soude cristallisé. 7,000. Sept gram. (un gros cinquante-quatre grains).
Chlorure de sodium. 0,017. Dix-sept milligramm. (1/3 de grain).
Chlorure de calcium cristallisé. 0,600. Six décigrammes (11 grains).
Sulfate de soude cristallisé.... 0,333. Trois cent trente-trois milligrammes (6 grains).
Sulfate de magnésie cristallisé..... 0,165. Cent soixante-cinq milligrammes (3 grains).
Sulfate de fer cristallisé. 0,017. Dix-sept milligr. (1/3 de grain).
Eau privée d'air... 625,000. Six cent vingt-cinq grammes (20 onces).
Gaz acide carbonique, trois volumes et demi, ou 4,000. Quatre grammes.

Faites une dissolution des sels à base de soude, une autre du sulfate de magnésie, une troisième du chlorure de calcium; mélangez ces liqueurs à la totalité de l'eau, et chargez d'acide carbonique. Préparez autant de bouteilles que vous aurez répété de fois la formule ci-dessus, qui n'est que pour une, et recevez-y l'eau gazeuse saline, après y avoir introduit le sulfate de fer dissous dans une petite quantité d'eau.

Nota. En attendant que les hôpitaux militaires soient pourvus d'appareils de compression pour l'introduction dans l'eau du gaz acide carbonique, on s'approvisionnera d'eaux gazeuses par achat sur les lieux.

SIROPS ET MELLITES.

Solutions de sucre ou de miel dans l'eau ou autres véhicules, purs ou chargés de principes médicamen-

teux; faites à chaud; ordinairement clarifiées au moyen de l'albumine du blanc d'œuf, agent mécanique enveloppant, pendant sa coction, les matières qui troublent la transparence du liquide, et les entraînant à la surface sous forme d'écume. On se sert aussi de noir animal qui a, outre la propriété de rendre limpide ces solutions, celle de blanchir les sucres et miels colorés. Ceux-ci y entrent ordinairement pour les deux tiers du poids total, leur donnent une consistance visqueuse ou une densité toujours voisine de 1,320. L'aréomètre y marque 35 degrés quand les sirops sont froids, et 30° quand ils sont bouillants. Cependant tous les sirops n'ont pas le même degré de concentration : le rôle du sucre étant de conserver les liquides de nature diverse, ainsi que les médicaments qui y sont dissous, on concevra que les liqueurs qui ont subi la fermentation vineuse, déjà munies en conséquence d'un agent conservateur, l'alcool, en exigeront moins que celles qui sont très chargées de parties extractives ou mucilagineuses.

Séchez bien les bouteilles avant d'y renfermer les sirops et les mellites, et conservez-les bien bouchées, dans un lieu frais.

Sirop de sucre.

(Sirop simple.)

Sucre........ 6,000. Six kilogrammes.
Eau......... 4,000. Quatre kilogrammes.

Faites dissoudre, à une douce chaleur, dans la moitié de l'eau, et battez un blanc d'œuf dans l'autre moitié. Faites bouillir la solution; à chaque fois que la liqueur montera, appaisez le boursoufflement en versant une portion de l'eau albumineuse, et enlevez l'écume. Lorsque toute l'eau albumineuse sera épuisée, continuez l'ébullition jusqu'à ce que le sirop bouillant marque 30° à l'aréomètre; passez alors à la chausse; il marquera 35° après le refroidissement.

Le sirop simple ne sera prescrit *seul* dans aucun cas,

et sous aucun prétexte ; il est défendu expressément aux pharmaciens en chef et pharmaciens aide-major, auxquels la garde en est confiée, d'en délivrer dans cet état.

Sirop de nerprun.

Ecrasez les baies entre les mains, et faites fermenter pendant trois à quatre jours ; exprimez et passez le suc. Prenez alors

De ce suc......	3.	Trois parties.
Sucre..........	4.	Quatre parties.

Faites cuire en consistance requise sur un feu doux.

Dose : Trente grammes pour les potions purgatives dans lesquelles il est prescrit.

On le préparera dans les hôpitaux où l'on pourra récolter ou se procurer sur les lieux les baies de nerprun; et lorsque, dans ces établissements, la consommation de ce sirop ne sera pas considérable, pour éviter l'emploi inutile du sucre, on pourra conserver le suc dans des bouteilles, en le préservant du contact de l'air par une légère couche d'huile, ou mieux en soumettant les bouteilles à l'ébullition de l'eau, suivant le procédé d'Appert.

Sirop d'opium.

Extrait gommeux d'opium.	1.	Un gramme.
Eau....................	4.	Quatre gram.
Sirop simple............	600.	Six cents gr.

Dissolvez l'extrait dans l'eau indiquée par la formule; mêlez la solution au sirop ; portez à l'ébullition, et après deux ou trois minutes, pas plus, passez.

Dose : Trente grammes, qui contiennnent, à bien peu près, un demi-décigramme (1 grain) d'extrait.

Sirop de salsepareille composé.

(Sirop dépuratif ou de Cuisinier.)

Salsepareille fendue, coupée et contuse.......	1,000.	Un kilogramme.

Feuilles de sené........	64.	Soixante-quatre grammes.
Fleurs de bourrache....	64.	Soixante-quatre grammes.
— *roses pâles*....	64.	Soixante-quatre grammes.
Semences d'anis........	64.	Soixante-quatre grammes.
Sucre..................	1,000.	Un kilogramme.
Miel...................	1,000.	Un kilogramme.

Faites infuser pendant vingt-quatre heures, la salsepareille, dans six litres d'eau bouillante ; passez avec forte expression.

Répétez deux fois l'infusion du résidu dans une égale quantité d'eau bouillante, aussi pendant 24 heures.

Concentrez directement la première liqueur qui est très chargée ; chauffez successivement la deuxième et la troisième, et faites-y infuser le sené, les fleurs et l'anis. Réunissez les infusions; laissez reposer; décantez, passez et mettez à évaporer. Ajoutez le sucre et le miel; clarifiez avec un blanc d'œuf ; faites cuire à 32 degrés bouillant, et coulez (Guibourt).

Dose : Soixante grammes, qu'on pourra répéter lorsque cela sera jugé nécessaire.

AUTRE SIROP DÉPURATIF.

(Formule du baron Larrey.)

Salsepareille fendue et coupée............	16,000.	Seize kilogram.
Feuilles de bourrache.	1,000.	Un kilogramme.
Roses pâles..........	1,000.	Un kilogramme.
Rob de sureau.......	0,500.	Cinq cents gram.
Follicules de séné....	1,000.	Un kilogramme.
Anis vert............	1,000.	Un kilogramme.
Sucre...............	31,000.	Trente-un kilogr.

Faites trois macérations à froid de trois jours chacune ; rapprochez suffisamment les liqueurs : faites-y

bouillir pendant demi-heure les roses pâles et la bourrache; versez bouillant sur les follicules et l'anis que vous laisserez infuser pendant une nuit. Passez, ajoutez le rob, le sucre, clarifiez et laissez rapprocher en consistance de sirop très cuit.

Mellite simple ou sirop de miel. H.

Miel blanc........	36,000.	Trente-six kilogram.
Carbonate calcaire (craie) *en poudre*.	720.	Sept cent vingt gr.
Charbon de bois grossièrement pulvérisé.............	720.	Sept cent vingt gr.
Blanc d'œufs.... n°	12.	Douze.
Eau..............	9,000.	Neuf kilogrammes.

Faites bouillir, de deux à quatre minutes, la moitié de l'eau, le miel et la craie; ajoutez le charbon; laissez bouillir encore quelques minutes, en remuant avec une écumoire. Les œufs battus dans le restant de l'eau seront ajoutés en deux fois; après cinq minutes d'ébullition, le feu sera retiré du fourneau; un quart d'heure après on passera au blanchet. Avec la quantité d'eau indiquée, on obtiendra constamment un sirop marquant bouillant 30° au pèse sirop. Si on avait été forcé de mettre plus d'eau, il faudrait la faire évaporer pour ramener le sirop à ce degré.

Il faut prendre la précaution de verser autant que possible du sirop pour garnir le blanchet, et en repassant une seconde fois celui qui aura été reçu dans les terrines, il sera versé doucement. Le magma restant sur le blanchet sera soigneusement épuisé de toute la matière sucrée. Ce mellite passant promptement à la fermentation, on n'en préparera que pour les besoins présumés d'un court espace de temps.

Mellite de vinaigre.

(Oximel simple.)

Miel blanc... 2,000. Deux kilogrammes.
Vinaigre..... 1,000. Un kilogramme.
Faites cuire à 30 degrés bouillant. Ecumez et passez.

Mellite de vinaigre scillitique.

(Oximel scillitique.)

Se prépare de la même manière que le précédent en substituant le vinaigre scilltique au vinaigre simple.

Dose : Quinze grammes dans une potion à prendre par cuillerée.

Mellite de roses,

(Miel rosat.)

Pétales secs de roses rouges. 1,000. Un kilogr.
Eau bouillante............ 5,000. Cinq kilogr.

Faites infuser pendant vingt-quatre heures, en foulant plusieurs fois les roses avec une spatule de bois. Passez avec forte expression ; mettez dans une bassine avec

Miel blanc...... 6,000. Six kilogrammes.

Faites cuire à 30° bouillant sans addition de blanc d'œuf, en écumant deux à trois fois dans l'intervalle (Guibourt).

Employé à l'extérieur et à l'intérieur. *Dose :* Quinze à trente grammes dans les gargarismes ; soixante à cent vingt grammes dans les lavements.

VINS MÉDICINAUX.

Médicaments résultant de l'action du vin sur une ou plusieurs substances organiques et inorganiques.

Il est du plus grand intérêt pour les malades que le vin, destiné aux préparations pharmaceutiques et au régime alimentaire soit pur, naturel et de bon

goût. Le pharmacien en chef doit être exercé à y reconnaître ces qualités par la dégustation, par l'aréomètre, par la distillation et par quelques réactifs. (V. *Vin, Matière médicale.*)

On prépare ordinairement les vins médicinaux par macération avec des substances sèches, ou simplement avec les teintures alcooliques des substances. Le premier procédé est le plus long; il est peu praticable dans les hôpitaux militaires, ces médicaments s'altérant assez promptement, et étant de mauvaise garde en bon état, quelque attention que l'on donne à leur conservation. Le second donne la facilité de les préparer à mesure qu'ils sont prescrits, et a l'avantage de suppléer, par l'alcool, à la faiblesse des vins. *Voy.* aux Prescriptions journalières.

Vin d'opium, composé.

(Laudanum liquide de Sydenham.)

Opium choisi et coupé en morceaux		64.	Soixante-quatre grammes.
Safran incisé		32.	Trente-deux gr.
Girofle concassé	de chaq.	4.	Quatre gramm.
Cannelle concassée			
Vin de Malaga		500.	Cinq cents gr.

Mettez le tout dans un matras; faites macérer pendans quinze jours; passez, exprimez fortement et filtrez.

Dose : 20 gouttes, lesquelles pèsent 75 centigrammes et représentent un grain d'opium.

Vin d'opium par la fermentation.

(Opium ou Laudanum de Rousseau.)

Opium choisi et coupé par tranches	125.	Cent vingt-cinq gr.
Miel blanc	375.	Trois cent soixante-quinze grammes.

Eau chaude.......... 1,875. Un kilog. huit cent soixante-quinze gr.
Levûre de bière...... 8. Huit grammes.

Délayez séparément le miel et l'opium dans l'eau chaude; mélangez les liqueurs; ajoutez-y la levûre de bière, et mettez en digestion dans un lieu dont la température soit d'environ 30° C., pendant un mois au moins, jusqu'à ce que la fermentation soit terminée.

Passez avec expression; filtrez et distillez à la chaleur du bain-marie, pour retirer 500 grammes de liqueur alcoolique que vous distillerez de nouveau pour en avoir 375 grammes (12 onces) que vous ramènerez à 140 grammes (4 1/2 onces) par une troisième distillation. Prenez d'autre part la liqueur résidu de la première distillation, évaporez au bain-marie jusqu'à réduction à 320 grammes (10 onces); ajoutez-y l'alcoolat opiacé; mélangez exactement et conservez pour l'usage.

N.-B. 20 gouttes de ce laudanum contiennent un décigramme et quart (2 1/2 grains d'extrait d'opium).

Dose : huit à dix gouttes.

VINAIGRES MÉDICINAUX.

Médicaments extraits de diverses substances par le vinaigre. *Voy.* ce mot à la Matière médicale.

Moins altérables que les vins médicinaux. On les prépare par macération.

VINAIGRE CAMPHRÉ. H.

Bon vinaigre.. 1,250. Un kilogr. deux cent cinquante grammes.
Camphre..... 32. Trente deux grammes.

Pulvérisez le camphre, à l'aide d'un peu d'acide acétique concentré ou d'un peu d'alcool, dans un mortier de verre. Ajoutez le vinaigre peu à peu, et versez le tout dans un flacon bouché. Après quelques jours, filtrez et conservez pour l'usage.

On s'en sert quelquefois pour aider à l'effet des fomentations, lotions, etc.

Vinaigre rubéfiant.

Ail écrasé...........	0,300.	Trois cents gram.
Semence de moutarde concassée.........	0,300.	Trois cents gram.
Poivre noir concassé.	0,500.	Cinq cents gramm.
Cantharides en poudre	0,150.	Cent cinquante gr.
Camphre.............	0,070.	Soixante-dix gr.
Vinaigre blanc......	15,000.	Quinze kilogram.
Alcool à 33°.........	4,500.	Quatre kilog. cinq cents grammes.
Acide acétique à 10°.	0,750.	Sept cent cinquante grammes.

Faites dissoudre le camphre dans l'alcool; ajoutez l'acide acétique, le vinaigre, et versez sur les autres substances. Laissez en macération en vase clos pendant quinze jours ou plus, suivant la température atmosphérique, en agitant de temps en temps; passez avec forte expression; filtrez et conservez dans des bouteilles bouchées avec soin. (Formule de l'hôpital militaire de Metz.)

En frictions, dans les convalescences de fièvres typhoïdes et autres, pour exciter et rétablir les fonctions de l'organe cutané.

Vinaigre scillitique. H.

Squammes sèches de Scille maritime...	250.	Deux cent cinquante grammes.
Bon vinaigre rouge..	3,000.	Trois kilogrammes.
Acide acétique à 10°.	16.	Seize grammes.

Après quinze jours de macération dans un vase de verre, filtrez.

Dose : Un gramme, qu'on pourra augmenter successivement.

La scille pouvant exciter des nausées et le vomissement, toutes les fois qu'on prescrira ce médicament, on écrira en toutes lettres les quantités prescrites. On úsera de la même précaution pour toutes les substances vénéneuses destinées pour l'usage interne.

OMISSION

A la page 161 (Fin du 2e paragraphe).

Emplatre simple.

Savon sec en solution bouillante.... Une partie.
Sous-acétate de plomb (Extrait de Saturne à 32°).
Deux parties.

Par le mélange des deux solutions la double décomposition s'opère parfaitement, à l'instant ; le produit est de la moitié en sus du savon employé ; c'est-à-dire, que six parties de savon rendent neuf parties d'oléostéarate triplombique, état déterminé par Berzélius de l'emplâtre simple obtenu par le procédé ordinaire (A. Henry, Notices au Conseil de santé, 1836 et 37).

III.

PRESCRIPTIONS JOURNALIÈRES.

Les procédés que nous avons indiqués pour obtenir les préparations officinales, étant soumis à des règles fixes, n'offrent que des résultats uniformes, et dont on peut facilement déterminer l'activité. Le but qui nous reste à atteindre est de présenter aux officiers de santé militaires quelques-unes des formules les plus usitées, comme modèles de simplicité et d'uniformité pour rendre l'exécution des prescriptions journalières plus facile et plus prompte. Ils choisiront dans le nombre des substances médicinales comprises dans ce Formulaire, celles qui seront les plus appropriées à leurs vues et à leur expérience, en faisant toutefois attention que c'est particulièrement dans les hôpitaux militaires qu'il convient d'éviter de multiplier les formules, et de les compliquer sans nécessité. Autant le ministre de la guerre est empressé à mettre à la disposition des officiers de santé tous les moyens constatés par la science de traiter efficacement les maladies des militaires confiés à leur soins, autant il compte sur leur discrétion à n'en user qu'avec mesure, et à réserver pour les cas indispensables ceux dont l'abus augmenterait sans raison le prix de la journée d'hôpital.

BOISSONS, TISANES, ETC.

Liquides servant de boisson ordinaire aux malades, véhicules des parties médicamenteuses solubles de diverses substances, ou seulement en suspension dans l'eau. Un des premiers devoirs du pharmacien en chef est de s'assurer que l'eau dont il peut disposer est de bonne qualité ; de déterminer les matières étrangères

qu'elle peut contenir, et dans le cas où celle de l'hôpital ne jouirait pas des propriétés d'une bonne eau, de rechercher si les environs n'en recèlent pas de meilleure pour être prêt à en rendre compte à l'époque de l'inspection administrative. Voyez l'article *Eau*, à la Matière médicale.

Les corps expéditionnaires sont souvent exposés à n'avoir en campagne et pendant les siéges que des eaux plus ou moins impures, et obligés par nécessité à en faire usage, au détriment du bien-être et de la santé des troupes. Les officiers de santé militaires ne sauraient trop s'appliquer à se rendre familiers les moyens de les rendre potables et salubres. Avec un peu de réflexion et un appel aux souvenirs ils acquerront l'expérience nécessaire; avec des ustensiles de ménage, communs en tout pays, tonneaux, coffres, et autres grands vases de bois ou de terre, ils parviendront efficacement à former des appareils extemporanés de filtration, et à convertir en très peu de temps de l'eau bourbeuse, si non en eau parfaitement limpide, du moins en boisson très supportable. Si elle n'est que troublée par les torrents ou par la crue des rivières, on établira un de ces filtres, muni d'une cannelle ou d'un robinet, sur un support à un pied du sol; on mettra dans le fond, du gravier assez gros pour ne pas nuire à l'écoulement ou être entraîné; par-dessus, une matière très perméable à l'eau; de la paille fraîche et inodore, hâchée ou contuse afin que les fragments se rapprochent facilement entre eux plus ou moins, peu ou point tassée, la promptitude de la filtration, condition à remplir, guidera à ce sujet; de l'étoupe incisée menue; des tissus poilus, de fil et mieux de laine; une éponge; beaucoup d'autres objets qui s'offriront sous la main à un sage discernement, suffiront pour la débarrasser du limon qui en trouble la transparence. Si l'eau tient en dissolution des matières organiques, que la saveur en soit fade ou putride, intercalez dans la masse filtrante une couche de charbon dont l'effet bien connu est de les absorber, et maintenez le tout supérieurement par des galets roulés, L'eau que vous y ferez verser filtrera instantanément. Il est d'une grande importance que chacun devienne expert à diriger ces manœuvres aussi simples qu'utiles, et d'autant plus aisées à exécuter que les bras intéressés ne manqueront pas.

Les boissons doivent être légères, claires autant que possible; si l'on ne peut pas toujours les rendre agréables au palais, il faut au moins qu'elles ne répugnent pas entièrement au malade. On doit les préparer tous les jours, d'après les relevés des visites du matin, et l'on doit se conformer au Formulaire sur la manière de les édulcorer : le sucre et le miel ne doivent être prescrits que dans les boissons qui seront indiquées ci-après.

a.) Boissons préparées a froid.

Ayez soin de ne point introduire dans ces boissons et en général dans toutes les boissons préparées avec

des substances qui exercent entre elles une action chimique, et qui s'altèrent ou se décomposent réciproquement; de ne prescrire les matières peu solubles que dans des proportions relatives à leur solubilité dans la quantité donnée du liquide, à moins qu'on n'ait facilité la solution par l'action d'une autre substance, ou qu'on ne la tienne en suspension par un intermédiaire.

Ces considérations doivent être mûrement réfléchies par le médecin ; l'oubli des réactions chimiques pourrait annuler les effets des médicaments sur lesquels il aurait cru pouvoir compter.

Limonade minérale.

Acide sulfurique affaibli.. 10. Dix grammes.
Sirop simple............ 60. Soixante gram.
Eau aromatique de citron. 20. Vingt grammes.
Eau.................... 900. Neuf cents gram.

Mêlez en agitant avec une spatule de verre ou de bois blanc, dans un vase de verre ou de faïence, et abstenez-vous de garder jamais cette boisson dans des vaisseaux de terre vernissée.

La dose de l'acide peut être augmentée ou diminuée suivant les vues du médecin, et l'indication à remplir.

Limonade tartrique.

Acide tartrique.......... 1. Un gramme (1).
Sirop simple............. 60. Soixante gram.
Eau aromatique de citron. 20. Vingt grammes.
Eau..................... Q.S.
Pour un litre de limonade.

Limonade citrique.

Citrons....... nº 3.
Sirop simple.. 120. Cent vingt grammes.
Eau.......... Q.S.
Pour deux litres de Limonade.

Ajoutant un décilitre de vin aux limonades citrique

(1) On a remarqué que la quantité de un gramme et demi, indiquée par l'ancien formulaire est trop forte.

et tartrique, pour chaque litre, et diminuant l'eau dans la même proportion, on aura les limonades citrique ou tartrique *vineuses*.

OXICRAT.

Mellite de vinaigre. 60. Soixante grammes.
Eau.............. Q.S.
Pour un litre de boisson.

On ajoute cinq à sept décigrammes (10 à 15 grains) de nitre, lorsqu'on veut qu'elle soit *nitrée*.

A l'armée, lorsque le temps et les événements ne permettent pas de préparer des mellites de vinaigre, on acidule l'eau soit avec le vinaigre ordinaire, soit avec deux grammes par litre d'eau, d'acide acétique à 10° en édulcorant, s'il y a possibilité, avec cinquante grammes de miel ou avec quarante grammes de sucre.

EMULSION.

(Lait d'amandes.)

Amandes douces dépouillées de leur pellicule.........	30.	Trente gr.
Sirop simple..............	60.	Soixante gr.
Eau froide...............	1,000.	Un kilogr.

Pilez les amandes avec une petite quantité d'eau froide dans un mortier de marbre, de manière à les réduire en une pâte très fine; délayez cette pâte avec le reste de l'eau; passez avec forte expression à travers une étamine, et ajoutez le sirop.

TISANE TARTRO-BORATÉE.

Bitartrate de potasse.	20.	Vingt grammes.
Sous-borate de soude.	5.	Cinq grammes.
Mellite simple.......	60.	Soixante grammes.
Eau................	Q.S.	Pour un litre.

Triturez ensemble les deux sels; ajoutez l'eau par petites portions, et ensuite le mellite.

Recommander au malade d'agiter la bouteille toutes les fois qu'il usera de cette boisson.

b.) Boissons par infusion.

L'infusion s'entend du séjour, en vase clos, d'une subtance dans un liquide bouillant pendant tout le temps que celui-ci peut mettre à se refroidir. Son objet est d'extraire les parties les plus solubles et les plus volatiles : on ne l'appliquait autrefois qu'aux matières de texture délicate comme les fleurs et les feuilles des plantes aromatiques ; les pharmacologistes contemporains ont prouvé que beaucoup de feuilles inodores, des écorces et même des racines fournissent à l'infusion leurs principes thérapeutiques beaucoup mieux que lorsqu'on les soumet à la décoction. On peut prolonger plus ou moins l'infusion en laissant le vase dans lequel elle s'opère exposé à une température mi-partie à peu près entre le degré du liquide bouillant et le refroidissement.

Lorsque les infusions sont prescrites *édulcorées* on ajoute par litre,

Sirop simple... 48. Quarante-huit grammes, et on supprime la réglisse.

Infusion adoucissante ou émolliente.

Fleurs sèches de mauve..... 10. Dix grammes,
Réglisse ratissée et effilée (1). 8. Huit gramm.
Eau bouillante.............. Q.S.

Pour un litre de colature. Préparez de la même manière les infusions de

Graine de lin,

Feuilles de mauve, et en général des parties de plantes comprises sous la dénomination d'*espèces émollientes*.

Lorsque la graine de lin est destinée à l'usage ex-

---

(1) En employant la réglisse, on se rappellera que cette racine donne à l'infusion un goût sucré agréable, et que par une coction prolongée elle fournit une matière d'une saveur âcre et amère.

terne on remplacera l'infusion par la décoction, et dans ce cas on supprimera la réglisse de même que toutes les fois que les infusions auront la même destination.

INFUSION AMÈRE.

Feuilles sèches de
trèfle d'eau.... 10. Dix grammes.
Eau bouillante... Q.S. pour un litre de colature.
Préparez de même les infusions de
Chicorée sauvage,
Germandrée,
Petite-centaurée et des plantes désignées sous le nom d'*espèces amères*.
En ajoutant à l'une de ces boissons
Alcoolat de cochléaria.. 20. Vingt grammes.
Ce sera la tisane *Antiscorbutique*.

INFUSION DE MENTHE POIVRÉE.

Herbe sèche de menthe p.
Réglisse effilée, ratissée
et coupée............... } De chaque, 10. Dix gr.
Eau bouillante. Q.S. pour un litre de colature.
Préparez de même les infusions de
Sauge,
Mélisse,
Labiées et espèces aromatiques.

Préférez pour l'usage externe les plantes qui contiennent beaucoup d'huile essentielle : la Lavande, le Thym, le Romarin, etc.

INFUSION PECTORALE.

Espèces pectorales...... 10. Dix grammes.
Réglisse ratissée et effilée. 8. Huit grammes.
Eau bouillante........... Q.S. pour un litre d'infusion.
Préparez ainsi les infusions de
Capillaire,

Hyssope,
Lierre terrestre,
Véronique,
Fleurs de guimauve,
— *mauve*, *etc.*

INFUSION DE SASSAFRAS.

Sassafras hâché menu. 10. Dix grammes.
Eau bouillante....... Q.S. pour un demi-litre de colature après quatre heures d'infusion, à prendre en deux fois, et qu'on peut répéter.

INFUSION DE SUREAU.

Fleurs sèches de sureau. 10. Dix grammes.
Eau bouillante........ Q.S. pour un litre de colature.
Préparez de même les infusions de
Camomille,
Arnica,
Tilleul, *etc.*

On diminue la proportion d'eau, qu'on réduit à un quart de litre lorsque les infusions sont prescrites comme véhicule de potions.

INFUSION DE SENÉ, COMPOSÉE, OU PURGATIVE.

(Tisane royale.)

Feuilles de sené mondées.... 15. Quinze gram.
— *chicorée sauvage*. 10. Dix grammes.
Sulfate de soude.... ...... 20. Vingt gram.
Eau bouillante............. Q.S. Pour un demi-litre de colature avec légère expression après quelques heures d'infusion. On ajoute au moment de la distribuer

Eau aromatique de citron 30. Trente grammes.
Si les citrons sont abondants sur les lieux on en ajoute un coupé par tranches aux substances à mettre en infusion, et on supprime l'eau de

citron. Enfin, si l'on n'a ni citron ni eau, on y supplée par quatre grammes d'anis.

A prendre en quatre fois le matin, de demi en demi-heure. Se met ordinairement en infusion le soir, pour être distribuée le lendemain.

Lorsqu'on veut qu'elle soit moins active on réduit à dix grammes de chaque le sené et le sulfate de soude, et alors on la désigne sous le nom d'*infusion de séné laxative*.

Dans l'emploi des feuilles et des follicules de séné on ne perdra pas de vue qu'elles perdent de leurs qualités purgatives quand on les laisse bouillir longtemps, même la rhubarbe et quelques autres substances purgatives. L'infusion a le double avantage de procurer un médicament efficace, et de diminuer le dégoût des malades.

c.) Boissons par décoction.

La décoction consiste à soumettre une ou plusieurs substances à l'ébullition de l'eau, ou de tout autre liquide ; elle se pratique dans des vases couverts, et dans des appareils distillatoires lorsque les principes à extraire sont volatils.

La durée de la décoction ayant une grande influence sur les produits, nous croyons utile de la fixer en déterminant avec précision le sens des mots qui qualifient l'opération : *Décoction legère* = ébullition pendant quatre minutes, *Decoction* = ébullition qui ne dépasse pas un quart d'heure, *Decoction moyenne* = ébullition d'une demi-heure, *Decoction forte* = ébullition de plus de demi-heure. On emploie la première pour les substances dont l'infusion n'extrait pas suffisamment des principes solubles, pour les racines féculacées contenant en même temps du tannin, et les subséquentes suivant que les corps sont moins ou plus denses, et qu'ils se laissent pénétrer plus ou moins facilement par le liquide.

Tisane commune.

Orge mondé............. 15. Quinze grammes.
Réglisse effilée et mondée 4. Quatre grammes.

Après avoir lavé l'orge à l'eau chaude faites la bouillir jusqu'à crépature, et ajoutez la réglisse à la fin ; pour un litre de colature.

En place d'orge on peut employer l'orge germée et séchée, ou malt des brasseurs. Lorsque la racine de chiendent peut être récoltée sur les lieux, les officiers de santé en chef peuvent la substituer à l'orge en tout ou en partie.

La tisane commune étant la boisson habituelle des malades, elle ne doit jamais manquer dans les salles.

Tisane de bardane.

Racine sèche de bardane. 25. Vingt-cinq gram.
Réglisse effilée et mondée. 8. Huit grammes.

Faites bouillir la bardane pendant un quart d'heure dans suffisante quantité d'eau pour un litre de colature. Ajoutez la réglisse à la fin et laissez infuser quelques minutes avant de passer.

Cette tisane est la boisson ordinaire des vénériens.

On prépare de même la tisane de *patience*, boisson habituelle des galeux,

Apéritive, avec les *espèces apéritives*.
De racine de guimauve.
— *de consoude*, etc.

Tisane de gaïac composée.

Gaïac râpé............... 30. Trente gramm.
Sassafras haché menu...... 5. Cinq grammes.
Réglisse mondée et effilée... 8. Huit grammes.

Faites bouillir le gaïac dans un litre d'eau jusqu'à réduction à un litre ; versez bouillant sur le sassafras et la réglisse ; laissez refroidir et passez. On désigne aussi cette décoction sous le nom de *tisane sudorifique n° 2*. La *tisane sudorifique n°* 1 se prépare en ajoutant : *salsepareille* fendue, coupée et contuse, à

la même décoction de gaïac, donnant un bouillon, versant sur le sassafras et la réglisse, et laissant en infusion jusqu'à refroidissement.

Tisane de corne de cerf.

Corne de cerf râpée... 30. Trente grammes.
Eau................. 1,000. Un litre.

Faites bouillir jusqu'à réduction à moitié ou à un quart, selon la prescription, et ajoutez

Sirop simple......... 30. Trente grammes.

On peut aromatiser cette boisson avec eau distillée de fleurs d'oranger 10. dix grammes, ou avec eau aromatique de citron 20. vingt grammes, ou avec teinture de cannelle 4. Quatre grammes.

Décoction blanche.

Mie de pain de froment.... 25. Vingt cinq gram.
Corne de cerf ou os, calcinés à blanc et porphyrisés.. 8. Huit grammes.

Faites bouillir en agitant avec une spatule dans eau Q. S. pour un litre de colature. Passez bouillant à travers une étamine claire en exprimant légèrement, et ajoutez

Eau aromatique de citron 20. Vingt grammes.
Sirop simple............ 48. Quarante-huit gr.

A délivrer dans une bouteille de litre en prévenant le malade de troubler la boisson en remuant toutes les fois qu'il en prendra.

Eau de riz.

Riz mondé et lavé 15....... Quinze grammes.

Faites bouillir jusqu'à crépature dans eau q.s. pour un litre de colature; ajoutez sur la fin et laissez infuser pendant un quart d'heure

Ecorce d'orange amère, séparée de la pellicule blanche...... 4. Quatre gram.

Passez par une étamine claire. Ajoutez, s'il est pres-

crit de l'édulcorer, sirop simple 48. Quarante-huit grammes.

Eau gommeuse.

(Solution de gomme arabique.)

Gomme arabique concassée 15. Quinze gram.
Sirop simple............. 48. Quarante-huit grammes.
Eau.................... 1,000. Un litre.

Faites dissoudre complétement la gomme, ajoutez le sirop et distribuez.

Le médecin peut prescrire dans cette boisson

Teinture de cachou..... 4. Quatre grammes.

Tisane ou décoction de lichen d'Islande.

Lichen.................. 30. Trente grammes.

Après un bouillon dans un peu d'eau que vous rejeterez, faites bouillir dans *Eau* 1,000, un litre, jusqu'à réduction de moitié. Passez, et ajoutez, s'il est prescrit, *Sirop simple*. 30. Trente grammes.

Tisane de bourgeons de sapin.

Bourgeons de sapin 15. Quinze grammes.
Eau .... Q.S. pour un litre de colature.

Après une légère ébullition, laissez infuser pendant une heure. Ajoutez, s'il est prescrit

Alcoolat de cochléaria 20. Vingt grammes.

Cette boisson remplace la bière sapinette des anciens formulaires.

Tisane fébrifuge.

(Décoction de quinquina.)

Quinquina concassé.... 30. Trente grammes.

Faites bouillir légèrement, pendant une demi-heure, dans suffisante quantité d'eau, pour obtenir un demi-litre de colature, dans un vase couvert. Ajoutez à la fin et laissez infuser

Ecorce d'orange amère, séparée de la partie blanche....... 4. Quatre gram.

Passez. A prendre en trois fois.

On fait ajouter souvent : *Teinture de quinquina* 10. Dix grammes.

TISANE VERMIFUGE.

Mousse de Corse......... 30. Trente grammes.

Faites bouillir pendant demi-heure dans eau S.Q. pour demi-litre de colature.

Passez avec expression, et, s'il est prescrit, ajoutez sirop simple... 30. Trente grammes.

TISANE ASTRINGENTE.

Ecorce de grenade 30. Trente grammes.

Faites bouillir pendant un quart d'heure dans suffisante quantité d'eau pour un litre de colature.

Si on veut qu'elle soit édulcorée, ajoutez *Réglisse mondée*.... 8. Huit grammes.

On peut remplacer l'*écorce de grenade* par l'une des deux racines qui font partie des *espèces astringentes* ou par ces espèces même.

Préparez de même la décoction de simarouba, et avec quinze grammes de cette écorce, pour un demi-litre de colature.

On ajoute, s'il est prescrit, à ces décoctions

Teinture de cachou..... 2. Deux grammes,

ou *Teinture d'opium*.... 0,6. Six décigramm.

qui contiennent un demi-décigramme (1 grain) d'opium.

APOZÈME AMER.

Racine de gentiane sèche et coupée. 8. Huit gram.

Faites bouillir pendant un quart d'heure dans eau, Q. S. pour un litre de colature.

Versez bouillant sur espèces amères ou l'une des plantes de ces espèces 8. huit grammes. Laissez en infusion pendant deux heures. Passez sans expression.

On prépare de même par décoction et infusion, la tisane de douce amère à la proportion de 15, quinze grammes de tiges fendues et coupées pour un litre de décoction.

Petit lait.

Coagulez le lait avec le vinaigre ou avec le bitartrate de potasse bien pulvérisé; séparez le caséum; clarifiez avec le blanc d'œuf et quelques grains de bitartrate; laissez refroidir et filtrez.

La *dose* ordinaire est un demi-litre.

Avec un blanc d'œuf, on clarifie deux litres de petit lait.

Cette boisson ne doit être prescrite que dans les cas absolument nécessaires, et lorsque les circonstances de temps et de lieu n'y apportent point d'obstacle.

Nota. On aiguise souvent les boissons avec le nitre, les acétates liquides de potasse ou d'ammoniaque; les doses ordinaires sont, pour le nitre, cinq à huit décigrammes (10 à 15 grains), pour les acétates, dix à vingt grammes. Les médecins chargés des visites peuvent les varier suivant les indications, comme aussi ajouter d'autres sels, en en fixant les doses.

BOLS ET PILULES EXTEMPORANÉS.

(Voyez Pilules et Bols, aux Préparations officinales.)

Bol anthelmintique.

Semen contra en poudre 1. Un gram. (18 grains).
Protochlorure de mercure . 0,2. Deux décigramm. (4 grains).

Faites s.l. avec *Mellite simple* Q.S. deux bols pour une dose, qu'on peut répéter suivant la prescription.

Bol antimonial.

Sulfure d'antimoine porphyrisé 0,2. Deux décigr.
Cannelle en poudre.......... 0,1. Un décigr.

Faites s.l. avec *Conserve de roses* Q.S. un bol qu'on peut répéter selon la prescription.

Bol de copahu.

Baume de copahu 100. Cent grammes.
Magnésie calcinée 75. Soixante-quinze gramm.
A défaut de celle-ci, *Magnésie blanche* 100. Cent grammes.

F.S.A. des bols dont le médecin prescrit le poids, et le nombre à administrer au malade (Mialhe).

Bol purgatif.

Jalap en poudre...... 1,0 Un gram.
Scammonée en poudre 0,4. Quatre décigramm.

Faites avec *Miel*............... Q.S. un bol à prendre en une dose.

Bol stomachique.

Magnésie calcinée.... 0,5. Cinq décigrammes.
Safran en poudre...... 0,3. Trois décigrammes.
Cannelle en poudre..... 0,2. Deux décigrammes.
Sirop simple........... Q.S.

Pour une dose.

Bol tempérant.

(Bol de camphre et nitre.)

Camphre divisé par l'alcool } de chaque
Nitrate de potasse........ } 0,1. Un décigramme.
Conserve de roses.................... Q S.

Pour un dose qu'on pourra répéter suivant la prescription.

Bol de quinquina.

Quinquina en poudre... 1. Un gramme.
Sirop simple........... Q.S.

Pour un bol à réitérer autant de fois qu'il sera prescrit.

Ajoutez à ce bol *Cannelle en poudre* 0,3. trois

décigrammes, lorsqu'on veut qu'il soit aromatisé avec la cannelle; ou bien *Teinture d'opium* 0,3. trois décigrammes, lorsqu'on demande qu'il soit opiacé; enfin, lorsqu'il est prescrit qu'il sera aromatisé et opiacé, on ajoutera la cannelle et la teinture d'opium dans les quantités indiquées.

Bol de rhubarbe.

Rhubarbe en poudre... 0,5. Cinq décigrammes.
Sulfate de soude...... 1,0. Un gramme.
Sirop de nerprun ..... Q.S.
Pour un bol qu'on répétera s'il est prescrit.

Bol de soufre.

Soufre sublimé et lavé 0,4. Quatre décigrammes.
Miel .... Q.S.

Pour un bol qu'on pourra répéter plusieurs fois par jour.

Bol de soufre composé.

Soufre sublimé et lavé } de chaq. 0,4. Quatre décigr.
Anis en poudre..... }
Séné en poudre.............. 0,2. Deux décigr.
Miel........................ Q.S.
Pour un bol qu'on peut répéter deux ou trois fois par jour.

Bol de valériane.

Valériane en poudre 1,0 Un gramme.
Cannelle en poudre. 0,3. Trois décigrammes.
Conserve de roses... Q.S.
Pour un bol.
Peut au besoin remplacer la thériaque en y ajoutant
Extrait gommeux d'opium 0,05. Un demi-décigr.

Pilules d'acétate de morphine.

Morphine........ 0,1. Un décigram. (2 grains).
Gomme arabique.
Sucre........... } 0.6. Six décigram. de chaque.
Sirop très cuit.... Q.S.

Pour seize pilules dont on donnera une, matin et soir.

Pilules d'assa-fétida.

(Pilules antispasmodiques.)

On fait avec la quantité prescrite de cette gomme résine des pilules de deux décigrammes.

La dose ordinaire est de six à douze décigrammes d'*assa-fétida*.

Pilules de belladone.

Faites avec l'extrait de belladone et la poudre de réglisse des pilules contenant chacune vingt-cinq milligrammes (un demi-grain) d'extrait. Les pilules faites avec les feuilles pulvérisées, doivent contenir chacune un demi-décigramme de poudre. On prépare de la même manière les *pilules de digitale* avec les feuilles de la plante. *Dose :* une pilule. On augmente progressivement le nombre de ces pilules, ou on les administre plusieurs fois dans le jour, selon la prescription.

Pilules de ciguë.

On les fait avec l'*extrait de ciguë;* chaque pilule doit contenir un demi-décigramme (1 grain) d'extrait.

Pilules d'opium.

Se font avec l'*extrait aqueux d'opium,* à un demi-décigramme (un grain) d'extrait pour une pilule qui est la dose ordinaire. Elle peut être progressivement augmentée suivant l'indication.

Pilules de savon.

Savon médicinal sec, ratissé ou râpé................ 16. Seize grammes.
Poudre de racine de guimauve 2. Deux grammes.
Nitrate de potasse pulvérisé 0,5. Cinq décigram.

Ramollissez le savon avec un peu d'huile dans un mortier de marbre; incorporez les poudres après les avoir bien mêlées, et faites, en battant longtemps la masse pour la bien unir, des pilules qui contiennent un décigramme de savon, qu'on donnera au nombre prescrit.

Pilules de savon et aloès.

Savon médicinal ratissé. 4. Quatre grammes.
Aloës soccotrin pulvérisé 0,5. Cinq décigramm.

Triturez le savon avec un peu d'huile; incorporez l'aloës, par petites portions et faites des pilules avec un peu de poudre de racine de guimauve. Chaque pilule doit contenir un demi-décigramme d'aloès. On les donne au nombre prescrit.

Pilules scillitiques.

Poudre de scille.... 1. Un gramme.
Gomme ammoniaque 0,3. Trois décigrammes.
Oximellite scillitique Q.S.

Faites des pilules qui contiennent un demi-décigramme de scille, qu'on donnera au nombre prescrit.

Pilules stomachiques.

(Pilules d'aloës et de quinquina.)

Aloës soccotrin...... 0,6. Six décigrammes.
Extrait de quinquina 0,3. Trois décigrammes.
Cannelle en poudre.. 0,1. Un décigramme.

Faites douze pilules qu'on donnera au nombre prescrit.

Pilules de térébenthine.

Versez la térébenthine dans trois fois son poids d'eau bouillante, et continuez l'ébullition jusqu'à ce

qu'on se soit assuré par des essais que la térébenthine, jetée dans l'eau froide, ait acquis une consistance pilulaire; formez des pilules de trois décigrammes. On les conserve dans l'eau froide et on les donne au nombre prescrit.

PILULES DE DEUTOÏODURE DE MERCURE.

Deutoïodure de mercure 0,05. Cinq centigramm. (1 grain).

Extrait de genièvre ..
Réglisse............. } Q.S.

Pour huit pilules, à prendre d'abord deux le matin et deux le soir. Porter ensuite la dose à quatre le matin et quatre le soir (Magendie).

PILULES DE PROTOÏODURE DE MERCURE.

Protoïodure de mercure 0,05. Cinq centigramm. (1 grain).

Extrait de genièvre....
Réglisse.............. } Q.S.

Pour huit pilules, dont on prendra d'abord deux le matin et deux le soir. On portera ensuite la dose à quatre le matin et quatre le soir (Magendie).

PILULES DE STRYCHNINE. (Magendie.)

Strychnine .... 0,1. Un décigram. (2 grains).
Conserve de roses.. 2,0. Deux grammes.
Poudre d'iris ou de roses rouges.... Q.S.

Pour 24 pilules bien égales, à rouler dans de la poudre de lycopode.

CATAPLASMES.

Médicaments externes, d'une consistance molle, pulpeuse, qu'on applique sur les différentes parties du corps. On peut les considérer comme des fomentations qui conservent longtemps l'humidité et une douce chaleur. Se font avec la mie de pain, les farines de graines cé-

réales, de graine de lin, la poudre de feuilles de mauve, de guimauve, etc. qu'on fait cuire dans l'eau ou dans des décoctions mucilagineuses. Souvent les cataplasmes deviennent les excipients de substances plus actives, comme l'écorce de chêne pulvérisée, le sous-acétate de plomb, la poudre des plantes aromatiques, les fleurs de sureau, etc., ou on y ajoute des huiles, des onguents, etc. On fait des cataplasmes rubéfiants ou vésicants avec la farine de semence de moutarde, et on y ajoute quelquefois des substances âcres, telles que l'ail, le gingembre, etc. Les formules suivantes offrent des exemples de ces divers cataplasmes.

Cataplasme anodin.

Farine d'orge et de seigle par parties égales............... 100. Cent gram.
Poudre de feuilles de jusquiame et de pavot................ 100. Cent gram.
Faites cuire jusqu'à la consistance requise.

Les feuilles peuvent se remplacer réciproquement, et à défaut des unes et des autres, on ajoutera au cataplasme ordinaire *Teinture d'opium* 2 à 4. Deux à quatre grammes.

Cataplasme aromatique.

Farine d'orge et seigle comme ci-dessus.................. 100. Cent gram.
Poudre de plantes aromatiques 100. Cent gram.
Faites cuire la farine des céréales en consistance telle, que l'addition de la poudre aromatique faite à la fin, durcisse, et qu'elle puisse être délayée jusqu'à la consistance requise pour un cataplasme, par *Vin rouge* 100. Un décilitre.

Cataplasme émollient.

Farines d'orge, seigle et graine de lin par poids égal... 100.
Faites cuire jusqu'à la consistance requise.—Pour un cataplasme ordinaire.

Les farines d'orge et de seigle peuvent se suppléer mutuellement; la farine de lin peut être remplacée par le marc qui reste dans le pressoir après l'extraction de l'huile de lin (tourteau), ainsi que par la poudre de feuilles de mauve, de guimauve, etc.

Cataplasme maturatif.

Ajoutez au cataplasme émollient bien chaud de la formule précédente :
Pulpe récente d'oignon ... 50. Cinquante gram.
Onguent basilicum....... 30. Trente grammes.
délayé avant de l'ajouter au cataplasme dans huile 10 à 15. Dix à quinze grammes.

Cataplasme saturnin.

Ajoutez à la dose ci-dessus du cataplasme ordinaire,
Acétate de plomb liquide 5. Cinq grammes.

Cataplasme tonique.

Remplacez dans le cataplasme ordinaire la farine de lin par une quantité de *Tan ou écorce de chêne en poudre*, égale à ladite farine. On ajoute quand il est à moitié refroidi, *Camphre pulvérisé* 2 à 4. Deux à quatre grammes, pour le *Cataplasme tanniné camphré ou antiseptique.*

Sinapisme.

Farine de moutarde 250. Deux cent cinquante
Eau tiède.......... Q.S. grammes.
Délayez la farine de moutarde dans l'eau pour obtenir une masse de consistance de cataplasme.

Nota. Il est important que cette préparation soit faite avec de l'eau, et que l'on renonce, contrairement à l'usage ancien, à se servir de vinaigre comme excipient.

COLLUTOIRES.

Les collutoires, de *colluere* , laver, déterger, sont des médicaments externes, liquides ou peu épais, des-

tinés principalement aux maladies de la bouche. Les plus usités dans les hôpitaux militaires sont les suivants :

Collutoire chlorhydrique.

Acide chlorhydrique 2. Deux grammes.
Mellite simple...... 25. Vingt-cinq grammes.

En remplaçant l'acide chlorhydrique par cinq grammes d'acide sulfurique dilué, ce sera le collutoire sulfurique.

Collutoire alcalin.

Sous carbonate de potasse 1. Un gramme.
Mellite simple........... 20. Vingt grammes.
Triturez dans un mortier de verre.

Collutoire Boraté.

Sous-borate de soude 2. Deux grammes.
Mellite simple....... 20. Vingt grammes.
M.S.A.

Collutoire opiacé.

Teinture d'opium... 1. Un gramme.
Mellite simple...... 20. Vingt grammes.
M.S.A.

Collutoire saturnin.

Sous-acétate de plomb 1. Un gramme.
Mellite simple....... 20. Vingt grammes.

N.-B. Dans le cas où le chirurgien croira pouvoir confier au malade lui-même l'application d'un collutoire, il aura soin de lui indiquer la manière de s'en servir, et il lui fournira le pinceau de charpie qu'exige l'emploi du médicament; mais il ne doit jamais laisser à la disposition des malades les collutoires qui contiendraient des matières vénéneuses.

COLLYRES.

Médicaments destinés à agir directement sur les yeux ou sur les paupières. Ils sont secs, mous, liquides ou en vapeur.

Les collyres secs sont des poudres. Elles doivent toujours avoir un grand degré de ténuité.

Les collyres mous empruntent ordinairement la forme des pommades, et ils n'en diffèrent qu'en ce qu'on leur donne habituellement un peu plus de consistance. Composés d'un excipient graisseux peu actif auquel on ajoute des médicaments plus essentiels, comme l'oxide de mercure, l'oxide de zinc, les chlorures de mercure, le nitrate d'argent, le camphre, l'opium, etc. *Voyez* Pommade ophthalmique.

Les collyres liquides ont pour base les eaux distillées, des infusions ou des décoctions de plantes auxquelles on ajoute des sels ou autres substances, suivant l'indication.

Les collyres en vapeur consistent dans des gaz en expansion à l'action desquels on expose les yeux.

Collyre antiphlogistique.

Eau distillée...........	125.	Cent vingt-cinq grammes.
Acétate de plomb en poudre	0,2.	Deux décigram. (4 grains).

Faites dissoudre le sel.

Collyre au sulfate de zinc.

Eau distillée de roses	125.	Cent vingt-cinq gram.
Sulfate de zinc.....	0,5.	Cinq décigrammes.
Sucre candi.........	0,7.	Sept décigrammes.
Iris de Florence en poudre très fine...	0,6.	Six décigrammes.

Mêlez. (Formule des hôpitaux civils de Paris.)

Collyre cuivreux.

(Collyre à la pierre divine.)

Pierre divine (1)......	4.	Quatre grammes.

(1) Réduisez en poudre sulfate de cuivre, nitrate de potasse et alun de chaque 96. Quatre-vingt-seize grammes; mettez dans un creuset de manière à leur faire éprouver la fusion aqueuse; ajoutez camphre réduit

Eau commune........ 1000. Un litre.

Faites dissoudre et filtrez.

COLLYRE AMMONIACAL.

Chaux éteinte....... 32. Trente-deux gram.
Chlorhydrate d'ammoniaque en poudre.. 4. Quatre grammes.
Charbon végétal..... 1. Un gramme.
Cannelle en poudre... 1. *Id.*
Girofle en poudre.... 1. *Id.*
Bol d'Arménie en poudre.............. 2. Deux grammes.

Mêlez la plus grande partie de la chaux avec le charbon et introduisez le mélange dans un flacon bouchant exactement, par couches successives avec le sel ammoniac; recouvrez avec les aromates et mettez en dernier le reste de la chaux, que vous aurez mélangé avec le bol d'arménie. Versez dans le flacon quelques gouttes d'eau pour humecter légèrement la matière et bouchez (*Codex* : Poudre de Leayson).

On débouche le flacon sous les yeux et on le referme aussitôt.

COLLYRE OPIACÉ.

Eau distillée de roses...... 125. Cent vingt-cinq grammes.
Extrait d'opium gommeux. 0,2. Deux décigr.

Faites dissoudre. Si à l'eau distillée on substitue une infusion de cinq décigrammes de safran dans cent grammes d'eau, on aura le *Collyre safrané sédatif.*

COLLYRE SEC.

Sucre candi en poudre fine.
Tuthie porphyrisée......
Iris en poudre...........
} De chaque, 1. Un gr.

---

en poudre 4. Quatre grammes, et coulez sur une pierre huilée; la matière refroidie, conservez là dans un vase bien bouché. C'est là la *Pierre divine.*

F. S. A. une poudre que l'on insuffle dans l'œil, avec un tuyau de plume, pour dissiper les taies des yeux.

EAUX MÉDICINALES.

Eau martiale ou ferrugineuse.

Tartrate de fer solide. 0,5. Cinq décigrammes.
Eau commune... 0,500. Un demi-litre.

Faites dissoudre en triturant et filtrez.

On peut préparer l'eau ferrugineuse en faisant dissoudre deux décigrammes de protosulfate de fer dans un litre d'eau qu'on aura préalablement fait bouillir.

Eau purgative saline.

Sulfate de soude. 32. Trente-deux grammes.
Eau........... 1,000. Un litre.

Faites dissoudre. A prendre en quatre fois, à une demi-heure de distance.

Ajoutez : *Tartrate de potasse et antimoine.* 0,05. Un demi-décigramme ou 1 grain, pour l'*Eau purgative émétisée* qu'on prend de la même manière.

FOMENTATIONS.

Applications sur différentes parties du corps, malades ou blessées, dans la vue de produire et entretenir une douce chaleur ou détruire l'éréthisme. Plus souvent humides, pratiquées au moyen de linges imbibés d'eau, de vin, d'alcool, d'éther, etc., chargés de substances médicamenteuses ; quelquefois sèches : poudres, cendres, son, sels, tissus de laine, etc., ordinairement à chaud, plus rarement à froid, suivant l'indication à remplir.

Fomentation aromatique.

Infusion aromatique. 500. Cinq cents grammes.

En y ajoutant *Alcool camphré.* 15. Quinze grammes on aura la *Fomentation aromatique camphrée.*

Fomentation aromatique vineuse.

Teinture aromatique. 50. Cinquante grammes.
Vin rouge.......... 1,000. Un litre.
Ajoutez, si on le prescrit :
Alcool camphré.... 60. Soixante grammes
Pour un litre de *Vin aromatique camphré.*

Fomentation saturnine.

Acétate de plomb liquide. 16. Seize grammes.
Eau de pluie........... 1,000. Un litre.
Si elle doit être alcoolisée, on ajoute :
Alcool............. 60. Soixante grammes.
On peut remplacer le sous-acétate liquide par
Acétate de plomb cristallisé 4. Quatre grammes.

Fomentation tonique ou tanninée.

Ecorce de chêne. 30. Trente grammes.
Eau........... Q.S. Pour un litre de colature.
Faites bouillir demi-heure et ajoutez s'il est prescrit :
Alcool ou vinaigre camphré 60. Soixante gram.

En place de vinaigre ou d'alcool camphré, l'on y fait dissoudre quelquefois :

Sur-sulfate d'alumine et potasse. }
Ou *chlorhydrate d'ammoniaque..* } 10. Dix gram.

Fumigations

On emploie les fumigations comme moyens thérapeutiques et comme moyens hygiéniques. On distingue les premières en fumigations humides et en fumigations sèches, et on les applique sur une partie du corps ou sur tout le corps. Les fumigations humides se font au moyen de la vapeur de l'eau, de celle du vinaigre, etc. On ajoute quelquefois aux liqueurs d'autres substances qui sont volatiles ou qui contiennent des principes volatils, les plantes aromatiques par exemple, lorsque l'on veut que la vapeur soit imprégnée de leur huile essentielle. Les fumigations sèches se font avec

des substances sèches qu'on rend volatiles par la chaleur, telles que la myrrhe, le soufre, le sulfure rouge de mercure, etc.

Les fumigations sulfureuses se pratiquent dans un appareil destiné à recevoir les malades que l'on veut exposer à l'action du gaz sulfureux. La dose du soufre pour un appareil à une seule place est de huit à quinze grammes, selon la prescription; on le fait brûler par portions. On peut administrer le gaz sulfureux conjointement avec la vapeur de l'eau, et l'on se sert seulement de cette dernière lorsqu'on prescrit les bains de vapeur, etc. Un chirurgien sous-aide, faisant le service de la pharmacie, désigné par les chefs et sous leur surveillance, en dirigerait les préparations et l'application. Les fumigations partielles ou locales sont plus spécialement du ressort de la chirurgie.

Fumigations hygiéniques.

Elles ont pour objet de détruire dans les hôpitaux les émanations délétères qui infectent l'air. L'expérience ayant fait préférer les fumigations guytonniennes, en voici le procédé :

Chlorure de sodium......	100.	Cent grammes.
Oxide noir de manganèse.	15.	Quinze gram.
Eau....................	60.	Soixante gram.
Acide sulfurique à 66°...	50.	Cinquante gram.

Mêlez le sel, l'oxide et l'eau dans une capsule de verre ou de grès, placée sur un réchaud dans le milieu de la salle; fermez soigneusement les portes et les fenêtres, et versez sur le mélange l'acide sulfurique. Douze heures après on ouvrira les portes et les fenêtres pour renouveler l'air.

Pour une salle de rechange de vingt lits.

On aura soin d'étaler les matelas et les couvertures avant de commencer les fumigations. Les proportions indiquées seront augmentées ou diminuées selon l'étendue plus ou moins grande de la salle.

Dans les cas extraordinaires où les officiers de santé

en chef pourraient prescrire ces fumigations pour une salle habitée, on aura soin d'augmenter la proportion de l'eau et de diminuer celle de l'acide pour faire dégager insensiblement le chlore; on ne se servira point de réchaud.

Lorsqu'il ne s'agira que d'atténuer autour des malades par une odeur plus forte des émanations d'odeur désagréable qui se seraient répandues dans l'air, on donnera la préférence au vinaigre mis en expansion sur une pelle de fer rougie au feu, sur toutes les matières plus ou moins odorantes telles que certaines résines, les baies et feuilles de genièvre, etc., que l'on avait autrefois l'habitude peu rationnelle de brûler dans les salles.

GARGARISMES.

Médicaments liquides destinés spécialement aux maladies de la gorge, consistant en infusions, en décoctions, etc., souvent seules, et souvent employées comme excipients d'autres substances.

Gargarisme acidulé.

Décoction d'orge... 200. Deux cents grammes.
Mellite simple..... 30. Trente grammes.
Vinaigre.......... 25. Vingt-cinq grammes.

Si l'on veut qu'il soit acidulé par l'acide sulfurique, on substituera au vinaigre,

Acide sulfurique dilué 10. Dix grammes.

On peut aussi remplacer la décoction d'orge par celle de racine de guimauve, par l'infusion de fleur de sureau, des plantes aromatiques, amères, etc., selon le besoin; et si, outre le mellite, on ajoute à l'infusion amère : *Alcoolat de cochléaria* 15. Quinze grammes, on aura le gargarisme dit *Antiscorbutique*.

Gargarisme émollient.

Décoction de racine de guimauve.................. 200. Deux cents gr.
Gomme arabique en poudre. 4. Quatre gram.

Mellite simple............. 25. Vingt-cinq gr.

Faites dissoudre la gomme dans la décoction et ajoutez le mellite.

GARGARISME DÉTERSIF.

Décoction d'orge... 200. Deux cents grammes.
Mellite de roses.... 30. Trente grammes.

On ajoute pour le *gargarisme astringent:*

Sursulfate d'alumine et p. 5. Cinq grammes, que l'officier de santé de visite pourra augmenter s'il le juge nécessaire.

GARGARISME ANTIVÉNÉRIEN, OU MERCURIEL.

Ajoutez à un décilitre 100 de décoction de guimauve, faite avec l'eau distillée ou à défaut avec l'eau de pluie, *Solution de deuto-chlorure de mercure* 10. Dix grammes. Contient environ $\frac{1}{5}$ de grain ou 0,01. Un centigramme de sublimé corrosif.

On ajoute à ce gargarisme : *Teinture d'opium* 0,5. Cinq décigrammes, ou l'on augmente la dose du deuto-chlorure, selon la prescription.

En délivrant ce gargarisme au malade on aura soin de lui indiquer les précautions qu'il doit prendre toutes les fois qu'il doit s'en servir.

GARGARISME OPIACÉ.

Ajoutez à un décilitre ou 100 grammes de décoction de racine de guimauve, ou autre :

Teinture d'opium.... 0,5. Cinq décigrammes.

INJECTIONS.

Lotions internes que l'on introduit dans les cavités naturelles ou kisteuses du corps avec une seringue. Elles ont presque toujours pour véhicule un liquide aqueux, quelquefois du vin, et se préparent comme les fomentations, les gargarismes, etc., avec des infusions, des décoctions, etc., seules ou associées à d'autres substances médicamenteuses. Les injections

anales se désignent sous le nom spécial de *Clystères* ou *Lavements*.

Injection narcotique.

Feuilles sèches de jusquiame. 15. Quinze gram.

Faites une décoction légère avec *Eau*. Q.S. pour un décilitre, 100 de colature.

On peut les remplacer par une égale quantité de feuilles de pavot. On ajoute à l'une ou à l'autre *Teinture d'opium* 0,5. Cinq décigrammes, lorsqu'on veut qu'elle soit *opiacée*. La dose de la teinture peut être portée à un, et même jusqu'à deux grammes, suivant l'indication, par l'officier de santé traitant.

jection mucilagineuse

Semences de lin ou racine de guimauve... 30. Trente grammes.

Faites bouillir légèrement, pour 1000. Un litre de colature.

Injection saturnine.

Se prépare comme la fomentation, et dans les mêmes proportions, que l'on peut varier selon les indications.

Préparez dans les mêmes proportions l'injection avec le *Sulfate de zinc*, qui remplacerait le protoacétate de plomb cristallisé.

Les liqueurs employées dans les fomentations *aromatiques*, *vineuses*, *taninnées*, se prescrivent aussi pour des injections.

L'injection mercurielle se prépare comme le gargarisme mercuriel, et s'administre avec les mêmes précautions.

Lavement amylacé.

Amidon......... 10. Dix grammes.

Portez à l'ébullition dans eau commune Q.S. pour un demi-litre de colature. En ajoutant à ce lavement *Teinture d'opium* 1. Un gramme, c'est le lavement *amylacé et opiacé*.

Lavement émollient.

Espèces émollientes. 32. Trente-deux grammes.

Faites bouillir dans eau Q.S. pour 1000. Un litre de colature, que vous passerez avec expression, pour deux lavements.

Lavement laxatif.

Sené.................... 16. Seize grammes.
Sulfate de soude........ 10. Dix grammes.
Décoction de graine de lin. Q.S.

Faites bouillir très légèrement et passez avec expression, pour un demi-litre de colature.

Lavement purgatif.

Sené............. 16. Seize grammes.
Sulfate de soude.. 20. Vingt grammes.

Après une légère ébullition dans eau Q.S. pour un demi-litre de colature, ajoutez *Tartrate de potasse et antimoine* 0,2. Deux décigrammes (4 grains).

Formule susceptible de modification dans les proportions, d'après l'état du malade, et sur l'effet qu'ont en vue de produire les officiers de santé qui prescrivent le médicament.

On n'a pas conservé le *Lavement de tabac* de l'ancien Formulaire, laissant au discernement des mêmes officiers de santé le soin de le formuler selon l'indication, soit avec les feuilles seules, soit conjointement avec le tartre stibié.

Lavement térébenthiné.

Térébenthine de Venise. 15. Quinze grammes à délayer avec
Gomme arabique....... 5. Cinq grammes,
ou *Jaune d'œuf*........... n° 1. Un.
dans *Lavement émollient*... 500. Un demi-litre,

Dans le cas où l'on croira devoir ajouter
Camphre............... 0,5. Cinq décigram.
ou 1. Un gramme, on fera dissoudre le camphre dans un peu d'huile ou de jaune

d'œuf, et on versera le reste dans la solution en triturant.

LINIMENTS.

Médicaments ordinairement gras ou oléagineux, dont on frictionne la peau pour agir sur sa surface ou sur les parties sous-jacentes par voie d'absorption; un peu plus consistants que les huiles; de composition très variée suivant de nombreuses indications; mélange de matières grasses, de liquides spiritueux, de savon, de camphre, d'opium, etc., s'appliquant par frictions faites avec la main ou avec un tissu laineux que l'on étend ensuite sur la partie frictionnée.

Liniment ammoniacal.

(Liniment volatil.)

Huile d'olive....... 30. Trente grammes.
Ammoniaque liquide 5. Cinq grammes.

Agitez dans une fiole bouchée que l'on distribuera tout de suite. En y ajoutant

Teinture d'opium... 4. Quatre gramm., ce sera le liniment *volatil opiacé*, et de plus

Camphre.......... 2. Deux grammes, préalablement dissous dans l'huile, on aura le *Liniment ammoniaco-camphré-opiacé*.

Le liniment volatil a été employé avec succès dans le traitement de la gale; la dose de l'ammoniaque doit être déterminée d'après le nombre des pustules, leur ancienneté et la force du sujet.

Si l'on remplace l'ammoniaque par *Eau de chaux*, 200. Deux cents grammes, ce qui fait une partie d'huile sur huit d'eau de chaux, on aura le *Savon calcaire* qui surnagera. Il s'emploie spécialement dans les brûlures. Ce savon qui surnage se nomme aussi *Liniment calcaire*.

Liniment savonneux.

Teinture de savon.... 32. Trente-deux grammes.
Huile d'olive....... 4. Quatre grammes.

Alcool à 31°..... 32. Trente-deux grammes.

Mêlez par l'agitation dans une fiole bouchée (*Codex*). En ajoutant *Ammoniaque*, 8. Huit grammes, vous aurez le *Liniment savonneux ammoniacal*, et à celui-ci *Camphre*, 8. Huit grammes, ce serait le *Liniment ammoniacal camphré*, qui peut tenir lieu d'*Opodeldoch*.

Liniment excitant.

Teinture de cantharides 4. Quatre grammes.
Savon sec.............. 8. Huit grammes.
Huile d'olive........ 30. Trente grammes.

Râpez le savon, versez la teinture, et incorporez dans un mortier de verre; ajoutez l'huile en continuant de triturer. Avec *Camphre* 5. Cinq grammes, préalablement dissous dans l'huile, ce serait le *Liniment excitant camphré*.

On prépare de même le *Liniment avec la Teinture de scille*, le *Liniment avec la Teinture de digitale pp*.

Liniment anodin.

Huile d'olive....... 30. Trente grammes.
Teinture d'opium.. 4. Quatre grammes.
Mêlez.

LOTIONS.

Médications externes pratiquées non-seulement pour nettoyer avec de l'eau l'organe cutané, de la malpropreté qui le recouvre et qui s'oppose à ses fonctions, mais aussi pour produire l'absorption de médicaments que l'on y introduit, et qui varient suivant l'effet que l'on en attend. Elles peuvent être froides, tièdes et même très chaudes, d'après le but à atteindre. C'est-à-dire que les infusions, les décoctions simples, aiguisées par des sels, opiacées, camphrées, etc., peuvent y servir comme aux fomentations, injections, etc. Nous renvoyons donc à ces articles pour ne mentionner ici que quelques lotions spéciales.

Eau hépatique.

Sulfure de potasse ou de soude. 150. Cent cinquante grammes.
Eau commune............... 800. Huit cents gram.
Acide sulfurique à 66°. 20. Vingt grammes. } = 220.
Délayé dans *Eau*.... 200. Deux cents gr. }
Deux cent vingt grammes.

Faites dissoudre le sulfure dans l'eau ; versez l'acide dilué en agitant avec un morceau de bois.

Dose : Un décilitre, une ou deux fois par jour. Pour les affections cutanées et psoriques.

Cette lotion se prépare au moment de s'en servir, dans une terrine, en plein air, en se tenant du côté d'où vient le vent, afin de ne point respirer le gaz hydrogène sulfuré qui s'en exhale. On peut même avoir séparément en réserve les deux liqueurs dans deux bouteilles et faire le mélange dans les proportions indiquées, lorsque l'on veut en faire usage.

Les chirurgiens majors pourront s'en servir utilement dans les casernes, et même lorsque les troupes sont en marche. On verse la dose destinée pour chaque friction dans une assiette; le malade y plonge la paume de la main et se frotte les parties où se trouvent des pustules galeuses jusqu'à ce que la liqueur soit épuisée.

Eau de sel de cuisine.

(Eau muriatée.)

Chlorure de sodium. 1. Un gramme.
Eau commune..... 25. Vingt-cinq grammes.

Faites dissoudre. Pour les entorses et foulures, appliquée à froid.

L'on peut aussi se servir de cette solution dans le traitement de la gale simple, à la dose de cent grammes pour chaque lotion, et en répétant les lotions deux ou trois fois par jour.

POTIONS.

Médicaments liquides d'un volume peu considérable, ayant pour excipients l'eau commune ou distillée, des infusions, des décoctions, etc., ordinairement assez sucrés pour être agréables au goût, pas assez pour se conserver plus d'un jour. Le malade les prend par cuillerée alternativement avec ses boissons dans les 24 heures, et quelquefois tout d'un trait. Forme commode d'administrer à peu près toutes les substances de la matière médicale, dissoutes ou en suspension à l'aide de mucilages. On conçoit dès lors que le médecin doit avoir attention à l'action qu'elles exercent entre elles pour éviter d'en prescrire qui ne pourraient se trouver ensemble dans un liquide sans se décomposer.

Potion acidulée.

Acide tartrique........	1.	Un gramme.
Eau commune........	100.	Cent grammes.
Sirop simple..........	30.	Trente grammes.
Alcool nitrique........	1.	Un gramme.

Faites dissoudre l'acide tartrique dans l'eau, ajoutez le sirop, l'alcool, et bouchez la fiole.

Potion antiseptique.

Serpentaire de Virginie.	8.	Huit grammes.
Extrait de quinquina..	4.	Quatre grammes.
Sirop simple..........	30.	Trente grammes.
Teinture alcoolique de quinquina..........	8.	Huit grammes.
Eau de fleurs d'oranger.	8.	Huit grammes.

Faites infuser la serpentaire pendant quinze minutes dans s.q. d'eau pour avoir 100. Un décilitre de colature. Mêlez d'autre part, en triturant, l'extrait au sirop; versez dessus l'infusion, lorsqu'elle sera refroidie, en continuant la trituration, et ajoutez la teinture, l'eau distillée de fleurs d'oranger, et enfin

Acétate d'ammoniaque... 30. Trente grammes.

On ajoute, s'il est prescrit, *Camphre*. 0,5. Cinq décigrammes préalablement dissous dans la teinture, qu'on mêle ensuite au sirop et à l'extrait. C'est alors la *Potion antiseptique camphrée*.

POTION AVEC LA DÉCOCTION DE QUINQUINA.

Quinquina concassé... 10. Dix grammes.
Sirop simple.......... 30. Trente grammes.
Teinture de cannelle... 5. Cinq grammes.

Faites bouillir légèrement le quinquina et infuser ensuite pour avoir 100. Un décilitre de colature. Passez la liqueur encore chaude et ajoutez le sirop et la teinture.

A prendre selon la prescription. Peut être réitérée deux et trois fois par jour.

On peut ajouter l'Éther sulfurique pur ou alcoolisé, la Teinture d'opium, le Camphre, comme il sera dit pour la potion avec le quinquina en poudre; et avant d'ajouter l'éther, on attendra que la potion soit refroidie.

POTION ANTISYPHILITIQUE.

Solution de deutochlorure de mercure........... 10. Dix grammes.
Gomme arabique........ 1. Un gramme.
Eau distillée (ou de pluie). 100. Un décilitre.

On fait dissoudre la gomme arabique dans l'eau et on ajoute la solution de sublimé corrosif dont on pourra successivement augmenter la dose jusqu'à trente grammes.

Dix grammes de la solution contiennent un centigramme ($\frac{1}{5}$ de grain) de deutochlorure.

Potion de Chopart.

Baume de copahu... *Alcool rectifié.......* *Sirop simple........* *Eaux distillées de menthe poivrée...* *— fleurs d'oranger.*	de chaque, 60. Soixante grammes.

Alcool nitrique...... 8. Huit grammes.

Mettez le baume de copahu dans une bouteille avec l'alcool, et mêlez par l'agitation; ajoutez le sirop et successivement les eaux distillées et l'alcool nitrique (*Soubeiran*).

A prendre par cuillerée, en ayant soin d'agiter à chaque fois.

Potion émétisée.

Tartrate de potasse et antimoine .... 0,15. Quinze centig. (3 gr.)
Eau de rivière tiède. 300. Trois cents gram.

A prendre en trois fois de quart d'heure en quart d'heure, avec les précautions connues.

Potion émulsive.

Amandes douces mondées au nombre de 12 ou... 16. Seize grammes.
Sirop simple............. 30. Trente grammes.

Faites selon l'art une émulsion avec eau q.s. pour 100. Un décilitre de colature, et ajoutez le sirop.

Eau distillée de fleurs d'oranger 8. Huit gram.

Avec *Nitre* 0,3. Trois décigrammes, c'est la *Potion émulsive nitrée*.

Avec *Teinture d'opium* 0,6. Six décigrammes, la *Potion émulsive opiacée*.

Avec *Camphre* 0,5. Cinq décigrammes, divisé dans un mucilage fait avec gomme arabique 0,5. Cinq décigrammes, c'est la *Potion émulsive camphrée*, laquelle peut être aussi, s'il est prescrit, *Potion émulsive camphrée et nitrée*.

Enfin l'on peut ajouter *Jalap en poudre* 1. Un gramme pour la *Potion émulsive jalappée ou purgative.*

On indiquera la manière de prendre ces différentes potions.

Looch blanc.

Amandes douces dépouillées n° 12	16. Seize gram.
Amandes amères dépouillées n° 2.	
Sucre	20. Vingt gram.
Huile d'amande	15. Quinze gram.
Gomme adraganth en poudre,	0,6. Six décigram.
Eau	115. Cent quinze gr.

Faites une émulsion en pilant les amandes mondées de leur pellicule, avec les $\frac{5}{6}$ du sucre. Divisez la gomme en la triturant avec le sixième restant. Délayez peu à peu avec l'émulsion de manière à avoir un mucilage homogène; ajoutez l'huile par parties; battez vivement et longtemps; délayez enfin avec le reste de l'émulsion.

Potion éthérée.

Eau de menthe poivrée.	60. Soixante grammes.
Sirop simple	30. Trente grammes.
Ether sulfurique	1. Un gramme.

Mêlez.

Potion antispasmodique.

(Potion éthérée opiacée.)

Potion éthérée	Une
Laudanum liquide de Syd.	0,6. Six décigram.

Mêlez.

Potion fébrifuge avec le quinquina.

Quinquina pulvérisé...	8. Huit grammes.
Eau distillée de menthe	100. Un décilitre.
Teinture de cannelle...	5. Cinq grammes.

Délayez le quinquina dans l'eau et ajoutez la teinture.

Pour une dose, que l'on peut répéter deux ou trois fois dans le jour. On peut ajouter à cette potion

Ether sulfurique alcoolisé. 2. Deux grammes.

Ou *Teinture d'opium*..... 0,6. Six décigrammes, selon qu'elle doit être ou *éthérée* ou *opiacée*. En faisant dissoudre dans la teinture de cannelle

Camphre 0,5. Cinq décigrammes, ce sera la *potion avec le quinquina et le camphre*.

Potion incisive.

Gomme résine ammoniaque en poudre...............	0,6.	Six décigram.
Mellite de vinaigre scillitique....................	30.	Trente gram.
Infusion d'hyssope, froide..	100.	Un décilitre.

Triturez convenablement la gomme ammoniaque avec le mellite dans un mortier de verre, ajoutez l'infusion par petites portions.

Potion gommeuse ou pectorale.

Gomme arabique entière..	8.	Huit grammes.
Sirop de sucre...........	30.	Trente gram.
Eau de fleurs d'oranger...	8.	Huit grammes.
Infusion pectorale........	100.	Cent gram. ou un décilitre.

Lavez la gomme à l'eau froide, et faites-la dissoudre à froid dans la quantité d'infusion prescrite. Passez, ajoutez le sirop et l'eau de fleurs d'oranger.

En cas d'urgence, on remplacera la *Gomme arabique entière* par de la poudre de *Gomme arabique*.

En ajoutant à cette potion

Huile d'amande douce 30. Trente grammes, ce sera la *Potion huileuse*.

La potion pectorale pourra être rendue *opiacée* ou *anodine*, *nitrée* ou *camphrée*, comme il a été dit pour la potion émulsive en employant la même quan-

tité de teinture d'opium, de nitre ou de camphre.

Enfin on ajoute à la potion gommeuse

Kermès 00,5. Cinq centigrammes, lorsqu'on prescrit *la Potion kermétisée;* mais alors on remplace la gomme arabique par cinq décigrammes de gomme adraganth.

Il est expressément recommandé de ne prescrire *la Potion pectorale* que dans les cas de nécessité réelle, et non par pure complaisance pour les malades.

Potion purgative.

(Médecine ordinaire.)

Séné.............	8.	Huit grammes.
Sulfate de soude...	15.	Quinze grammes.
Sirop de nerprun..	30.	Trente grammes.
Eau bouillante....	140.	Cent quarante gram.

Versez l'eau bouillante sur le séné, laissez digérer pendant demi-heure; passez; faites dissoudre le sel, et ajoutez le sirop.

Potion purgative a la manne.

Séné...........	8.	Huit grammes.
Sulfate de soude.	15.	Quinze grammes.
Manne.........	60.	Soixante grammes.
Eau bouillante..	100.	Un décilitre.

Versez l'eau bouillante sur le sené; après un quart d'heure de digestion, passez avec expression; mêlez à l'infusion le sulfate de soude et la manne, placez le tout sur les cendres chaudes, et quand le sel et la manne seront dissous, passez.

Potion purgative avec manne et rhubarbe.

Rhubarbe exotique	4.	Quatre grammes.
Manne............	60.	Soixante grammes.
Eau bouillante....	150.	Cent cinquante gram.

Versez l'eau bouillante sur la rhubarbe concassée; laissez digérer pendant vingt minutes; faites dissoudre la manne et passez.

Potion scillitique acidulée.

Oximel scillitique....	15.	Quinze grammes.

Infusion d'hyssope..... 150. Cent cinquante gr.
Acide nitrique alcoolisé. 2. Deux grammes.

Mêlez pour une potion à prendre par cuillerée.

POTION VOMITIVE AVEC L'IPÉCACUANHA.

Ipécacuanha en poudre...... 1. Un gramme.
Délayez dans *Eau tiède*.... 100. Un décilitre.

Si l'on veut que cette potion soit émétisée, on ajoutera, *Tartrate de potasse et antimoine* (0,05). Un demi-décigramme (1 grain).

POTION AÉROPHORE.

Acide tartrique en poudre. } de chaque 1. Un gr.
Bicarbonate de soude..... }

Mêlez, au lit du malade, au moment d'en faire usage, et projettez le mélange dans *Eau commune* ou *infusion de menthe*, selon la prescription, 60. Soixante grammes, *Sirop simple* 30. Trente grammes, préalablement mêlés; agitez promptement, et faites prendre en totalité et de suite. On peu réitérer plusieurs fois dans le jour. Remplace *la Potion antiémétique de Rivière*.

POTION CALMANTE.

(Julep calmant.)

Sirop d'opium........ 15. Quinze grammes.
— *de sucre*....... 15. Quinze grammes.
Fleur de tilleul....... 4. Quatre grammes.
Eau bouillante....... 100. Un décilitre.

Versez l'eau bouillante sur la fleur de tilleul; après une demi-heure d'infusion, passez et ajoutez les sirops.

Chaque potion contiendra un quart de décigramme (un demi-grain d'extrait).

SUCS D'HERBES.

Véritables dissolutions dont les éléments ordinaires

sont l'albumine végétale, la manière extractive, tenant en suspension la chlorophylle et quelques débris de tissu. Leur extraction est simple : on divise les plantes, préalablement mondées, par la contusion dans un mortier de marbre avec un pilon de bois, et dans un mortier de bois pour les sucs acides. On ajoute un peu d'eau lorsque les plantes sont peu succulentes; on exprime fortement, même à la presse si l'établissement en est pourvu. Le suc s'écoule fort trouble et de couleur verte. On le clarifie de différentes manières : on dépure les sucs de bourrache, de chicorée, de pissenlit, de pulmonaire, etc., par immersion dans l'eau bouillante ; les sucs de fumeterre, de cerfeuil, de cresson, de cochléaria, d'oseille, de trèfle d'eau, etc., se clarifient à froid par la filtration.

La dose ordinaire est cinquante à cent grammes ; on les prescrit du 1er mai au 1er septembre, avec les plantes que l'on se procure facilement sur les lieux. Il faut éviter de réunir les sucs qui se décomposent par l'action que leurs principes exercent les uns sur les autres.

A défaut de plantes fraîches on les remplacera par leurs extraits à raison de huit grammes par cinquante grammes de suc. Le suc des plantes antiscorbutiques se remplace par l'infusion de plantes amères à laquelle on ajoute quatre à huit grammes d'alcoolat de cochléaria, selon la prescription.

VINS MÉDICINAUX EXTEMPORANÉS.

VIN D'ABSINTHE.

Teinture d'absinthe. 8. Huit grammes.
Vin rouge......... 100. Un décilitre.

Préparez de même les
Vins d'Aunée (stomachique).
de Cachou (astringent).
de Cannelle (cordial).

de Cochléaria, avec l'acoolat (antiscorbuque)
de Gentiane (amer).
de Quinquina (fébrifuge).

VIN AROMATIQUE.

Teinture aromatique. 100. Cent grammes.
Vin rouge.......... 900. Neuf cents grammes.

VIN DE CANNELLE COMPOSÉ.

Ajoutez au vin de cannelle
Sirop simple........... 30. Trente gram.
Alcoolat de mélisse....... 5. Cinq grammes.

VIN OPIACÉ.

Teinture d'opium. 0,5. Cinq décigrammes.
Vin rouge.......100. Un décilitre.

VIN SCILLITIQUE.

Teinture de scille. 1. Un gramme.
Vin blanc....... 100. Un décilitre.

VIN THÉRIACAL

Thériaque....... 4. Quatre grammes.
Vin rouge....... 100. Un décilitre.

Préparez dans les mêmes proportions *le Vin de diascordium*. On peut ajouter à ces deux derniers *Teinture d'opium* 2 à 4 décigrammes si l'on veut augmenter la dose de l'opium.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

CHOIX DES SUBSTANCES MÉDICINALES, RÉCOLTE DES PLANTES.

Les substances médicinales *exotiques* nous viennent par la voie du commerce, et leurs qualités varient très souvent, soit par la diversité des espèces auxquelles elles appartiennent, soit par l'influence des causes qui peuvent les modifier, soit enfin par l'inexpérience, par la cupidité ou la négligence des fabricants ou des commerçants. Ces motifs doivent nous engager à mettre tous nos soins dans le choix de ces substances. Il faut savoir distinguer les bonnes des mauvaises espèces, les matières qui ont conservé toutes leurs propriétés, de celles qui ont subi des altérations, les produits de la nature, de ceux qui sont l'ouvrage d'une coupable spéculation. Pour obtenir ces résultats, il est indispensable de bien connaître les caractères physiques et souvent les propriétés chimiques de chaque substance, et de s'assurer, par sa propre expérience, que celles dont on veut faire l'acquisition, possèdent les qualités qu'elles doivent avoir. La connaissance de ces caractères et de ces propriétés s'acquiert par l'étude de l'histoire naturelle et de la chimie, et par une longue pratique.

Le choix des substances *indigènes* exige la même attention et les mêmes connaissances; mais lorsqu'elles proviennent des plantes qui croissent dans les environs de nos hôpitaux, nous les récoltons souvent nous-mêmes, et il n'est point ici hors de propos de rappeler quelques observations générales qu'il ne faut pas perdre de vue lorsqu'on se livre à ces utiles occupations.

La récolte des plantes et de leurs parties doit avoir lieu à des époques particulières pour chaque plante, qui sont déterminées par l'état d'une parfaite végétation ou par la qualité et la quantité de leurs sucs.

Les *Racines* se récoltent ordinairement au printemps et en automne; on préfère le printemps pour les racines vivaces et l'automne pour les racines annuelles et bisannuelles ; elles doivent être entières, flexibles et remplies de suc, et on doit rejeter celles qui sont devenues trop ligneuses par l'âge, ou qui ont été altérées par quelque autre cause. Recueillez les racines de Cynoglosse ou de Bardane, lorsque leur écorce est assez épaisse et assez ferme pour pouvoir être facilement séparée de la partie ligneuse.

On récolte les *Tiges* et les *Feuilles* avant l'épanouissement des fleurs par un temps sec et peu après le lever du soleil; les jeunes *Pousses* et les *Bourgeons* doivent être cueillis avant le développement des feuilles. Les arbres et les rameaux trop vieux ne peuvent fournir que de mauvaises *Ecorces;* celles qui sont trop épaisses et arides, ou qui ont été altérées par des maladies doivent être rejettées. Recueillez en automne les écorces des arbrisseaux, et celles des arbres aux approches du printemps.

On doit couper les *Bois* avant le développement des bourgeons ; les dépouiller de leur écorce, du liber et de l'aubier, et choisir des sujets sains, et qui ne soient ni trop vieux ni trop jeunes.

Les *Fleurs* doivent être cueillies avant qu'elles soient entièrement épanouies, et les *Sommités fleuries* avant l'épanouissement des fleurs. La Rose de Provins demande à être cueillie lorsque son calice est à peine entr'ouvert, et les sommités de la petite Centaurée, lorsque ses fleurs commencent à se flétrir; c'est alors que son amertume se fait le plus remarquer.

On doit récolter les *Fruits* lorsqu'ils sont parvenus à leur état de maturité si on veut les employer pendant qu'ils sont frais; mais si on veut les conserver, ils doivent être cueillis au moment où ils commencent à mûrir, et jamais par un temps humide. On fait fermenter le suc des baies de Nerprun pendant trois à quatre jours avec les autres parties du fruit avant

de s'en servir ou de le conserver. On se sert quelquefois des écorces de certains fruits ; le *zeste* ou l'enveloppe superficielle des fruits de l'oranger bigaradier et de l'oranger acide, s'enlève avec une lame de couteau, sans toucher à la partie blanche de l'écorce, etc.

Les *Graines*, surtout celles qui sont appelées émulsives, doivent être cueillies après la maturité des fruits.

DESSICATION ET CONSERVATION.

Les *Herbes* et leurs parties doivent être mondées et séchées avec promptitude au moyen d'un courant d'air chaud et sec ; mais cette règle reçoit quelques modifications dans son application, dont nous allons indiquer les principales.

On doit laver, nettoyer, et quelquefois ratisser les racines, avant de les soumettre à la dessication. On sèche facilement les *racines fibreuses* et les *racines ligneuses*, en les attachant par paquets et en les suspendant dans une étuve ; les racines *tubéreuses* se coupent en petites tranches ; on en forme des chapelets avant de les porter à l'étuve. On se conduit de la même manière pour les *squammes* de scille, après les avoir divisées en petites lanières dans le sens de leurs fibres longitudinales ; on rejette les tuniques qui revêtent la surface du bulbe ; la partie centrale qui répond à la hampe, et les squammes trop molles et trop blanches qui l'enveloppent doivent être rejetées.

Les *Herbes* qui abondent en suc doivent être exposées à un soleil ardent ou séchées à l'étuve qu'on chauffe progressivement depuis 25° jusqu'à 45° C. On aura soin de les retourner fréquemment. On fera sécher de la même manière les petits *Rameaux*, les petites *Tiges*, les *Ecorces*, les *Bois*, après les avoir divisés convenablement. Les *tiges des herbes*, les *sommités fleuries* qui contiennent peu d'humidité, telles que les feuilles d'hyssope, les sommités de petite centaurée, etc., doivent être séchées à l'ombre ; on en-

ferme ces dernieres, quand la dessiccation est achevée, dans des sacs de papier.

On fera sécher lentement et à l'ombre les *Fleurs* qui contiennent peu d'humidité; celles qui abondent en sucs seront séchées d'une manière plus prompte. Avant de sécher les pétales des Roses rouges, il faut enlever les onglets. Faites sécher à l'étuve les pétales de fleurs de Violettes, entre deux papiers, et à 37-40° C. après les avoir séparées de leurs calices et de leurs étamines; renfermez-les fleurs sèches dans des boîtes.

Les *Semences* doivent être exposées à un courant d'air et à l'ombre; on les séche aussi à l'étuve, mais on n'élève pas la chaleur au-dessus de 20 à 25° C. On les retourne très souvent pendant la dessication.

Les *Fruits* de Cynorrhodon, les Prunes, et en général les fruits pulpeux, doivent être exposés à plusieurs reprises à une chaleur douce qu'on augmentera chaque fois par degrés. On répétera cette opération jusqu'à ce qu'ils soient en état de se bien conserver.

Les *Cantharides* doivent être séchées dans un grenier bien aéré; on les place sur des claies recouvertes de papier, et on les dispose de manière qu'elles ne soient point entassées les unes sur les autres; on doit les retourner souvent, avec les précautions à prendre toutes les fois que l'on manie cet insecte, et que l'on s'expose à respirer l'air qui en contient les effluves.

Après avoir donné tous ses soins à la dessication des différentes parties des plantes, etc. il faut s'occuper de leur conservation. On doit commencer par les bien trier; on rejette ensuite toutes les parties mortes ou qui auraient souffert par une cause quelconque; on nettoie celles qui ne seraient pas bien propres; on les secoue sur une toile ou sur un crible, pour séparer les molécules terreuses ou la poussière qui se serait attachée à leur surface, etc. Alors on les dépose dans un lieu sec pour les mettre à l'abri de l'humidité, en les enfermant dans des boîtes ou autres vaisseaux imperméables à la lumière; si elles ont été

exposées à l'étuve ou au soleil ; avant de les enfermer, on attendra qu'elles se soient bien refroidies.

Il ne reste plus qu'à les visiter de temps en temps pour voir si elles sont en bon état, et si quelque cause étrangère n'exercerait pas sur elles une action destructive. On exposera à l'air celles qui, par un accident quelconque, auraient contracté de l'humidité, et on les criblera toutes les fois qu'on le jugera nécessaire ; les parties qui auront éprouvé quelque altération devront être rejetées. Il est bon de remarquer que les fleurs exigent une attention toute particulière.

Malgré tous ces soins, il ne faut pas espérer de conserver pendant longtemps les produits de nos récoltes avec toutes les qualités qu'exige leur emploi. La plus grande partie de ces substances, surtout de celles que nous pouvons facilement récolter, devrait être renouvelées chaque année ; mais, en général, on ne doit pas les conserver plus de deux ans ; après ce ce terme, il faut les détruire. Cette mesure étant aussi applicable à toutes les matières végétales indigènes, les officiers de santé établiront leurs demandes sur les besoins présumés de six mois, et borneront leur récolte aux besoins présumés d'une année ; par ce moyen, toutes ces substances pourront être renouvelées dans le cours d'un ou deux ans, et on évitera les pertes qui résulteraient de leur détérioration.

Les matières que nous récoltons ne sont pas les seules qui doivent fixer notre attention ; nos soins conservateurs doivent s'étendre à toutes les autres substances indigènes et exotiques qui sont indiquées dans notre Matière médicale. Nous ajouterons quelques observations qui nous paraissent importantes.

Les substances qui contiennent des huiles essentielles ou des principes narcotiques, doivent être pulvérisées à mesure du besoin.

Les extraits aqueux, les masses pilulaires, qui sont destinés à être expédiés aux hôpitaux temporaires,

seront arrosés avec un peu d'alcool à 36° pour empêcher la moisissure.

On doit ajouter aux Vinaigres composés $\frac{1}{14}$ d'alcool à 22° pour les empêcher de s'altérer.

Les substances qui contiennent des principes volatils, doivent être enfermées dans des bocaux bien bouchés. Ces précautions sont indispensables pour conserver le Camphre, l'Opium, le sous-carbonate d'Ammoniaque, etc. Les sels qui s'effleurissent, qui attirent l'humidité de l'air sont dans le même cas. Les Huiles essentielles, les Liqueurs éthérées, les Alcools, les Alcoolats, les Teintures, l'Ammoniaque liquide, etc. doivent être conservés dans des flacons bouchés à l'émeri, de même que les acides qui attaquent les bouchons de liége, comme l'acide sulfurique, l'acide nitrique, etc. et les matières qui se carbonatent, comme l'oxide de magnésium, l'hydrate de potasse, etc. Il faut mettre à l'abri du contact de la lumière, celles qui, comme le kermès minéral, sont décomposées par son action.

Les Infusions, les Décoctions, les Sirops, les Mellites, les Electuaires, les Extraits, les Pilules, les Pommades, les Onguents, doivent être enfermés dans des vases de verre, de faïence ou d'étain, suivant leur volume et leur consistance.

Les Eaux distillées doivent être conservées dans des bouteilles bouchées avec du papier ou avec du parchemin, et ne doivent pas être exposées à l'action de la lumière.

Les matières qui sont sujettes à rancir comme les Huiles, les Graisses; celles qui sont susceptibles de fermenter, comme le sont en général les matières sucrées, liquides ou molles, telles que les Sirops, les Mellites, la Manne grasse, etc.; les sucs acides et vineux; les liquides qui tiennent des gaz en dissolution, etc. (voy. l'ancien Formulaire page 211) doivent être déposés dans un lieu frais. On doit préserver de l'humidité les substances qu'elle peut altérer.

PRÉPARATIONS ET DISTRIBUTIONS JOURNALIÈRES. — OBJETS DIVERS.

Les médicaments qui s'administrent journellement doivent être préparés immédiatement après les prescriptions, ou au moment où ils doivent être distribués, et jamais d'avance.

Pour opérer les changements que l'on fait subir aux substances médicamenteuses par les différentes manipulations, les pharmaciens se conformeront strictement aux procédés indiqués par le Formulaire, et aux règles consacrées par l'usage.

Les quantités des matières qui entrent dans un médicament doivent être déterminées par la balance; on doit peser séparément chaque substance.

Les manipulations se feront avec des instruments appropriés à chaque opération, et qui ne soient point susceptibles d'être attaqués par les substances.

Les médicements internes doivent être distribués par les sous-aides, le cahier à la main, aussitôt après la visite; ils doivent faire prendre en leur présence ceux qui n'admettent point de retard; et ils indiqueront au malade et à l'infirmier qui en a soin, la manière de se servir des médicaments destinés à être pris en leur absence.

Si un malade refuse de prendre un médicament, le sous-aide inscrira son refus à la colonne des observations, afin que l'officier de santé qui fait la visite en soit instruit au moment où il reverra le malade.

Lorsque le sous-aide qui fait la distribution croit qu'on devrait suspendre l'administration d'un médicament, il en prévient le chirurgien de garde; si ce dernier est du même avis, la suspension aura lieu, et il sera rendu compte au Médecin ou Chirurgien de service des motifs qui l'auront provoquée.

Les médicaments sous forme liquide et les boissons acidulées doivent être distribués dans des bouteilles

ou fioles de verre, propres, bouchées et étiquetées; les autres boissons ordinaires, dans des pots de faïence propres et munis d'un couvercle en bois sur lequel sera indiquée, par une étiquette collée, la qualité de la boisson. Les médicaments solides, sous la forme de poudre ou autrement, seront enfermés dans du papier, et on inscrira sur les paquets la qualité et la quantité du médicament.

Les médicaments externes se délivrent à la pharmacie, conformément à ce qui a été prescrit par le Formulaire; les chirurgiens doivent en diriger l'emploi. Ils auront soin de placer avec ordre dans les tiroirs des armoires et dans les compartiments des coffres d'appareils, les médicaments destinés aux pansements; chaque compartiment contiendra un seul objet et sera étiqueté. Les emplâtres seront enveloppés de papier et étiquetés. Les onguents seront mis dans des pots de faïence qui seront tenus avec une grande propreté. Les chirurgiens feront nettoyer tous les jours les vaisseaux destinés à contenir les cataplasmes; ces topiques ne doivent être demandés que dans les quantités nécessaires pour le pansement du jour. Le nitrate d'argent fondu ne sera délivré qu'au Chirurgien en chef.

L'ordre et la propreté doivent régner dans la pharmacie; les médicaments doivent être classés d'après leur nature et leurs formes, de la manière la plus simple et la plus commode.

Les boîtes, vases, bocaux, flacons et autres vaisseaux doivent être étiquetés et tarés.

Le Pharmacien en chef doit tenir sous la clef, et dans un lieu séparé, lessubstances médicamenteuses qui ne sont admnistrées qu'à *très petite dose*, à cause de leur grande activité.

Les balances doivent être exactement ajustées; on doit les visiter souvent pour s'assurer de leur exactitude.

L'étamage des vaisseaux doit être renouvelé toutes

les fois que le Pharmacien en chef le jugera nécessaire; on ne laissera pas séjourner dans les vaisseaux les remèdes qui y auraient été préparés.

La Pharmacie ne doit jamais être fermée; le sous-aide de garde aura à sa disposition tous les objets qui pourraient être demandés pour les besoins extraordinaires du jour, et rendra compte de leur emploi au Pharmacien en chef.

La préparation des médicaments officinaux se fera aux jours et aux heures fixés par le Pharmacien en chef, et sous sa direction et sa surveillance.

On ne doit employer dans les hôpitaux militaires, que les substances désignées dans le catalogue de Matière médicale qui forme la première partie du Formulaire. Si une substance ne se trouvait point à la Pharmacie, le Pharmacien en chef ne pourra en faire substituer une autre qu'après s'être concerté avec le Médecin ou le Chirurgien qui l'aura prescrite.

Les Officiers de santé en chef, réunis, visiteront souvent la Pharmacie pour s'assurer si les objets qu'elle renferme sont bien conservés, et pour établir les demandes semestrielles d'après les quantités existantes et les besoins présumés du service pendant ce temps.

TABLE comparative des nouveaux et des anciens Poids.

GRAMMES ET PARTIES DE GRAMME.							VALEURS CORRESPONDANTES EN GRAINS ET PARTIES DE GRAIN,							
							Approximatives.	Plus exactes.						
Kilogrammes. . .	Hectogrammes. . .	Décagrammes. . .	Grammes. . . .	Décigrammes. . .	Centigrammes. . .	Milligrammes. . .	»	Livres.	Onces.	Gros.	Grains.	Dixièmes de grain .	Centièmes. . . .	Millièmes. . . .
.	.	.	0,	0	0	5	$\frac{1}{10}$ de grain.	.	.	.	0,	0	9	5
.	.	.	0,	0	0	6	$\frac{1}{8}$	.	.	.	0,	1	1	9
.	.	.	0,	0	1	3	$\frac{1}{4}$	.	.	.	0,	2	3	8
.	.	.	0,	0	2	5	$\frac{1}{2}$	.	.	.	0,	4	7	5
.	.	.	0,	0	5	.	1	.	.	.	0,	9	5	0
.	.	.	0,	1	.	.	2	.	.	.	1,	8	8	0
.	.	.	1,	.	.	.	19	.	.	.	18,	8	3	.
.	.	.	4,	.	.	.	1 gros.	.	.	1	2,	3	1	.
.	.	3	2,	.	.	.	1 once.	.	1	.	26,	4	6	.
.	1	0	0,	.	.	.	3 $\frac{1}{4}$	.	3	2	10,	7	1	.
.	2	5	0,	.	.	.	8	.	8	1	26,	7	7	.
.	5	0	0,	.	.	.	1 livre.	1	.	2	53,	5	7	.
1	0	0	0,	.	.	.	2	2	.	5	35,	1	5	.

Un grain vaut.	gr. 0,0531 dixmillièmes de gramme.
Un scrupule.	1,2744.
Un gros.	3,8232.
Une once.	30,594 millièmes.
Une livre.	489,506.
Le litre d'eau distillée pèse	1,000 grammes, ou un kilogramme.
La pinte ancienne.	951 grammes et deux dixièmes.

ESTIMATION du poids de quelques quantités, désignées sous certaines dénominations, consacrées par l'usage, dans la pratique civile de la médecine.

	POIDS			
	NOUVEAU.	ANCIEN.		
	Grammes.	Onc.	gros.	grains.
Vingt gouttes d'eau distillée, pèsent	0,74	»	»	14
alcool à 36°.	0,48	»	»	9
alcoolat de mélisse composé.	0,48	»	»	9
alcoolé de Castoréum.	0.53	»	»	10
d'auile d'olive	0,58	»	»	11
volatile de menthe	0,69	»	»	13
acide acétique à 10°	0,63	»	»	12
vinaigre distillé.	0,69	»	»	13
acide sulfurique alcoolisé (eau de Rabel)	0,74	»	»	14
acide sulfurique à 66°.	1,27	»	»	24
de solution de soude caustique à 56°.	0,96	»	»	18
d'eau saturée de sulfate de magnésie	0,96	»	»	18
de sirop de sucre à 35°.	1,60	»	»	30
laudanum liquide de Sydenham	0,75	»	»	15
— — de Rousseau	1,10	»	»	28
Une verrée ordinaire d'eau commune.	160,00	5	1	59
La grande cuillerée. *id*,	20,00	»	5	16
La petite cuillerée. *id*,	5,00	»	1	22
Une poignée de semences d'orge.	101,30	3	2	36
graine de lin	45,60	1	4	»
farine de graine de lin.	103,00	3	3	»
feuille sèche de chicorée.	30,60	1	»	»
feuille de mauve.	41,50	1	3	»
fleurs de tilleul	40,10	1	2	36
Une pincée de fleurs de camomille romaine.	7,60	»	2	»
d'arnica montana	6,30	»	1	48
de tussilage	6,30	»	1	48
guimauve officinale.	5,00	»	1	24
mauve.	3,20	»	»	60
semences d'aneth doux.	7,00	»	1	60
anis	4,40	»	1	12
Cinquante-trois amandes, sans leur coque, ont pesé	61,188	2	»	»
Chaque amande pesait environ	1,22	»	»	23
La même sans enveloppe	1,06	»	»	20

Ce Tableau doit servir principalement de règle pour déterminer les quantités des substances indiquées ci-dessus, et autres analogues, si elles étaient prescrites sous les dénominations précitées, afin qu'à la pharmacie on soit toujours en mesure d'employer la balance.

Degrés de température pour quelques opérations générales de pharmacie, pour les bains et les salles des malades.

TEMPÉRATURE	THERMOMÈTRES DE RÉAUMUR	CENTIGRADE	FARENHEIT
De la glace fondante.	0°	0°	32°
de l'eau pure en ébullition.	80	100	212
de l'eau pure dans un bain d'eau bouillante de l'huile d'olive chauffée de la même manière	78	97,50	207,50
de l'eau aux premiers frémissements avant l'ébullition	65	81,25	178,25
de l'eau bouillante tenant en dissolution 4/10 de muriate de chaux.	82	102,50	216,50
de l'eau bouillante tenant en dissolution 4/10 de muriate de soude	83	103,75	218,75
de l'eau chauffée au bain précédent	80	100	212
de l'éther sulfurique qui entre en ébullition	28,28	35,66	96,188
de l'alcool bouillant au bain-marie et indiquant au pèse-liqueur 22° *B.*	65	81,25	178,25
30 . .	63	78,75	173,75
36 . .	62,5	78,125	172,625
40 . .	62	77,50	171,50
de l'acide nitrique bouillant pesant spécifiquement. 1,54	63,2	79	174,20
— 1,42	96	120	248
de l'acide sulfurique à 66° *B* en ébullition	254	318	604
de l'ammoniaque en ébullition.	48	60	140
de l'huile de lin bouillante.	252,8	316	608,8
du mercure bouillant . . . . ,	277,6	347	656,6
de l'étuve pour la dessiccation des herbes, fleurs, etc.	20 à 40	25 à 50	77 à 122
de l'eau pour les infusions : au-dessous de .	80	100	212
des liqueurs alcooliques pour les teintures	28 à 30	35 à 37,50	95 à 99,5
de l'atmosphère propre à favoriser les fermentations	15 à 20	18,75 à 25	65,75 à 77
—propre à explorer la densité des liquides	14	17,50	63,50
des bains de vapeurs.	30 à 40	37,50 à 50	99,5 à 122
des bains ordinaires	25 à 28	31,25 à 35	88,25 à 95
des bains froids : au-dessous	15	18,75	65,75
des salles des malades	14 à 18	17,50à22,50	63,50à72,50
du sirop bouillant	84	105	221

OBSERVATIONS.

Les deux points fixes dans les thermomètres de Réaumur et Centigrade sont les températures de la glace fondante, marquée par 0° dans l'un et dans l'autre, et de l'eau bouillante, marquée 80° dans le premier et 100 dans le second.

Les points fixes du thermomètre de Farenheit sont d'une part, l'eau bouillante, et de l'autre, le froid produit par un mélange de sel marin et de neige. Le nombre de degrés compris entre ces deux points, est de 212. 9° de ce thermomètre, généralement en usage en Angleterre, en Amérique et ailleurs, équivalent à 5° du thermomètre *C* ou de Celsius, et de 4° de celui de Deluc dit de Réaumur. Enfin, 0° correspond au point donné par le froid artificiel, et le 32° au 0° des thermomètres *R* et *C*.

Il est très facile, et souvent utile, de convertir les uns dans les autres, les degrés donnés de ces trois thermomètres. Pour réduire *R* au *C*, multipliez *R* par 5, divisez le produit par 4, le quotient exprimera le degré *C*. Pour convertir un degré *C* en *R*, multipliez *C* par 4, divisez par 5, vous aurez au quotient le degré *R*. Pour réduire *F* en *C*, ôtez 32, multipliez par 5, divisez le produit par 9, le quotient sera le degré *C*. Pour avoir le degré correspondant à *R*, d'un degré *F*, ôtez aussi 32, multipliez par 4, divisez le produit par 9, le quotient sera le degré correspondant de *R*. Pour avoir en *F* un degré *R*, multipliez par 9, divisez par 4, ajoutez 32 au quotient, la somme des deux nombres sera le degré de *F*. Enfin, pour convertir un degré *C* en *F*, multipliez par 9, divisez par 5, ajoutez 32 au quotient, la somme sera le degré correspondant de *F*. Ces calculs aisés sont exprimés par les formules ci-après :

$$\frac{R\times5}{4}=C. \quad \frac{C\times4}{5}=R. \quad \frac{R\times9}{4}+32=F. \quad \frac{C\times9}{5}+32=F. \quad \frac{F-32\times5}{9}=C. \quad \frac{F-32\times4}{9}=R.$$

DÉNOMINATION des MÉDICAMENTS.	ÉTAT I…	
	DE LA PHARMACIE CENTRALE.	DES DÉPOTS
MÉDICAMENTS SIMPLES.		
Absinthe (grande), feuilles d'		
Ache de montagne, racine d'		
Aconit napel, feuilles et tiges d'		
Acore odorant, *R.*	*a.*	
Agaric blanc	*a.*	
—— de chêne *	*a.*	*e*
Amandes amères	*a.*	
———— douces	*a.*	
Amidon		
Angélique, *R.*	*a.*	
Anis *	*a.*	*e*
—— en poudre	*p.*	
Antimoine métal	*a.*	
Argent de coupelle	*a.*	
Aristoloche ronde, *R.*	*a.*	
Armoise de Judée *	*a.*	*e.*
Arnica, *Fl.*	*a.*	*e*
Arrête-Bœuf, *R.*	*a.*	*e*
Asperge, *R.*	*a.*	*e.*
Aunée, *R.*	*a.*	*e*
Axonge	*a.*	
Baies de laurier	*a.*	
Bardane, *R.* *	*a*	*a.*
Baume de copahu *	*a.*	*e*
———du Pérou, noir, liquide	*a.*	
Belladone, *Fe.*, *R.*	*a.*	
Bette, *Fe.*		
Beurre de cacao	*a.*	
Bistorte, *R.*	*a.*	
Bleu de Prusse	*a.*	
Bol d'Arménie	*a.*	
Bouillon blanc, *Fl.*		
Bourgeons de sapin		

SIGNES ET ABRÉVIATIONS.

Fe. Feuilles.
Fl. Fleurs.
R. Racines.

a. Substances médicamenteuses qu'on doit se procurer par achat.
d. —————————— qui doivent être fournies par les soins des Offic… d'administration comptables.
e. —————————— qu'on doit expédier de la Pharmacie centrale… des dépôts de Pharmacie.

MÉDICAMENTS FORMANT L'APPROVISIONNEMENT												RÉSULTATS APPROXIMATIFS des compositions.			
DES HOPITAUX				D'UNE SUBDIVISION.		D'UNE BOITE DE SECTION D'AMBULANCE.		D'UNE BOITE DE CANTINE.				DÉCHET A TANT POUR 0/0.		AUGMENTATION A TANT POUR 0/0.	
SÉDENTAIRES		TEMPORAIRES de 250 à 300 malades, pendant 3 mois. — Une division de Pharmacie en deux caisses à compartiments, contenant les médicaments ci-après :													
d'Instruction et de perfectionnement.	ordinaires.	Kilog.	Grammes.	Kil.	Gr	Kil.	Gr.	Kil.	Gr.			K.	Gr	Kil.	Gr.
r. e. .	..r...														
.r. e. .	..r...														
.r. e..	..r. ..														
.r. e. .															
..e ..		»	500	»	250	»	250	»	100						
. e...	..e...														
. d...	..d. ..	2													
..d. ..	..d. ..														
..d. .	.d. ..														
.r. e .															
..e...	..e...	»	100	......		......		......				6			
..p...	..p. ..														
..e ..															
..e ..															
..e...															
..e ..	..e...														
..e...	..e...														
. c...	. e...														
.e...	.r. e..														
..e...	..e...														
.d. p..	.d. p..														
.d. e..															
.r. e..															
..e...															
..e. ..															
.r. e..	..r...														
.r. d..	.r. d..														
..e. ..	..e...														
.r. e..	..r...														
. e...															
..e...															
..r. ..	..r...														
..r. ..	..r...														

p. ——————————— qui doivent être préparées sur les lieux de l'établissement.

r. ——————————— qu'on doit chercher à récolter.

La première lettre indique le premier mode d'approvisionnement; la seconde celui qu'il faudra suivre à défaut du premier et ainsi de suite.

* Substances médicamenteuses qu'on peut augmenter dans les divisions de Pharmacie, ou qu'on peut ajouter à ces mêmes divisions pour l'approvisionnement des places de guerre, en cas de siége, sur l'avis du Conseil de santé, ou des Officiers de santé en chef de l'armée ou des corps d'armée.

DÉNOMINATION des MÉDICAMENTS.	ÉTAT DI	
	DE LA PHARMACIE CENTRALE.	DES DÉPÔTS DE PHARMACIE.
MÉDICAMENTS SIMPLES.		
Bourrache, *Fe.*		
——— *Fl.*		
Bougies à corde à boyau	*a.*	*e.*
Cachou brut *	*a.*	*e*
——— purifié	*p*	
Café	*a.*	
Camomille romaine, *Fl.* *	*a.*	*e.*
Camphre *	*a.*	*e.*
Cannelle de Ceylan *	*a.*	*e.*
——— en poudre *	*p.*	*e.*
——— Chine	*a.*	*e.*
——— en poudre	*p.*	*e.*
Cantharides *	*a.*	*e.*
——— en poudre	*p.*	*e.*
Capillaire de Montpellier, *Fe.*	*a.*	
Castoréum en poches *	*a*	*e.*
——— en poudre	*p.*	
Centaurée (petite), *Fe.* et *Fl.* réunies	*a.*	
Cerfeuil		
Cevadille	*a.*	
Charbon animal	*a.*	
Chardon béni	*a.*	
Chaux vive	*a.*	
Chêne roure (Écorce de)		
Chicorée, *R.*		
——— *Fe.* fraîches		
Chiendent		
Ciguë, *Fe.* fraîches	*a*	
——— *Fe.* sèches		
——— en poudre		
Cire blanche	*a.*	*a. e.*
— jaune *	*a.*	*a. e.*
Citrons	*a.*	
Cochléaria, *Fe.* fraîches	*a.*	
Colophone *	*a.*	*a. e.*
——— en poudre	*p.*	
Consoude, *R.*		
Coquelicot, *Fl.*	*a.*	
Coriandre	*a.*	
Corne de cerf rapée	*a.*	*a. e.*
Craie		
Cresson alénois, *Fe.*		
——— de fontaine, *Fe.*		
Croton tiglium	*a.*	
Curcuma	*a.*	
Cynoglosse officinale, *R.*	*a.*	
Cynorrhodon		

…ÉDICAMENTS FORMANT L'APPROVISIONNEMENT DES HOPITAUX SÉDENTAIRES d'i…struction et de perfec-tionnement.	ordinaires.	TEMPORAIRES de 250 à 300 malades, pendant 3 mois. — Une division de Pharmacie en deux caisses à compartiments, contenant les médicaments ci-après : Kilog.	Grammes.	D'UNE SUBDIVISION. Kil. Gr	D'UNE BOITE DE SECTION D'AMBULANCE. Kil. Gr.	D'UNE BOITE DE CANTINE. Kil. Gr.	RÉSULTATS APPROXIMATIFS des compositions. DÉCHET A TANT POUR 0/0. Kil.	Gr.	AUGMENTATION A TANT POUR 0/0. Kil.	Gr.
.r.d..	.r.d..									
r.d..	.r.d..									
..e...	. e ..									
.e...	..e...	»	500							
.p.e..	..e...									
d.e..	.d.e..									
r.e..	.r.e..	1	»							
e...	..e...	1	»	» 500	» 100					
.e...	..e ..	»	150							
.p...	p.e..	»	500	» 100	......	......	6	40		
..e...										
p.e.	.p.e..	....	....	......	......	......	6	40		
r.e..	.r.e..	»	500							
p.e..	.p.e..	»	500	......	......	......	7	30		
e.r..	.r.e..									
..e...	.e...									
p.e..	.p.e..	»	050							
..r ..	..r...									
r.d..	.r.d..									
..e...	......									
d.e..	.d.e..									
r.e..	.r.c..									
..d...	..d...									
r.d..	.r.d..									
..r...	..r...									
r.d..	.r.d..									
..r...	..r...									
r.d..	..r...									
..p...	..p...									
..p...	..p...									
.e...	..e...									
.e...	..e...	1	»	» 250	» 250	» 100				
e.d..	..d...									
r.d..	.r.d..									
.e...	..e ..									
.p...	..p...	»	500	» 250	» 250	» 100	8	»		
r...	..r...									
.r...	..r...									
.e...										
.e...	. e...									
.d .	..d..									
r.d..	.r.d..									
r.d..	.r d..									
.e...	......									
.e.	..e...									
.e...										
.r...	..r...									

DÉNOMINATION des MÉDICAMENTS.	ÉTAT	
	DE LA PHARMACIE CENTRALE.	DES DÉPÔTS
MÉDICAMENTS SIMPLES.		
Dictame de Crète	a	
Digitale pourprée, *Fe.* fraîches		
———— *Fe.* sèches	a	
———— en poudre	p	
Douce-amère	a	e
Epinevinette, fruits	a	
Eponges communes	a	
——— fines *	a	e
Espèces — Amères *	p	e
Espèces — Apéritives *		
Espèces — Aromatiques *	p	e
Espèces — Astringentes *	p	e
Espèces — Emollientes		
Espèces — Pectorales *	p	e
Espèces — Sudorifiques		
Fenouil, *R.*	a	
Fer en copeaux	a	
Follicules de séné	a	
Fraisier, *R.*		
Froment. — Farine		
Froment. — Pain		
Froment. — Son		
Fumeterre, *Fe.*	a	
Gaïac râpé (bois de)	a	
Galanga, *R.*	a	
Galles noires	a	
Garou (bois et écorce de)	a	e
——— écorce	a	
Genièvre (baies de)	a	
Gentiane *	a	a
Gingembre	a	
Girofle	a	
Gommes — Adraganth	a	
Gommes — ——— en poudre	p	e
Gommes — Arabique	a	e
Gommes — ——— en poudre	p	e
Gommes-résines — Aloës *	a	e
Gommes-résines — Ammoniac*	a	e
Gommes-résines — Assa fétida *	a	e
Gommes-résines — Galbanum	a	e
Gommes-résines — Myrrhe *	a	e
Gommes-résines — Sagapenum	a	
Gommes-résines — Scammonée	a	
Gommes-résines — ——— en poudre	p	e

…ÉDICAMENTS FORMANT L'APPROVISIONNEMENT DES HOPITAUX — SÉDENTAIRES — …et de perfectionnement.	ordinaires.	TEMPORAIRES de 250 à 300 malades pendant 3 mois. — Une division de Pharmacie en deux caisses à compartiments, contenant les médicaments ci-après :		D'UNE SUBDIVISION.		D'UNE BOITE DE SECTION D'AMBULANCE.		D'UNE BOITE DE CANTINE.		RÉSULTATS APPROXIMATIFS des compositions. — DÉCHET A TANT POUR 0/0.		AUGMENTATION A TANT POUR 0/0.	
		Kilog.	Grammes.	Kil.	Gr	Kil.	Gr.	Kil.	Gr.	Kil.	Gr	Kil.	Gr.
.e. ..													
r.d.	r.d. .												
r.e. .	.r.e. .												
.p...	p e. .	....		......		......		......		8	»		
r.e..	r.e. .												
r.e.	. r...												
.d...	..d...												
..e...	..e. ..	»	100										
p.e. .	.p.e.	2	»	......		......		......		2	»		
p.e. .	.p.e. .	2	»	......		.....		......		6	»		
.p.e. .	.p e. .	1	»	.....		......		......		2	»		
.p.e. .	p.e. .	1	»	......		......		......		2	»		
..p. ..	. p...	....		»	»	......		......		2	50		
p.e. .	.p e. .	3	»	1	»	.....		......		2	50		
..p...	..p...												
..r...	..r...												
..d ..	..d...												
..e...	..e...												
..r...	.r. .												
..d...	..d...												
.d...	.d...												
..d...	..d...												
..r...	..r...												
..e...	..e...												
e...	......												
..d...	..d...												
.e...	..e. ..												
.p.e. .	.p e. .												
.r d. .	.r. d.												
.r e. .	.r.e. .	2	»										
..e...													
..e. .	e												
..e...	......	....		......		......		....		6	40		
..p. ..	..e. .												
..e. ..	..e...	3	»	»	500								
.p.e. .	..e...	1	»	»	250	......		......		5	500		
..e...	..e. .	»	100										
..e...	..e...	»	050										
..e..	..e. ..												
..e. .	..e. .												
..e. .	..e. ..												
.e...	..e. ..												
..e...	......												
..p...	..e. ..	....		......		......		......		5	»		

DÉNOMINATION des MÉDICAMENTS.		ÉTAT I…	
		DE LA PHARMACIE CENTRALE.	DES DÉPOTS
MÉDICAMENTS SIMPLES.			
Grenadier *R.*		a.	
——— Fruits.	Écorce de grenade	a.	e.
Guimauve.	Racine fraîche		
	—— sèche		
	——— ratissée	a.	
	Feuilles sèches	a.	
	Fleurs	a.	
Houblon (cônes)		a.	
Huile fixe	d'amande	a.	
	de croton tiglium	a.	
	de laurier *	a.	a. e
	de lin	a.	
	de noix	a.	
	d'olive	a.	
	de pavot	a.	
	de ricin	a.	e.
Huile volatile	de citron *	a.	e.
	de menthe poivrée *	a.	e.
	de térébenthine	a.	a. e
Hyssope, *Fe.*		a.	
Jalap, *R.*		a.	e.
——— en poudre *		p.	e.
Ichthyocolle		a.	
Ipécacuanha, *R.*		a.	e.
——— en poudre *		p.	e.
Iris de Florence		a.	
Jusquiame	noire, feuilles fraîches	a.	
	——— sèches		
	——— semence	a.	
	blanche, semence	a.	
Laitue cultivée			
Lavande, *Fl.*		a.	
Laurier-cerise, *Fe.*		a.	
——— commun, *Fe*		a.	
——— baies de		a.	
Lichen d'Islande		a.	c.
Lierre terrestre		a.	
Lin commun	Graine de	a.	
	——— en poudre ou farine		
	——— privée d'huile (tourteaux)	a.	
Lycopode		a.	
Macis		a.	

…ÉDICAMENTS FORMANT L'APPROVISIONNEMENT														RÉSULTATS APPROXIMATIFS des compositions.			
DES HOPITAUX																	
SÉDENTAIRES		TEMPORAIRES de 250 à 300 malades, pendant 3 mois. — Une division de Pharmacie en deux caisses à compartiments, contenant les médicaments ci-après :		D'UNE SUBDIVISION.		D'UNE BOITE DE SECTION D'AMBULANCE.		D'UNE BOITE DE CANTINE.		DÉCHET A TANT POUR 0/0.		AUGMENTATION A TANT POUR 0/0.					
…d'Instruction et de perfectionnement.	ordinaires.	Kilog.	Grammes.	Kil.	Gr.	Kil.	Gr.	Kil.	Gr.	Kil.	Gr.	Kil.	Gr.				
e...	.r. e. .																
..e...	.r .e. .																
r. d. .	.r. d. .																
..p...	..p...																
..p...	..p...																
r p .	.r p. .																
r. e. .	.r. e. .																
r. e. .	.r. e. .																
.d. e.	.d. e. .																
p. e.	.. ...																
..e...	.. . ..																
..d ..	..d. ..																
..d .	..d. ..																
..d. ..	.d. .																
.d. ..	..d. .																
..e...	.e. . .																
..e...	..e. ..	»	100														
..e ..	..e. ..	»	100														
..e. ..	..e ..																
r. e..	..r. ..																
..e...	..e. ..																
..p...	p.e. .	»	500	»	150	......		......		8	»						
..e ..	..e. ..	»	250														
..e. ..	..e. ..																
..p. ..	.p.e. .	»	500	»	250	......		......		13	»						
..e. .																	
r. d. .	.r. d. .																
..p...	..p...																
r. e. .	. . ..																
r. e..																	
.r. d. .	.r. d. .																
r. d. .	.r. d. .																
..r. ..	..r. ..																
.d. e. .	.d. e. .																
.d. e. .																	
..e. ..	..e. ..																
r. d. .	.r. d. .																
.d. e. .	d. e																
.d...	..d...																
..d. .	..d...																
..e. ..	..e...																
..e. .																	

DÉNOMINATION des MÉDICAMENTS.	ÉTAT I… DE LA PHARMACIE CENTRALE.	DES DÉPÔTS DE PHARMACIE…
MÉDICAMENTS SIMPLES.		
Manne de Calabre en sorte *	a	e
——— en larmes	a	e
Marjolaine, *Fe*	a	
Mauve. feuilles fraîches		
Mauve. ——— sèches	a	
Mauve. fleurs sèches	a	
Mélisse officinale, feuilles fraîches		
——————— sèches	a	
Menthe aquatique, feuilles sèches		
——— poivrée, feuilles fraîches		
————————— sèches	a	
Mercure *	a	e
Miel blanc	a	
— jaune à défaut de blanc		
Morelle noire, feuilles fraîches		
——————— sèches	a	
Mousse de Corse	a	e
Moutarde noire		
———— en poudre		
Musc en vessie	a	
—— hors vessie	p	
Muscades	a	
Nerprun (baies de)	a	
Noix vomique	a	
Œufs de poule		
Orange (écorce d')	a	e
Oranger (fleurs fraîches d')		
Oseille, *R*		
——— feuilles fraîches		
Pariétaire, *Fe*		
Patience, *R*	a	
Pavot (capsules, vulg. têtes de)	a	
Persil, *R*	a	
Petit chêne (l'herbe)	a	
Petit houx, *R*	a	
Peuplier (bourgeons de)	a	
———————— préparés	p	
Pied-de-chat, *Fl*	a	
Pissenlit		
Poivre cubèbe	a	e
———— en poudre		
——— long	a	
———— en poudre	p	

MÉDICAMENTS FORMANT L'APPROVISIONNEMENT DES HOPITAUX												RÉSULTATS APPROXIMATIFS des compositions.	
SÉDENTAIRES. d'instruction et de perfectionnement.	SÉDENTAIRES. ordinaires.	TEMPORAIRES de 250 à 300 malades pendant 3 mois. — Une division de Pharmacie en deux caisses à compartiments, contenant les médicaments ci-après :		D'UNE SUBDIVISION.		D'UNE BOITE DE SECTION D'AMBULANCE.		D'UNE BOITE DE CANTINE.		DÉCHET A TANT POUR 0/0.		AUGMENTATION A TANT POUR 0/0.	
		Kilog.	Grammes	Kil.	Gr.	Kil.	Gr.	Kil.	Gr.	Kil.	Gr	Kil.	Gr.
..e...	..e..	2	»										
..e..	..e...												
..r..	r..												
.r.d..	r.d..												
..p...	.p...												
.r.d..	.r.d.												
..r...	.r...												
.r e..	.r.e.												
..r...	..r...												
..r...	.r...												
.p.e..	.p.e..												
..e...	..e...	2	»										
..d...	..d...												
..d...	..d...												
..r...	..r..												
..p...	..p...												
..e...	..e...												
..d...	.d...												
..p...	..p...	....	....	......		......		......		6	»		
..e...	..e...												
.p.e..	.p.e..	»	010										
..e...													
.r d..	..r...												
..e...	......												
..d..	..d...												
.e...	r.e.	»	500										
.r d.	.r d.												
..r...	..r...												
.r.d..	.r.d..												
..r...	..r..												
.r.e..	.r.e..												
.r.d..	.r.d.												
r.d..	.r d..												
.r.e..	.r.e..												
.r d..	.r d..												
.r.d..													
..p...													
.r.e..	.r.e..												
.r.d..	.r.d..												
..e...	.e...												
..p...	..p...	....	....	......		......		......		6	300		
..e...													
..p...	......	....	....	......		......		......		6	300		

DÉNOMINATION des MÉDICAMENTS.	ÉTAT	
	DE LA PHARMACIE CENTRALE.	DES DÉPOTS
MÉDICAMENTS SIMPLES.		
Poix blanche	a	a. e
Poix noire	a	a. e
Poix résine	a	a.
Pyrèthre	a	
Quinquina gris *	a	e
Quinquina — en poudre *	p	e
Quinquina jaune *	a	e
Quinquina —— en poudre *	p	e
Raifort	a	
Ratanhia	a	
Réglisse	a	a e
——— en poudre	p	
Résine Élémi *	a	e
Résine De Gaïac	a	
Résine Oliban	a	
Résine Tacamahaca	a	
Rhubarbe exotique *	a	e
———— en poudre *	p	e
Riz		
Romarin (fleurs et feuilles réunies)	a	
Roses pâles, fleurs fraîches		
—— rouges, fleurs sèches *	a	e
———— en poudre	p	
Safran (pistils du)	a	e
—— en poudre	p	
Salsepareille *	a	e
Sangsues		
Sassafras *	a	e
Sauge	a	
Scille *	a	e
—— en poudre	p	e
Scolopendre, *Fe*	a	
Scordium, *Fe*	a	
———— en poudre	p	
Semen contra *	a	e
Séné *	a	e
—— en poudre	p	
Serpentaire de Virginie	a	e
Serpolet	a	
Simarouba	a	e
Styrax liquide *	a	
Succin	a	
Sucre	a	
Suif de mouton	a	

…DICAMENTS FORMANT L'APPROVISIONNEMENT

DES HOPITAUX — SÉDENTAIRES: et de perfectionnement.	SÉDENTAIRES: ordinaires.	TEMPORAIRES de 250 à 300 malades pendant 3 mois. — Une division de Pharmacie en deux caisses à compartiments, contenant les médicaments ci-après: Kilog.	Grammes.	D'UNE SUBDIVISION. Kil.	Gr	D'UNE BOITE DE SECTION D'AMBULANCE. Kil.	Gr	D'UNE BOITE DE CANTINE. Kil.	Gr.	RÉSULTATS APPROXIMATIFS des compositions. DÉCHET A TANT POUR 0/0. Kil.	Gr	AUGMENTATION A TANT POUR 0/0. Kil.	Gr.
e...	..e..												
e...	..e..												
d...	..d...												
e...	.r.e..												
e...	..e..	1	»										
p..	.p.e.	2	»										
e..	..e..	1	»										
p..	p.e.	2	»										
.d..	..r...												
e...	.e...												
e.	..e...												
p...	..p...												
e...	..e...												
e...	..e..												
e...													
e...													
e.	. e...	»	500										
p...	.p.e	1	»	»	250	......		......		6	200		
d...	..d..												
e...	.r.e.												
d	.r d.												
e..	.r.e.	»	250										
p...	..p...	.....	....	......		......		......		8	»		
e..	..e...												
p...	..p...	»	100	......		......		......		15	»		
e...	..e..												
d...	.d.												
e...	.e...	2	»										
e..	.r.e..												
e..	.e.	»	250										
p...	.p.e..	»	400	......		......		......		12	50		
d.	..r..												
e..	r.e..												
...	..p...	....	....	.....		......		.....		8	»		
...	..e...	»	400										
...	..e..	1	500	.....		......		......		8	»		
...	..p..	....	....	......		......		......		8	»		
...	.e..	1	»										
...	..r..												
...	..e..												
...	..e..												
...													
...	..d...												
...	..d..												

DÉNOMINATION des MÉDICAMENTS.	ÉTAT	
	DE LA PHARMACIE CENTRALE.	DES DÉPÔTS
MÉDICAMENTS SIMPLES.		
Sureau, *Fl.*	a	a
Soufre sublimé	a	e
Tabac, *Fe.*		
Tanaisie, *Fe.*	a	
Térébenthine *	a	a
——— cuite		
Thé *Fe.*	a	e
Thym, *Fe.*	a	
Tilleul, *Fl.*		
Tormentille, *R.*	a	
Tournesol en drapeaux	a	e
Trèfle d'eau, *Fe*	a	
Tussilage, *Fl.*	a	
Tuthie	a	e
Valériane, *R* *	a	
Véronique		
Vin d'Espagne	a	
— ordinaire		
Vinaigre	a	
Zédoaire	a	
INSTRUMENS EN GOMME ÉLASTIQUE.		
Bougies creuses	a	e
Bougies creuses, à ventre	a	
Bougies creuses, à mandrin métallique	a	e
Bougies filiformes	a	
Bougies pleines	a	e
Bougies pleines, à ventre	a	
Canules à fractures	a	e
Canules à lavements	a	e
Conducteurs divisés	a	
Conducteurs excentriques	a	
Mandrins en fer	a	
Mandrins en fer doublé en argent	a	
Mandrins en cuivre doublés en argent	a	
Sondes œsophagiennes	a	e
Sondes creuses, recourbées	a	
Sondes exploratrices	a	
Sondes d'homme	a	
Sondes à ventre	a	
Porte caustique monté en argent	a	

ÉDICAMENTS FORMANT L'APPROVISIONNEMENT DES HOPITAUX										RÉSULTATS APPROXIMATIF des compositions			
SÉDENTAIRES.		TEMPORAIRES de 250 à 300 malades pendant 3 mois. — Une division de Pharmacie en deux caisses à compartiments, contenant les médicaments ci-après :		D'UNE SUBDIVISION.		D'UNE BOITE DE SECTION D'AMBULANCE.		D'UNE BOITE DE CANTINE.		DÉCHET A TANT POUR 0/0.		AUGMENTATIONS A TANT POUR 0/0.	
…et de perfectionnement.	ordinaires.												
		Kilog	Grammes	Kil.	Gr.	Kil.	Gr	Kil.	Gr.	Kil.	Gr	Kil.	Gr.
r.e..	r.e..	1	»										
.e...	..e...												
r.d..	.r.d..												
r.e.	.r e. .												
.e..	. e...	»	500										
.p...	..p ..												
..e..	..e...	»	500										
r.e..	.r.e..												
r.e..	.r.e..												
r.e..	r e..												
.e...	..e...												
..r...	..r...												
r.e..	.r e.												
.e...	. e...												
r.e..	.r.e..												
..r...	.r...												
..d..	..d...												
.d...	..d...												
.d...	..d...												
.e...													
.e...	..e...												
.e...													
e...	..e...	N° 6.											
.e...													
e ..	..e...	N° 10.											
..e...													
.e...	..e...												
.e...	..e...	N° 2.											
.e...													
.e...													
..e...													
.e...													
..e...	..e...	N° 2.											
..e...													
..e...													
..e...													
..e...													
e ..													
..e...													

DÉNOMINATION des MÉDICAMENTS.		ÉTAT … DE LA PHARMACIE CENTRALE.	DES DÉPOTS
COMPOSITIONS MÉDICALES.			
Acide	acétique à 10° (vinaigre radical) *	a	a. e
	——— à 3°		
	azotique (nitrique) *	a	a. e
	——— alcoolisé (esprit de nitre dulcifié)		
	chlorhydrique (hydrochloriq. muriatique) *	a	a e
	sulfhydrique (gaz hydrogène sulfuré)		
	sulfurique *	a	a. e.
	——— alcoolisé (eau de Rabel)		
	tartrique *	a	e.
Alcool	à 36° (esprit de vin rectifié) *	p	
	à 33° esprit 3/6 du commerce	a	
	22 à 19° (eau-de-vie)	p	
Alcoolat	de cochléaria composé *	p	e.
	de mélisse composé (eau de mélisse spiritueuse) *	p	e.
	de térébenthine (baume de Fioraventi) *	p	e.
Alcoolé (teinture.)	d'absinthe		
	d'aloës		
	aromatique (eau vulnéraire)	p	
	d'aunée		
	de baume du Pérou	p	
	de cachou		
	de camphre (eau-de-vie camphrée)	p	
	de camphre concentré		
	de cannelle	p	
	de cantharides		
	de castoreum		
	de digitale pourprée		
	d'extrait d'opium	p	
	de gentiane		
	de jalap		
	d'iode		
	de myrrhe		
	de quinquina	p	
	de rhubarbe		
	de scille		
	de strychnine		
	de tartrate de fer (teinture de mars)		
Alumine	sulfate d') potassique (alun)	a	e.
	——— desséché (alun calciné)	p	e.
Ammoniaque	acétate d' (esprit de mendérérus)		
	carbonate d' (alcali volatil concret)	a	e.
	chlorhydrate d' (sel ammoniac) *	a	
	——— liquide (alcali volatil fluor) *	p	e.

…ICAMENTS FORMANT L'APPROVISIONNEMENT DES HOPITAUX				D'UNE SUBDIVISION.	D'UNE BOITE DE SECTION D'AMBULANCE.	D'UNE BOITE DE CANTINE.	RÉSULTATS APPROXIMATIFS des compositions.			
…DENTAIRES		TEMPORAIRES de 250 à 300 malades pendant 3 mois. — Une division de Pharmacie en deux caisses à compartiments, contenant les médicaments ci-après :					DÉCHET A TANT POUR 0/0.		AUGMENTATION A TANT POUR 0/0.	
…tionnement.	ordinaires.	Kilog.	Grammes.	Kil. Gr.	Kil. Gr.	Kil. Gr.	Kil.	Gr.	Kil.	Gr.
. .	. . e. . .	»	500	» 250	» 250	» 100				
. . .	. p. . .									
. .	. . e. . .									
. . .	. . p. . .									
. .	. . e. . .									
. .	. . p. . .									
. .	. e. . .	»	500							
. .	. . p .									
e. .	. e. .	»	500	» 250	. . . . . .	. . . . . .	66	»		
. .	. . . . . .									
. .	. . d. . .	2	»	1 »	» 500					
.	. . p. . .									
. . .	. . e. . .	1	»							
. .	. . e . . .	1	»	» 100	» 50					
. .	. . e. . .	. . . .	. . . .	. . . . .	. . . . . .	. . . . . .	4 à 5			
. .	. . p. . .									
. .	. . p. . .									
. .	. . p. . .	1	»	» 500	» 250	» 250				
. .	. . p. . .									
. .	. . p. . .									
. .	. . p. . .									
. .	. p. . .	1	»	» 500	» 500					
. .	. p. . .									
. .	. . p. . .	»	250	» 100	» 100	» 100				
. .	. . p. . .									
. .	. . p. . .									
. .	. . p. . .									
. .	. . p. . .	»	500	» 250	» 100	» 50				
. .	. p. . .									
. .	. . p. . .									
. .	. . p. . .									
. .	. . p. .									
. .	. . p. .	1	»	» 250						
. .	. . p. .									
. .	. p. . .									
.	p. . .									
.	. . p. . .									
.	. . e . .									
. .	. p. e. .	»	250	. . . . .	. . . . . .	. . . . . .	50	»		
.	. . p. . .									
.	. . e. . .									
.	. e. . .									
.	. . c. .	1	»	» 500	» 100	» 100				

DÉNOMINATION des MÉDICAMENTS.		ÉTAT	
		DE LA PHARMACIE CENTRALE.	DES DÉPÔTS
COMPOSITIONS MÉDICALES.			
Antimoine	bioxide d' — potassique (antimoine diaphorétique, lavé)		
	chlorure d' — (beurre d'antimoine)	p	
	oxido sulfate hydraté d'—(kermès minéral)	p	e
	oxido sulfate hydraté d' — sulfuré (soufre doré d'antimoine)	p	e
	sulfure d'—(antimoine cru)	a	
	——— porphyrisé *	p	e
	tartrate de potasse et—(tartre stibié, émétique)*	p	e
Argent	azotate d'—(en cristaux)	p	
	——— fondu (pierre infernale) *	p	e
Arsénic	sulfure jaune d'—(orpiment)	a	e
Bougies emplastiques		a	e
Cérat	antiophthalmique de Larrey		
	camphré		e
	de Galien		
	de Goulard ou de Saturne		
	safrané		
	simple		
	soufré		
Chaux, oxide de Calcium, oxide calcique.	carbonate de—(craie)		e
	——— (marbre)		
	chlorure de—desséché (muriate de chaux)	p	
	(chaux vive)	a	
	hydrate de—délayé (eau de chaux)		
	phosphate de—calciné (corne de cerf calcinée)		
	sulfure de—(foie de soufre calcaire)		
Citron (eau aromatique de)			
Créosote		a	e
Cuivre	acétate de — brut (vert de gris) *	a	a
	solution de—et arsenic (collyre de Lanfranchi)		
	sulfate de—(vitriol bleu)	a	a
Diascordium *		p	e
Eaux minérales	acidule simple		
	de Barèges		
	de Bourbonne		
	de Sedlitz		
	de Seltz		
	de Vichy		

DICAMENTS FORMANT L'APPROVISIONNEMENT DES HOPITAUX — ÉDENTAIRES. et de perfec-tionnement.	ordinaires.	TEMPORAIRES de 250 à 300 malades pendant 3 mois. — Une division de Pharmacie en deux caisses à compartiments, contenant les médicaments ci-après : Kilog.	Grammes.	D'UNE SUBDIVISION. Kil. Gr.	D'UNE BOITE DE SECTION D'AMBULANCE. Kil. Gr	D'UNE BOITE DE CANTINE. Kil. Gr.	RÉSULTATS APPROXIMATIFS des compositions — DÉCHET A TANT POUR 0/0. Kil. Gr	AUGMENTATIONS A TANT POUR 0/0. Kil. Gr.
p...	..p...							
e..	..e...							
e..	. e...	»	150	» 030				
e..	......							
...								
...	..e...							
e..	..e...	»	250	» 050	» 030	En paquets d'un décigramme et 1/2, 3 grains, 10 paquets dans la boîte de cantine.		
...	..e...							
e..	..e...	»	100	» 030	......	......	....	30 à 34
...	..e...							
...	..e..							
...	..p...							
...	. p..							
...	..p..							
...	..p..							
...	..p..							
...	. p..							
...	..p..							
...	..d..							
...	..d..							
...	..p...							
...	..d..							
...	..p..							
...	. p. e							
...	..p..							
...	..p..							
e..	......							
...	..e...							
...	..p..							
...	..e...							
e..	...e.	1	»	» 250				
...	..d..							
...	..p..							
...	..d..							
...	..p..							
...	..d..							
...	..d..							

DÉNOMINATION des MÉDICAMENTS.		ÉTAT[…] DE LA PHARMACIE CENTRALE.	DES DÉPÔTS[…]
COMPOSITIONS MÉDICALES.			
Emplâtres	agglutinatif (E. d'André de la Croix) *	*p.*	e
	brun (onguent de la mère Thècle)	*p.*	e
	de ciguë	*p.*	e
	de diachylum gommé (E. de gommes résines)	*p.*	e
	mercuriel (empl. de Vigo c. m.) *	*p.*	e
	de savon simple		
	——— camphré		
	simple (emplâtre diapalme)	*p.*	e
	vésicatoire	*p.*	
Eponges	préparées à la cire	*p.*	e
	——— à l'eau	*p.*	
Ether	acétique	*p.*	e
	azotique		
	sulfurique	*p.*	e
	——— alcoolisé (liq. min. anod. d'Hoffmann)*	*p.*	e
Extraits	d'absinthe		
	de cachou, brut *	*a.*	e
	——— purifié		
	de genièvre	*p.*	
	de gentiane *	*p.*	
	d'opium brut *	*a.*	
	——— purifié à chaud *	*p.*	
	——— à froid *	*p.*	
	de quinquina alcoolique	*p.*	
	de réglisse, brut *	*a.*	
	——— purifié		
	de sureau (rob de sureau)		
Fer	bicyanure hydraté de—(bleu de Prusse)	*a*	
	proto-carbonate hydraté de- { safran de mars apéritif	*p*	
	iodure de—		
	oxide noir de (Ethiops martial)		
	sulfate de—(vitriol vert	*a*	
	tartrate de—potassique (boules de mars)	*p.*	
	——— liquide (*voy.* alcoolé de fer)		
	limaille de—	*a.*	
	——— porphyrisée	*p.*	
Goudron	du commerce	*a*	
	eau de		
Iode		*a.*	

(MÉ)DICAMENTS FORMANT L'APPROVISIONNEMENT DES HOPITAUX														RÉSULTATS APPROXIMATIFS des compositions.			
(S)ÉDENTAIRES		TEMPORAIRES de 250 à 300 malades pendant 3 mois. — Une division de Pharmacie en deux caisses à compartiments, contenant les médicaments ci-après :		D'UNE SUBDIVISION.		D'UNE BOITE DE SECTION D'AMBULANCE.		D'UNE BOITE DE CANTINE.						DÉCHET A TANT POUR 0/0.		AUGMENTATION A TANT POUR 0/0.	
(…) et de perfectionnement.	ordinaires.	Kilog	Grammes.	Kil.	Gr.	Kil.	Gr.	Kil.	Gr.					Kil.	Gr.	Kil.	Gr.
e...	.p.e. .	1	»														
.e...	.p.e. .																
e. .	. e. .																
.e. .	..e. . .		500														
.e. .	.p.e. .		500														
p...	..e...																
p...	..p. .																
.e. .	..e. ..																
.e. .	..p...	1	500														
p...	p																
.e. .	..e...	»	100														
p...	..p. .																
.e. .	..e. .																
p. . .																	
.e. .	..e...																
.e. .	..e. . .	»	500	»	100	»	100	»	100					50	»		
p. . .	..p...	....	....	......		......		......						80 à 35			
e. . .	..e. ..	»	500														
p. . .	.p. . .																
. e. .	.p.e. .	1	»	»	250	......		......						80	»		
e.	.p e. .	»	500	»	250	......		......						70	»		
e. . .	..e. .																
.e.	.p.e. .																
.e. .	.p.e. .	»	250	»	150	»	30	......						50	»		
p...	..e. . .		500	»	250												
e...	..e. ..																
p...																	
p...	..p...																
.e. .	..e...																
p...	..e...																
p...	..p...																
p...	..p...																
...	..e. . .																
e . .	..e. . .																
p. .	..p. . .																
d...	..d. . .																
e. .	p.e. .																
d...	..d...																
p...	..p...																
...																	

DÉNOMINATION des MÉDICAMENTS.		ÉTAT[…] DE LA PHARMACIE CENTRALE.	DES DÉPÔTS[…]
COMPOSITIONS MÉDICALES.			
Laitue (eau distillée de)		.....	...
Laurier cerise (eau distillée de)		.....	...
Magnésie (protoxide de magnésium).	magnésie calcinée	..p..	..e
	carbonate de—	..a..	..e
	sulfate de—(sel de Sedlitz, d'Epsom)	..a..	..e
Manganèse	bioxide natif de—	..a..	..e
	——— en poudre	..p..	..e
Mellite	de roses	.....	...
	simple	.....	...
	de vinaigre (oxymel simple)	.....	...
	de vinaigre scillitique (oxymel scillitique)	.....	...
Menthe poiv.	eau aromatique de—	.....	...
	— distillée de—	.....	...
Mercure	cyanure de—(prussiate mercurique)	.....	...
	deutoazotate de—(eau mercurielle)	.....	...
	deutochlorure de—(sublimé corrosif)	..p..	..e.
	—— en liqueur étendue (eau de Van Swiéten)	.....	...
	—— *Idem* formule de Larrey	.....	...
	—— précipité par l'eau de chaux (eau phagédénique)	.....	...
	—— et amidon (trochisq. escharrotiq)	.....	...
	deutoïodure de—	..p..	..e
	deutoxide de—(précipité rouge) *	.a..	..e
	protoazotate de—cristallisé (nitrate de mercure)	.....	...
	——— ammoniacal (mercure soluble d'Hahnemann)	.....	...
	protochlorure de—(mercure doux)	..p..	...
	——— porphyrisé (calomélas)	..p..	..e
	——— pulvérisé par la vapeur	..p..	..e.
	protoïodure de—	..p..	..e.
	sulfure noir de—(éthiops minéral)	.....	...
	—— rouge de—(cinabre)	..a..	..e
	——— porphyrisé (vermillon)	.....	...
	Emplâtre, pilules, pommade de—(*Voy.* ces mots).		
Morphine		..a..	..e.
——— (acétate de)		..a..	..e
Onguent	d'Arcœus (baume d'Arcœus)	.....	...
	basilicum	..p..	...
	épispastique aux cantharides	.....	...
	de styrax	..p..	...
Oranger (eau distillée de fleur d')		.....	...

ÉDICAMENTS FORMANT L'APPROVISIONNEMENT DES HOPITAUX — SÉDENTAIRES. d'instruction et de perfectionnement.	ordinaires.	TEMPORAIRES de 250 à 300 malades pendant 3 mois. — Une division de Pharmacie en deux caisses à compartiments, contenant les médicaments ci-après :		D'UNE SUBDIVISION.		D'UNE BOITE DE SECTION D'AMBULANCE.		D'UNE BOITE DE CANTINE		RÉSULTATS APPROXIMATIFS des compositions — DÉCHET A TANT POUR 0/0.		AUGMENTATIONS A TANT POUR 0/0.	
		Kilog.	Grammes	Kil.	Gr.	Kil.	Gr	Kil.	Gr.	Kil.	Gr	Kil.	Gr
.p...	..p..												
..p...	..p...												
p.e..	...e..	»	250	......		.....		......		60	»		
.e...	..e...												
.e...	. e...												
.e ..	. e...												
p...	..p...												
..p...	..p ..												
.p..	. .p..												
.p...	..p.												
.p...	..p..												
p...	..p ..												
p...	..p ..												
.p.	..e...												
.p...	..p..												
p. e..	..e..	»	100	»	030								
.p..	..p..												
.p..	..p .												
p...	..p...												
p...	..p...												
.p...	..e...												
..e...	..e..	»	100										
.p...	..e..												
. p...	.e...												
p.e..	..e...												
p.e..	..e...		100										
..p...	..e...												
p. e..	e...												
..p...	.p...												
..e...	.e...												
.p...	..p...												
.p.e..	.e...												
.p.e..	..e..												
..p...	..p...	....	....	.....		....		......		2	»		
p..	.p..	»	500	»	250	»	100	......		5	»		
..p...	.p...												
p...	.p..												
..p...	..p ..												

DÉNOMINATION des MÉDICAMENTS.		ÉTAT DE	
		DE LA PHARMACIE CENTRALE.	DES DÉPOTS DE PHARMACIE.
COMPOSITIONS MÉDICALES.			
Pilules	de Copahu officinales	…	…
	d'opium composées (pilules de cynoglosse) *	p	e
	mercurielles *	p	c
Plomb	acétate de—cristallisé (sel de Saturne) *	a	e
	——— liquide (extrait de Saturne)	p	…
	carbonate de—(céruse)	a	e
	deutoxide de—(minium)	a	e
	protoxide de—fondu (litharge) *	a	e
	————— en poudre	p	c
Pommade	ammoniacale de Gondret	…	…
	antipsorique	…	…
	citrine	…	…
	épispastique au garou	…	…
	de deutochlorure de mercure (P. de Cyrillo)	…	…
	hydriodatée	…	…
	iodurée	…	…
	d'iodure de plomb	…	…
	mercurielle *	p	e
	d'oxide rouge de mercure (P. ophthalmique)	…	…
	oxigénée	…	…
	de peuplier (onguent populéum) *	p	e
	de protochlorure de mercure	…	…
	stibiée (pommade d'Autenrieth)	…	…
Potasse (protoxide de potassium).	acétate de—liquide (terre foliée de tartre)	…	…
	azotate de—(nitrate de P. sel de nitre) *	a	a. e.
	bitartrate de—(crême de tartre)	a	a. e.
	——— en poudre *	p	…
	——— boraté (crême de t. soluble)	…	…
	carbonate de—(potasse du commerce)	a	…
	——— purifié (sel de tartre)	p	e
	ferro cyanure de—(prussiate de potasse)	p. a.	…
	hydrate de—(potasse caustique, pierre à cautère)	p	c
	hydriodate de—	a	e
	iodure de—	…	…
	polysulfure de—(foie de soufre) *	p	…
	sulfate de—(tartre vitriolé) *	a	a. e
Poudre	anthelmintique ou vermifuge *	p	…
	de gentiane composée (P. antiarthritiq. amère)	…	…
	gommeuse alcaline	…	…
	de Jalap composée (P. cathartique)	p	…
	d'ipécacuanha et opium (P. de Dower)	…	…
	mercurielle antimoniée (P. alter. de Plummer)	…	…
	de réglisse composée (P. pectorale)	p	…
	de séné composée (P. antiarthritiq. purgative)	…	…
	de scille et soufre (P. incisive)	…	…
	de valériane aromatique (P. nervine)	…	…

ÉDICAMENTS FORMANT L'APPROVISIONNEMENT DES HOPITAUX										RÉSULTATS APPROXIMATIFS des compositions.			
SÉDENTAIRES		TEMPORAIRES de 250 à 300 malades pendant 3 mois. — Une division de Pharmacie en deux caisses à compartiments, contenant les médicaments ci-après :		D'UNE SUBDIVISION.		D'UNE BOITE DE SECTION D'AMBULANCE.		D'UNE BOITE DE CANTINE.		DÉCHET A TANT POUR 0/0.		AUGMENTATION A TANT POUR 0/0.	
d'instruction et de perfectionnement.	ordinaires.	Kilog.	Grammes.	Kil.	Gr.	Kil.	Gr.	Kil.	Gr.	Kil.	Gr.	Kil.	Gr.
.p...	..p...												
.p...	..e...	....	....	......		......		......		2	»		
.p...	..e...	»	500	»	250	»	100	......		2	»		
.p...	..e...	»	500	»	250	»	100	»	050				
.p...	..p...												
.e...	..e...												
.e...	..e...												
.e...	..e...												
.p...	..p...												
.p...	..p.												
.p...	..p...												
.p...	..p...												
.p...	.p...												
.p...	..p...												
.p...	..p...												
.p...	..p...												
.p...	..p...												
p. e...	..e...	»	500	»	250	»	100	......		1	»		
.p...	..p...												
.p...	..p...												
p. e..	..p...	....	....	......		......		......			à 10		
.p...	..p...												
.p...	..p...												
.p...	..p...												
.e...	..e...	»	500	»	100								
.e...	..e.												
.p...	..p...	1	»	......		......		......		3	»		
.p...	..p...												
.d...	..d...												
p e.	.p. e.	»	250										
p. e.	..e...												
p. e.	..e...	»	050	......		......		......		40	»		
p. e..	..e...												
.p...	..p...												
.p...	.p. e.												
.e...	..e.												
.p...	..p...	»	250	......		......		......		1	»		
.p...	..p...												
.p...	..p...												
.p...	..p...	»	500	»	100	......		......		1	»		
.p...	..p...												
.p...	..p...												
.p...	..p...	»	500	......		......		......		1	»		
.p...	..p...												
.p...	..p...												
.p.	..p...												

DÉNOMINATION des MOUVEMENTS.	ÉTAT D	
	DE LA PHARMACIE CENTRALE.	DES DÉPÔTS DE PHARMACIE
COMPOSITIONS MÉDICALES.		
Quinine		
——— (sulfate de)	a	e
Roses pâles (eau distillée de)		
—— rouges (conserve de)	p	
Savon médicinal	p	
———— Jalappé	p	
Sirop — dépuratif de Larrey		
Sirop — de Nerprun	p	e
Sirop — d'Opium		
Sirop — de Salspareille comp. (sirop de Cuisinier)		
Sirop — de Sucre ou Sirop simple		
Soude (protoxide de Sodium). — Acétade de — liquide		
———— sec (terre foliée minérale)		
sous-borate de — (Borax)	a	e
bicarbonate de —	a	e
carbonate de —) impur	a	
———— purifié (cristaux de soude)	a	e
Chlorure de — (sel de cuisine)	a	
———— desséché (sel marin décrépité)	p	
hydrate de — (soude caustique)		
———— liquide (lessive des savonniers)	p	
sulfate de — (sel de Glauber) *	a	e
Soufre — en canons	a	
Soufre — sublimé	a	
——— lavé		
eau sulfhydrique (eau hépatique)		
Sparadrap — ordinaire (agglutinatif)	p	
Sparadrap — à l'Ichthyocolle (taffetas d'Angleterre)	p	e
Strychnine	p. a.	
——— (sulfate de)	p. a	
Thériaque *	p	
Vératrine	p. a.	
Vins composés — d'opium (laudanum liquide de Sydenham)		e
Vins composés — ——— par fermentation (laudanum de Rousseau)		
Vinaigre scillitique		
Zinc sulfate de — (vitriol blanc)	a	e
—— oxide de — (Tuthie)	a	a

MÉDICAMENTS FORMANT L'APPROVISIONNEMENT DES HOPITAUX												RÉSULTATS APPROXIMATIFS des compositions.	
SÉDENTAIRES.		TEMPORAIRES de 250 à 300 malades pendant 3 mois. — Une division de Pharmacie en deux caisses à compartiments, contenant les médicaments ci-après :		D'UNE SUBDIVISION.		D'UNE BOITE DE SECTION D'AMBULANCE.		D'UNE BOITE DE CANTINE		DÉCHET A TANT POUR 0/0.		AUGMENTATIONS A TANT POUR 0/0.	
d'Instruction et de perfectionnement.	ordinaires.	Kilog.	Grammes.	Kil.	Gr.	Kil.	Gr.	Kil.	Gr.	Kil.	Gr	Kil.	Gr.
..p...													
..p.e..	. e...	»	500	»	100								
..p...	..p ..												
..p...	..p...	»	250										
..p...	..p...												
.p. e..	.p.e..												
..p...	..p ..												
p.e..	.p.e..	....	....	......		......		......		....		60	»
..p...	..p...												
..p...	..p. .												
..p...	..p...												
..p...	..p...												
.p. .	..p ..												
..e..	..e..												
.p. e..	..e...												
..d...	..d ..												
.p. e. .	.p e. .												
..d..	..d...												
..p...	..p...												
p...	..p...												
..p..													
..e...	..e...	3	»	1	»								
..d...	..d...												
..d...	..d...	1	»	»	100								
..p...	..p...												
..p...	.p...												
..p...	.p...	1	»	»	500	»	250	»	100				
.p...	.e...	»	250	»	100	»	100	»	050				
.p.e..	..e...												
.p.e..	..e...												
.p.e..	..e...	1	»	»	250	......		......		1	500		
..p...	.e...												
.p.e..	..p...												
..p...	..p...												
..p...	..p...												
..e...	..e...	»	050										
..e...	..e...												

Chaque Division de pharmacie devra en outre contenir les ustensiles ci-après :

Fil. . . . . 10 *écheveaux.*
Aiguilles. . . . . *Nombre* 100.
Épingles. . . . . *Nombre* 1000.
Un petit Mortier de marbre et son pilon en buis.
Un petit Mortier de fer et son pilon.
Un petit Mortier de verre et son pilon. *
Un Gobelet de fer-blanc de la contenance de 300 *grammes.* *
Un Gobelet de verre de la contenance de 250 *grammes.* *
Une Balance et ses poids assortis.
Un Trébuchet garni. *
Deux Spatules de fer.
Deux mètres d'étamines.

Dans chaque subdivision, il n'y aura que les ustensiles marqués par l'astérisque, une seule spatule et un mètre d'étamines.

Les Membres du Conseil de santé des Armées.

Bon Larrey, Pasquier, Fauché,
Haren, médecin principal, adjoint.

Approuvé. A Paris, le 20 décembre 1838.

Le Ministre Secrétaire d'Etat de la Guerre,

BERNARD.

INSTRUCTION

SUR LA TENUE DES CAHIERS DE VISITES.

Paris, le 9 juillet 1339.

Les Cahiers de visites sont à la fois l'histoire de chaque homme à l'hôpital, l'indication des phases de sa maladie, la justification des consommations en denrées et en médicaments, et un dépôt d'observations plus ou moins utiles à recueillir dans l'intérêt des localités et de la science.

On ne doit donc pas les considérer comme éphémères et passagers, ne devant servir qu'aux distributions du jour, mais comme une source de renseignements précieux pour la comptabilité, et pour les progrès de l'art.

Ce court aperçu de la destination des cahiers de visites, fera suffisamment comprendre qu'il est nécessaire qu'ils soient tenus avec ordre et régularité. C'est à MM. les Chirurgiens sous-aides et élèves que le soin en est confié, et c'est pour les diriger dans l'accomplissement de ce soin que nous insérons au Formulaire les observations suivantes :

Tous les malades, dans un hôpital, sont classés par genre de maladie ; un Officier de santé est attaché à chacune des divisions de fiévreux, de blessés, de vénériens et de galeux ; il est chargé du traitement. Il fait ses visites matin et soir, et plus souvent dans le jour pour les cas graves qui l'exigent. Deux Chirurgiens sous-aides ou élèves l'accompagnent et écrivent sous sa dictée, au lit du malade, ses prescriptions de tout ordre : alimentaire, médical et hygiénique ; ils

sont pourvus à cet effet d'un registre portatif connu sous le nom de *Cahier de visites*.

Ce cahier est préparé à l'avance pour un mois par les chirurgiens sous-aides, composé de feuilles imprimées dont chaque malade occupe une page ; il est divisé en deux parties, dont l'une pour les jours impairs et l'autre pour les jours pairs, afin que l'officier de santé qui fait la visite puisse tenir à la main le cahier de la veille. Des espaces en blanc, et des colonnes verticales fixent la place que devront remplir les inscriptions à faire : préliminaires, actuelles et de clôture.

1° Inscriptions préliminaires. Désignation de
- La division militaire ;
- La place ou garnison ;
- L'hôpital militaire ;
- Le mois et l'année de l'exercice ;
- L'officier de santé qui préside aux traitements, ses qualité et grade ;
- Les chirurgiens sous-aides ou élèves, chargé du service de la visite faite par l'officier de santé déjà désigné,
- Le nombre des feuilles du cahier, *ne varietur ;*
- La dénomination de la salle et le numéro du lit ;
- Les noms et prénoms du malade (des malades, si, dans le courant du mois, il y a eu mutation et remplacement), le corps de troupe auquel il appartient,
- Le nombre de jours écoulés depuis l'invasion de la maladie jusqu'à l'envoi de l'homme à l'hôpital;
- La date de l'entrée, et le genre de maladie portée sur le billet de salle.

Toutes ces choses doivent être inscrites sur le cahier préalablement à la visite. Il s'ensuit évidemment que les entrants dans l'intervalle de deux visites doivent aussi être inscrits par les chirurgiens sous-aides qui auront dû s'en être enquis à l'avance, ainsi que des autres particularités concernant l'état des malades à leur arrivée

ou antérieurement, pour en rendre compte à l'officier de santé au moment de la visite subséquente.

2° Inscriptions actuelles :

Fixation du régime alimentaire en aliments et en boisson pour la journée, sauf les modifications que des circonstances imprévues décideraient l'officier de santé, ou le chirurgien de visite de concert avec son camarade de garde, à y apporter ;

Prescriptions de médicaments, et autres de tout ordre ;

Observations sur la marche de la maladie, sur les opérations décidées ou à décider en consultation ; faits divers à annoter pour aider la mémoire à la visite du lendemain, ou dans la rédaction de cas rares que l'officier de santé aurait l'intention de conserver.

C'est à cette série que se rapportent principalement les avis que nous donnerons ci-après aux chirurgiens sous-aides et élèves.

3° Inscriptions de clôture :

Vacance, par mutation ou par autre cause, du lit désigné à la page. Ce lit peut-être assigné, avant la fin du mois à d'autres malades ;

La cause très clairement exprimée, et la date de la sortie ;

Clôture du cahier de visite par le chirurgien sous-aide; il certifie qu'il est conforme aux prescriptions, met la date, et signe. L'officier de santé qui a fait fait les visites en fait la vérification, et en confirme la sincérité en y apposant aussi sa signature.

Telles sont les inscriptions à porter au cahier de visite; elles sont de rigueur; elles doivent, selon leur nature, occuper la place réservée à chacune sur les pages imprimées. Les combinaisons minutieuses d'où sont résultées les règles sur la forme actuelle des cahiers,

pénétreront MM. les Chirurgiens sous-aides de l'importance que l'administration attache à leur observation. Ils ne perdront point de vue qu'un de leurs premiers devoirs est que ces cahiers soient écrits correctement, afin qu'ils puissent être lus facilement par toutes les personnes qui par la suite auraient à les consulter.

Les indications imprimées expriment bien nettement dans quelle colonne on doit inscrire chaque ordre d'aliments ou de médicaments, mais il serait difficile que les prescriptions fussent portées en toutes lettres ; il en résulterait même une confusion peu favorable à leur bonne exécution. De là, l'usage d'employer des abréviations. Il en est de consacrées, mais seulement pour les aliments. Elles ont été consignées par le Conseil de santé dans le Formulaire du 28 frimaire an 2, et elles ont été constamment suivies jusqu'à ce jour; on continuera de s'en servir ainsi qu'il suit :

P. signifie Portion entière.
3. Q.——Trois quarts de portion.
M.——Demi-portion.
Q.——Quart de portion.
S.——Soupe.
D. 2. 3. 4. b.——Diète. Deux, trois, quatre bouillons.
R. g.——Riz au gras.
R. L.——Riz au lait.
S. L.——Soupe au lait.
Pr.——Pruneaux.
Bl^e.——Bouillie.
P^de——Panade.
O.——Un œuf.
OO.——Deux œufs.
Rég. m.——Régime maigre.
Lég.——Légumes.
Pom.——Pomme cuite.
Verm. gr.——Vermicelle au gras.
Sem. L.——Semoule au lait.

Verm. L.———Vermicelle au lait.
Côt.———Côtelette.
V.——— Portion entière de vin.
1/2 V.———Demi-portion de vin.
VB.———Portion entière de vin blanc.
1/2 VB.———Demi-portion de vin blanc.

Il n'en a pas été de même pour les médicaments, à l'égard desquels les abréviations sont à peu près arbitraires, et au caprice des écrivains qui les imaginent. Il ne doit plus en être de même à l'avenir; et pour éviter que chacun fasse les abréviations à sa manière, ce qui rend les cahiers de visites tout à fait inintelligibles pour tous autres que ceux qui les ont écrits, nous avons adopté, à l'exemple de l'administration des hôpitaux civils de Paris, un système d'abréviations auquel MM. les chirurgiens sous-aides sont tenus de se conformer. Ce système est très simple.

Les mots courts comme les suivants : lin, riz, lait, miel, seront écrits en entier; pour les autres, on se contentera d'écrire la première syllabe du mot, et la consonne ou la voyelle qui la suit. Ainsi :

Asp. pour Asperge,
Pav. —— Pavot,
Ami.—— Amidon,
Gent.——Gentiane,
Arn. —— Arnica.

Dans quelques cas peu nombreux où cette abréviation ne suffirait pas; pour éviter toute équivoque il faudra augmenter un peu le nombre des lettres, par exemple :

Salsep. pour Salsepareille,
Pari. ——Pariétaire,
Barèg.——Barèges,
Antisc.——Antiscorbutique,
Antisp.——Antispasmodique, etc.

Quant aux substances vénéneuses, on les inscrira en toutes lettres, à moins que leur nom ne soit par trop long; en tout cas, il faudra en écrire assez pour

qu'à la lecture on ne puisse conserver aucune incertitude. Ainsi, on écrira :

Morphine ;
Strychnine ;
Protochl. merc.
Deutochl. merc.
Sulfure de pot.

Quand le nom d'une substance se composera de deux mots, il faudra surtout faire porter l'abréviation sur la partie du nom qui est la moins significative ; par exemple, on écrira :

N. Vom., et non Noix V.
Serp. V.; et non S. Virg.
G. adr., et non Gom. a., etc.

Les abréviations adoptées pour les substances prises isolément s'appliqueront également aux préparations que porte le nom de ces substances ; mais on devra les faire précéder d'une autre abréviation qui indique l'ordre de médicaments dont il est question.

Ici il a été facile d'arriver à ce résultat, ainsi qu'on peut le voir par le tableau suivant, qui renferme les principales abréviations de ce genre :

A.......	acide.
Ac......	acétate.
B^n......	bain.
B^e.......	baume.
C.......	carbonate.
Cat.....	cataplasme.
Cér.....	cérat.
Ch......	chlorure.
Coll.....	collyre.
Cyan....	cyanure.
E.......	eau.
Emp....	emplâtre.
Esp.....	esprit.
Ext.....	extrait.
Eth.....	éther.
Fom....	fomentation.

Fum.... fumigation.
Gg...... gargarisme.
H...... huile.
H. v..... huile volatile.
Hydroch. hydrochlorate.
Hydriod. hydriodate.
Inj...... injection.
Iod..... iodure.
Jul...... julep.
Lav..... lavement.
Lin..... liniment.
Lot..... lotion.
Nit...... nitrate.
Ong..... onguent.
Ox...... oxide.
Péd..... pédiluve.
Pil...... pilules.
Pom..... pommade.
Pot..... potion.
P....... poudre.
S....... sel.
Sir...... sirop.
Sulf..... sulfate.
Tart.... tartrate.
Teint.... teinture.
V....... vin.
Vinaig.. vinaigre.

On a indiqué dans le tableau qui suit les abréviations à employer pour le plus grand nombre des substances médicamenteuses dont on peut faire usage dans les hôpitaux militaires. Les chirurgiens sous-aides et élèves devront s'appliquer à en saisir l'esprit ; ils ne trouveront ensuite aucune difficulté à l'appliquer dans toutes les circonstances. On a désigné sous le nom générique de tisane abrégé en T., toutes les boissons par infusion, décoction, etc., la pharmacie n'en délivrant que de préparées d'après le mode consacré pour chaque substance.

Absinthe, abrégé en	Abs.
— (tisane d')	T. abs.
Acétate d'ammoniaque liquide	Ac. amm. l.
— de plomb, cristallisé	Ac. plomb, c.
— de plomb, liquide	Ac. plomb, l.
Acide azotique	A. azo.
— — alcoolisé	A. azo. alc.
— chlorhydrique	A. chlorh.
— citrique	A. cit.
— hydrochlorique	A. hydrch.
— muriatique	A. muriat.
— nitrique	A. nit.
— — alcoolisé	A. nit. alc.
— sulfhydrique	A. sulfhy.
— sulfurique	A. sulf.
— — affaibli	A. sulf. aff.
— — alcoolisé	A. sulf. alc.
— tartrique	A. tart.
Aconit	Aco.
Alcool	Alc.
Alcoolat	Alc.
— de cochléaria composé	Alc. coch. c.
— de mélisse composé	Alc. mel. c.
— de térébenthine composé	Alc. téré. c.
Alcoolé	Alc.
Aloës	Aloës.
Alun	Alun.
— calciné	Alun c.
Amandes douces	Ama. d.
Amidon	Ami.
— (lavement d')	Lav. ami.
Ammoniaque	Amm.
Anis	An s.
Antimoine	Antim.
— diaphorétique	Antim. diaph.
Armoise	Arm.
— (tisane d')	T. arm.
Arnica	Arn.

Arnica (tisane d'), abrégé en	T. arn.
Assafétida	Assaf.
Asperge	Asp.
— (tisane d')	T. asp.
Bain	B^{n}.
— aromatique	B^{n} arom.
— de Barèges	B^{n} Barèg.
— gélatineux	B^{n} gél.
— ioduré	B^{n} iod.
— au sel marin	B^{n} sel.
— savonneux	B^{n} sav.
— au son	B^{n} son.
— de vapeur	B^{n} vap.
Bardane	Bard.
— (tisane de)	T. bard.
Baume de copahu	B^{e} cop.
— Fioraventi	B^{e} Fior.
Beurre d'antimoine	B^{r} antim.
— de cacao	B^{r} cacao.
Bicarbonate de soude	Bic. soud.
Borate de soude	Bor. soud.
Bouillon blanc	B. blanc.
— — (tisane de)	T. b. blanc.
— aux herbes	B. herbes.
Bourgeons de sapin	B. sapin.
— — (tisane de)	T. b. sapin.
Bourrache	Bour.
— (tisane de)	T. bour.
Cachou	Cach.
— (tisane de)	T. cach.
Camphre	Camp.
Cannelle	Cann.
Capillaire	Capil.
— (tisane de)	T. capil.
Carbonate d'ammoniaque	C. amm.
— de fer	C. fer.
— de magnésie	C. magn.
— de potasse	C. pot.

Carbonate de soude, abrégé en	C. soud.
Castoréum	Cast.
Cataplasme	Cat.
— anodin	Cat. anod.
— aromatique	Cat. arom.
— émollient	Cat. ém.
— maturatif	Cat. mat.
— saturnin	Cat. sat.
— tonique	Cat. ton.
Cérat	Cér.
— camphré	Cér. camp.
— antiophthalmique	Cér. antioph.
— de Galien	Cér. Gal.
— de Goulard	Cér. Goul.
— safrané	Cér. saf.
— de saturne	Cér. sat.
— simple	Cér. simp.
— soufré	Cér. souf.
— amygdalin	Cér. amygd.
Cévadille	Cévad.
Chamœdrys	Cham.
— (tisane de)	T. cham.
Chardon bénit	Ch. bénit.
— (tisane de)	T. ch. bénit.
Chicorée	Chic.
— (tisane de)	T. chic.
— (racine de)	R. chic.
— — (tisane de)	T. r. chic.
Chiendent	Chi.
— (tisane de)	T. chi.
Chlore liquide	Chlor. liq.
Chlorure d'antimoine	Chl. antim.
— de baryum	Chl. bary.
— de chaux liquide	Chl. chaux l.
— de mercure proto	Protochl. merc.
— de mercure deuto	Deutochl. merc.
— de sodium	Chl. sod.
— de soude	Chl. soud.

Ciguë, abrégé en	Ciguë.
Citron	Citr.
Colle de poisson	C. poiss.
Collutoire	Collu.
Collyre	Coll.
— ammoniacal	Coll. amm.
— antiphlogistique	Coll. antiphl.
— cuivreux	Coll. cuiv.
— de Lanfranc	Coll. Lanfr.
— sec	Coll. sec.
— zinco-sulfaté	Coll. z.-sulf.
Conserve de roses	Cons. ros.
Consoude	Cons.
— (tisane de)	T. cons.
Coquelicot	Coq.
— (tisane de)	T. coq.
Corne de cerf	C. cerf.
— — (tisane de)	T. c. cerf.
Crême de tartre	Cr. tart.
— — soluble	Cr. tart. s.
Cubèbes	Cub.
Cyanure de mercure	Cyan. merc.
— de potassium	Cyan. pot.
Décoction blanche	Déc. bl.
Diascordium	Diasc.
Digitale	Digit.
Douce amère	D. am.
— — (tisane de)	T. d. am.
Eau	E.
— aromatique de citron	E. ar. citr.
— — de menthe	E. ar. menth.
— camphrée	E. camph.
— de gomme	E. gom.
— de goudron	E. goud.
— de Rabel	E. Rab.
— de sel de cuisine	E. sel.

Eau végéto-minérale, abrégé en	E. vég.-min.
Eau de vie camphrée	E. v. camph.
Eau distillée	E. d.
— — de fleur d'oranger	E. d. fl. or.
— — laitue	E. d. lait.
— — laurier cerise	E.d. laur.cerise.
— — menthe	E. d. menth.
— — rose	E. d. ros.
Eaux minérales	E. m.
— — alcaline gazeuse	E. m. alca. gaz.
— — de Barèges	E. m. Barèg.
— — gazeuse	E. m. gaz.
— — de Sedlitz	E. m. Sedl.
— — Seltz	E. m. Seltz.
— — Vichy	E. m. Vichy.
— — Bourbonne	E. m. Bourb.
Ecorce d'orange amère	Ec. or.
— — (tisane d')	T. éc. or.
— de racine de grenadier	Ec. r. gren.
— — — (tisane)	T. éc. r. gren.
Émétique	Emétique.
Emplâtre	Emp.
— agglutinatif	Emp. agg.
— de ciguë	Emp. ciguë.
— diachylon	Emp. diach.
— mercuriel	Emp. merc.
— de savon	Empl. sav.
— vésicatoire	Emp. vésic.
— de Vigo	Emp. Vigo.
Emulsion	Emul.
— nitrée	Emul. nit.
Esprit de cochléaria	Esp. cochl.
Ether	Eth.
— acétique	Eth. acét.
— sulfurique	Eth. sulf.
Extrait	Ext.

Extrait d'absinthe, abrégé en	Ext. abs.
— d'aconit	Ext. aco.
— amer	Ext. am.
— de belladone	Ext. bell.
— de ciguë	Ext. ciguë.
— — avec la fécule	Ext. ciguë féc.
— de genièvre	Ext. geni.
— de gentiane	Ext. gent.
— de noix vomique	Ext. n. vomiq.
— d'opium	Ext. opium.
— de quinquina, alcoolique	Ext. qq. alc.
— — aqueux	Ext. qq. aq.
— de ratanhia	Ext. rata.
— de saturne	Ext. sat.
— de valériane	Ext. val.
Fécule	Féc.
— (tisane de)	T. féc.
— (cataplasme de)	Cat. féc.
Fleurs d'oranger	Fl. or.
Fomentations	Fom.
— aromatiques	Fom. arom.
— de belladone	Fom. bell.
— émollientes	Fom. ém.
— de jusquiame	Fom. jusq.
— de lin	Fom. lin.
— de guimauve	Fom. guim.
— de morelle	Fom. mor.
— de pavot	Fom. pav.
— opiacées	Fom. opium.
— saturnines	Fom. sat.
— de tan	Fom. tan.
— vinaigrées	Fom. vinaig.
— vineuses	Fom. vin.
Fougère mâle	Foug. m.
— (tisane de)	T. foug. m.
Fraisier	Frais.
— (tisane de)	T. frais.
Fumeterre	Fum.

Fumeterre (tisane de), abrégé en	T. fum.
Fumigations	Fum.
— de chlore	Fum. chlor.
— de cinabre	Fum. cin.
— de soufre	Fum. souf.
— de vinaigre	Fum. vinaig.
Gargarisme	Gg.
— acidulé	Gg. acid.
— antiscorbutique	Gg. antisc.
— détersif	Gg. dét.
— émollient	Gg. ém.
— mercuriel	Gg. merc.
Gaïac	Gaï.
— (tisane de)	T. gaï.
Gentiane	Gent.
— (tisane de)	T. gent.
Gomme adraganth	Gom. adr.
— arabique	Gom.
— — (tisane de)	T. gom.
Guimauve	Guim
— (tisane de)	T. guim.
— fomentations, lotions, in- injections, lavements de (*voyez* ces mots)	
Houblon	Houb.
— (tisane de)	T. houb.
Huile	H.
— d'amandes douces	H. am. d.
— camphrée	H. camp.
— de croton tiglium	H. croton.
— lin	H. lin
— noix	H. noix
— ricin	H. ricin.
Huile volatile	H. v.
— — de citron	H. v. citr.
— — de menthe poivrée	H. v. menth.
— — de térébenthine	H. v. téréb.
Hydrochlorate	Hydroch.

Hydrochlorate d'ammoniaque, abr. en	Hydroch. amm.
Hydriodate	Hydriod.
— de potasse	Hydriod. pot.
Injection	Inj.
— aromatique	Inj. arom.
— mucilagineuse	Inj. mucil.
— narcotique	Inj. narc.
— — opiacée	Inj. narc. op.
— saturnine	Inj. sat.
— au sulfate de zinc	Inj. z. sulf.
— — laudanisée	Inj. z. sulf. laud.
— tanninée	Inj. tan.
— vineuse	Inj. vin.
Iode	Iode.
Iodure de fer	Iod. fer.
— mercure (proto)	Protoïod. merc.
— mercure (deuto)	Deutoïod. merc.
— plomb	Iod. plomb.
— potassium	Iod. potasse.
Ipécacuanha	Ipéca.
Jalap	Jal.
Julep calmant	Jul. calm.
Lait	Lait.
Laudanum liq. de Sydenham	Laud. Syd.
— — de Rousseau	Laud. Rouss.
Lavement	Lav.
— d'amidon	Lav. ami.
— anodin	Lav. anod.
— émollient	Lav. ém.
— huileux	Lav. huil.
— laxatif	Lav. lax.
— de lin	Lav. lin.
— de pavot	Lav. pav.
— purgatif	Lav. purg.
— de son	Lav. son.
— térébenthiné	Lav. téréb.
Lichen d'Islande	Lich.
— — (tisane de)	T. lich.

Lierre terrestre, abrégé en	L. terr.
— (tisane de)	T. l. terr.
Limonade citrique	L. citr.
— à la crème de tartre	L. cr. tart.
— sulfurique	L. sulf.
— tartrique	L. tart.
— vineuse	L. vin.
Lin	Lin.
— (tisane de)	T. lin.
— lavement, lotion, injection, fomentation de (*voyez* ces mots)	
Liniment ammoniacal	Lin. amm.
— anodin	Lin. anod.
— calcaire	Lin. calc.
— camphré	Lin. camp.
— excitant	Lin. exc.
— savonneux	Lin. sav.
— volatil	Lin. vol.
— — camphré	Lin. vol. camp.
Liqueur d'Hoffmann	Liq. Hoff.
— de Van-Swiéten	Liq. Van-Sw.
Looch blanc	Looch b.
Lotion alcaline	Lot. alca.
— émolliente	Lot. ém.
— de guimauve	Lot. guim.
— de jusquiame	Lot. jusq.
— laudanisée	Lot. laud.
— de sureau	Lot. sur.
— de tan	Lot. tan.
— vineuse	Lot. vin.
— vinaigrée	Lot. vinaig.
Magnésie blanche	Magn. bl.
— calcinée	Magn. c.
Mauve	Mauv.
— (tisane de)	T. mauv.
Médecine ordinaire	Méd. ord.
— à la manne	Méd. mann.

Médecine avec manne et rhubarbe, abrégé en	Méd. mann. rhub.
Mélisse	Mél.
— (tisane de)	T. mél.
Menthe poivrée	Menth.
— (tisane de)	T. menth.
Mercure doux	Merc. d.
— — à la vapeur	Merc. d. vap.
Miel	Miel.
— rosat	Miel. ros.
Mousse de Corse	M. Corse.
— — (tisane de)	T. m. Corse.
Musc	Musc.
Nitrate d'argent, cristallisé	Nit. arg. c.
— — fondu	Nit. arg. f.
— de potasse	Nit. pot.
Onguent	Ong.
— d'arceus	Ong. arç.
— basilicum	Ong. basil.
— épispastique	Ong. ép.
— mercuriel	Ong. merc.
— populéum	Ong. pop.
— de styrax	Ong. sty.
Opium	Opium.
— de Rousseau	Op. Rouss.
Orge mondé	Orge m.
— — (tisane d')	T. d'orge.
Oxycrat	Oxy.
Oxide d'antimoine	Ox. antim.
— de fer, noir	Ox. fer. n.
— — rouge.	Ox. fer r.
— de mercure, rouge	Ox. merc. r.
Oxymel scillitique	Oxym. scill.
— simple	Oxym. s.
Pariétaire	Pari.
— (tisane de)	T. pari.
Patience	Pati.
— (tisane de)	T. pati.

Pavot, abrégé en	Pav.
— lavement, injection, lotion de, (*voyez* ces mots.)	
Pédiluve alcalin	Péd. alca.
— sinapisé	Péd. sin.
Petite centaurée	Pet. cent.
— (tisane de)	T. pet. cent.
Petit-lait	Pet.-lait.
Pied-de-chat	Pied-chat.
— (tisane de)	T. pied-chat.
Pilules d'acétate de morphine	Pil. ac. morphine.
— d'assafétida	Pil. assaf.
— de belladone	Pil. bell.
— de camphre et nitre	Pil. camph. nit.
— de ciguë	Pil. ciguë.
— de copahu officinales	Pil. cop. o.
— de cynoglosse	Pil. cyn.
— de digitale	Pil. digit.
— de deutoïodure de mercure	Pil. deutoïod. merc.
— mercurielles	Pil. merc.
— d'opium	Pil. opium.
— de protoïodure de mercure	Pil. protoïod. merc.
— de savon	Pil. sav.
— — et aloës	Pil. sav. aloës.
— scillitiques	Pil. scill.
— stomachiques	Pil. stomach.
— de strychnine	Pil. strychnine.
— de térébenthine	Pil. téréb.
— de vératrine	Pil. vératrine.
Pommade	Pom.
— antipsorique	Pom. antips.
— d'Autenrieth	Pom. Auten.
— de calomélas	Pom. calo.
— citrine	Pom. citri.
— de Cyrillo	Pom. Cyr.

Pommade de chlorure de mercure (proto), abrégé en	Pom. protochl. merc.
— de chlorure de mercure (deuto)	Pom. deutochl. merc.
— de Gondret	Pom. Gond.
— hydriodatée	Pom. hydri.
— iodée	Pom. iodée.
— iodurée	Pom. iodu.
— mercurielle	Pom. merc.
— au nitrate d'argent	Pom. nit. arg.
— — de mercure	Pom. nit. merc.
— ophthalmique	Pom. opht.
— oxigénée	Pom. oxig.
— stibiée	Pom. stib.
Potion	Pot.
— acidulée	Pot. acid.
— aërophore	Pot. aër.
— antiseptique	Pot. antisep.
— — camphrée	Pot. antisep. camp.
— antispasmodique	Pot. antisp.
— antisyphilitique	Pot. antisyp.
— calmante	Pot. calm.
— de Chopart	Pot. Chop.
— émétisée	Pot. émetisée.
— émulsive	Pot. émul.
— — camphrée	Pot. émul. camp.
— — nitrée	Pot. émul. nit.
— éthérée	Pot. éth.
— — opiacée	Pot. éth. opi.
— fébrifuge	Pot. fébr.
— gommeuse	Pot. gom.
— huileuse	Pot. huil.
— incisive	Pot. incis.
— kermétisée	Pot. kerm.
— pectorale	Pot. pect.

Potion purgative avec manne, abrégé en	Pot. purg. mann.
— — avec manne et rhubarbe	Pot. purg. mann. rhub.
— de quinquina	Pot. qq.
— — éthérée	Pot. qq. éth.
— vomitive à l'ipécacuanha	Pot. ipéca.
Poudre	P.
— anthelminthique	P. anthelm.
— antiarthritique	P. antiarthr.
— de camphre	P. camp.
— de cannelle	P. cann.
— de digitale	P. digit.
— de Dover	P. Dov.
— de gentiane composée	P. gent. c.
— de gomme arabique	P. gom. a.
— — alcaline	P. gom. alca.
— d'ipécacuanha	P. ipéca.
— — et opium	P. ipéca. opi.
— de jalap composée	P. jal. c.
— mercurielle antimoniée	P. merc. antim.
— de Plummer	P. Plumm.
— de quinquina	P. qq.
— pectorale	P. pect.
— purgatique	P. purg.
— de réglisse composée	P. régl. c.
— de rhubarbe	P. rhub.
— de scille	P. scil.
— — et soufre	P. scil. souf.
— vermifuge	P. vermif.
Quinquina	Qq.
— gris	Qq. gr.
— jaune	Qq. j.
— (tisane de)	T. qq.
— (lotion de)	Lot. qq.
Raifort	Raif.
— (tisane de)	T. raif.

Ratanhia	Rat.
Réglisse	Régl.
— (tisane de)	T. régl.
Résine de gaïac	Rés. gaï.
Rhubarbe	Rhub.
Riz	Riz.
— (tisane de)	T. riz.
Rob de sureau	Rob sur.
Roses rouges	Ros. r.
— (tisane de)	T. ros. r.
— (injection de)	Inj. ros. r.
Safran	Saf.
Salsepareille	Salsep.
— (tisane de)	T. salsep.
Sangsues	Sangs.
Sassafras	Sass.
— (tisane de)	T. sass.
Savon blanc	Sav.
— médicinal	Sav. méd.
Sauge	Saug.
Scille	Scil.
Scolopendre	Scol.
— (tisane de)	T. scol.
Scordium	Scord.
Sel de Glauber	S. Glaub.
— ammoniac	S. amm.
— d'Epsom	S. Eps.
— de nitre	S. nit.
— de Sedlitz	S. Sedl.
Semen contra	Sem. cont.
Serpentaire de Virginie	Serp. V.
Simarouba	Sim.
— (tisane de)	T. sim.
Sinapisme	Sin.
Sirop	Sir.
— de Cuisinier	Sir. cuis.
— dépuratif	Sir. dép.
— — de Larrey	Sir. dép. L.

Sirop de nerprun	Sir. nerp.
— d'opium	Sir. opium.
— simple	Sir. simp.
Solution	Sol.
— de gomme arabique	Sol. gom.
— cupro-arséniée.	Sol. cupro-arséniée.
Soufre	Souf.
— lavé	Souf. lav.
Sparadrap	Spar.
Strychnine	Strychnine.
Sublimé corrosif	Subl. corr.
Suc d'herbes	Suc. herb.
— — antiscorbutiques	Suc. herb. antisc
— fumeterre	Suc. fum.
Sulfate d'alumine et de potasse	Sulf. al. pot.
— de cuivre	Sulf. cuivre.
— de fer	Sulf. fer.
— de magnésie	Sulf. magn.
— de potasse	Sulf. pot.
— de quinine	Sulf. quini.
— de soude	Sulf. soud.
— de strychnine	Sulf. strychnine
— de zinc	Sulf. zinc.
Sulfure	Sulfure.
— d'antimoine	Sulfure antim.
— de chaux	Sulfure chaux.
— de mercure rouge	Sulfure merc. r.
— de potasse sec	Sulfure pot. sec.
— — liquide	Sulfure pot. liq.
Sureau	Sur.
— (tisane de)	T. sur.
Tabac	Tabac.
Tamarin	Tam.
Tan	Tan.
— (injection de)	Inj. tan.
Tartre émétique	Tart. émétique.
Tartrate acide de potasse	Tart. ac. pot.

Tartrate de potasse et antimoine	Tart. pot. antim.
— de fer	Tart. fer.
Teinture	Teint.
— d'aloès	Teint. aloès.
— aromatique	Teint. arom.
— de cachou	Teint. cach.
— de cannelle	Teint. cann.
— de cantharides	Teint. canth.
— de castoréum	Teint. cast.
— de digitale pourprée	Teint. digit.
— d'extrait d'opium	Teint. ext. op.
— d'iode	Teint. iode.
— de myrrhe	Teint. myr.
— — et aloès	Teint. myr. aloès
— de quinquina	Teint. qq.
— de strychnine	Teint. strychnine.
Térébenthine	Téréb.
— cuite	Téréb. cuit.
Thé	Thé.
Tilleul	Till.
— (tisane de)	T. till.
Tisane amère	T. am.
— antiscorbutique	T. antisc.
— apéritive	T. apér.
— commune	T. com.
— nitrée	T. nit.
— pectorale	T. pect.
— sudorifique	T. sud.
— — laxative	T. sud. lax.
Tisane royale	T. roy.
Tussilage	Tuss.
— (tisane de)	T. tuss.
Valériane	Val.
— (tisane de)	T. val.
Véronique	Vér.
— (tisane de)	T. vér.
Vin	V.

Vin d'absinthe	V. abs.
— amer	V. am.
— antiscorbutique	V. antisc.
— de cachou	V. cach.
— de cannelle	V. cann.
— aromatique	V. arom.
— de gentiane	V. gent.
— d'opium	V. opi.
— de quinquina	V. qq.
— scillitique	V. scil.
— thériacal	V. thér.
Vinaigre	Vinaig.
— camphré	Vinaig. camp.
— rubéfiant	Vinaig. rub.
— scillitique	Vinaig. scil.
Violette	Viol.
— (tisane de)	T. viol.

Au moyen des abréviations portées au tableau ci-dessus, chaque prescription sera écrite avec précision et clarté; et avec la connaissance du système d'abréviation, MM. les sous-aides et élèves chargés du service des visites, sauront en former de nouvelles lorsqu'il y aura lieu. Nous en recommandons désormais l'usage pratique, et nous prions MM. les officiers de santé qui dirigent les traitements, et les parmaciens en chef, d'y veiller avec attention. Ainsi, la tenue des cahiers de visites deviendra uniforme dans tous les hôpitaux militaires. Tel est le but que nous nous proposons en traçant la présente instruction.

Les membres du Conseil de santé des armées.

MOIZIN, GASC, B^ON^ LARREY,
PASQUIER, FAUCHÉ.

TABLEAU SYNOPTIQUE

DES PIÈCES A ÉTABLIR OU A TRANSMETTRE PAR LES PHARMACIENS OU OFFICIERS D'ADMINISTRATION COMPTABLES, DES HÔPITAUX OU MAGASINS DE MÉDICAMENTS, ET QUI ONT RAPPORT, SOIT A LA COMPTABILITÉ EN MÉDICAMENTS, SOIT AU SERVICE DE LA PHARMACIE.

N^os D'ORDRE des modèles.	ARTICLES DU RÈGLEMENT où les modèles sont cités.	DÉSIGNATION DES PIÈCES.	FONCTIONNAIRES par qui les pièces sont envoyées.	FONCTIONNAIRES par qui les pièces sont transmises.	FONCTIONNAIRES à qui les pièces sont envoyées.	NOMBRE DE PIÈCES ou d'expéditions.	DATES DE LA REMISE des pièces.	OBSERVATIONS.
		COMPTABILITÉ DE LA PHARMACIE DES HOPITAUX MILITAIRES.						
74	1186	Compte général annuel des Entrées et Sorties. .	Les Pharmaciens comptab.	L'Intendant militaire.	Au Ministre.	1	Dans le mois de janvier.	Suivre à l'égard de cette pièce les prescriptions de la circulaire du 7 janvier 1839
1	Circulaire du 7 janv. 1839.	Compte estimatif en Médicaments............	Id.	Id.	Id.	1	Id.	On supprimera la colonne *servant aux compositions* au débit, et au crédit, au lieu de *médicaments provenant des compositions* l'on mettra *servant aux compositions*.
2	Id.	État récapitulatif des Compositions officinales.	Id.	Id.	Id.	1	Id.	Ne contiendra que les compositions *officinales*.
		Pièces de recette.						
»	Circulaire du 28 nov. 1836.	Inventaire général au 1er janvier de l'Exercice courant............................	Id.	Id.	Id.	3	Id.	
22	550	Factures des Médicaments reçus..............	Id.	Id.	Id.	»	Id.	
4	397	Relevés trimestriels des Récoltes de plantes...	Id.	Id.	Id.	4	Id.	
5	399	Relevé récapitulatif du Produit des récoltes...	Id.	Id.	Id.	1	Id.	
49	814	Relevés trimestriels des objets fournis par l'administration............................	Id.	Id.	Id.	4	Id.	Cet état présentera les prix d'achat et les prix du tarif d'ordre.
		Pièces de dépense.						
41	785	Cahiers de visite................................	»	»	»	»	»	
43	794	Relevés journaliers des prescriptions...........	»	»	»	»	»	Seront établis sans ratures et en exprimant exactement les doses des substances que l'on fait entrer dans la composition des préparations magistrales quand on s'écarte des formules du *Formulaire*.
45	798	Relevés journaliers généraux des prescriptions.	Id.	Id.	Id.	365 ou 366	Id.	Même remarque.
73	1187	Relevés généraux mensuels des prescriptions...	Id.	Id.	Id.	12	Id.	Même remarque que ci-dessus. La colonne *indication des médicaments*, etc., de ces états, sera divisée en trois parties distinctes : dans la 1re seront incrits les médicaments proprement dits ; dans la 2e figureront les denrées fournies par l'administration ; enfin, dans la 3e partie l'on inscrira les objets servant à l'exploitation du service, tels que fioles, charbon, papier, etc.
47	803	Relevés trimestriels des Médicaments fournis à la Chirurgie............................	Id.	Id.	Id.	4	Id.	Cet état doit être établi d'après le modèle 47 dont on doit modifier le titre dans la rédaction duquel il a été commis une erreur typographique; ainsi il faut remplacer le mot *Administration* par le mot *Pharmacie*, et le mot *Pharmacie* par le mot *Chirurgie*.
9	427	Relevés trimestriels des Compositions officinales.	Id.	Id.	Id.	4	Id.	Ces états doivent indiquer le prix de revient, au kilogramme, des composés
22	550	Factures d'Expéditions de Médicaments sur d'autres Hôpitaux............................	Id.	Id.	Id.	»	Id.	
		Inventaire général au 31 décembre de l'exercice courant................................	Id.	Id.	Id.	1	Id.	
		COMPTABILITÉ DE LA PHARMACIE CENTRALE ET DES MAGASINS DE MÉDICAMENTS.						
74	1186	Compte général annuel des Entrées et Sorties. .	Id.	Id.	Id.	1	Id.	
		Pièces de recette.						
1	Circulaire du 7 janv. 1839.	Relevé récapitulatif des Compositions officinales quant à leur produit.......	Id.	Id.	Id.	1	Id.	
25	611	Invent. génér. au 1er janv. de l'exercice courant.	Id.	Id.	Id.	1	Id.	
	Circulaire du 16 nov. 1838.	Relevés trimestriels des Achats de médicaments.	Les Officiers comptables	Id.	Id.	4	Id.	
		Pièces de dépense.						
1	Circulaire du 7 janv. 1839.	Relevé récapitulatif des Compositions........	Les Pharmaciens comptab.	Id.	Id.	1	Id.	
»	»	État des objets nécessaires à l'exploitation du service................................	Id.	Id.	Id.	1	Id.	
6	413	Relevé des Déchets et coulages...............	Id.	Id.	Id.	1	Id.	
22	550	Factures d'Expéditions de médicaments.......	Id.	Id.	Id.	»	Id.	
		PIÈCES DIVERSES.						
3	315	Demandes de Médicaments (semestrielles).....	Les Officiers de santé en chef.	Id.	Id.	2	Janvier et Juillet.	
3	Circulaire du 7 janv. 1839.	Relevés mensuels des Consommations de Sangsues........................	Id.	Id.	Au Minist. pour le cons. de santé.	1 par mois et par service	Chaque mois.	
8	427	Registre des Compositions officinales..........	»	»	»	»	»	A tenir par les Pharmaciens comptables des Hôpitaux militaires.
70	1179	État trimestriel du mouvement en Médicaments.	»	»	»	»	»	A tenir par les Pharmaciens comptables des Dépôts de médicaments.
	Circulaire du 16 nov. 1838.	Relevés trimestriels des Achats de Médicaments.	Les Officiers comptables.	Id.	Au Ministre.	4	»	
67	1171	Grand-livre pour les médicaments.............	»	»	»	»	»	A tenir par les Pharmaciens comptables des Dépôts de médicaments.
65	1168	Registre-Journal des Entrées et Sorties (médicaments)..	»	»	»	»	»	Id. Id.

TABLE GÉNÉRALE.

A.

B.

(1) Hydrate de peroxide de fer (annoncé, il y a quelques années, comme spécifique). On l'obtient comme il suit :

Sulfate de fer, exempt de cuivre..	500.	Cinq cents grammes.
Eau distillée..................	1000.	Un kilogrammes.
Acide sulfurique..............	90.	Quatre-vingt-dix grammes.
— nitrique. / Ammoniaque liquide.	de chaque Q. S.	

Faites dissoudre le sulfate dans l'eau ; ajoutez l'acide sulfurique ; portez à l'ébullition dans une capsule de grès ou de porcelaine, remplie au plus à moitié. Ajoutez par petites quantités, et à des instants très-rapprochés, de l'acide nitrique jusqu'à ce qu'il ne se produise plus de vapeurs rutilantes Retirez la capsule du feu, étendez la liqueur de 20 à 30 fois son poids d'eau froide, et précipitez par de l'ammoniaque en léger excès. Laissez reposer, décantez, et lavez le précipité avec de l'eau pure. Répétez les repos. décantations et lavages un grand nombre de fois. Conservez le précipité sous forme de bouillie dans un vase fermé (Soubeiran).

C'est en cet état de magma et de faible cohésion que cet hydrate de peroxide de fer est prescrit à haute dose comme contrepoison de l'acide arsénieux. Il est d'une sage prévoyance d'en avoir en réserve dans chaque pharmacie, pour le besoin, puisqu'on vient de voir que sa préparation, d'ailleurs facile, exige assez de temps, et le succès de son administration dépendant de l'instantanéité de l'ingestion.

Cette formule aurait dû être placée après celle du safran de mars apéritif, page 110.

FAUTES ET OMISSIONS

A corriger ou à rétablir chacune à sa place, préalablement à la lecture du Formulaire.

Préface, viij, ligne 15, et participé; *lisez* et participe.
8, 18, racines; *lisez* racine.
13, 29, décotion; *lisez* décoction.
16, { 10, pedantum; *lisez* pedatum. / 12, Doradille; polytrie; *lisez* Doradille polytric.
27, 8, nourrit; *lisez* nourrie.
39, 15, spermacoca; *lisez* spermacoce.
48, 34, taniniques; *lisez* tanniniques.
62, { 16, orangé pâle; joignez ces mots par —. / 20, gris rougeâtre; joignez ces mots par —. / 22, p. 63, lig. 13 et 26; p. 66, lig. 6; p. 71, lig. 14, tanin; *lisez* tannin.
65, 17, spontane; *lisez* spontanée.
66, 4, craque; *lisez* croque.
73, après la ligne 37, ajoutez : SEL DE SATURNE ou ACÉTATE DE PLOMB CRISTALLISÉ. (omis a la matière médicale).
77, { 13, Triand. monog. L; ajoutez : (Sprengel syst. I. 238.) / 14 et 15, effacez multiplicatissima. / 17, effacez plurima.
103, 39, charbon de bois; *lisez* charbon de buis.
110, Après la ligne 26; annotez : La formule de L'HYDRATE DE PEROXIDE DE FER, contre-poison de l'arsenic, se trouve à la table, au mot ANTIDOTE.
135, 32, pharmacies; *lisez* pharmacie.
136, ligne dernière, suos, *lisez* sous.
185, 20, des; *lisez* de.
187, { 33, 130; *lisez* 30. / 34, 40; *lisez* 140.
195, 28, gramme; *lisez* décigramme.
220, 32, un litre; *lisez* deux litres.
240, { 14, Jection; *lisez* INJECTION. / 16, taninnées; *lisez* tanninées.
249, 12 et 17, ammoniac; *lisez* ammoniaque.
253, 14, cinq décigrammes; *ajoutez :* par dose de cent grammes du vin prescrit.
294, 20, chargé; *lisez* chargés.
295, 31, fait fait; *retranchez* le second mot.



